

Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz n° 64

juillet-septembre 1999

TABLE DES MATIERES

- 3 **Paul HALTER** : *Editorial*
- 5 **Yannis THANASSEKOS** : *De «l'histoire-problème» à la problématisation de la mémoire. Le statut du témoignage dans les recherches historiques sur les camps de concentration et d'extermination nazis.*
- 27 **Maurice CLING** : *Quelques remarques sur la responsabilité dans le génocide des juifs.*
- 41 **Liliana PICCIOTTO** : *La libération des camps de concentration et la recherche des Italiens portés disparus.*
- 63 **Menahem MACINA** : *Le cardinal Faulhaber et l'antisémitisme nazi des années trente.*
- 75 **Frank SCHWAB** : *Pédagogie de la Résistance et de la Déportation au Collège : Réflexion sur des projets conduits en classe de Troisième (Collège Montaigu de Jarville-la-Malgrange, Meurthe-et-Moselle).*
- 83 Colloque «N'oublions jamais», Strasbourg, 11 février 1999. A l'initiative de la délégation PS au Parlement européen et de la Fondation Auschwitz. Interventions de Pauline GREEN, Claude DELCROIX, Olivier DUHAMEL, Michael ELLIOT, Glyn FORD et Henri GOLDBERG. Témoignages de Lydia CHAGOLL, Marie LIPSTADT-PINHAS, Jacques ROZENBERG et Jacques ROTENBACH. Questions et réponses de Anne-Marie SCHAERLAECKENS, Charles GOERENS, Jean PICKERY, Rosa GOLDSTEIN, Glyn FORD, Olivier DUHAMEL, Michael ELLIOT et Henri GOLDBERG. Conclusion de Claude DELCROIX.

In Memoriam :

- Jacques ROZENBERG (1922-1999) 107
- Richard SUFIT (1925-1999)

Informations

- Voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau 115
- Prix Fondation Auschwitz 1998-1999 115
- Concours de dissertation 1998-1999 118
- Séminaires 150
- Cahier international n°3 152
- Appel aux rescapés 154
- Assemblée Générale 154
- Films de Lydia Chagoll 155
- Legs 158

Dernières acquisitions et comptes-rendus 159

Les articles de ce numéro se situent, pour la plupart, au cœur des difficultés qui se posent s'agissant de la mise en œuvre des connaissances liées à l'Histoire et à la Mémoire des crimes et génocides nazis.

Ainsi, abordant la question de la problématisation d'une «histoire-problème», notre directeur, Yannis Thanassekos, se référant au manifeste positiviste «pas de documents, pas d'histoire», pose la question de savoir comment entreprendre l'inventaire des «archives du silence». Peut-on, oui ou non, élever les récits et les témoignages des survivants à la dignité de matériaux empiriques susceptibles de nous servir dans la compréhension historique du phénomène concentrationnaire ? Et si oui, comment intégrer «l'acte mnémonique» dans la connaissance historique ?

Nous nous en souvenons, l'ouvrage de Daniel Goldhagen *Les bourreaux volontaires de Hitler* avait suscité à sa parution bien des interrogations. Notre ami de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (Paris), Maurice Cling, pointant les déplacements de signification opérés par l'auteur pour les besoins d'une démonstration discutable, suggère que la question des responsabilités du génocide soit abordée avec plus de circonspection et de rigueur.

Le Centre de Documentation Juive Contemporaine de Milan, dont Liliana Picciotto nous décrit dans le détail l'extraordinaire travail accompli depuis les années 70 pour répertorier les informations existantes relatives au sort des déportés juifs d'Italie, vient de donner lieu à un magnifique ouvrage-monument, le «Livre de la Mémoire», qui condense l'ampleur des résultats obtenus.

L'article de Menahem Macina nous décrit ensuite l'attitude de l'église épiscopale de Bavière dans les années tren-

te face à l'antisémitisme nazi et plus particulièrement les positions fort controversées du Cardinal Faulhaber.

Nous publions ici l'intervention de Monsieur Frank Schwab au colloque que nous avons co-organisé avec nos amis du Forum de l'Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale (IFRAS-Nancy) en novembre dernier. Professeur d'histoire et de géographie au collège Montaigne de Jarville-la-Malgrange (Meurthe-et-Moselle), il nous livre ses réflexions issues des deux projets pédagogiques qu'il a élaboré à l'intention de ses élèves de Troisième année. Appliquée à l'étude de la Résistance et de la déportation, sa démarche s'inscrit dans la perspective d'un double devoir de transmission. Celui de conserver la mémoire des victimes et d'éveiller les élèves au rôle de citoyen responsable.

Pour clôturer ce numéro, nous présentons les interventions qui ont été faites au colloque «N'oublions jamais» qui s'est tenu le 11 février 1999 au Parlement européen à Strasbourg, à l'initiative de la délégation du P.S. au Parlement européen et de notre Fondation et grâce à l'aide de Monsieur Claude Delcroix, député européen. Cet événement fut l'occasion de mieux nous rendre compte du travail qui s'accomplit en cette matière au sein de l'Union européenne et de discuter de ses orientations.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui participent aussi activement à l'élaboration et à la réalisation de notre publication. Toute notre gratitude va aux Services publics et aux personnes privées qui par leur aide généreuse ont permis à notre Fondation de survivre contre vents et marées.

Par Yannis
Thanassekos
Directeur de la
Fondation Auschwitz

De «l’histoire-problème» à la problématisation de la mémoire

Le statut du témoignage dans les recherches historiques sur les camps de concentration et d’extermination nazis

Les 17 et 18 avril 1997, le Département d’Enseignement Supérieur Pédagogique de la Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles organisait un colloque destiné aux enseignants sur le thème, «Les Echos de la Mémoire. Un témoin : le Fort de Breendonk». J’ai été sollicité pour présenter une communication sur le statut du témoignage dans les recherches historiques. La présence de plusieurs historiens aussi bien parmi les conférenciers invités que dans le public composé essentiellement de professeurs, m’a incité à commencer ma communication par une critique distante mais ferme de l’Ecole historique dite «méthodique» ou «positiviste» qui occupe une place toujours prépondérante dans l’historiographie belge - ce qui tranche, depuis de nombreuses années déjà, avec l’évolution historiographique observée dans les pays voisins et outre Atlantique. Une telle critique était d’autant plus nécessaire que ma problématique concernait l’usage historique des matériaux que nous fournissent les témoignages oraux et audiovisuels des survivants des camps de concentration et d’extermination nazis. En effet, plus que dans tout autre domaine de l’histoire du temps présent, ici, les enjeux et les tensions entre histoire et mémoire se font les plus tendus et les plus difficiles à traiter. Les raisons en sont suffisamment connues.

Plus de deux ans après la tenue de ce colloque, je continue à penser que ce choix, c'est-à-dire commencer par une critique de l'École méthodique», demeure toujours d'actualité - en Belgique en tout cas. Le dernier ouvrage de Maxime Steinberg¹ - comme d'ailleurs l'ensemble de ses contributions antérieures - montre à suffisance la pertinence des critiques caustiques qu'adressait déjà en 1939 aux «apprentis historiens», ce grand érudit français que fut l'historien Henri-Irénée Marrou. C'est donc à dessein et en visant bien que je commence ma communication par la citation de son article. Pour «faire de l'histoire» - contemporaine ou pas - il ne suffit pas d'accumuler et de juxtaposer des documents, des faits, des dates et des chiffres. Il y a une différence fondamentale entre l'écriture de l'histoire d'une part et le travail du documentaliste ou de l'archiviste de l'autre - ce qui ne diminue en rien évidemment ni le mérite, ni l'importance, ni la contribution de ces derniers dans l'élaboration historique. Simplement les problèmes et les optiques sont différents. L'historien écrit certes pour ses «pairs» mais aussi pour le public. Comme l'a dit si bien l'historien Krzysztof Pomian, faire de l'histoire c'est «faire savoir, faire comprendre et faire sentir»². L'historien ne produit pas que de la documentation, il construit des récits et il élabore des «tableaux»³ pour produire de l'intelligible. Et ceci exige à la fois des compétences - notamment celles de la critique historique -, l'élaboration d'hypothèses fécondes - avec l'aide aussi d'autres disciplines -, des méthodes idoines pour les tester, et du...talent. Comme dans toutes les disciplines, ici aussi, dans le royaume de Clio, la réunion de toutes ces qualités est chose rare. Il n'empêche qu'il faut s'essayer. Les réflexions qui suivent regroupent les résultats méthodologiques d'une série d'enquêtes et d'études que nous avons menées à la Fondation Auschwitz depuis quelques années déjà. Certes, certains éléments sont dépassés mais cela donne à voir les pistes de recherche qui restent à explorer.

En 1939, année cruciale, le grand historien français Henri-Irénée Marrou, écrit dans la revue *Esprit* du mois d'avril et sous le pseudonyme d'Henri Davenson, un étonnant article intitulé «Tristesse de l'historien»⁴. Dans cet article, l'historien de *Saint Augustin et la Fin de la culture antique*⁵, *De la connaissance historique*⁶ et de tant d'autres études⁷, prend la posture d'un «vieux monsieur» - il n'avait en 1939 que 35 ans - qui s'adresse à un auditoire fictif de jeunes historiens «anxieux de découvrir ce que peut être

¹ Maxime STEINBERG, *Un pays occupé et ses juifs. Belgique entre France et Pays-Bas*, Editions Quorum, Gerpinnes, 1998.

² Krzysztof POMIAN, «Histoire et fiction», *Le Débat*, n°54, mars-avril 1994, p.131.

³ Antoine PROST, «Histoire, vérités, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire», *Le Débat*, n°22, novembre-décembre 1996, pp. 127-140.

⁴ L'article de H.-I. MARROU, «Tristesse de l'historien» a été publié dans le n°45, janvier-mars 1995 de *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, p. 110-131.

⁵ Il s'agit de la thèse d'Henri-Irénée MARROU défendue en 1937.

⁶ Éditions du Seuil, Paris, 1959, nouv. éd. 1975.

⁷ Voir notamment sa contribution, «Comment comprendre le métier d'historien», dans *L'Histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1961, pp. 1465-1536. Nombreux sont ceux qui se réclament en France de la pensée d'Henri-Irénée MARROU dont les œuvres sont peut-être peu connues du grand public. Significatif à cet égard est le fait que Paul Ricoeur lui dédia son volumineux *Temps et Récit*, Seuil, Paris, 1983.

⁸ H.-I. MARROU, «Tristesse de l'historien», op. cit. p. 119.

⁹ Idem., p. 123.

¹⁰ idem., 126.

¹¹ H.-I. MARROU, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, 1975 cité par Guy Bourdéd et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Editions du Seuil, Paris, 1983, pp. 297-298. J'aimerais en passant évoquer un autre passage d'H.-I. Marrou lorsqu'il s'en prend avec irritation à l'hypocrisie de «l'École historique» relativement à l'emploi de l'argument *a silentio*, argument qu'il résume comme suit : «il faut démontrer que le fait en question, s'il avait existé, n'aurait pas pu ne pas être mentionné dans les documents conservés» («Tristesse de l'historien», op. cit., p. 123). Je songe ici évidemment à l'«argument» type des sinistres négationnistes, argument qui relève finalement, cela me semble clair, d'un positivisme radicalisé à l'extrême ou d'un positivisme à rebours. Nous avons défendu ce

point de vue, il y a déjà longtemps, lorsque nous avons, à contre courant, refusé tout dialogue avec les ci-devants faussaires de l'histoire (voir Paul HALTER et Yannis THANASSEKOS, «C'en est assez. Pour en finir avec les falsificateurs.», *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n°16, décembre 1987 - février 1988).

¹² Jean-Claude PRESSAC, *Les crématrices d'Auschwitz. La machinerie du meurtre de masse*, CNRS Editions, Paris, 1993.

¹³ Michel DE CERTEAU, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris, 1975.

¹⁴ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Éd. du Seuil, Paris 1971.

¹⁵ Paul RICOEUR, *Temps et Récit*, Éd. du Seuil, Paris, 1983.

¹⁶ De fait, le positivisme historique a fait l'objet de nombreuses autres critiques, toutes aussi virulentes les unes que les autres - notamment de la part de l'École des Annales-, mais qui partent de présupposés fort différents et parfois opposés à ceux du personnelisme. Ma propre critique du positivisme s'inspire du rationalisme critique. Je me permets de renvoyer à ce sujet à ma contribution «Levento-Auschwitz nella coscienza della modernità», in *Educare dopo Auschwitz*, Vita e Pensiero, Milan, 1995 (à paraître prochainement en français sous le titre «Auschwitz comme événement et comme mémoire»). J'ajouterai en passant que depuis l'éclatement de l'ancien projet de l'École des Annales et l'«irruption» sur la scène historiographique de l'étonnant «tournant linguistique», les termes du débat méthodologique ont profondément changé puisqu'il s'agit désormais de défendre à nouveau les visées scientifiques du discours historique.

¹⁷ Avec leur célèbre *Introduction aux études historiques*, (Paris, Hachette, 1898, nouv. éd. Kimé, Paris, 1992) qui a formé toute une génération d'historiens français.

l'histoire». Avec une éloquence pétillante et pleine de verve, il leur dit, entre autres :

«Comprendre, expliquer, mise en perspective (...) Sommes-nous si intelligents ? Hélas non, mes enfants ! Nous sommes des techniciens, tekhnítai, au rude sens du mot grec original, des artisans aux mains calleuses et à l'esprit engourdi. A manier une érudition encombrante et lourde, à poursuivre une matière qui fuit entre nos doigts et se pulvérise comme une goutte de mercure, nous avons contracté une myopie consciencieuse, une excessive timidité à l'égard des idées, à l'égard de tout ce qui n'est pas mise en oeuvre immédiate de nos sources. Nous n'osons pas lever la tête au-dessus de nos fiches»⁸. Et il poursuit son implacable critique : «Une rigueur lourde et méticuleuse dans le maniement de l'érudition s'allie trop souvent chez nous à une pauvreté déconcertante dans le raisonnement (...)»⁹, et un peu plus loin, «L'érudit positiviste se reposait sur sa Méthode, machine infaillible à produire la vérité (un coup de manivelle, et ça y est) : illusion trop commode ; vous n'avez plus d'excuse ; vous n'avez plus le droit d'être bêtes. Il faut penser.»¹⁰ Marrou reprend et développe cette critique du positivisme dans son ouvrage de 1954, *De la connaissance historique* en disant, on ne peut plus clairement : «L'historien n'est pas un simple ouvrier attaché à la transformation d'une matière première, ni la méthode historique une machine-outil dans laquelle on introduirait comme par un entonnoir du document brut et d'où sortirait un fin tissu de connaissance»¹¹.

Accablant en 1939, ce constat n'a rien perdu de son actualité. Il peut parfaitement s'appliquer à certains travaux actuels relatifs à notre problématique comme ceux de Jean-Claude Pressac¹² par exemple - qui n'est pourtant pas historien de formation - où encore aux travaux fort documentés de l'historien Maxime Steinberg, considéré pourtant comme le spécialiste de la déportation des Juifs de Belgique. Certes, je suis loin - et parfois même très loin - d'être en accord avec tous les aspects du procès personneliste, relativiste et existentialiste que H. I. Marrou instruit avec talent et bonheur contre le positivisme historique (de même que je suis fort éloigné de certaines critiques de Michel de Certeau¹³, de Paul Veyne¹⁴ et de Paul Ricoeur¹⁵)¹⁶. Il n'empêche que j'ai difficile à contenir ma satisfaction en lisant certains passages de sa critique ravageuse de «l'École historique» notamment lorsqu'il s'en prend à ses bêtes noires préférées, Langlois et Seignobos¹⁷. En effet, la problématique métho-

dologique que soulève ici H.I. Marrou se situe au centre de notre questionnement sur le statut épistémologique de la mémoire et du témoignage dès lors que nous abordons l'étude des camps de concentration et d'extermination nazis.

Il y a longtemps déjà que la croyance en la possibilité d'extraire de la carrière des Archives, les «faits bruts» et les «vérités factuelles» -comme on en extrait des pierres, une par une et bien taillées- et ce dans le but louable de montrer enfin comment les choses «se sont réellement passées» (Leopold von Ranke¹⁸), il y a déjà longtemps dis-je donc que cette croyance s'est montrée pour ce qu'elle était : une simple et naïve *croyance* précisément. L'étude du phénomène concentrationnaire et génocidaire nazi ne peut que confirmer et enrichir la critique épistémologique de certaines présuppositions méthodologiques étriquées qui ont fait, il y a un siècle déjà, la gloire du positivisme historique. Certes, nous n'avons pas l'intention de reprendre ici les thèmes et les arguments qui ont scandé l'évolution de ce grand débat méthodologique et paradigmatique depuis Durckheim jusqu'à nos jours¹⁹ -en passant par les arguments critiques du courant «relativiste» anglo-saxon²⁰ et de la *Revue de Synthèse*²¹ en France-, ni non plus, d'ajouter quelques pièces supplémentaires au dossier déjà bien fourni d'une histoire orale qui, réfléchissant sur sa propre expérience, a appris à être plus critique envers elle-même²². Les contributions théoriques et méthodologiques dans ce domaine sont non seulement légions -au point que certaines ont pu à juste titre déceler une certaine saturation- mais elles sont en plus suffisamment connues pour me dispenser de les signaler ici. Nous nous efforcerons toutefois de montrer comment l'étude historique du phénomène concentrationnaire et génocidaire nazi nous oblige, de façon vraiment contraignante, à ouvrir (et à s'ouvrir à) un certain type de questions et de problématiques qui sont d'ordinaire exclues, mises à côté, voire même déconsidérées par les «lettres de créance» et «les titres de noblesse» qui sont sensés consacrer la science historique en tant que telle et qui légitiment par conséquent dans ce domaine aussi, l'autorité incontestée de l'historien de métier²³. Nous pensons en effet que les crimes et génocides nazis constituent -en tant précisément qu'expérience historique extrême- le terrain privilégié, tragiquement privilégié il est vrai, d'un *test méthodologique crucial* pour les sciences humaines en général, pour la discipline historique en particulier. Ceci est d'autant plus vrai que les crimes et génocides nazis peuvent être assimilés -pour reprendre une catégorie de Marcel

¹⁸ Pour une critique récente du père fondateur de l'École historique, voir Hans Robert JAUSS, «L'usage de la fiction en histoire», *Le débat*, n°54, mars-avril 1989.

¹⁹ Avec les «manifestes» tonitruants de la «Nouvelle Histoire», héritière discutée de l'École des Annales (J. LE GOFF, R. CHARTIER et J. REVEL, *La Nouvelle histoire*, Éd. Rezt, Paris, 1978) jusqu'au scepticisme critique envers la raison historique tel qu'il s'exprime au travers d'auteurs aussi différents et variés que H.-I. MARROU, Jean CHESNEAUX, Paul VEYNE, Michel de CERTEAU et Paul RICOEUR. Pour un examen documenté de l'évolution de l'historiographie posée comme étude des mécanismes qui commandent la production du discours historique, voir Guy BOURDE et Hervé MARTIN, *Les écoles historiques*, Éd. du Seuil, Paris, 1983. Pour une analyse critique de l'évolution historiographique des Annales à la Nouvelle histoire voir F. DOSSE, *L'Histoire en miettes. Des «Annales» à la «nouvelle histoire»*, La Découverte, Paris, 1987. Pour ce qui est du courant épistémologique en histoire des années '70, je me permets de renvoyer à ma contribution, «Sociologie et histoire : d'un oracle à l'autre ?» *Funzioni dei Centri di Storia e Cultura Ebraica*, Ed. CEDEC, Milan, 1998 (communication au Colloque *The Function of the Institute of Jewish History and Culture in Modern Society*, organisé par la Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea - C.D.E.C. de Milan, Milan le 3 février 1997.

²⁰ Il s'agit de l'école dite «présentiste» laquelle, soucieuse de montrer le rôle de la subjectivité, mit l'accent sur le présent de l'historien qui détermine le regard porté sur le passé. Voir à ce sujet, R.G. COLLINGWOOD, *The Idea of History*, Oxford, 1946 et C. BECKER *Everyman his own Historian*, 1935.

²¹ Créée en 1920 par Henri BERR, *La Revue de Synthèse* fera office de carrefour de rencontre entre des historiens hostiles au «positivisme» comme Lucien FEBVRE, des sociologues disciples de Durckheim, des géographes comme P. VIDAL

de la BLACHE, des économistes comme F. SIMIAND et des psychologues comme H. WALLON.

²² Voir entre autres, D. ARON-SCHNAPPER et D. HANET, «Sources orales et archives orales», in *Annales ESC*, 35^{ème} année, n°1, janvier-février 1980, Armand Colin, Paris, pp. 183-199 et plusieurs autres contributions dans ce même numéro ; les travaux du *IV^{ème} Colloque international d'Histoire Orale*, Aix-en-Provence, 24-26 septembre 1982 ; Régine ROBIN, «Récit de vie, discours social et parole vraie», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1986 ; les interventions aux «Questions à l'histoire orale», *Les cahiers de l'IHTP*, Cahier n°4, juin 1987 ; les contributions au Colloque de Nice des 14 et 15 décembre 1990 sur *Les guerres du XX^{ème} siècle à travers les témoignages oraux* ainsi que plusieurs articles dans *Écrire l'histoire du temps présent*, Éd. CNRS, Paris, 1993 (celle, entre autres, de Paul RICOEUR «Remarques d'un philosophe», pp. 35-41).

²³ Sur la problématique complexe de la professionnalisation de l'histoire en France durant la période critique de 1919 à 1939, voir Olivier DUMOULIN, «La professionnalisation de l'histoire en France», *Historiens et sociologues aujourd'hui*, Éditions du CNRS, Paris, 1986.

²⁴ Il s'agit ici bien entendu d'un emprunt méthodologique par analogie, l'analyse du disciple de Durkheim portant évidemment sur un tout autre phénomène (Marcel MAUSS, «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», *L'Année sociologique*, nouv. série, I, 1923-1924, pp. 30 à 186).

²⁵ Sur l'étude du témoignage audiovisuel, je me permets de renvoyer à mes contributions dans, Yanniss THANASSEKOS et Maurice CLING, *Ces visages qui nous parlent* *These faces talk to us*, Actes de la Première Rencontre internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, édités par La Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Bruxelles-Paris, 1995

Mauss-, à un «fait social total», c'est-à-dire à un *fait social singulier* qui renvoie à l'ensemble d'un système et qui en dévoile les structures profondes²⁴.

Les récits et les témoignages des survivants nous fournissent, me semble-t-il, les matériaux nécessaires pour opérer un tel test. Que peuvent-ils nous apprendre ? Peuvent-ils faire l'objet d'un traitement rigoureux ? Peut-on les soumettre aux règles de la critique historique et de quelle manière ? On pourrait multiplier à volonté ces questions. Ici comme ailleurs, ce n'est que le travail, guidé par des méthodes et des hypothèses appropriées, qui peut nous aider à esquisser quelques réponses. Ce travail devient d'autant plus complexe que les supports de la mémoire et des sources orales dans ce domaine se multiplient : autobiographies, mémoires, entretiens sollicités, enregistrements enfin sur support audio et audiovisuel²⁵.

Pour commencer, essayons de problématiser la perspective de travail qui est la nôtre. Il y a tout d'abord une raison fondamentale qui nous interdit de nous limiter au seul examen des Archives que nous a laissé l'Institution du crime et ses annexes. En effet, cela a déjà été dit²⁶, une telle démarche, aussi exhaustive et rigoureuse qu'elle puisse être, n'aboutit finalement qu'à nous révéler un phénomène qui s'*auto-documente* et qui s'*auto-institue* en matériel historique. Ni l'entendement, ni la raison éthique ne peuvent se contenter d'une telle connaissance. Elle ne peut être que *partielle* et *partiale*. L'argument de la nature strictement contemporaine du document d'archive comme celui, subséquent, qui fait prévaloir que le caractère décisif de ce type de documentation réside dans le fait qu'elle a été produite en dehors de toute préoccupation historique -arguments dont personne, au demeurant, ne conteste la pertinence- ne sont pas relevant sur ce terrain précis. Bien que non entachés *d'a posteriori* -ce qui constitue, à en croire certains, la tare congénitale des récits et témoignages- les documents d'époque qui nous intéressent ici n'en demeurent pas moins *partiels* et *partiaux*. Ceci sur le plan strictement cognitif, plan cognitif qui, s'agissant d'une expérience historique de cette nature, se refuse de prendre à la lettre le slogan radical du manifeste positiviste : «*pas de documents, pas d'histoire*»²⁷. Il faut, de toute urgence, entreprendre ce que certains ont très justement appelé «*l'inventaire des archives du silence*» car dans le legs que nous a laissé cette tragédie collective il y a, à côté des documents du régime criminel, non seulement l'immense *silence* de ceux qui ne sont pas revenus mais aussi

et surtout *la parole, l'expérience*, de ceux qui ont survécu. Quant au plan éthique que je n'aborderai pas ici, il serait inadmissible d'accepter que nos représentations collectives soient exclusivement habitées par cette seule auto-documentation et les images qu'elle véhicule

²⁸ La parole-source des survivants atteste tragiquement du fait que la condition humaine et la boucherie industrielle de l'humain ne sont pas incompatibles.

Aussi, devons-nous nous interroger : de quelle manière les récits et les témoignages peuvent-ils nous aider à la fois pour *court-circuiter* cette auto-constitution du phénomène -plan cognitif- et pour compléter nos représentations collectives -plan éthique ?

J'examinerai ici le premier plan en reformulant ma question : peut-on élever les récits et les témoignages des survivants (et de façon plus générale, les matériaux que nous fournissent leurs souvenirs) à la dignité des *matériaux empiriques* susceptibles de nous documenter -au sens historique du terme- sur les crimes et génocides nazis ? Nous le savons. Certains historiens sont plus que sceptiques quant à cette possibilité et quelques-uns de leurs arguments ne manquent pas de pertinence.

Pour autant que je sache, tout objet historique, même sévèrement délimité en tant que factualité, résulte d'un certain découpage, d'un certain travail investi en lui par l'historien. Je présume en effet qu'une «trace» quelconque du passé -trace comptable, administrative, juridique ou que sais-je encore- n'accède au statut de «document» pertinent que par cette intervention avisée de l'historien, intervention plus ou moins codifiée sous la forme de certaines opérations *heuristiques* et *herméneutiques* «légalisées» par la communauté scientifique. Toutefois, cette double opération, qui est en fait une technique absolument incontournable de la démarche scientifique en histoire, n'est, dans l'ordre de la pensée, qu'une opération seconde. La première et la plus importante consiste en la formulation de certains «*problèmes*» que l'historien pose au passé, procédure qui contribue à créer, au sens propre du terme, ce que nous appelons communément les «*faits*» et les «*documents*»²⁹ ; ce qui signifie à son tour que c'est à partir de ce conglomérat de «*problèmes/documents*» que nous essayons de construire un savoir possible sur le passé, c'est-à-dire d'élaborer des réponses satisfaisantes *aux problèmes* que nous nous sommes posés. «*Pas de savoir sans problèmes*»³⁰, c'est davantage

et Yannis THANASSEKOS et Anne VAN LANDSCHOOT, *Du Témoignage audiovisuel/From the audiovisual testimony*, Actes de la Deuxième Rencontre internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, édités par la Fondation Auschwitz et la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Bruxelles-Paris, 1996.

²⁶ Voir Geoffrey HARTMAN, «Apprendre des survivants : Remarques sur l'histoire orale et les archives vidéos des témoignages sur l'holocauste à l'Université de Yale», Colloque international sur Histoire et Mémoire des crimes et génocides nazis (nov. 1992), *ACTES II, Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 38-39, octobre-décembre 1993.

²⁷ Ch. V. LANGLOIS et Ch. SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, op. cit.

²⁸ G. HARTMAN, op. cit.

²⁹ Je ne fais que reproduire ici très schématiquement l'un des arguments développés à ce propos par les historiens anti-positivistes depuis Marc BLOCH avec sa célèbre *Apologie pour l'histoire ou le Métier d'historien*, Arman Colin, Paris, 1941 (rééd. 1964) jusqu'à l'antiquiste Paul VEYNE (*Comment on écrit l'histoire*, op. cit.).

³⁰ Karl R. POPPER, «La logique des sciences sociales. Rapport aux Journées de Tübingen», in *T. Adorno-K. Popper. De Vienne à Francfort, la querelle allemande des sciences sociales*, Éd. Complexe, Bruxelles, 1979

³¹ Tel est du reste le fondement de la coupure épistémologique qu'a opéré dans les années '30 le paradigme de l'«histoire-problème» par rapport à l'ancien paradigme positiviste de l'«histoire événementielle».

qu'un avertissement, c'est la condition même de tout savoir, savoir historique compris³¹. Plus même, c'est, sans exception, la qualité et la fécondité *des problèmes* que nous formulons qui déterminent la valeur du savoir qu'on tente d'élaborer. On l'a déjà dit, l'historien «invente» ses sources (Paul Veyne), il les «fabrique». La question de savoir comment on peut formuler ces «*problèmes*» et sur quoi se fonde leur légitimité, renvoie à un autre débat que je n'aborderai pas ici. Disons pour faire bref, que cette formulation dépend des expériences et des connaissances antérieures, des traditions, des interrogations du présent, des contextes institutionnels, mais aussi de l'imagination et de la mentalité du chercheur. La première question qui nous préoccupera donc ici sera celle du type de problèmes que nous sommes autorisés à poser, en toute rigueur, à ces matériaux qui sont les récits et les témoignages des survivants. En effet, au même titre que l'histoire n'a pu s'arracher du piège positiviste qu'en problématisant son regard sur le passé, la mémoire ne pourra éviter le traquenard que lui tente la gesticulation rituelle et retenir sa chute dans l'hagiographie et la prostration sacralisante qu'en se problématisant, c'est-à-dire en formulant des problèmes à son endroit même. Nous en examinerons quelques uns plus loin.

La seconde question relative à la possibilité de faire de ces récits et de ces témoignages une source historique pertinente, concerne cette vieille querelle qui ne finit pas d'en finir, sur *l'objectivité* en histoire, objectivité fondée, nous dit-on, sur trois piliers : la nature des documents exploités (documents d'époque), la démarche méthodologique (critique d'authenticité et de crédibilité), et enfin, sur l'effort tenace de l'historien de s'effacer derrière le document, de rester objectif - le tout fondé sur la théorie du *reflet* (et de la *distanciation*). Nous savons que ce paradigme n'a pas résisté aux assauts de la critique venue, sous ses formes les plus sévères d'ailleurs, des historiens eux-mêmes. Il est intéressant de se rappeler aussi que ce même type de critique épistémologique a été parallèlement menée dans le domaine des sciences théoriques et expérimentales. Inutile d'alourdir notre propos avec de savantes références. La question est depuis longtemps entendue : l'objectivité en histoire ne repose ni sur la nature des documents utilisés, ni sur la technique de leur traitement, ni sur une prétendue absence de jugements de valeur de la part de l'historien. Certes, ces éléments interviennent et pour beaucoup dans la discipline du savoir historique, mais ils ne constituent pas le fondement de son objectivité. Ni reflet présumé du réel, ni

d'ordre méthodologique, la question de l'*objectivité* -aussi bien en histoire que dans d'autres domaines du savoir- est en fait une question essentiellement *sociale*. Ce sont toujours, en effet, une série de conditions *sociales et politiques* (traditions, Institutions, État, etc.), qui rendent possible et qui garantissent ce en quoi se résume l'*objectivité* : la possibilité de soumettre librement à la *critique rationnelle* -au moyen d'arguments logiques et réalistes- des savoirs concurrents que nous élaborons en tous domaines à partir de ce que nous pouvons appeler un *conglomérat de problèmes - documents - observations - et expériences*. Ou, pour le dire autrement, l'*objectivité* est assurée par l'obligation qu'on se donne de ne point énoncer des propositions qui ne peuvent être vérifiées - eu égard aux référants extra-textuels et extra-narratifs - par n'importe quelle personne compétente³².

Sous ce double rapport -formulation de problèmes et discussion rationnelle des solutions proposées- je ne vois aucun argument valable qui puisse contester la possibilité d'élever les récits et les témoignages à la dignité des matériaux empiriques susceptibles de nous documenter sur le passé, en l'occurrence sur les crimes et génocides nazis. Cette possibilité sera fonction d'une part de la *fécondité* des problèmes que nous formulerons à leur sujet et d'autre part de l'acuité de la *critique rationnelle* à laquelle nous soumettrons les solutions proposées et par conséquent les connaissances que nous pensons être autorisés à en déduire.

Cette double perspective, l'une qui problématise le «témoignage» afin de lui conférer la qualité de «document», l'autre qui tend à restaurer l'*objectivité* des savoirs qu'on peut en tirer au moyen de leur critique rationnelle, cette double perspective dis-je, ne répond nullement évidemment à la question centrale, qui demeure entière, celle du caractère *a posteriori* de ce type de matériaux. Mais s'agit-il vraiment là d'un obstacle majeur pour l'exercice de la raison historique ? En effet, depuis sa révolution documentaire et méthodologique et l'élargissement de son questionnaire³³, la discipline historique a appris à traiter avec beaucoup de précaution et de rigueur une foule de documents et de sources hétéronomes -issues des disciplines voisines-, indirectes, sélectives, incomplètes et par conséquent difficile sinon impossible à soumettre aux règles de la critique historique classiquement entendue³⁴. Mais là où l'historien positiviste ne voit que matière pour disqualifier les récits et les témoignages comme source historique, nous y voyons, au contraire, un *problème* dont le traitement peut s'avérer

³² Voir à cet égard l'intéressant exposé de Krzysztof POMIAN, «Histoire et fiction», *Le débat*, n°54, mars-avril 1989. Évoquant récemment les effets du champ journalistique sur les champs autonomes des sciences, Pierre BOURDIEU rêvait d'une sociologie fonctionnant selon ce modèle (*Sur la télévision*, Éd. Liber, Paris, 1996).

³³ Depuis les *Annales*, l'histoire n'a fait qu'élargir ses territoires et objets d'enquête. En effet, animée par le projet ambitieux d'une «histoire totale» et conceptuelle (Marc BLOCH), la discipline historique s'est ouverte progressivement à des préoccupations nouvelles. Il est possible, comme le suggère Pierre NORA, que la modification du parcours historiographique en France dans les années '30 soit due à la substitution concomitante du couple «État-Nation» par le couple «État-Société» (cf. *Les lieux de mémoire*, T. I, Éd. Gallimard, Paris, 1984). Les années '50-'60 marquent l'émergence de la géographie historique, de l'histoire économique et de la démographie historique tandis que les années '70 voient l'introduction de l'histoire des mentalités. C'est que «L'historien s'est voulu et s'est fait économiste, anthropologue, démographe, psychologue, linguiste (...)» (Fernand BRAUDEL, *Écrits sur l'histoire*, Éd. Flammarion, Paris 1969, pp. 103-104). Ce processus de prolifération des domaines et des objets soumis aux enquêtes a eu évidemment ses revers et n'a pas manqué de susciter de nombreuses critiques. Valorisée par certains, cette sorte de «vagabondage sur tous les terrains» (François FURET dans *La Nouvelle histoire*, s.d. de J. LE GOFF, R. CHARTIER et J. REVEL, Éd. Retz, Paris, 1978) a été considérée par d'autres comme responsable d'une histoire désormais «en miettes» (F. DOSSE, *L'Histoire en miettes. Des «Annales» à la «nouvelle histoire»*, La Découverte, Paris, 1987).

³⁴ Michaël POLLAK, «L'historien et ses concurrents : le tournant épistémologique des années soixante aux années quatre-vingt», *Écrire l'histoire du temps présent*, CNRS,

Histoire, Paris, 1993. Cet élargissement des sources s'est opéré également en histoire ancienne avec la mise en question de la primauté absolue de la «preuve archéologique» qui régnait alors en maître, sous l'emprise du positivisme, dans les études en préhistoire. On finit par admettre l'introduction d'autres sources documentaires tels que les légendes, les mythes, les langues, les toponymies, etc., des sources précisément indirectes qui avaient déjà acquis avec l'École des Annales droit de cité en histoire médiévale (M. C. ASTOUR, *Hellenosemitica. An Ethnic and Cultural Study in West Semitic on Mycenaen Greece*, Leyde, Brill, 1967, M. BERNAL, *Black Athena. Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, PUF, 1996).

³⁵ Daniel VOLDMAN, «La place des mots, le poids des témoins», *Écrire l'histoire du temps présent*, Éd. CNRS, Paris, 1993, p. 124.

³⁶ Pour une étude des témoignages sous ce rapport, je renvoie à mon étude «Stratégies de survie. Le dicible et l'indicible : de l'invisibilité au dédoublement», in *Le traumatisme et l'effroi. Aspects psychopathologiques du traumatisme*, Hôpitaux civils de Strasbourg, édité à l'aide du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1995.

³⁷ Nous avons à la Fondation Auschwitz un programme de recherche sur ces questions analysant quelques 700 heures d'enregistrement audiovisuel de témoignages des rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis. Nous avons déjà enregistré quelque 130 témoignages avec une durée moyenne par interview de 5h30'. Pour une analyse quantitative et qualitative du travail d'entretien audiovisuel avec les survivants voir, Yannis THANNASEKOS et Maurice CLING, *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us*, op. cit. et Yannis THANNASEKOS et Anne VAN LANDSCHOOT, *Du Témoignage audiovisuel/From the audiovisual testimony*, op. cit.

particulièrement fécond pour notre savoir historique. De toute façon «le recours au témoignage s'est, bon gré mal gré, définitivement imposé à la communauté historienne»³⁵. Comment dès lors peut-on intégrer l'acte mnémotique dans la connaissance historique ? Voilà la question que l'on doit se poser et essayer de résoudre au lieu de la contourner indéfiniment. L'une des façons de s'attaquer à ce problème consisterait, à mon sens, à focaliser notre attention sur la *fonction sociale* de la *conduite du récit*, fonction sociale capitale bien que parfaitement ordinaire qui n'est autre que celle qui vise à communiquer à autrui une *information* en l'absence de l'événement ou de l'objet qui en constitue le motif. Correctement analysée, cette fonction sociale -particulièrement complexe- pourrait alors nous fournir des matériaux parfaitement intégrables dans la recherche historique.

Pour illustrer cette possibilité, j'examinerai brièvement l'ordre des problèmes que nous pouvons poser aux matériaux recueillis par récits, témoignages et entretiens, dans le but explicite de les «conformer» comme *documents*. Je diviserai ces problèmes en deux types : ceux qui appartiennent à la sphère *événementielle* et ceux qui renvoient à ce que certains ont appelé, pour faire bref, la sphère *non-événementielle de l'événement*. J'y reviendrai.

Sur le premier plan -sphère événementielle-, les récits et les témoignages peuvent s'avérer particulièrement utiles pour compléter les Archives que nous a laissées, en gros, l'Institution criminelle. Ces Archives comportent, nous le savons, d'énormes lacunes qui risqueraient de ne jamais se combler si on ne faisait pas appel à ce type de matériaux. Évoquons quelques problèmes de cet ordre : la structure et le fonctionnement de l'appareil d'auto-administration des camps, des sous-camps et des commandos, les relations entre les détenus, les diverses formes de mécanismes de survie³⁶, les conditions de travail, les formes quotidiennes de résistance d'une main-d'oeuvre réduite au travail forcé, sans parler de la structure interne des camps que certains témoins privilégiés connaissaient tout autant sinon mieux que l'Administration nazie³⁷.

Dans cette première typologie de problèmes à soumettre aux témoignages, la méthodologie générale du traitement des matériaux recueillis est celle que nous a enseigné et que nous enseignons toujours la discipline historique -c'est-à-dire la critique historique- par quoi précisément ces matériaux bruts

deviennent des *documents*. Avec une réserve toutefois qui n'annule certainement pas ce qui vient d'être dit, mais qui a néanmoins son importance. Parce qu'il s'agit ici de souvenirs d'humains et non pas de documents inertes, on ne peut se permettre de les «traiter» de la façon dont on le fait d'ordinaire avec les papiers et les documents d'archives. Nous pouvons fort bien appliquer avec rigueur la règle bien connue selon laquelle l'historien doit livrer une «*lutte contre l'optique imposée par les sources*»³⁸ sans pour autant adopter une stratégie de soupçon généralisé qui ferait du témoin un accusé. Or, c'est là une pente sur laquelle glisse très souvent non seulement la justice mais aussi un certain hyper-criticisme en histoire.

³⁸ Paul VEYNE, op. cit., p. 265 et s.

Passons maintenant au deuxième type de problèmes que nous pouvons poser aux récits et aux témoignages, ceux précisément qui se rapportent à la sphère du *non événementiel*. En élargissant la définition de P. Veyne³⁹, je dirais que le «non-événementiel» se rapporte à tout ce qui renvoie : *au contenu d'une expérience, à son vécu, aux perceptions qu'en ont les acteurs, aux schémas interprétatifs, aux images, aux gestes et aux paroles qui accompagnent cette expérience de son origine au présent et qui connaissent une diffusion dans les représentations collectives*. Sphère non-événementielle certes, mais littéralement incrustée dans l'événement au point que si on le dépouille de sa présence, l'événement se figerait en une simple série de dates et de chiffres. Si l'on prend en considération le fait qu'il s'agit bien ici non pas d'une expérience ordinaire mais d'une expérience historique limitée, on mesurera mieux la portée et la signification de cette sphère⁴⁰.

³⁹ idem, p. 30 et s. et 263 et s.

⁴⁰ Je reprends ici les développements que j'ai consacrés à ce sujet dans l'une de mes contributions au Colloque international sur l'histoire et la mémoire des crimes et génocides nazis en novembre 1992, «Positivisme historique et travail de la mémoire. Les récits et les témoignages des survivants comme source historique», *ACTES I*, n° spécial du *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, avril-septembre 1993. Concernant ma thèse sur le «non-événementiel» de l'événement voir aussi, les commentaires à ce sujet de Geoffrey HARTMAN, *The Longest Shadow. In the Aftermath of the Holocaust*, Indiana University Press, 1996, p. 133 et s.

Je crois que cette sphère peut être parfaitement documentée par les récits et les témoignages pourvu évidemment qu'on leur pose de bonnes questions et des problèmes féconds. Certes, à ce niveau les matériaux recueillis ne constituent pas une *source ordinaire* de la critique historique (comme c'était le cas pour ces mêmes matériaux mais vus sous l'angle du premier type de problèmes que nous venons d'évoquer). Aussi, un autre type de critiques est ici nécessaire ; une critique qui n'est encore ni largement expérimentée pour posséder des traditions solides, ni codifiée en un corpus de règles susceptibles de guider la recherche. Ici, on n'«invente» pas seulement ses sources, on doit aussi inventer sa méthode. On sait que la discipline historique voit dans l'application des techniques éprouvées de recueil et de traitement de données, le gage de sa scientificité, au sens pré-

cis que quiconque de compétent utiliserait ces mêmes règles et techniques parviendrait inmanquablement à des résultats quasi-identiques ou, en tout cas, à des résultats susceptibles d'être rationnellement discutés par les membres de sa communauté scientifique. L'étude critique de la sphère non-événementielle peut-elle prétendre à de telles possibilités ? Il est trop tôt pour le dire. Certes, le travail sur les récits et les témoignages des survivants a notablement progressé ces dernières années et les résultats acquis sont de nature à nous encourager. Toutefois en raison du retard pris dans ce domaine, il est impossible de répondre, séance tenante, à cette question. C'est un pari à prendre sur l'avenir. Peut-on élaborer pour l'étude du non-événementiel de cette expérience, des méthodes et des procédures stables et «légales» susceptibles de guider la recherche ? Peut-on instituer à ce sujet un *espace argumentatif* suffisamment délimité pour opérer des tests, des démonstrations et pour contrôler nos résultats ? Telles sont les questions essentielles⁴¹. Une chose en tout cas est certaine : sans cette double possibilité -formulation des problèmes pertinents et critique rationnelle des solutions proposées- l'étude rigoureuse de cette sphère resterait une chimère et par là même notre connaissance historique irréversiblement mutilée. Pour tenter ce pari, il faut prendre le risque d'une double *conversion* du regard historique. Cette conversion n'est pas seulement dictée par la nature des «objets» qui peuplent la sphère non-événementielle de l'événement. Elle est surtout imposée par l'événement lui-même. Cela a déjà été évoqué, mais il est bon de le rappeler : Auschwitz a quelque part radicalement modifié notre *rapport à l'histoire* au double sens du terme - le réel historique d'une part, la connaissance qu'on peut produire à son sujet de l'autre. Après Auschwitz, on ne peut plus ni regarder, ni *étudier* l'histoire de la même façon. Au même titre d'ailleurs qu'on ne peut plus envisager *l'avenir* de la même façon. La première conversion du regard historique se situe sur l'axe de la *temporalité* et la seconde sur celui de la *vérité* comme *critère de démarcation*. L'étude critique des matériaux en question exige en effet, sur le premier plan, la mise en question radicale du postulat classique d'une *temporalité unique et linéaire* sur laquelle viendraient prendre place, en s'alignant, les données étudiées, cette disposition se présentant comme une condition *sine qua non* à leur intelligibilité diachronique. Cette mise en question est nécessaire car le non-événementiel de l'événement est scandé précisément par une pluralité de temps aux rythmes décalés -multiplicités des vécus, des perceptions, des réactions, etc-

⁴¹ Voir les discussions qui ont eu lieu à ce sujet lors de la Première Rencontre internationale sur le témoignage audiovisuel des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, Yannis THANASSEKOS et Maurice CLING, *Ces visages qui nous parlent/These faces talk to us*, op. cit., p. 53 et s. et 247 et s.

qu'il s'agit de restituer aussi bien dans leur autonomie propre que dans leurs articulations mouvantes⁴². Sur le deuxième plan, il s'agit de déplacer le *critère de démarcation* : de la *vérité* ou de la fiabilité factuelles des informations obtenues à la *véracité* des significations que nous communiquons leur contenu. «*Aujourd'hui, je ne suis pas sûr que ce que j'ai écrit soit vrai. Je suis sûr que c'est véridique*» nous avertissait Charlotte Delbo⁴³. Ce déplacement est exigé, quant au fond, par la difficulté sinon par l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de se *représenter* l'univers concentrationnaire à travers des catégories de pensées et de référants coutumiers. Dans un univers où tout était littéralement possible -dans la sphère événementielle s'entend- il est très difficile de faire le tri entre le «vrai» et le «faux», le possible et l'impossible, le contradictoire et le non-contradictoire, le cohérent et l'incohérent, le prévisible et l'imprévisible, le probable et l'improbable etc. L'historien devrait être plus attentif à l'avertissement de D. Rousset lorsqu'il disait «*Les hommes normaux ne savent pas que tout est possible*»⁴⁴. Cette difficulté requiert évidemment toute une autre tonalité dès lors qu'on passe de l'événementiel au non-événementiel.

Cette double conversion du regard historique pourrait alors ouvrir le champ à une exploitation originale des matériaux recueillis sans pour autant se nier comme *regard objectif et rigoureux*. Nous pensons en effet que les éléments qui peuplent cette sphère *non-événementielle* peuvent parfaitement faire l'objet d'une étude *objective* -au sens entendu plus haut- dans la mesure où ils composent un paysage bien distinct et suffisamment structuré par une série de *mécanismes* et de *régularités* qui peuvent être *empiriquement observés et identifiés*. La reconstitution de ce paysage, de ces mécanismes et de ces régularités, est absolument indispensable, nous semble-t-il, pour compléter la compréhension et la connaissance historique de l'événement. Les récits et les témoignages constituent cette source qui, correctement problématisée, peut nous aider à opérer cette reconstitution.

Quels sont ces problèmes ? Ils sont évidemment nombreux. Je me limiterai à en exposer ici quelques-uns seulement parmi ceux que nous avons essayé de traiter dans le cadre d'une enquête orale que nous avons entreprise en Belgique depuis 1990⁴⁵. et que nous poursuivons à présent à partir de nos archives audiovisuelles.

⁴² Cette mise en question d'une temporalité unique et linéaire ne concerne pas que l'étude de la sphère non-événementielle. Elle fut formulée au départ par la discipline historique elle-même dès lors que celle-ci s'émancipa de l'histoire événementielle pure -essentiellement politique- pour devenir «histoire-problème». Plus précisément, l'histoire du long terme a mis en évidence plusieurs temps et rythmes dans le devenir historique. Voir à ce sujet, les travaux fondateurs de F. BRAUDEL qui a le mieux théorisé cette perspective historiographique en opposition à la sacro-sainte linéarité événementielle des positivistes (voir, sa «Leçon inaugurale» au Collège de France-1950- repris avec d'autres textes importants dans *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1969. Voir aussi à ce sujet la contribution de Michel VOVELLE, «L'histoire et la longue durée» dans *La nouvelle histoire*, op. cit).

⁴³ Charlotte DELBO, *Auschwitz et après. I. : Aucun de nous ne reviendra*, Éd. de Minuit, Paris, 1970.

⁴⁴ David ROUSSET, *L'univers concentrationnaire*, Éd. de Minuit, Paris, 1965. Rares sont les témoignages qui ne font pas référence à cet aspect particulièrement remarquable de l'expérience concentrationnaire.

⁴⁵ Les problèmes méthodologiques et les résultats partiels de cette enquête ont été régulièrement publiés dans le *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz* du n° 23/1990 au n° 34/1992.

1. La première grande question que nous nous sommes posée est celle du caractère dit *indicible* de certaines strates profondes du contenu de cette expérience. Problème majeur que l'historien ne peut ignorer dès lors qu'il est appelé à travailler sur ce type de matériaux. Problème par excellence aussi du *non-événementiel* de l'événement. Rares sont les récits et les témoignages, des plus élaborés aux plus descriptifs, qui n'évoquent (en adoptant l'une ou l'autre forme expressive), cette dimension de l'indicible⁴⁶. Que faut-il en faire ? Faut-il abdiquer devant lui ? Deux arguments plaideraient en faveur d'un tel abandon. Tout d'abord le fait bien connu que les stratégies narratives mises en oeuvre dans tout récit -et à plus forte raison dans ceux que nous étudions ici- ont pour fonction essentielle de *neutraliser* précisément l'innommable de toute expérience en produisant ce qu'on peut appeler un «souvenir-écran»⁴⁷. Ensuite parce que nous savons aussi d'expérience propre je dirais, que la mémoire de tout vécu comporte toujours une part d'opacité, une part d'indicible. Mais que faut-il faire de ces évidences premières dès lors qu'on étudie une expérience limite, une expérience extrême ? Faut-il les prendre comme telles et clore le chapitre ? Ne faudrait-il pas au contraire prendre le risque de les soumettre à un examen critique ? C'est pour cette dernière voie que nous avons opté non sans quelques inquiétudes. Nous avons décidé de faire de ces évidences -largement admises par les enquêteurs et abondamment évoquées dans nombre de témoignages- un *problème* précisément, un problème à poser aux matériaux recueillis. Autrement dit nous avons décidé de traiter l'indicible comme une question ouverte, comme un défi à relever, avec les survivants. (Ce choix a évidemment déterminé la forme de l'enquête : des entretiens semi-directifs de longue durée).

Notre hypothèse de départ pourrait être formulée comme suit : en lieu et place de l'indicible, peut-on *enregistrer* ce que les survivants disent eux-mêmes de cet indicible, de leur indicible ? Ou, pour le dire autrement : peut-on déceler, dans ce type d'enregistrement, des traces éventuelles que laisserait sur la *mémoire seconde* cette *mémoire première* dont nous parle Charlotte Delbo et que seul le rêve peut parfois éveiller⁴⁸ ?

Il va de soi évidemment qu'une telle hypothèse est, rigoureusement parlant, inexpérimentable - sauf probablement dans une perspective psychanalytique (perspective que

⁴⁶ Michaël POLLAK, «La gestion de l'indicible», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, juin 1986.

⁴⁷ Edouard DELRUELLE, «Oubli et Communication de masse. Quelques mécanismes de neutralisation de l'innommable», Colloque international sur l'histoire et la mémoire des crimes et génocides nazis (Bruxelles, nov. 1992), *ACTES IV, Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° spécial 42-43, juillet-septembre 1994.

⁴⁸ Charlotte DELBO, *La mémoire et les jours*, Éd. Berg international, Paris, 1985.

nous avons écarté tant par manque de compétences que pour des raisons déontologiques). C'était, si vous voulez, une «hypothèse imaginaire» comme celles que formulent parfois certaines disciplines pour aborder des problèmes qui ne se prêtent pas à une étude comparative ou analogique. Hypothèse «imaginaire» certes mais dont la mise en oeuvre nous a fournies quelques indications utiles. Il s'est avéré en effet que ce qu'on appelle communément et généralement l'indicible de l'expérience concentrationnaire n'est pas exclusivement déterminé par le contenu de cette expérience - ce qui serait son indicible au sens strict du terme - mais également et même massivement par une série d'autres facteurs entièrement *extérieurs* à l'expérience elle-même, tel que, pour ne citer ici qu'un seul exemple, l'absence cruelle d'un *milieu de mémoire* susceptible d'élaborer des instruments adéquats de réception, de représentation et de transmission. Car, il ne suffit pas d'une voix qui sache parler, il faut aussi des oreilles qui sachent entendre. Il va de soi que la localisation de l'ensemble de ces facteurs *exogènes* à l'expérience, permettrait de reculer les frontières de ce qui est posé très souvent de façon abusive et arbitraire comme étant l'indicible de l'expérience concentrationnaire. Aussi, la fameuse «gestion de l'indicible» ferait appel à une sorte de *connaissance frontalière* entre ce qui, de cette expérience, peut, mériter et se doit d'être dit - dès lors que certaines conditions sont réunies - et ce qui échappe radicalement à toute convocation, à toute transmission.

Ici, le travail de mémoire doit procéder en profondeur pour décaper l'indicible des «épaisseurs» et des «couches» qui ne lui appartiennent pas en propre mais qui lui sont associées soit par un abus de langage, soit par l'absence de milieux d'écoute appropriés, soit encore par des stratégies protectrices, conscientes ou inconscientes, de la mémoire elle-même. Cette opération, complexe et délicate, finirait ainsi par réduire l'indicible de cette expérience extrême à ce qui est finalement le propre et le commun à *tout vécu* - vécu aussi bien ordinaire qu'exceptionnel - à savoir l'impossibilité qui lui est faite d'être convoqué et traduit dans son intégralité par la pensée discursive. Une telle situation donnerait évidemment à la mémoire des possibilités nouvelles et la prédisposerait à nous livrer le maximum de son contenu dicible. De plus, cela conduirait à une certaine *désacralisation* de l'indicible, désacralisation qui ouvrirait la voie à des analyses plus rigoureuses du fonctionnement de la mémoire. En outre, ce travail «aux frontières» faciliterait grandement la poursuite des enquêtes orales. En effet,

⁴⁹ Voir à ce sujet Yannis THANAS-SEKOS et Maurice CLING, *Ces visages qui nous parlent*, op. cit.

L'ignorance qu'a l'enquêteur de ce qui a été réellement vécu dans les camps le conduit souvent à poser des questions qui mènent à des impasses soit parce qu'il se fait une «image» du rescapé - image qui répond souvent à certains clichés⁴⁹ -, soit parce qu'il cherche à restaurer du sens là où le sens se brise, soit encore parce qu'en projetant ses propres angoisses, il produit, sans le savoir, du mythe. L'enjeu en vaut la peine car dans la perspective inéluctable de la disparition des témoins, il y a le risque que cet indicible ne devienne prétexte aux élucubrations les plus fantaisistes. Il ne faudrait pas en effet que faute d'avoir pu dire certaines choses hier et aujourd'hui, il soit possible demain à n'importe qui de dire n'importe quoi à son sujet. En un domaine où la manipulation et la récupération sont aisées, il paraît indispensable de poser quelques balises.

Notre enquête nous a démontré que ce travail de balisage est parfaitement possible. Si l'indicible renvoie à l'innommable, à l'irreprésentable, à l'incommunicable, l'effort que nous faisons, au moyen de nos enquêtes, pour approcher *par la pensée* ses frontières probables renvoie, lui, à l'aridité abstraite des concepts : *déshumanisation, impuissance radicale, insensibilité complète, annulation de soi, bestialité etc.* Rien que des concepts certes, et en cela incapables de nous faire éprouver quoi que ce soit, mais qui ont néanmoins le mérite de baliser certains territoires que la raison et l'imagination peuvent «visiter» et en faire des référants.

2. La deuxième question, qui découle partiellement de la précédente et qui se situe au pôle opposé, est celle du caractère dit *inaudible* de ce que le survivant voudrait bien communiquer. Qu'en est-il de cet argument lui aussi très souvent évoqué dans nombre de témoignages ? Faut-il le prendre à la lettre où sommes-nous autorisés à le soumettre également à examen critique ? J'avoue qu'il est très difficile, à travers les récits et les déclarations de survivants, de se faire une idée plus ou moins exacte des attitudes qu'ils attribuent au public confronté à leurs récits, surtout dans les premières années de la Libération. Dans un même flot de caractérisations l'environnement y apparaît tour à tour et d'une phrase à l'autre comme : suffisamment informé, ignorant presque tout, refusant de croire et de comprendre, disponible à l'écoute, fermant les yeux et les oreilles, curieux de savoir comment on peut survivre dans de telles conditions, hâté de voir la page définitivement tournée et ainsi de suite.

Certes, pareil mélange n'est pas à exclure, surtout dans les premières années de la Libération, mais ne faudrait-il pas,

malgré tout, essayer de comprendre du point de vue contemporain, ces perceptions confuses et contradictoires ? Dans l'immédiat après-guerre, certaines enquêtes semblent le confirmer⁵⁰, c'est l'écoute appropriée qui a fait défaut plutôt que la volonté des rescapés de témoigner⁵¹. Mais il est vrai aussi que par la suite ce regrettable décalage s'est progressivement comblé par une complexification et une confusion croissantes des dispositions et des attentes aussi bien du côté des rescapés que du côté du public. Aussi, très souvent, la frustration légitime du témoin de ne pas avoir été compris ni entendu dans son récit, est renvoyée par lui, confusément et dans un même mouvement, soit au désintérêt présumé de l'interlocuteur - *«s'ils n'ont pas compris c'est qu'ils ne voulaient pas comprendre»* - soit au caractère affirmé incompréhensible - *«par un esprit sain»* disent-ils -, de ce qu'ils ont à communiquer. Il y a là, un va et vient incessant, entre refus et limites de (la) compréhension relativement à l'écoute sollicitée, double problème dont on mesure l'importance dès lors qu'il s'agit d'assurer la transmission de cette mémoire. Double problème qui a heureusement évolué dans le temps vers une écoute plus attentive, je pense, et une capacité plus grande pour intégrer l'inimaginable. Au delà toutefois de ce constat, il faudrait également voir dans quelle mesure il n'y a pas là aussi, de part et d'autre, un jeu de stratégies à des fins essentiellement d'auto-protection. Jeu de stratégies qu'il faut déjouer avec prudence. Du côté du survivant tout d'abord : il est possible en effet que ce dernier cherche à apaiser - voire à refouler - les énormes difficultés qu'il ressent à parler du contenu de son expérience, par un jugement a priori d'incompréhension projeté sur l'interlocuteur - en l'espèce son refus ou son incapacité présumés de comprendre. Du côté de l'interlocuteur ensuite : nous savons qu'il est souvent tenté - surtout lorsqu'il n'est pas avisé - de conjurer sa peur de se voir projeté dans la zone de l'irreprésentable par un procédé simple : en postulant un prétendu refus du rescapé de *tout* dire. Ici aussi se fait cruellement ressentir l'absence des milieux de mémoire susceptibles de créer les conditions d'une «émission» et d'une écoute optimales.

3. La troisième question est relative à ce que nous pouvons appeler le phénomène du *dédoublement*. Déjà explicité et exposé dans de nombreux témoignages élaborés, ce phénomène est très facilement observable dans la plupart des entretiens - il suffit parfois de donner quelques prises au témoin pour qu'il en convienne volontiers, bien que souvent surpris de lui-même. Il consiste en ce

⁵⁰ Annette WIEVIORKA, «Les déportés ont-ils témoigné ?», *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 27, janvier-mars 1991, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Éd. Plon, Paris, 1992.

⁵¹ Les analyses de Michaël POLLAK semblent au contraire indiquer qu'il y eut peu de témoignages dans les premières années après la libération surtout si nous comparons le phénomène avec les témoignages laissés par les «poilus» (M. POLLAK, «La dynamique du dire», *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 27, 1991).

que celui qui se rappelle - qui se souvient - se *surprend* comme étant un autre que celui qui a vécu l'expérience et dont il rapporte pourtant le vécu. C'est ce qui lui permet par ailleurs très souvent de témoigner abondamment et dans le détail. Il apparaît dans certains témoignages sous la forme propositionnelle suivante : «*Je ne peux pas m'imaginer, j'imagine que c'était un autre que moi qui a vécu cela*». J'ai développé ailleurs, à partir précisément des observations de Bruno Bettelheim⁵², l'évolution de ce mécanisme complexe. Le dédoublement constitue, pour le déporté, l'un de principaux mécanismes de survie face aux conditions extrêmes de l'expérience concentrationnaire tandis que pour le survivant il se mue, dans la vie «d'après» en un mécanisme inédit de survie de la mémoire elle-même⁵³.

⁵² Bruno BETTELHEIM, *Survivre*, Éd. Robert Laffont, Paris, 1979.

⁵³ Voir Yannis THANASSEKOS, «Stratégies de survie. Le dicible et l'indicible : de l'invisibilité au dédoublement», in *Le traumatisme et l'effroi. Aspects psychopathologiques du traumatisme*, op. cit.

C'est une question très intéressante dont les prolongements peuvent s'avérer très stimulants pour nos enquêtes. En effet, partant de ce constat on pourrait, à la limite, soumettre à examen l'hypothèse selon laquelle les rescapés eux-mêmes auraient perdu le fil les reliant à leur vécu concentrationnaire de sorte que cette expérience elle-même serait devenue, au sens strict du terme, *l'expérience d'un autre*. Dans pareil cas, dont on mesure la complexité, la séparation tranchée entre survivant et enquêteur s'estomperait largement ou elle prendrait d'autres formes et d'autres contenus : les uns et les autres, pourvus d'avantages et de handicaps distincts, pourraient alors, de commun accord - un accord difficile et toujours problématique - se mettre à la recherche de ce «*troisième homme*»- non pas *du survivant* qui est devant nous mais *du concentrationnaire*, c'est-à-dire de cet homme ou de cette partie de l'homme qui n'est pas revenu, qui est resté là bas. Nous retrouvons ici, bien que sous un autre éclairage, la problématique de l'indicible et de la «*mémoire première*» *versus* «*mémoire seconde*»⁵⁴. Le travail sur le *dédoublement* constitue en fait une façon détournée pour travailler sur l'indicible et sur la mémoire première. Cette perspective d'analyse n'est pas sans dangers, aussi bien pour le rescapé que pour l'enquêteur. En effet, il faudrait se prémunir, de part et d'autre, contre les effets ravageurs que peut produire la parole enfin restituée à ce *troisième homme*. Ce n'est sûrement pas pour rien qu'en lui-même et en l'autre, le survivant «*censure*» le concentrationnaire.

⁵⁴ Charlotte DELBO, *La mémoire et les jours*, op. cit.

4. La quatrième question concerne précisément le domaine délicat de ces «*censures*». Elle renvoie au problème plus global de la construction de la mémoire *et* de l'oubli

chez les survivants⁵⁵. Deux formes extrêmes de cette construction : la *forclusion* et l'*inflation* de la mémoire.

Expérience extrême au sens fort du terme, la vie concentrationnaire porte en elle de quoi «bétonner» la mémoire de celui qui, sans s'attribuer des mérites ou des comportements particuliers, a pu échapper au sort implacablement déterminé de milliers de ses semblables. La culpabilité vis-à-vis de tous ceux qui ne sont pas revenus, les soupçons qu'on craint de découvrir dans le regard des autres, la déshumanisation subie, sans parler des traumatismes psychiques et physiques, constituent, parmi d'autres éléments, de puissants facteurs de refoulement allant jusqu'à la forclusion⁵⁶. A l'autre bout nous trouvons l'inflation de la mémoire⁵⁷. Le survivant déclare non seulement *tout* pouvoir dire du contenu de son expérience, mais il lui arrive aussi de confondre sa propre expérience avec celles des autres, qu'il les ait observées, entendues ou lues. C'est l'une des critiques que certains historiens ne cessent d'adresser aux témoignages. Le témoin confond, exagère et fabule souvent, nous disent-ils. Mais il n'y a pas que la critique historique qui est surprise, voire agacée devant cette situation. Les rescapés eux-mêmes n'en sont nullement dupes. Il s'en inquiètent grandement mais essayent, pour eux-mêmes et pour les autres, d'en comprendre les raisons. Les arguments avancés sont d'ordre à la fois subjectif et objectif. Du point de vue subjectif, les exagérations et les fabulations sont renvoyées soit à une pathétisation que le rescapé croit nécessaire pour compenser la banalité et l'indigence des mots, soit encore à des besoins psychologiques de valorisation de soi et de restauration d'une identité mortellement atteinte par l'expérience concentrationnaire. Il revient à l'enquêteur d'en faire le tri sans pour autant blesser le témoin en disqualifiant son témoignage d'un coup de revers. Du point de vue objectif maintenant, ces mêmes exagérations et confusions renvoient, plus fondamentalement encore, à l'inconcevabilité, à l'irreprésentabilité de l'expérience en tant que telle. L'enquêteur attentif pourrait ainsi envisager ces formes narratives non pas sous l'angle du vrai ou du crédible, mais comme des formes élémentaires d'*une mise en fiction* destinée à transmettre, au-delà de l'exactitude des faits et des chiffres, la démesure radicale et quotidienne de l'expérience vécue⁵⁸. C'est au chercheur de faire l'analyse nécessaire qui lui permettra de naviguer entre les multiples récifs qui séparent le représentable de l'irreprésentable.

⁵⁵ Freddy RAPHAEL, «Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale», *Annales E.S.C.*, 1, 1980.

⁵⁶ Nous avons eu l'occasion d'analyser un tel cas particulièrement intéressant et instructif : Betsy SOBOL, «Pour moi c'est un trou...», entretien avec Yannis Thanassekos et Jean-Michel Chaumont, in *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 29, juillet-septembre 1991.

⁵⁷ Voir Yannis THANASSEKOS, «Prolégomènes pour une étude rigoureuse de la mémoire», *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 31, janvier-mars 1992.

⁵⁸ Plusieurs témoignages évoquent explicitement cette nécessité. Citons à titre d'exemple, David ROUSSET, *Le pitre ne rit pas*, Christian Bourgeois, Paris 1979, Anna LANGFUS, «Un cri ne s'imprime pas», *Les nouveaux cahiers*, n° 115, Paris hiver 1993-94, Jorge SEMPRUN, *L'écriture ou la vie*, Éd. Gallimard, Paris, 1994 et tant d'autres. Pour une étude de cette problématique voir Nathalie HEINICH, «Récits de rescapés : le roman comme témoignage», *ACTES I* du Colloque international sur l'Histoire et la Mémoire des crimes et génocides nazis, *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 36-37, avril-septembre 1993. Pour une approche plus globale de ce phénomène dans la narration historique, voir les remarques fort intéressantes de Jean LEVI, «L'historien et le romancier», *Le débat*, n° 54, mars-avril 1989, pp. 147-158.

Entre ces deux états extrêmes de *forclusion* et d'*inflation* de la mémoire, il y a toute une gamme de situations variées, caractérisées en règle générale par ce que nous avons appelé les «censures» qu'opère le survivant *sur* le concentrationnaire. Ces «censures» doivent aussi faire l'objet d'une réflexion critique si l'on veut faire du témoignage un document utile. Problème grave et délicat puisque ces «censures» concernent à la fois les rapports les plus intimes du survivant avec lui-même que ses rapports au monde d'*après-Auschwitz*. C'est par une telle étude également que nous parviendrons à lester l'indicible d'une série d'éléments «déguisés» comme tels mais qui peuvent être parfaitement *dicibles* dans certaines conditions de réception. (Ce qui était «indicible» hier peut devenir parfaitement dicible aujourd'hui - dans certaines conditions évidemment).

Pour mettre en évidence ce type de problèmes nous avons formulé au départ de notre travail une hypothèse naïve certes, mais centrale quant à notre démarche. Elle concernait ce qui pourrait être posé comme la *singularité radicale* de la mémoire des crimes et génocides nazis par rapport à la mémoire, individuelle ou collective, de tout autre événement. Si une telle singularité existait, elle ne pourrait être fondée évidemment que sur le contenu extrême, hors norme, de cette expérience elle-même. Autrement dit, on avait postulé qu'à une expérience extrême -au sens d'une expérience dont le contenu brise littéralement tous les référents coutumiers- devrait correspondre une mémoire au contenu exceptionnel et hors du commun, c'est-à-dire une mémoire qui aurait *en elle-même et pour elle-même* suffisamment d'autonomie pour pouvoir résister aux trois grands facteurs qui travaillent et façonnent à leur manière les mémoires «ordinaires», à savoir : les *pré-construits culturels*, les *besoins identitaires* et les *représentations collectives*. Hypothèse naïve, direz-vous, mais hypothèse qu'il fallait bien mettre à l'épreuve. Toujours est-il que notre hypothèse a été infirmée sur toute la ligne. En dépit du contenu extrême de l'expérience, en dépit de la très haute signification qu'elle porte en elle, la mémoire des crimes et génocides nazis fonctionne comme toute autre mémoire, c'est-à-dire comme un *bilan évaluatif au présent*⁵⁹, un bilan perforé par les pré-construits culturels - qui sont à la base des formations axiologiques et idéologiques -, puisamment travaillé par les besoins identitaires - qui souvent priment et font la loi⁶⁰ -, un bilan solidement encadré enfin par des représentations collectives largement extérieures à l'expérience. Croire que les récits produisent

⁵⁹ Régine ROBIN, «Récit de vie, discours social et parole vraie», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1986.

⁶⁰ Concernant les rapports entre la mémoire et les besoins identitaires voir, M. POLLAK, *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, Paris, 1990 et, sous un rapport assez différent, mon article «Histoire, mémoire et identité», *Races, Peuples, Cultures en question. Va-t-on vers une société uniculturelle au 21ème siècle ?*, Cahiers Galilée, nouvelle série, n° 3, avril 1996.

d'eux-mêmes une quelconque transparence ou qu'ils restituent une «authenticité vraie» que d'autres démarches ne pourraient capter est un leurre⁶¹, mais un leurre dont l'analyse peut donner des résultats très utiles pour connaître le fonctionnement de la mémoire. Pour que les récits et les témoignages deviennent donc des documents utiles pour l'étude de la mémoire comme source historique, il y a tout un travail de repérage et de dépistage à faire, travail qui est similaire finalement au contrôle qu'exerce l'historien sur ses sources écrites. Ceci est d'autant plus nécessaire que l'action de ces facteurs est toujours ambivalente. Je prendrai pour illustration la double action des représentations collectives.

⁶¹ Régine ROBIN, *idem*.

Nous savons qu'ici comme ailleurs, les représentations collectives agissent de deux façons sur la mémoire des expériences vécues. Tout d'abord, par la force de leur consensus et des modèles identitaires qu'elles proposent, elles filtrent, performent et censurent les mémoires individuelles en faisant prévaloir leurs propres schémas culturels, idéologiques et axiologiques. La mémoire du vécu se moule en quelque sorte dans ces schémas et modèles identitaires, et ce qui, de cette mémoire, n'y entre pas est soit refoulé, soit poussé dans la sphère de l'intime et du privé. Cette action des représentations collectives peut aller jusqu'à confisquer carrément la mémoire individuelle et rendre un témoignage, par exemple, simple déclaration de principes (mémoire déclarative)⁶². Mais à côté de cette action, les représentations collectives en ont aussi une autre, compensatoire et éminemment positive qu'il ne faut absolument pas négliger. En effet, elles agissent également en tant que force d'encadrement des mémoires individuelles. C'est grâce à elles en effet que l'individu s'approprie ses propres souvenirs, les intègre, les ordonne et leur donne sens. Sans cette force d'encadrement les souvenirs individuels risqueraient de s'éparpiller, de se perdre même, en perdant toute signification. S'agissant de l'expérience concentrationnaire, c'est-à-dire d'une expérience où tout sens s'abîme, cette fonction des représentations collectives requiert évidemment une importance toute particulière. Elles injectent en quelque sorte du sens là où la mémoire du vécu se heurte à des impasses de sens. Nation, patrie, projets politiques, religion, tradition, communauté d'appartenance, autant de cristallisations à forte densité de sens, voire de *sursens*, susceptibles de donner forme à tout ce qui dans la mémoire du vécu de cette expérience extrême se révèle comme dépourvu, tragiquement dépourvu, de sens. C'est pourquoi on ne déstabilise jamais impunément les repré-

⁶² Marcel GILLET, «Dis-moi ce dont tu te souviens», *MEMOR, Bulletin d'information*, n°1, mai 1983, Dominique VEILLON, «La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales», *Questions à l'histoire orale, Cahiers de l'IHTP*, Cahier n°4, Juin 1987.

sentations collectives. Il faut travailler sur elles avec précaution car c'est la mémoire et l'individu qui peuvent en souffrir. Il faut décrypter chaque fois, c'est-à-dire dans chaque récit et témoignage, ce qu'elles oblitèrent dans la mémoire mais aussi ce qu'elles rendent possible en elle. (Ceux qui aujourd'hui par exemple, s'acharnent - sans discernement et parfois même avec délectation - contre les représentations collectives de la mémoire antifasciste et de la Résistance, jouent, sur ce terrain précis, les apprentis sorciers).

5. La cinquième et dernière question concerne les mécanismes et les stratégies de survie dans les camps. Je parle ici rigoureusement et exclusivement de ces seules stratégies qui sont repérables exclusivement à la sphère du non-événementiel (car il y eut évidemment d'autres stratégies, concrètes et matérielles qui se résument bien dans le terme «s'organiser»). Je citerai comme exemple de ces stratégies «sui generis» de survie, *le déni de réalité, l'insensibilité, l'indifférence*⁶³, *la soustraction du réel et l'invisibilité*⁶⁴. Non sans quelque goût d'exagération on a pu parler à cet égard d'*événement sans témoin*⁶⁵. Indication paradoxale certes mais qui peut s'avérer particulièrement féconde dans les mains d'un historien dès lors qu'il interroge la mémoire des survivants cinquante ans après. Pour ce qui est de la méthode utilisée pour le traitement de ces différents problèmes et de l'examen des solutions proposées, je ne puis que renvoyer aux résultats publiés de nos enquêtes ainsi qu'aux contributions d'autres collègues qui travaillent également sur de tels matériaux.

Certes, l'historien pourra répliquer que tous ces concepts - indicible, inaudible, mécanismes de survie etc. - ne sont pas, rigoureusement parlant, des outils appropriés pour l'exercice de son métier et que d'autres disciplines, comme la sociologie et la psychologie par exemple, sont infiniment mieux équipées pour les mettre en oeuvre. Mais peut-on vraiment concevoir une étude rigoureusement historique des camps de concentration et d'extermination qui ferait totalement ou même partiellement abstraction du *vécu* concentrationnaire et du *contenu* de cette expérience limite ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'historiens, sociologues, psychologues et que sais-je encore, se donnent la main - sans aucune prétention de domination d'une démarche sur l'autre - pour construire une histoire aussi totale que possible des crimes et génocides nazis ? Voilà ma conclusion sous forme

⁶³ Il n'y a aucun témoignage qui ne fasse référence à ces mécanismes de survie. Nous les avons analysés sous un angle particulier dans notre enquête sur le processus du deuil chez les survivants d'Auschwitz, Willy SZAFRAN, Yannis THANASSEKOS e. a., «Le deuil chez les rescapés d'Auschwitz : un processus interminable», in *L'ange exterminateur*, Éditions de l'Université de Bruxelles/Cerisy, Bruxelles, 1993.

⁶⁴ Nous avons eu l'occasion d'examiner un cas particulièrement intéressant à cet égard dans notre entretien avec Berry NAHMIAS, «Je n'étais pas là...», in *Bulletin Trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 31, janvier-mars 1992.

⁶⁵ Shoshana FELMAN, «A l'âge du témoignage : shoah de Claude Lanzmann», in *Au sujet de Shoah*, Belin, Paris, 1990. La thèse paradoxale de la shoah comme «événement-sans-témoins» a été proposée par S. FELMAN et Dori LAUB à partir de leur analyse des témoignages au Département des «Archives Vidéo des témoignages sur l'holocauste» à l'Université de Yale.

d'interrogation. Elle est banale certes, mais très urgente aussi.

Du reste c'est ainsi et seulement ainsi que l'histoire accomplirait la triple et noble mission que nous avons évoqué à la suite de K. Pomian : «*faire savoir, faire comprendre et faire sentir*»

Maurice CLING
Professeur des
Universités honoraire
Président-délégué
de la FNDIRP

Quelques remarques sur la responsabilité dans le génocide des juifs

Je dédie cette communication au membre du Sonderkommando qui nous invita à mi-voix en français sur la rampe de Birkenau en mai 44 à nous tenir bien droits, à ne pas nous déclarer malade en arrivant là-bas tout à l'heure. Sans doute tué en octobre lors de la révolte du Kommando, il laisse ce geste de résistance - parmi combien ? - au tréfonds de l'enfer nazi.

La question de la responsabilité dans le génocide est si vaste et si complexe qu'on ne peut guère être surpris qu'un demi-siècle après le procès de Nuremberg, après tant de recherches historiques et de réflexions de spécialistes de diverses disciplines, elle demeure aussi controversée. Une chose est l'établissement des faits et leur interprétation, l'analyse des causes et des conditions, et autre chose le jugement porté sur les régimes, leurs dirigeants, en d'autres termes, leur responsabilité. Elle met en jeu des convictions morales et philosophiques souvent inconciliables.

Parce qu'il fonde ce jugement au niveau des faits et des analyses, le travail de l'historien pèse lourdement sur le terme du processus. De sa propre responsabilité en la matière, il ne semble pas qu'il soit toujours suffisamment conscient. Témoin l'ouvrage de Daniel Goldhagen *Les bourreaux volontaires de Hitler*¹, dont la publication récente a fait grand bruit, notamment en Allemagne et en France. Il se veut D'«explication de l'Holocauste et non de jugement moral», écrit l'auteur qui précise : «Les questions de culpabilité et de responsabilité ne sont jamais abordées directement»². Dont acte. Mais indirectement ?

Ces questions sont en fait présentes en filigrane du début à la fin du livre. On ne peut douter que la vivacité de la polémique qui entoure cette publication - tant chez les historiens que dans le grand public - s'explique par cet enjeu. C'est bien de responsabilité qu'il est question.

N'étant ni historien, ni philosophe, je me bornerai à formuler quelques considérations critiques sur certains aspects de cet ouvrage à la documentation considérable, sous un angle peut-être inhabituel : celui de la terminologie et des concepts présumés ou non³ ; celui des faits, en tant que rescapé du génocide ; enfin, de la méthodologie (choix et interprétation des documents), domaine où je me hasarderai un peu avant d'aborder certains problèmes de la responsabilité, notamment celle des bourreaux et des victimes.

*

Quand Goldhagen écrit la phrase suivante dans l'introduction de son livre : «Avec l'Holocauste, les Allemands ont exterminé six millions de Juifs»⁴, on peut s'interroger sur les postulats qu'implique une formulation aussi transparente en apparence.

1/ L'emploi du mot «holocauste» n'est pas neutre. On sait la faveur dont il jouit dans de nombreux pays du monde. Il pose cependant un problème théorique en raison de sa connotation religieuse. Emprunté à la traduction grecque de l'Ancien Testament, il lie la combustion totale de l'animal sacrifié sur l'autel à celle des victimes dans les fours crématoires. Le mot peut satisfaire les esprits mystiques, mais choquer en revanche ceux qui considèrent qu'il s'agit d'un assassinat de masse et non d'un sacrifice ; tout comme «Shoah», mot hébreu qui évoque la catastrophe, l'anéantissement, dans un sens vraisemblablement biblique (celui du Déluge), et restreint le génocide des prétendues races inférieures aux seuls juifs, le terme est critiquable.

«Génocide» est le seul terme neutre, à caractère scientifique, exempt de toute connotation, rigoureusement défini dans les dictionnaires et reconnu par les instances internationales (ONU, etc.). D'autre part, il désigne l'auteur du crime, ce qui n'est pas le cas des mots précédents. Daniel Goldhagen utilise indifféremment génocide, Shoah et Holocauste, mais ces deux derniers mots comportent une majuscule - ce qui est significatif.

2/ Le cas du mot «Allemand» est sensiblement différent puisque l'auteur assume le choix du terme dès l'introduction. Écartant «ces étiquettes commodes mais souvent inappropriées et trompeuses de «nazis» ou de «SS», il déclare que les agents de l'holocauste (objet principal de son étude) seront appelés «par leur nom : les Allemands»⁵. Son argumentation est qu'il s'agissait d'Allemands, pour la plupart, agissant au nom de l'Allemagne, poursuivant des objectifs allemands, etc. Étonnant raisonnement, qui culmine dans la formule déconcertante «sans Allemands, pas d'Holocauste»⁶ (sic). Sans commentaire, sinon qu'on pourrait continuer le jeu : sans Holocauste, etc. En écartant ainsi la SS, la SD, la Gestapo, etc. et en noyant les grandes institutions criminelles nazies dans l'étiquette collective «les Allemands», l'auteur effectue un glissement de sens considérable qui touche directement à la notion de responsabilité.

On connaît sa thèse : Les Allemands ont entrepris d'exterminer les juifs en raison de leur tradition d'antisémitisme «éliminationniste»⁷. Les Allemands ont perpétré un génocide. Pour conforter cette idée, il n'hésite pas à déclarer la représentativité des groupes limités qu'il étudie. «Les hommes des bataillons de police, échantillon représentatif de la population allemande et donc des Allemands ordinaires⁸ à l'égard des Juifs nous oblige à adopter cette conclusion pour l'ensemble»⁹. On passe des «auteurs de tels massacres» à «l'ensemble du peuple allemand» : «Les conclusions auxquelles nous avons abouti sur les actes de ces hommes (des policiers tueurs, M.C.) peuvent être étendues au peuple allemand tout entier. Ce que ces Allemands ordinaires ont fait tous les autres Allemands ordinaires auraient pu le faire»¹⁰.

On constate que «des Allemands», «ces Allemands» devient «les Allemands» dans la phrase et dans le texte en général. Passion du chercheur, quand tu nous tiens !

Agents de l'Holocauste

Une autre expression centrale dans le livre est celle d'«agent de l'Holocauste», selon l'auteur «toute personne ayant contribué en le sachant au massacre collectif des Juifs» (dont les cheminots, les meurtriers «de bureau», les ecclésiastiques concernés, etc.), et toute personne «œuvrant dans une institution de génocide»¹¹.

Le concept est flou, d'autant plus qu'ailleurs la définition devient «toute personne dont le concours était nécessaire à la mort des juifs»¹², d'où disparaît la notion d'en connaissance de cause. Si cette dernière définition est prise en compte, il est clair qu'elle englobe la plus grande partie de la population, des plus hauts dirigeants du régime aux petites gens désignées comme «agents du génocide».

Concept élastique, en vérité. Où fixer la limite ? On entend parfois en France mettre en cause les conducteurs d'auto-bus qui conduisaient les déportés du camp de Drancy à la gare de départ. Pourquoi pas les balayeurs de la rue empruntée ? Une bonne part des Français travaillait pour l'économie allemande, à leur insu ou non. Étaient-ils pour autant des «agents du génocide» ?

Un cas-limite est celui de la main-d'oeuvre détenue qui travaillait à Auschwitz à l'extermination elle-même, ou à son service : 1.000 hommes dans le Sonderkommando en été 44, 2.000 au tri et à l'expédition des vêtements et objets des victimes et des milliers d'autres au fonctionnement du système. Des «agents du génocide» ? Sans eux, l'Holocauste n'aurait pas été possible, selon la formule de Goldhagen. Nous y reviendrons.

Le secret

En la matière, le critère de l'information de la population allemande est primordial. Or, selon l'auteur, «le génocide a été connu de presque tout le monde, sinon approuvé». Ils savaient, donc ils étaient coupables. «Et malgré les efforts maussades (sic) des dirigeants pour que le génocide s'accomplisse hors la vue de la plupart des Allemands, des millions d'entre eux étaient au courant du massacre collectif.»¹³

Il me semble au contraire qu'il est difficile de l'affirmer, dans l'atmosphère générale de terreur, de propagande et de rumeurs qui régnait à l'époque. Ce qui est certain, par contre, c'est que le régime nazi a observé sur le génocide un secret d'État.

Si on me permet un exemple personnel, nous ignorions, ma famille et moi, le sort qui nous attendait et jusqu'au nom d'Auschwitz, comme la quasi-totalité des déportés. A preuve le fait que lors de notre arrestation, étant oublié sur la liste, ma mère demanda aux policiers d'aller me chercher à l'école. Le convoi N°74 qui nous emmenait de France à Auschwitz était désigné sur les documents officiels

«Arbeitsjuden» (travailleurs juifs), la profession indiquée pour chaque personne. On nous avait remis un bon en zlotys¹⁴ équivalant à la somme confisquée à l'entrée du camp de Drancy (près de Paris).

Détenu en été 44 au camp d'Auschwitz I, j'ignorais ainsi qu'à trois kms de là, à Birkenau, environ 400.000 juifs hongrois étaient gazés et incinérés. Tout comme j'ignorais la fonction européenne du centre de mise à mort dont j'étais inconsciemment un rouage infime très provisoire.

Que penser dans ces conditions des civils allemands ? Il va sans dire que je ne me fais nullement l'avocat du diable, ni ne cherche en rien à atténuer la responsabilité des auteurs, exécutants et complices du plus grand crime de l'histoire. Mon seul souci est celui de la vérité historique et des moyens de l'établir. La réalité est assez tragique telle qu'elle est.

D'une manière générale, le langage codé des SS concernant le génocide (et pas seulement la vue du génocide, comme le dit Goldhagen) s'est montré remarquablement efficace, qu'il s'agisse du protocole de la Conférence de Wannsee ou des documents et informations diffusés : «transports à l'Est», «traitement spécial», «action spéciale», «kommando spécial», etc. On sait que 12 équipes d'au moins 700 hommes de ce Kommando d'Auschwitz furent successivement exécutées pour ne pas laisser de témoins. Les efforts déployés pour maintenir le secret montrent bien que le peuple allemand dans sa masse n'était pas prêt à accepter l'horreur du génocide, ce dont s'est plaint Himmler dans une déclaration interne à la SS.

Les «marches de la mort»

Dans le même ordre d'idées, j'en viens maintenant à un autre thème important du livre parce qu'il est censé valider la thèse de l'auteur : «les marches de la mort» en tant qu'une des trois «institutions de génocide» (c'est-à-dire de massacre collectif, d'Holocauste). Il y consacre la 5e partie de son ouvrage¹⁵.

Une seconde raison qui m'incite à l'examiner ici est d'ordre personnel : ayant participé à deux de ces marches forcées (l'une en janvier 45 d'Auschwitz à Dachau devant l'approche des troupes soviétiques, l'autre en avril de Dachau au Tyrol devant celle des troupes américaines), je suis en mesure de confronter certaines sources avec ma propre expérience.

Constatons en premier lieu qu'ici encore, la terminologie utilisée est fort contestable. L'expression «marche de la mort» (que l'auteur dit avoir été utilisée par les déportés eux-mêmes¹⁶, ce qui ne me paraît pas pertinent), fait partie de cette série de formules datant vraisemblablement de la découverte des camps en 45, sans doute produites par les journalistes horrifiés et repris largement depuis dans toute la littérature concentrationnaire : «train de la mort», «marches de la mort», etc. Ces appellations parfaitement compréhensibles et légitimes à l'époque devraient à mon sens être remises en question dans les études historiques actuelles, ou du moins citées comme telles.

Il s'agit, chez Goldhagen, de transferts, d'évacuation de détenus des camps de concentration de 1939 à 1945, ainsi réunies dans cette expression chargée d'affectivité, non destinée à comprendre l'événement dans sa rigueur objective et sa spécificité, compte tenu de toutes les sources et facteurs concernés. Quand Goldhagen intitule son chapitre de la 5e partie «Les chemins de la mort», on voit qu'il inscrit d'emblée son analyse dans cette conception exterminatrice qui préjuge des conclusions.

Le taux de mortalité de ces évacuations n'est pas en cause. Il fut considérable, même si on ne saura jamais avec précision ce qu'il fut, faute de témoignages et de recensements précis inconcevables dans les circonstances ; peut-être de l'ordre de 30 à 50 % des déportés juifs concernés¹⁷. Ce qui importe, c'est d'utiliser des termes neutres rigoureusement définis : ici, le mot «évacuation» s'impose, notamment pour le cas des camps nazis en 1944-45, qui est à distinguer des «transferts» précédents à motivation économique, politique, etc.

«Institution de génocide»

Quant à la seconde expression («institution de génocide»), elle traduit une thèse de Goldhagen : les évacuations sont un des moyens utilisés par «les Allemands», pour faire souffrir et exterminer les déportés juifs. C'était un «massacre ambulatoire» délibéré : «Une marche de la mort était un moyen de faire mourir¹⁸».

Ici encore, je ne puis suivre l'auteur. Dans les derniers mois de la guerre en Europe, et notamment en avril 1944, le chaos explique suffisamment les itinéraires zigzagants des colonnes d'évacuation, par train et sur les routes, de plus en plus encerclées par les troupes alliées. Elles témoignent -

comme pour les résistants non-juifs très majoritaires - et pour cause : il restait peu de survivants juifs - de la barbarie nazie habituelle (conditions de transport, exécution des traînards, absence d'hygiène, de nourriture, d'hébergement, etc.), mais non d'une prétendue volonté d'extermination spécifique, qui les fait ériger par Goldhagen en «institution de génocide» par un véritable abus de langage.

Pour ma part, j'ai subi ces conditions épouvantables avec mes camarades sur la route et dans les wagons découverts, entendu les coups de feu derrière moi, vu les cadavres de déportés dans la neige¹⁹, mais je n'ai jamais vu de «brutalité», de cruauté des gardiens, sur lesquelles Goldhagen insiste tant dans son ouvrage. En était-il besoin, au reste ? Les conditions elles-mêmes n'étaient-elles pas la pire cruauté²⁰ ? Elles ont certes existé, mais on ne peut les constituer en argument théorique.

De mon train de wagons à charbon qui arrivait à Dachau, seuls furent enregistrés 155 survivants. Les autres étaient des cadavres. Mais j'avais reçu au départ d'Auschwitz un pain et une boîte de viande, au départ de Dachau en avril un manteau et un colis de nourriture de la Croix-Rouge belge, et nous sommes partis dans un train de voyageurs !

Ces évacuations étaient relativement organisées au départ dans certains cas : les trains vers l'ouest disponibles à Gleiwitz dans le cadre de l'évacuation d'Auschwitz ; Ötztal (filiale du camp) comme destination sur ma fiche de Dachau ; mais les Américains y étaient avant nous. Ce qui frappe, c'est surtout la diversité des cas et l'incohérence due à la débâcle. Les témoignages sont à manier avec précaution.

Les buts

On ne peut, à mon sens, se prononcer actuellement avec certitude sur le(s) but(s) de ces évacuations. Les opinions divergent, faute de documents : ordre de ne laisser aucun témoin vivant derrière les troupes allemandes en retraite ? transfert de la main-d'oeuvre vers l'intérieur de l'Allemagne ? monnaie d'échange dans les ultimes tractations concernant le «réduit alpin» délirant conçu par les stratèges nazis (dans le cas de l'évacuation de Dachau vers le Tyrol) ?

Il y eut sans doute bien des ordres contradictoires dans la désorganisation générale. Il semble avéré que si les SS avaient voulu exterminer les détenus, ils avaient dans la plupart des cas les moyens de le faire. Ils ne l'ont pas fait

globalement et systématiquement pour des raisons diverses, ce qui naturellement n'enlève rien à la gravité de leurs crimes, et notamment à la mortalité effrayante de ces évacuations. Qui leur prêterait un geste humanitaire ?

Bien qu'il souligne lui-même en note la pauvreté des sources, Goldhagen - comme bien des historiens -, généralise les cas dont il a pris connaissance, et en l'occurrence celui de l'évacuation des détenues juives du minuscule camp de Helmbrechts²¹ sur laquelle on dispose exceptionnellement d'une documentation considérable liée à un procès. Il y consacre une trentaine de pages. Pour lui, cette marche est cruciale, exemplaire, et devient représentative du comportement des Allemands ordinaires, de leur volonté d'exterminer les juifs.

Dans son élan de chercheur, il écrit : «Jusqu'au bout, ils tuaient les Juifs» et mentionne «le massacre particulièrement épouvantable» de la grange de Gardelegen en présentant deux photos des victimes et citant des extraits d'un témoignage de rescapé contenu dans une publication de Yad Vashem²².

Il se trouve que ce massacre est bien connu en France depuis 1945 parce qu'un groupe de résistants français comptait parmi les rescapés et que leurs récits ont été publiés très tôt. Contrairement au témoignage suspect cité dans «Les bourreaux volontaires», les témoignages fiables et concordants montrent qu'il s'agissait de Soviétiques et d'un groupe de Français non-juifs. 1.100 détenus furent brûlés dans la grange où on les avait entassés, ou abattus en tentant de fuir²³. Le témoignage présenté ici comme celui d'un juif fait état de «5.000 à 6.000 hommes dans la vaste grange» (très vaste, en effet...) et «du mur qui cède sous la pression» des détenus. Beaucoup se seraient enfuis, ce qui est inexact puisqu'elle était cernée.

Témoignage visiblement douteux, emprunté sans vérification alors qu'il existe d'autres sources accessibles, adopté d'emblée parce qu'il conforte la thèse de l'auteur. Quant aux nombreux témoignages sur les évacuations de résistants, ils sont passés sous silence.

Et pourtant ce massacre de Gardelegen, comme toutes les autres atrocités commises lors de ces évacuations, au hasard des colonnes livrées à elles-mêmes et dans la rage du désastre s'ajoutant à la haine idéologique éprouvée à l'égard de tous les ennemis de l'Allemagne nazie, montre bien

que la même barbarie était à l'oeuvre, même si les juifs ont été effectivement les plus grandes victimes en proportion, de très loin.

Quelques chiffres permettent de mettre en perspective les évacuations des juifs dans le tableau d'ensemble des évacuations : à Ordruf, sur ordre d'Himmler, 1.500 exécutions de politiques et droit commun dangereux sont effectuées, tandis que 12.000 détenus sont évacués vers Buchenwald. Dans ce dernier camp, sur 6.000 juifs, 1.500 sont évacués le 4 avril, les autres étant soustraits par la direction clandestine ou cachés dans le camp. 30.000 détenus en sont évacués le 8 avril, dont 20.000 juifs et non-juifs dans des wagons à charbon ouverts. Un convoi de 5.000 détenus part vers Dachau ; il arrive 1.600 survivants²⁴. Ceci uniquement pour la région de Buchenwald. Globalement, sur quelque 700.000 évacués, on pouvait compter environ 10 à 15 % de déportés juifs.

La zone grise

Je voudrais avant de terminer revenir un moment sur ce problème délicat que Primo Levi dans son dernier livre a appelé «la zone grise». C. Browning conclut son étude sur ce point : c'est dire l'importance qu'il lui accorde au sujet de la responsabilité.

Rappelons que l'auteur italien nuance la vision dichotomique du «blanc et du noir», victimes des camps contre bourreaux SS, en soulignant l'existence d'une caste ambiguë de détenus privilégiés (kapos, chefs de block, secrétaires, etc.) qui collaboraient avec les SS, constituée de ceux qui étaient «détenteurs de position de commandement».

Certes, il insiste sur le fait que «la faute la plus grande pèse sur le système» et qu'«il serait imprudent de prononcer précipitamment un jugement moral»²⁵, du fait qu'ils agissaient en état de contrainte dans ce cas-limite. Et pourtant, je ne peux me défendre d'un certain malaise à la lecture de ces lignes, pour deux raisons :

1/ On peut s'interroger en premier lieu sur l'emploi du mot «collaboration», qui me semble relever davantage du choix volontaire des intéressés, idéologique, crapuleux, etc. Ce qui n'est évidemment pas le cas. Le glissement sémantique est fâcheux. Au reste, Primo Levi s'égare peut-être à cet égard quand il étend la «zone grise» au-delà des limites des camps, en englobant les bourreaux.

Non que certains de ceux-ci n'aient pu avoir à certains moments et dans certaines conditions un comportement humain limité. Mais il classe dans la même catégorie de collaborateurs Quisling, le gouvernement de Vichy, complice idéologique zélé, et le Judenrat de Varsovie placé en situation de contrainte extrême totalement différente. C. Browning exprime à juste titre de fortes réserves sur la notion de «zone grise»²⁶, montrant que la relation bourreau / victime n'est pas symétrique, que les bourreaux, eux, ne sont pas devenus des victimes.

2/ Une seconde raison a trait au cas des membres du «Kommando spécial» (le Sonderkommando), dont Primo Levi dit qu'ils «préfèrent quelques semaines à vivre à la mort immédiate»²⁷. Ce que reprend C. Browning dans les termes suivants : «les Sonderkommandos qui prolongeaient leur vie en servant les chambres à gaz et les fours crématoires.»²⁸

Avec tout le respect que je porte au grand écrivain et penseur, il me semble que c'est là une vision rétrospective d'analyste et de moraliste étrangère à la réalité de l'époque. Toute suggestion d'un «marché» avec les bourreaux - donnant, donnant -, plus ou moins conscient, me paraît déplacée dans les conditions affreuses où les malheureux furent placés. Si Primo Lévi dit que pour eux «le jugement doit être suspendu», il ne les place pas moins, ainsi que C. Browning, dans la «zone grise» de la corruption et de la collaboration. Devant cette souffrance indicible, je ne demande pour ma part que le silence.

A ces hommes, on se doit aussi d'évoquer ceux d'entre eux qui refusèrent la tâche, tels les 400 juifs de Corfou qui furent immédiatement gazés en juillet 1944 ; ceux qui se suicidèrent ; ceux qui enterrèrent dans le sol des crématoires des récits destinés à la postérité ; et ceux qui résistèrent jusque dans ce coeur de la machine d'extermination lors de la révolte d'octobre 1944, laissant un message de dignité et d'héroïsme trop peu connu, égal au niveau symbolique à celui des insurgés du ghetto de Varsovie²⁹.

S'il est vrai, comme l'écrit Primo Levi que «le national-socialisme ne sanctifie pas ses victimes, il les dégrade», il dégrade surtout les bourreaux, à mon sens. En ce qui concerne les déportés résistants non-juifs, ils sont pour la plupart demeurés fidèles dans les camps à leur engagement et on exalte légitimement la poursuite de leur combat mené sous les formes les plus diverses. Mais les juifs, s'ils ont

aussi participé nombreux à la Résistance antifasciste³⁰ - y compris dans les ghettos et, on l'a vu, pour certains jusque dans les crématoires - sont encore largement perçus comme des victimes dans le meilleur des cas. Les religieux «sanc-tifiant» leur «sacrifice», mais sauf l'exception³¹ de l'insur-rection du ghetto de Varsovie, leur image demeure largement passive et pitoyable.

Dans la conception de Goldhagen, le monde tourne autour des juifs : les détenus résistants européens des camps de concentration ne sont pas des résistants, mais des «non-juifs», les Allemands dans leur ensemble sont des «bourreaux volontaires», ou disposés éventuellement à l'être, et les juifs des victimes, et seulement des victimes.

Responsabilité des historiens

Si les témoignages des survivants peuvent et doivent être critiqués par les historiens comme tout document du passé, les travaux de ces derniers peuvent et doivent eux-mêmes être critiqués, notamment lorsque la force de leurs convictions ou de leurs présupposés les entraîne, voire fausse leur jugement au point de leur faire négliger certains principes de leur discipline.

On a vu qu'il y avait beaucoup à dire sur l'ouvrage de Goldhagen au niveau des appellations (assumées ou non), comportant implications, connotations, etc. ; comment les faits étaient parfois établis légèrement, sans critique, parfois à partir d'un seul témoignage, parfois d'un seul groupe généralisé ensuite à un peuple entier de façon peu convaincante. Révélatrice à cet égard est la transformation du titre de l'étude de Browning «Des hommes ordinaires» (des policiers tueurs d'un bataillon de police à l'Est), généralisé dans le titre de Goldhagen en «Les bourreaux volontaires de Hitler» (tous les tueurs), puis en sous-titre : «Les Allemands ordinaires et l'Holocauste» (l'ensemble du peuple allemand)³².

Dans les archives nazies qui comptent des millions de documents et qu'on continuera sans doute de dépouiller dans un siècle et au-delà, nombre de chercheurs découvrent telle pièce qu'ils déclarent représentative pour démontrer leur thèse, découpent tel passage, passent sous-silence celles qui la contredisent, et dans bien des cas découvrent ce qu'ils apportent - leurs postulats. On souhaiterait trouver dans leurs ouvrages davantage de modestie et davantage de rigueur.

Au delà de certaines faiblesses de l'étude de Goldhagen, il s'agit donc ici d'une mise en garde, d'un appel à la prudence et à la méfiance de la part des historiens, à la conscience des implications de la recherche dans un domaine aussi brûlant que celui de la responsabilité du génocide ; contre l'arrogance intellectuelle qui incite à penser qu'on est seul détenteur d'une vérité qu'on assène péremptoirement en balayant les travaux de ses prédécesseurs ; contre l'arrogance morale enfin, qui «dans le confort de nos fauteuils»⁹⁸, selon une expression de Goldhagen lui-même, permet à certains historiens de trancher trop schématiquement de questions aussi délicates et importantes. L'historien ne doit être ni procureur ni avocat des parties civiles.

Il me semble, après ces considérations, qu'au-delà des responsabilités individuelles, ce qui compte surtout, c'est celle des États, des régimes, de leur idéologie, de leurs institutions, des conditions générales à la fois internationales et historiques du génocide des prétendues races inférieures. Car on ne peut tenter de l'expliquer et d'en tirer les conséquences sans le resituer dans le cadre de la gigantesque entreprise criminelle nazie, de l'ensemble de son projet et de ses crimes. Qui peut douter qu'après une Europe «nettoyée de ses juifs» (judenrein), en cas de victoire provisoire, le nazisme aurait poursuivi son oeuvre dévastatrice ? Le génocide n'est pas l'affaire des seuls juifs. C'est l'espèce qui était menacée. Comme l'indique la notion nouvelle qu'il a fallu forger⁹⁹, c'est l'affaire de l'humanité. Certes, la réflexion sur la responsabilité est indispensable à la préparation d'un avenir meilleur. N'attendons pas de solution-miracle et définitive au problème et à la notion qui est appelée à évoluer. Mais y travailler va dans le bon sens.

¹ Editions du Seuil, traduction française, 1997

² Dans la préface de l'édition allemande, p. 569 de l'édition française.

³ Une illusion de cette nécessité est fournie par une expression aussi banale que «deuxième guerre mondiale». Elle est si bien acceptée des historiens qu'elle n'est jamais mise en question. Or elle inscrit l'événement dans une séquence *chronologique* certes commode pour les études historiques et les manuels scolaires (première, deuxième, troisième guerre mondiale...), alors qu'elle se différencie fondamentalement de la première en tant que conflit de valeurs qui traversait les nations, par opposition à la guerre de conquête aux finalités «classiques». Le second critère *mondial* n'est pas le plus pertinent et conforte l'analogie avec la «première guerre mondiale».

⁴ Ouvr. cité, p. 12.

⁵ Ouvr. cité, p. 14.

⁶ Ibid.

⁷ Ouvr. cité, p. 31.

⁸ D. Goldhagen s'inspire de l'ouvrage de C. Browning : *Des hommes ordinaires*, traduction française, Les Belles Lettres, 1994.

⁹ Ouvr. cité, p. 447.

¹⁰ Id., p. 397.

- ¹¹ Ouvr. cité, p. 169.
- ¹² Ibid.
- ¹³ Ouvr. cité, p. 16.
- ¹⁴ Comme Brunner l'avait fait à Salonique, selon M. Sefiha, Président de la Communauté juive.
- ¹⁵ Il en fait même p. 367 « l'institution centrale du nazisme agonisant » (sic).
- ¹⁶ La formule ne date certainement pas des évacuations, pour des raisons évidentes.
- ¹⁷ Selon Goldhagen, ouvr. cité, p. 332.
- ¹⁸ Ibid., p. 365.
- ¹⁹ En janvier 45, puis en avril 45.
- ²⁰ Il semble que pour Goldhagen, la non-cruauté équivaldrait à une certaine décence.
- ²¹ Filiale du camp de Flossenbürg.
- ²² Shmuel Krakowski (1984), voir références bibliographiques.
- ²³ Selon P. Durand, *Les Français à Buchenwald* (1977), p. 209.
- ²⁴ Voir P. Durand, ouvr. cité, pp. 209, 223 et 227.
- ²⁵ *Les naufragés et les rescapés*, p. 43.
- ²⁶ Ouvr. cité, p. 246.
- ²⁷ Ouvr. cité, p. 52.
- ²⁸ Ouvr. cité, pp. 245 - 246.
- ²⁹ Parmi les dirigeants figurait Baruch, un juif grec de Salonique, comme nous l'apprend le musée juif de la ville.
- ³⁰ Au moins autant que les «non-juifs» (autre expression discutable), sinon plus.
- ³¹ Qui confirme la règle ?
- ³² On lira avec profit à ce sujet l'article de Philippe Burrin mentionné dans les références bibliographiques.
- ³³ Ouvr. cité, p. 359.
- ³⁴ Le crime contre l'humanité.

Références des ouvrages cités

- BROWNING Christopher, *Ordinary men, Reserve Police Battalion 101 and the Final Solution in Poland*, Harper et Collins, Paris, 1992 ; traduction française : *Des hommes ordinaires : le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Les Belles Lettres, Paris, 1994.

- BURRIN Philippe, *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide*, Le Seuil, Paris, 1988. Réédition : 1995. Le même auteur a présenté dans l'Histoire, N°206, janvier 1997, une critique très pertinente de l'ouvrage de D. Goldhagen : « *Il n'y a pas de peuple assassin !* », (pp. 82-85).

- DURAND Pierre, *Les Français à Buchenwald et à Dora*, Éditions sociales, Paris, 1977.

- GOLDHAGEN Daniel, *Hitler's Willing Executioners. Ordinary Germans and the Holocaust*, Knopf, 1966. Traduction française : *Les bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Le Seuil, Paris, 1997.

- KRAKOWSKI Shmuel, «*The Death Marches in the Period of the Evacuation of the Camps*», dans *the Nazi Concentration camps : structure and Aims. The Image of the Prisoner. The Jews in the Camps*, Yad Vashem, Jerusalem, 1984, pp. 475 - 489. Mentionné dans Goldhagen (ouvr. cité), pp. 365-366.

- LEVI Primo, *Les naufragés et les rescapés*, Gallimard, Paris, 1989.

Liliana PICCIOTTO
Fondazione Centro di
Documentazione
Ebraica
Contemporanea,
Milano

La libération des camps de concentration et la recherche des Italiens portés disparus*

A partir de l'automne 1944, l'empire nazi, assiégé à l'est comme à l'ouest par les armées alliées, commença à se décomposer, ce qui donna lieu à un repli vers l'intérieur concernant non seulement les positions militaires mais aussi les camps de concentration créés aux confins de son territoire. Plus les jours passaient, plus le réseau de camps géré par l'une des sections de ce gigantesque organisme qu'était l'Office central SS d'administration économique (*SS-Wirtschaftsverwaltungshauptamt, SS-WVHA*) s'enfonçait dans le chaos.

Les déportés, transférés d'un camp à l'autre, affamés et transis, torturés par les SS qui ne cessaient de s'acharner sur eux malgré le désordre ambiant, furent considérés tout à tour comme une main- d'oeuvre que le Reich pouvait encore utiliser, puis comme un poids inutile dont il convenait de se débarrasser, enfin comme de dangereux témoins qu'il ne fallait pas laisser tomber aux mains de l'ennemi. Ces transferts concernèrent environ 200.000 personnes entre janvier et avril 1945.

Sur le front de l'est, les Allemands avaient commencé à se replier à partir du 28 juillet 1944 : les premiers à être évacués furent les prisonniers du camp de travail créé sur les décombres du ghetto de Varsovie ; ils furent acheminés vers le camp de Dachau qu'ils atteignirent le 9 août 1944 après une marche et un voyage en train épouvantables.

* Nous tenons à remercier Madame Liliana Bucci-Pertoldi de nous avoir facilité la publication de ce texte.

C'est dans ce groupe que se trouvait Arminio Wachsberger, arrêté à Rome puis déporté lors de la rafle effectuée dans le quartier juif de la ville et témoin extraordinaire de l'après-guerre.

La plupart des déportés juifs d'Italie se trouvaient cependant ailleurs, et avaient été transférés entre octobre 1943 et décembre 1944 à Auschwitz-Birkenau, dans la région polonaise de Haute-Silésie. C'est là que les autorités nazies avaient construit le camp d'extermination destiné principalement à l'assassinat et à l'internement des juifs d'Europe occidentale.

Les juifs italiens transférés à Auschwitz étaient plus de 6.000 (6.011 exactement). Fin 1944, environ un millier était encore en vie ; 839 d'entre eux partirent avec leurs camarades de toutes les nationalités vers les tragiques marches de la mort.

Toute la région d'Auschwitz fut évacuée en janvier 1945. Le dernier appel général date du 17 janvier. Selon un rapport de la Résistance du camp, 67.012 déportés - hommes et femmes - étaient présents ce jour là. En moins de 10 jours, cette énorme masse de prisonniers fut évacuée en toute hâte vers les camps de l'ouest. Ce mouvement concerna quelque 58.000 personnes.

Environ 9.000 prisonniers dont 119 Italiens, gravement malades ou intransportables, demeurèrent dans le camp. Une partie de ceux qui étaient restés à Auschwitz après l'abandon du camp par les SS tentèrent, malgré leur extrême faiblesse, d'organiser un service sanitaire minimum pour les malades les plus gravement atteints, ainsi qu'un rationnement de la nourriture trouvée dans les cuisines, jusqu'à l'arrivée des libérateurs soviétiques le 27 janvier 1945.

Du côté nazi, les directives pour l'opération avaient été données par Fritz Brach, Gauleiter de Haute-Silésie, dès le 21 décembre 1944. Le document qui nous est parvenu précise que les prisonniers de guerre et les détenus de la province devaient être évacués à pied, tout au moins pendant la première étape du trajet. Les commandants des colonnes de marche devaient considérer les détenus qui tentaient de s'enfuir comme coupables de sabotage et les faire fusiller.

L'ordre concernant plus particulièrement l'évacuation d'Auschwitz fut donné par le commandant des SS et de la police de Breslau (Wrocław), Schmauser, à la mi-janvier 1945. Entre le 17 et le 21 janvier, contournant les bûchers où

l'on brûlait les documents les plus compromettants de la section politique du camp, les prisonniers franchirent les grilles d'Auschwitz, de Birkenau, de Monowitz et des camps annexes. Le plus long trajet à pied - environ 250 kilomètres - fut celui parcouru par les 3.200 détenus du camp annexe de Jaworzno qui avaient reçu l'ordre de se rendre au camp de Groß-Rosen, en Basse-Silésie.

Pendant les marches, les prisonniers avançaient dans la neige et dans la boue du rude hiver silésien, mal vêtus, sous-alimentés, surveillés par des gardes en armes qui tuaient sans pitié non seulement tous ceux qui tentaient de s'enfuir, mais aussi les retardataires.

Après avoir atteint les petites villes de Gliwice et de Wodzislaw Slaski, les prisonniers, épuisés par la faim et le froid, furent chargés sur des wagons de marchandises découverts à destination des camps de concentration situés à l'intérieur des frontières du Reich. Privés de nourriture, beaucoup moururent en route, s'effondrant simplement aux pieds de leurs camarades entassés debout, que le nombre empêchait de bouger. Les routes où passaient les colonnes, de même que les voies de chemin de fer, étaient jonchées de milliers de cadavres de prisonniers fusillés ou morts d'épuisement et de froid.

Les évacuations et les mouvements massifs de déportés d'un camp à l'autre se poursuivirent pendant plusieurs mois. Les armées alliées interrompirent ce mouvement insensé partout où elles le purent - dans les campagnes, dans les campements de fortune, sur les routes, ou encore en libérant les camps proprement dits : après Auschwitz, le 27 janvier 1945, en l'espace de quelques mois, Buchenwald fut libéré le 11 avril, Bergen-Belsen le 15, Dachau le 29, Ravensbrück le 30, Mauthausen le 3 mai et Terezin le 9 mai.

Les juifs italiens n'avaient pas tous été déportés à Auschwitz. Pour diverses raisons liées à leur nationalité, à leur statut de «demi-juifs» ou au fait qu'ils étaient mariés avec des non-juifs, plusieurs centaines d'entre eux avaient été dirigés sur d'autres camps, selon la répartition ci-dessous :

Bergen-Belsen	408
Ravensbrück	99
Buchenwald	24
Flossenburg	39
Lieu inconnu	187

La grande mobilité de la masse des prisonniers durant les derniers mois de la guerre est bien illustrée, en ce qui concerne le cas italien, par le tableau ci-dessous qui indique le nombre des prisonniers libérés dans les différents camps :

Auschwitz	
Bergen-Belsen	85
Biberach	145
Buchenwald	39
Dachau	32
Flossenburg	7
Groß-Rosen	4
Mauthausen	37
Natzwiler	2
Neuengamme	2
Ravensbrück	33
Terezin	24
Vittel	145
Autres	30
Lieu inconnu	126

La région d'Auschwitz fut libérée par les Soviétiques ; ces derniers déployèrent immédiatement un programme d'assistance aux personnes libérées qui fut mis en oeuvre par le service médical de l'Armée rouge et par des volontaires de la Croix-Rouge polonaise venus des villes voisines. La tâche était immense : nettoyer les lieux jonchés d'ordures et encombrés de cadavres, assister les ex-prisonniers, qui avaient besoin de soins très spécifiques. Les secours, au milieu de mille difficultés, durent lutter contre la dysenterie due à la sous-alimentation, contre la tuberculose et d'autres maladies encore. Ils durent, avec beaucoup de patience, réhabituer les personnes libérées à se nourrir normalement, à se laver sans craindre que des gaz mortels ne sortent de la douche, à accepter les injections de médicaments destinés à les soigner et non à les tuer. Ce dont les malades avaient besoin, en somme, c'était d'une remise en état physique et psychique totale, d'une thérapie inédite pour des malades très spéciaux. Des hôpitaux provisoires furent créés à Birkenau et à Monowitz même, avant d'être transférés dans les baraquements en dur du camp d'Auschwitz, puis à Katowice.

Au bout de quelques mois, de nombreux ex-prisonniers étaient rétablis et purent regagner leurs foyers en Pologne. Pour les autres - la majorité - commença alors, à partir des centres d'accueil de Cracovie, de Bielsko et de Katowice,

la difficile recherche d'un moyen leur permettant de rentrer dans leur pays d'origine.

La partie de l'Europe qui avait été libérée par les Soviétiques devint très vite inaccessible aux Alliés occidentaux et aux équipes de secours qui s'y étaient constituées, de sorte que la recherche des personnes disparues, qui commença beaucoup plus tard à l'Ouest, lorsque les camps d'Europe occidentale furent libérés, s'y révéla plus difficile qu'ailleurs.

¹En italien *La Tregua*, Einaudi, Turin 1963 ; traduction française d'Emmanuelle Genevois-Joly, Éditions Grasset, Paris 1966 (rééditée en 1988 et 1998).

Dans son livre intitulé «*La trêve*»¹, Primo Levi, auquel on doit également la description des dix derniers jours de captivité à Auschwitz, raconte admirablement le lent retour d'Auschwitz en Italie et la traversée des divers pays situés à l'est de l'Allemagne.

Pendant ce temps, à l'Ouest, les Anglo-Américains, qui avaient débarqué en Normandie en juin 1944, progressaient très lentement, et ne rejoignirent les Soviétiques sur l'Elbe que le 25 avril 1945. Les secours aux populations frappées par la guerre ne commencèrent donc qu'à partir de cette date.

Les Alliés s'étaient certes préparés à devoir, à la fin de la guerre, aider et rapatrier des centaines de milliers de personnes ; personne toutefois ne s'attendait à trouver dans les camps libérés l'horrible spectacle de prisonniers réduits à l'état de larves humaines par la malnutrition, les mauvais traitements et l'épuisement, d'autant que les Soviétiques n'avaient peut-être pas suffisamment divulgué les informations relatives aux crimes nazis dont ils avaient eu connaissance après avoir libéré Majdanek et Auschwitz.

A la fin du mois d'octobre 1943 fut créé au sein des Nations unies un organisme connu sous son nom anglais de *United Nations Relief and Rehabilitation Administration* (UNRRA - Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction), qui fut chargé des tâches sanitaires, médicales et administratives de secours aux personnes déplacées en Europe. Pendant toute l'avancée des troupes alliées en Europe, cet organisme fut soumis à la réglementation militaire du Quartier général suprême des forces expéditionnaires alliées (SHAEF).

Le 16 avril 1945, dans une note distribuée aux commandants des unités combattantes, la notion de «*personne déplacée*» ayant droit à une aide est définie de la manière suivante : tout ressortissant d'un pays allié se trouvant en dehors de son

pays, tout citoyen privé de sa nationalité et toute personne persécutée du fait de son appartenance raciale, religieuse ou politique, quelle que soit sa nationalité. Était en outre définie comme «réfugié» toute personne se trouvant à l'intérieur des frontières de son pays mais en dehors de son lieu de résidence habituel.

Cette masse de gens, parmi lesquelles se trouvaient des travailleurs forcés, des travailleurs volontaires, des prisonniers de guerre, des déportés politiques et des déportés juifs rendait nécessaire la mise en place d'un programme d'assistance. Le nombre total de personnes concernées s'élevait environ à 10 millions. Il devenait urgent de procéder le plus rapidement possible à leur rapatriement.

A partir de la mi-mai, les Alliés favorisèrent le gigantesque mouvement migratoire que représentait le retour de milliers de personnes cherchant à regagner leurs foyers par tous les moyens disponibles, qui en train, qui en camion, qui en charrette tirée par des animaux, qui encore à pied.

Toutefois, pour ceux qui restaient, dans l'attente d'un visa ou d'un moyen de transport, ou qui attendaient simplement leur tour d'être rapatriés, la vie avait encore un goût amer : la discipline - par ailleurs justifiée - imposée par les libérateurs était ressentie comme autant d'ordres inutiles, il n'était pas facile de franchir les frontières d'une zone militaire à l'autre et l'acheminement des vivres et des médicaments était strictement réglementé.

La plus grande organisation juive de secours du monde occidental, l'*American Joint Distribution Committee* (AJDC), faisait pression en vain depuis des mois sur l'UNRRA pour obtenir que ses agents soient autorisés à pénétrer dans les camps libérés ; dans le sillage du *Joint* se trouvaient des organisations catholiques, protestantes et quakers.

Les autorités alliées craignaient à vrai dire que ces organisations civiles ne compliquent le processus au lieu de résoudre les problèmes.

Ce n'est qu'au mois de juin 1945 qu'un petit groupe de représentants du *Joint* reçut l'autorisation d'entrer à Buchenwald ; la première mission officielle de cette organisation dut attendre le mois de juillet pour pouvoir se rendre à Bergen-Belsen et le 4 août, la première équipe

permanente pour tout le secteur américain put s'installer à Munich.

D'autres organisations juives suivirent : des envoyés juifs de Palestine se rendirent illégalement à Vienne en octobre et la mission officielle de l'Agence juive pour la Palestine arriva en Allemagne en novembre.

Les seuls juifs de la zone alliée en mesure d'entrer en contact immédiat avec les survivants des zones libérées étaient les quelque 7.000 soldats de la Brigade juive de Palestine qui avaient été incorporés à la VIIIème Armée britannique en garnison à Fiuggi en octobre 1944 puis, en mars, sur le Senio et tout de suite après la fin des hostilités à Tarvisio, à la frontière entre l'Autriche et l'Italie. Un noyau de cette brigade arriva en Allemagne sept semaines à peine après la défaite. La plupart des personnes déplacées furent logées dans des camps-hôpitaux ou dans des camps d'accueil gérés directement par l'UNRRA comme à Feldafing, Buchberg, St. Otilien et Dachau. Les juifs y étaient environ 300.000. Outre les problèmes alimentaires, psychologiques et sanitaires communs à tous les réfugiés, ils avaient des problèmes spécifiques, le plus important étant sans aucun doute celui de ne pas savoir où aller, tout espoir de retrouver leur maison et leur famille indemnes leur étant interdit. En outre, la constatation que leurs pays d'origine avaient été incapables de les protéger de la persécution et de l'extermination convainquit de nombre de personnes déplacées que leur avenir se trouvait non pas en Europe, mais en Amérique ou en Palestine. Ce qui compliquait encore les opérations de rapatriement.

Un problème particulièrement difficile à résoudre fut celui des départs vers la Palestine - laquelle était encore sous mandat britannique - du fait de l'hostilité traditionnelle du gouvernement de Londres à ouvrir les portes du pays à l'immigration juive, une politique qui demeura inchangée même après la guerre.

Nombreux furent ceux parmi les réfugiés qui apprirent à cette époque qu'ils étaient désormais seuls au monde ; d'autres (rares) furent témoins de véritables miracles : ainsi Alberto Sed, qui avait été arrêté à Rome avec sa mère et ses trois soeurs, déporté à Auschwitz et séparé de ses proches lors du tri pour les chambres à gaz. Alors qu'il rentrait en Italie, il apprit de manière fortuite que sa petite soeur de 15 ans, Fatina, avait survécu. Alberto se trouvait alors à la gare de Francfort, où il attendait un train qui le ramènerait

en Italie ; en passant devant un train militaire, il aborda un soldat italien et lui demanda de quelle ville il était. En apprenant que ce dernier était originaire de Rome, Alberto lui demanda de bien vouloir se rendre via Sant'Angelo in Pescheria afin de prévenir son oncle et sa tante qu'il était vivant. Le soldat lui répondit qu'il le ferait d'autant plus volontiers qu'il était déjà porteur d'un message pour la même adresse, que lui avait confié une jeune fille blonde rencontrée peu de temps auparavant dans le nord de l'Allemagne.

Cette jeune fille était la soeur d'Alberto. A partir de cet instant, ce dernier, qui avait perdu toute volonté de vivre, mit tout en oeuvre pour se rétablir et retourner à Rome, où il fut accueilli de manière triomphale le 7 septembre 1943 par tout son quartier.

Les juifs demeurés en Italie avaient commencé très tôt à se préoccuper de rechercher leurs amis et leurs parents déportés. Grâce au débarquement allié en Sicile, une partie de l'Italie fut libérée dès juillet 1944, soit plusieurs mois avant le reste de l'Europe. Paradoxalement, alors qu'à Rome les survivants de la communauté juive s'organisaient pour tenter d'obtenir des nouvelles et programmaient les secours pour le rapatriement des déportés, des trains de prisonniers quittaient encore le Nord de l'Italie pour déverser leur cargaison humaine sur les quais du camp d'extermination d'Auschwitz.

Avec la libération de Rome le 4 juin 1944, les juifs sortirent de longs mois de clandestinité et commencèrent péniblement la difficile tâche de la reconstruction. La première chose à faire était de se compter et de voir quelles étaient les forces qui restaient à la communauté décimée par la guerre. L'on créa immédiatement une commission spéciale, le Comité de recherche et de secours aux déportés juifs, dont le programme était principalement axé sur le retour prévisible des déportés.

Ce qui frappe le plus aujourd'hui, lorsqu'on lit les documents de ce Comité, c'est le manque total d'information et l'ingénuité des propos ; il y est question de rapatrier *«des vieillards, des femmes et des enfants dépourvus de vêtements, se trouvant depuis près d'un an dans des camps de concentration allemands où ils ont passé tout l'hiver ; l'on suppose par conséquent qu'ils se trouvent en très mauvaise condition physique et morale»*.

L'on ne savait encore que très peu de choses, voire rien, de la terrible vérité des massacres, des tris, des chambres à gaz : pour ceux qui avaient échappé aux arrestations, leurs coreligionnaires avaient été arrêtés lors d'une rafle, embarqués dans des trains et emmenés Dieu sait où ; l'unique certitude étant, en tout état de cause, que des milliers de personnes avaient disparu dans le néant.

La moitié de l'Europe se trouvait encore sous la domination nazie ; le nord de l'Italie était aux mains des nazis et des fascistes, partout les communications étaient lentes et difficiles, seuls les hauts fonctionnaires alliés et ceux du Vatican avaient reçu des informations certaines sur l'extermination des juifs, l'homme de la rue ne savait que penser. Qu'étaient devenus les juifs que l'on avait emmenés hors d'Italie ? Où commencer les recherches ?

Un nouveau comité fut créé le 26 septembre 1944 sous l'égide de l'Union des communautés israélites d'Italie (UCII) : le Comité chargé de la recherche des déportés juifs (CRDE).

En l'absence d'une vue d'ensemble claire de la situation, le CRDE indiqua en quatre lignes les directives à suivre afin 1) de recueillir des informations pour retrouver les disparus, 2) d'obtenir l'aide des autorités et des organisations militaires, politiques, civiles et privées, 3) d'établir une liaison avec les déportés et d'organiser leur libération et 4) de fournir une aide morale et matérielle aux familles des déportés.

Les objectifs étaient précis et avaient une portée à long terme, mais ils avaient malheureusement été formulés de manière un peu prématurée, avant en tout cas que les événements ne se précipitent pour les nazis et avant l'arrêt des chambres à gaz d'Auschwitz (novembre 1944).

En mai 1945, à la suite de la situation nouvelle résultant de l'arrêt des hostilités en Europe, le colonel Massimo Adolfo Vitale fut nommé président du CRDE.

L'on avança immédiatement un certain nombre de propositions pratiques : envoyer des appels radio pour retrouver les disparus, prendre contact avec Quarone, l'ambassadeur d'Italie à Moscou, afin d'obtenir des informations sur les déportés libérés de la zone soviétique et tenter de récupérer les 50 kilos d'or volés par les nazis à la communauté juive de Rome le 28 septembre 1943.

Lorsque toute l'Italie fut libérée, le 25 avril, le CRDE put se mettre en contact avec les grandes communautés juives du nord du pays, lesquelles avaient été décimées elles aussi par les rafles des fascistes et des nazis.

Parvenir à se mettre en rapport avec les prisonniers libérés des camps de concentration était un problème non seulement pour les organisations de secours italiennes, mais également pour toutes les organisations internationales désireuses d'apporter leur aide dans les zones libérées. Au printemps 1945, le CRDE apprit que les Soviétiques avaient emporté d'Auschwitz des caisses de documents qu'ils avaient ensuite déposées à Cracovie, au siège du Centre d'études sur les crimes allemands, l'organisation polonaise chargée de faire la lumière sur les crimes commis par les nazis.

Naturellement, le CRDE se mit immédiatement à l'oeuvre afin de retrouver ces documents ; la chasse dura au moins jusqu'au mois d'avril 1947, date de la dernière lettre adressée par la Croix-Rouge polonaise au colonel Vitale au sujet de ce dossier déconcertant qui n'a jamais été résolu. En dépit de la correspondance suivie échangée entre l'ambassade d'Italie à Varsovie, la Croix-Rouge polonaise, la Croix-Rouge italienne et le CRDE, les dossiers ne furent jamais retrouvés. Tout ce que l'on put obtenir fut une liste des ressortissants italiens détenus à Auschwitz (Oswiecim en polonais) transmise par la délégation pour la Pologne de la Croix-Rouge italienne, une modeste liste de 45 noms qui révéla de manière dramatique l'ampleur du deuil qui frappait la communauté juive italienne ; en effet, des milliers de personnes avaient été déportées : pourquoi ne retrouvait-on que 45 noms ?

Personne ne pensait à l'époque à une mise à mort immédiate des déportés ni à l'élimination de tous les documents. Le processus meurtrier du camp d'extermination d'Auschwitz ne fut mis à jour que bien plus tard, lorsque de toute l'Europe parvinrent les témoignages des rescapés, mais ce ne fut cependant pas suffisant ; pendant des années encore, des historiens du monde entier se penchèrent sur la question. Curieusement, l'un des tout premiers témoignages complets sur Auschwitz est dû à un Italien, le jeune Luigi Ferri, qui fut interrogé par la Commission centrale de recherches sur les crimes hitlériens en Pologne le 21 février 1945 ; le jeune homme fit une déposition crue et émouvante de ce qui lui était arrivé, depuis son arrestation chez la grand-mère juive qui le gardait à Fiume (Rijeka) jusqu'à son miraculeux

sauvetage par le docteur Otto Wolken, le médecin écrivain du camp de quarantaine de Birkenau qui l'avait caché.

Revenons maintenant à la difficulté dont nous avons parlé, pour les organisations de secours civiles, de rejoindre les camps libérés ; le CRDE, à la fin du mois de mai, se fixa un objectif plus modeste : rejoindre le Nord de l'Italie afin de venir en aide aux déportés qui allaient rentrer sous peu, au fur et à mesure que l'UNRRA réussirait à organiser les convois.

A partir du mois de juin, les autorités italiennes organisèrent elles aussi sur le territoire national des camps d'accueil et de regroupement en fonction de la destination des rescapés. Le CRDE décida alors d'agir dans deux directions précises : la recherche des juifs rapatriés qui se trouvaient dans les camps de réfugiés du Nord de l'Italie, et la recherche des listes des juifs disparus à Auschwitz.

Nous avons déjà mentionné le deuxième volet de cette action. Quant au premier, dès la réunion du Conseil du 25 mai 1945, l'on avait pensé envoyer dans le Nord une mission de reconnaissance. Le projet prit forme à la fin du mois de juin. Deux anciens résistants, le lieutenant Alberto Toscano et le sous-lieutenant Bruno Fiorentini, furent chargés de le mettre en oeuvre ; ils quittèrent Rome le 30 juin 1945, munis d'une lettre de recommandation de la présidence du Conseil des ministres au préfet de Bolzano. Leur première étape fut Milan, qu'ils gagnèrent en train. La mission se mit immédiatement en contact avec le Commandement militaire chargé des réfugiés italiens (le Comipri) ; le commandant, le lieutenant-colonel Savini, qui était responsable des tous les camps de réfugiés où étaient accueillis les ex-prisonniers et internés, leur fournit la liste et leur indiqua l'emplacement de ces camps ; il leur délivra en outre des lettres de recommandation pour les responsables.

La deuxième étape fut d'entrer en contact avec la communauté juive de Milan, la plus grande et la mieux organisée du Nord de l'Italie et qui, dès le mois de mai, avait ouvert son propre bureau de recherches en prévision d'un afflux massif dans la ville de réfugiés juifs, ressortissants italiens ou non. Fiorentini et Toscano réussirent également à se procurer - ce qui n'était pas chose facile à l'époque - un véhicule muni d'une plaque d'immatriculation militaire et d'une feuille de route spéciale. Ils se rendirent tout d'abord à Bolzano, où fonctionnaient depuis le 5 juin un grand camp

de réfugiés qui avait accueilli près de 5.000 personnes et un bureau d'information constitué par des particuliers et dirigé par Renato Negri. Les rescapés avaient été soumis, au fur et à mesure de leur arrivée, à un interrogatoire sommaire dans le but d'obtenir des renseignements sur l'état de santé ou le décès des déportés qui n'étaient pas rentrés. Les deux émissaires du CRDE établirent 126 listes, ventilées par province, de personnes qui leur avaient été signalées de cette manière. Ils délèguèrent à une personne de confiance la tâche d'interroger les juifs qui viendraient à passer par Bolzano, afin de recueillir des instructions concernant les autres postes d'aide et de transmettre à Rome, au CRDE, toutes les informations dont ils disposaient sur leurs camarades de détention. Ensuite, au cimetière de Bolzano, ils obtinrent la liste et les certificats de décès des juifs assassinés dans l'ex-camp de concentration de Bolzano-Gries (la cause prétendue du décès était la même pour toutes les victimes : «*embolie et paralysie cardiaque*»). De Bolzano, la délégation se rendit ensuite à San Candido et à Malles, où ils visitèrent d'autres camps de réfugiés en voie de démantèlement. L'étape suivante les conduisit à Pescantina, à 13 kilomètres de Vérone, où ils trouvèrent un camp de réfugiés en pleine activité, commandé par le capitaine Antoniaz. Ils se rendirent ensuite à Padoue, Mestre, Trévise et Udine, recueillant sans cesse de nouvelles informations et laissant des messages pour les juifs en provenance du Nord qui viendraient à passer par ces différentes villes. Après un bref séjour à Rome, ils repartirent en direction de Modène, province où avait fonctionné pendant l'occupation allemande, à Fossoli, le plus grand camp de transit d'Italie, d'où les déportés étaient envoyés vers la Pologne et l'Allemagne.

A Modène, les envoyés du CRDE entrèrent en contact avec l'évêque, qui leur raconta comment certains ecclésiastiques locaux s'étaient employés à soulager les souffrances des détenus. L'un d'entre eux en particulier, le père Venturelli, curé de Fossoli, avait distribué de l'argent et fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire passer clandestinement des lettres à l'intérieur et à l'extérieur du camp. Un paquet de ces lettres, demeuré entre ses mains, avait été remis à Sir Clifford Heathcote Smith, représentant pour l'Italie du Comité intergouvernemental pour les réfugiés. Munis de cette précision, le CRDE mit tout en oeuvre pour entrer en possession de ces lettres et parvint à les retrouver ; elles étaient conservées aux archives du Centre de documentation juive contemporaine (CDEC) à Milan.

Toscano et Fiorentini cherchèrent ensuite à rejoindre la Brigade juive de Palestine, laquelle était sur le point de se rendre en Allemagne, dans le but de lui confier la charge de poursuivre les recherches de l'autre côté des Alpes et de transmettre les résultats de leurs investigations à Rome. En réalité, les deux envoyés avaient tenté de passer eux-mêmes en Autriche, réussissant à passer la frontière à San Candido, en zone britannique, et à parcourir quelques kilomètres. Après dix jours de voyage, ils furent arrêtés par les Alliés qui refusèrent de leur fournir du carburant pour poursuivre leur périple.

Parvenus à Tarvisio, ils refirent le trajet en sens inverse, allant d'un camp à l'autre afin de vérifier que le service de recherche qu'ils avaient mis sur pied fonctionnait bien : à Bolzano, ils constatèrent qu'après le démantèlement du camp, le service de renseignement et de recherche continuait à fonctionner dans des bureaux de fortune, installés dans des wagons spéciaux détachés des convois, les trains étant en gare pour quelques heures. Les juifs, à leur arrivée, étaient invités par haut-parleur à se présenter dans ces bureaux improvisés. Toscano et Fiorentini se rendirent ensuite à Côme, où fonctionnait un camp d'accueil pour les rescapés en provenance de Suisse ou d'Allemagne ou qui avaient transité par la Suisse.

De Côme, ils retournèrent à Milan, puis à Rome. Dans leur rapport, les deux émissaires résumèrent comme suit les principaux problèmes auxquels il leur avait fallu faire face :

«Les difficultés que rencontrent les réfugiés dans le processus de rapatriement vers l'Italie sont multiples et s'inscrivent dans le cadre d'un problème national et international qui, pour de nombreuses raisons, ne saurait être résolu ni discuté ici. Nous nous contenterons de dire que les soins les plus dévoués sont dispensés à tous les ex-détenus par les responsables et le personnel des camps de réfugiés, qui se trouvent face à de graves difficultés d'ordre technique dues à la situation de précarité dans laquelle se trouve notre pays. Signalons notamment la pénurie de moyens de transport et le manque total de vêtements à distribuer aux réfugiés, lesquels en sont tous dépourvus, à de rares exceptions près. Par conséquent, une action du Comité auprès de l'UNRRA et du Joint, en vue d'obtenir soit des colis de vêtements, soit de l'argent destiné à acheter des vêtements, serait extrêmement utile ; elle permettrait d'effectuer de petits dépôts auprès des communautés juives dans les

régions où se trouvent les camps de premier secours, et d'en organiser la distribution aux plus nécessiteux de nos coreligionnaires. La situation sur le plan alimentaire est bonne, voire très bonne en certains endroits, car la quasi totalité des camps bénéficie d'une allocation convenable de vivres de la part des Alliés.

A Vérone, les réfugiés juifs en transit peuvent bénéficier d'une cantine organisée par M. Giustino Senigallia, en partie par ses propres moyens, et en partie grâce à des aides émanant du Joint et de la Delasem.

Les tristes conditions dans lesquelles ont vécu les déportés juifs ont été clairement exposées dans notre précédent rapport, document qui puise aux sources mêmes de l'information et décrit malheureusement les caractéristiques et les atrocités de presque tous les camps de concentration allemands.

Ces faits font désormais partie de l'histoire contemporaine et sont connus de tous ; nous n'y reviendrons pas, afin de ne pas raviver à nouveau ces grands malheurs dans nos esprits déjà durement éprouvés. Il est cependant de notre devoir de signaler aux membres du Comité que malheureusement, ces atrocités commises par pur sadisme raciste, de même que les conditions de vie impossibles dans les camps, ont considérablement éclairci les rangs de nos chers déportés. Le pourcentage de ceux qui rentreront sera très faible ; parmi ces derniers, à de rares exceptions près, l'on ne trouvera que difficilement des personnes âgées ou des enfants.»

Pendant ce temps, à Rome, parvenaient les premières lettres des survivants, que les familles allaient porter au siège du CRDE au n° 9 du Quai Sanzio, minuscules pièces de la vaste et pitoyable mosaïque de la douleur qui se dessinait peu à peu. Les lettres arrivaient sous diverses formes, avec ou sans timbre, avec ou sans mention de l'expéditeur, écrites à la main, surtout au crayon, provenant des endroits les plus invraisemblables, postées on ne savait où par des gens en transit ou remises en mains propres jusqu'en Italie par des militaires de retour au pays. Ce ne sont souvent que quelques lignes griffonnées à la hâte pour faire savoir qu'un tel ou une telle est en vie ; aucune de ces lettres ne comporte de véritable récit des expériences vécues, elles expriment en général un seul espoir, celui d'embrasser la famille, et ne laissent rien entrevoir de l'ampleur de la catastrophe.

Le CRDE prit également des initiatives dans le domaine des émissions de radio et demanda à la BBC de Londres et à la radio de la Croix-Rouge internationale à Genève, *Radio Caritas*, de diffuser les noms des Italiens retrouvés vivants dans les différentes zones libérées. Vers la fin juillet 1945, alors que les premiers réfugiés commençaient à rentrer, le CRDE fit circuler un *Bulletin d'information* hebdomadaire polycopié, dans lequel il publiait les listes des rescapés qui avaient été rapatriés et des nouvelles utiles aux familles pour les recherches ultérieures de disparus. Dans le premier numéro, on annonça la mise en place d'une collecte de photographies des déportés, une initiative importante qui ferait la valeur en son temps des archives du CRDE, dont les dossiers furent partiellement transférés, par la suite, au Centre de documentation juive contemporaine.

La lecture du *Bulletin* nous permet de procéder à une reconstruction statistique des retours, qui s'étalèrent entre le début du mois d'août 1945 et le mois de mars 1946 : 75 personnes le 3 août (*Bulletin* n° 2), 226 le 31 (*Bulletin* n° 6) ; 395 le 20 septembre (*Bulletin* n° 9) ; 426 le 28 (*Bulletin* n° 10) ; 477 le 12 octobre (*Bulletin* n° 12) ; 579 le 11 janvier 1946 (*Bulletin* n° 25). Chiffres auxquels il convient d'ajouter - mais le CRDE ne le savait pas encore à l'époque - près de 300 juifs qui étaient soit ressortissants de pays neutres, soit de nationalité britannique, arrêtés en Italie et déportés au camp de Bergen-Belsen ; tous étaient sains et saufs.

A lire le *Bulletin*, il apparaît clairement que la piste de recherche dans les zones libérées par les Soviétiques n'avait jamais été totalement abandonnée. Le 16 novembre, le CRDE annonça que le Comité juif antifasciste de Moscou était à la disposition des familles à la recherche de parents disparus dans les zones libérées par les Soviétiques ; les demandes étaient centralisées par le Congrès juif mondial, qui avait son siège était aux États-Unis et se chargerait de les envoyer en Russie. Le 21 décembre, le *Bulletin* publia une liste d'adresses d'organisations s'occupant de secourir les réfugiés à Budapest, Vienne, Prague, Terezin et Bucarest ; parmi ces organisations, citons l'AJDC, la Croix-Rouge et l'association hongroise «Italie libre», dont les fichiers furent également conservés.

Entre-temps, les contacts épistolaires se poursuivaient avec les organisations de secours internationales : la Croix-Rouge internationale, le Saint-Siège, l'Agence juive, l'*American Joint Distribution Committee*, le Centre d'infor-

mation britannique installé à Bergen-Belsen, l'ambassade soviétique...

Pendant toute l'année 1945, le CRDE obtint des dizaines de listes de prisonniers décédés ou libérés pour les camps de Dachau, Mittelbau, Weimar-Buchenwald, Groß-Rosen, Flossenburg, en plus de celle d'Auschwitz - mentionnée ci-dessus - et d'autres encore. En réalité, la confusion était extrême. Des listes contradictoires de vivants et de morts circulaient dans toute l'Europe.

Lorsque l'on analyse le fonds d'archives du CRDE, la première chose qui frappe est précisément la prolifération de listes diffusées par toutes sortes d'autorités, et le manque de listes officielles de prisonniers pour chacun des camps pris séparément. L'on sait que l'administration nazie avait tout fait pour dissimuler ses activités, soit en détruisant les documents concernant les camps, soit en utilisant des expressions camouflées, à plus forte raison lorsqu'il s'agissait de l'extermination des juifs. C'est donc *a posteriori* que des chercheurs mandatés par différents gouvernements et organisations reconstituèrent des centaines de listes partielles, la plupart du temps sur la base du relevé des registres d'inscription et de décès de chaque camp.

Les remarques qui précèdent valent naturellement pour tous les lieux de détention et pour tous les camps de concentration, à l'exception toutefois d'Auschwitz où les nazis n'avaient conservé dans leurs archives que l'état civil des prisonniers non juifs et d'une infime partie des juifs qui, ayant survécu à la sélection initiale, avait été enregistrés. Pour Auschwitz donc, la documentation disponible fut rare, et ce dès le début. Des efforts particuliers furent consentis par toutes les organisations internationales en faveur de la recherche des enfants. L'UNRAA avait organisé en Allemagne des centres d'accueil spéciaux ; Angelo Donati, depuis Paris, fit savoir que ces centres abritaient 2000 enfants de 4 à 16 ans dont les parents avaient disparu. Cette nouvelle suscita une énorme émotion parmi la communauté juive italienne ; le CRDE envoya immédiatement des listes et des photos des enfants déportés - tout cela en vain, car aucun de ces enfants n'était Italien. Particulièrement émouvant est le cas de Marco Anticoli, qui crut reconnaître sur une photo de détenus libérés de Bergen-Belsen sa petite fille de 11 ans, Fiorella, qui avait été arrêtée avec sa maman à Rome lors d'une rafle le 16 octobre 1943. Plein

d'espoir, il alerta toutes les autorités compétentes, mais Fiorella ne se trouvait pas parmi les survivants.

Vers le début de l'année 1946, la vague des retours de déportés commença à se tarir. Dans l'espoir d'en trouver d'autres, et comme il était devenu un peu moins difficile d'obtenir des autorisations, le CRDE organisa une nouvelle mission de recherche dans la zone d'occupation française en Allemagne, tâche qui fut confiée à Enzo di Cave et Bruno Fiorentini. Le 2 mai 1946, arriva du Quartier général de l'UNRRA à Baden-Baden une nouvelle qui mit définitivement fin à tout espoir. Voici ce qu'écrivent di Cave et Fiorentini :

«Sur la base des renseignements qui nous ont été fournis par les services compétents (le Joint, les communautés juives d'Allemagne), nous sommes en mesure de communiquer les premières informations ; en procédant par déduction, l'on peut prévoir dès maintenant que rares, très rares sont les juifs qui ont survécu en Allemagne. En fait, le nombre de juifs décédés en général dans les camps de concentration, y compris depuis la Libération, est énorme.»

Ils annonçaient que dans les jours à venir, ils obtiendraient des organisations juives du monde entier la documentation qui avait été recueillie jusque là dans toute l'Allemagne (zone soviétique non comprise), y compris les listes nominatives, dans toute la mesure du possible, des juifs italiens décédés tant avant qu'après la Libération. Ils poursuivaient ainsi :

«Il convient en outre de préciser que malheureusement, les informations relatives à des individus sont extrêmement rares et que l'on ne pourra recueillir tout au plus que des renseignements et des statistiques d'un intérêt... historique. Par ailleurs, les conditions dans lesquelles travaillent les organismes mentionnés ci-dessus, et sur les travaux desquels nous nous fondons, sont telles que le manque de matériel et la rareté des fils conducteurs ne permettent pas d'accomplir un travail d'analyse.»

Ils demandent en outre avec insistance au CRDE - et c'est là un élément nouveau qui mérite d'être signalé - de leur envoyer une liste complète, à reconstituer en Italie même, des déportés juifs.

La situation était dès lors la suivante : d'une part l'on ne connaissait pas le nom de tous les déportés arrêtés en Italie ;

d'autre part, il était absolument nécessaire que les missions de recherche de disparus disposent d'une telle liste. Sans cette liste - même la Croix-Rouge internationale se mit en rapport avec le CRDE à ce sujet - il était impossible de poursuivre.

Après la guerre, deux méthodes différentes furent utilisées pour reconstituer les listes de tous les juifs d'Europe qui avaient été déportés en Pologne dans les camps. La première, dite méthode indirecte, consiste à rechercher les noms et à faire le compte des victimes qui figuraient dans les archives du lieu même du décès ; la deuxième, dite méthode directe, à rechercher et à compter les noms des juifs des différents pays d'Europe avant le commencement de la Shoah (l'holocauste, littéralement la *catastrophe*), puis de tenter d'en soustraire le nombre des victimes.

De manière encore très confuse, car l'on ne parlait encore à cette époque ni de recherche scientifique, ni de méthodologie, le CRDE eut l'intuition que la meilleure démarche pour les recherches concernant les Italiens était une méthode mixte : confronter les données dont l'on disposait sur les communautés juives avant la déportation à celles qui émergeaient à grand peine des camps de concentration et d'extermination récemment libérés. Pour ce faire, l'on élaborait un dossier personnel pour chaque juif dont la disparition avait été signalée par la communauté juive de son lieu de résidence. Sur chacune de ces fiches, l'on ajouta au fur et à mesure les nouvelles recueillies par les différentes organisations de secours internationales. Vitale, à Rome, passait des journées entières à compiler des listes de personnes libérées et de personnes décédées, et à reporter des noms et des dates sur les fiches existantes ou sur des fiches nouvelles. Afin d'obtenir les listes des disparus pour chaque communauté, il nomma des délégués - un pour chaque grande ville - qu'il chargea de conduire les recherches au niveau local ; en mai 1945, il avait déjà les listes de Padoue, Reggio d'Émilie, Vicence, Mantoue et Ferrare.

À ce stade, la méthode était déjà définie ; les informations consignées dans le fichier du CRDE provenaient de sources diverses, lesquelles étaient toutes susceptibles d'être vérifiées : a) soit par les réfugiés qui étaient en mesure de donner les noms de leurs camarades de déportation ; b) soit par des organisations internationales qui faisaient circuler des listes de survivants qui avaient été secourus et des listes de personnes immatriculées dans les camps et présumées décé-

dées ; c) soit par les communautés juives d'Italie qui transmettaient les listes de leurs disparus.

Reste le grand problème - qui demeure malheureusement en grande partie non résolu - des centaines de juifs étrangers qui se trouvaient en Italie à la veille de la guerre, dans l'attente d'un visa pour un pays disposé à les accueillir, et qui s'étaient ensuite retrouvés pris au piège. Nombre d'entre eux n'étaient pas inscrits comme résidents en Italie : ils étaient soit en situation irrégulière, soit clandestins, soit privés de leur nationalité ou de moyens d'existence. Totalement sans défense, ils furent victimes des rafles organisées par les fascistes et les nazis. On a souvent perdu leur trace.

Au fur et à mesure que la part du travail de recherche et de secours aux rescapés proprement dit diminuait, le CRDE, de centre de collecte d'informations, devint un centre de collecte de documentation. Les projets du Centre, de manière presque inconsciente, s'acheminaient vers la recherche historique.

Le fait que dès 1945 - et plus encore en 1946 - les préparatifs des procès contre les criminels de guerre et les recherches de preuves documentaires à charge battaient leur plein joua un grand rôle dans cette transformation. C'est peut-être au cours de cette période que le CRDE commença à s'intéresser à un nouveau domaine de recherche, qu'il cultiva par la suite avec ténacité pendant des années : la dénonciation des collaborateurs italiens qui avaient contribué à l'arrestation des juifs. A cette fin, l'on demanda aux victimes de dénoncer les coupables et l'on centralisa tous les documents sur la question. L'illusion d'obtenir justice par la voie juridique dura longtemps ; voici toutefois avec quel découragement s'exprime Vitale dans une lettre qu'il adresse à ses collègues du Centre de documentation juive contemporaine de Paris le 28 avril 1948 :

«Les criminels de guerre jugés par la Haute Cour de Justice (une instance mixte créée à cet effet) ont tous été rejugés, conformément à un décret-loi qui prévoit la révision des arrêts de la Haute Cour aujourd'hui supprimée. Les arrêts de révision prononcés par le Tribunal ont été pour la plupart favorables aux accusés. Les petits criminels, jugés directement par ce Tribunal, ont bénéficié du principe de la non responsabilité personnelle dans l'exécution d'ordres donnés par l'autorité légitime».

Une fiche d'identification demeurée dans les archives nous apprend que Vitale a participé à deux séances non successives du procès pour crimes de guerre à Rome, les 25 et 28 novembre 1945 ; nous ne savons pas s'il était là en tant que simple observateur ou s'il eut un rôle quelconque de témoin ou d'expert sur la question de l'extermination des déportés italiens.

Nous connaissons en revanche le rôle actif joué par Vitale dans le procès contre Rudolf Höss, l'ex-commandant d'Auschwitz, qui s'était ouvert à Cracovie en mars 1947. Il assista personnellement à ce procès en qualité d'observateur pour le compte du CRDE et en tant qu'invité officiel du ministère italien de la justice. Ce procès eut également sa phase italienne : le onzième jour (le 21 mars 1947), Leonardo de Benedetti, originaire de Turin, et Enrica Jona, d'Asti, tous deux anciens déportés, furent appelés à témoigner. Le 29 mars, Vitale obtint du procureur général, Siewierski, l'autorisation tout à fait exceptionnelle de rencontrer Höss en tête-à-tête. Vitale fut bouleversé par cette rencontre d'homme à homme. Il demanda en premier lieu à son interlocuteur si ce dernier se souvenait du transport du millier de Romains arrêtés lors de la rafle du 16 octobre 1943. Höss répondant par la négative, il lui posa alors la question suivante : *«Vous qui viviez dans le camp avec votre femme et vos enfants, en voyant ces pauvres mamans et ces enfants qui allaient à la mort, n'avez-vous jamais songé à votre propre famille, n'avez-vous jamais éprouvé le moindre remords ?»* Réponse de Höss : *«Non, j'avais des ordres et je devais les faire exécuter. J'ai parfois pensé que mon devoir était pénible, mais si Hitler et Himmler m'ordonnaient de le faire, il ne pouvait pas y avoir d'erreur et il fallait le faire. Comme je l'ai toujours dit pendant le procès, je n'ai jamais rien fait de ma propre initiative, je n'ai jamais volé, ni tué, ni maltraité qui que ce soit à titre personnel, mais en tant que commandant je suis responsable de tout ce qui s'est passé à Auschwitz.»* Vitale ne put s'empêcher de poser une autre question : *«Mais si on vous avait donné l'ordre de tuer votre femme et vos enfants, vous l'auriez fait ? - Oui, et je me serais tué ensuite»*. Höss concentrait en lui toutes les caractéristiques du «bon nazi» : citoyen irréprochable, bon père de famille, un pion dans l'immense engrenage de l'oppression, un rôle qui fut théorisé par la suite par Hannah Arendt et Raoul Hilberg dans leurs études sur la bureaucratie dans le système de pouvoir nazi. Vitale, avec beaucoup de finesse, eut alors ces mots : *«Son expression simple, de petit employé, faisait paraître*

inimaginable que ce petit homme qui se trouvait à quelques pas de moi ait pu être le chef des bourreaux de 4 millions d'innocents et qu'il soit le responsable des larmes de tant de millions de familles.»

Le président du CRDE profita ensuite de son voyage en Pologne pour se rendre à Cracovie, au Centre d'études sur les crimes allemands, dont le directeur était le juge Jan Sehn, qui fut l'un des principaux instructeurs des procès contre les criminels de guerre en Pologne. Vitale constata malheureusement que parmi les documents relatifs aux camps de concentration et d'extermination, beaucoup avaient été détruits, soit par les Allemands eux-mêmes, soit du fait de la guerre, et que d'autres avaient été emportés à Moscou par les autorités soviétiques. Il put toutefois consulter à Cracovie huit énormes dossiers comportant les fiches d'enregistrement des déportés internés dans les camps, malheureusement dépourvues de la moindre indication quant au sort qui leur avait été réservé ultérieurement. Parmi ces milliers et ces milliers de fiches, le président du CRDE ne put recueillir qu'un petit nombre de noms de déportés italiens. Un autre document d'une importance capitale retrouvé à cette occasion est un gros volume concernant les mouvements des malades du camp de Monowitz entre juillet 1943 et juillet 1944. Dans ce précieux registre, recopié à la machine et aujourd'hui conservé dans les archives du CDEC, figurent pour chaque détenu la date d'entrée et de sortie de l'hôpital, la date du décès ou encore celle de l'envoi à la chambre à gaz.

A son retour à Rome, le colonel Vitale rédigea un rapport détaillé sur le fonctionnement d'Auschwitz, qui fut peut-être l'un des tout premiers documents de ce genre à circuler en Italie (mai 1947). Ce rapport, intitulé *«Mission en Pologne»*, se compose de 27 pages dactylographiées, de 12 documents joints en annexe et de l'acte d'accusation de Rudolf Höss. Dans la perspective du procès de Cracovie, le CRDE, à l'automne 1946, avait tenté de recueillir auprès des rescapés un maximum de dépositions et, auprès de divers organismes tant publics que privés des documents prouvant les arrestations. C'est ainsi que fut constitué entre 1946 et 1947 un ensemble de documents d'une valeur inestimable comportant les témoignages et les principales listes des juifs qui avaient été arrêtés et déportés, une base fondamentale pour toute étude sur l'histoire des déportations en Italie.

En 1953, à partir des masses de documents qu'il avait recueillis et du fichier des déportés (sans cesse mis à jour à partir de 1945), Vitale établit une liste de l'état civil des victimes et rédigea le premier bilan statistique de la Shoah en Italie. Il parvint au chiffre de 7.496 déportés pour l'Italie et les îles de la mer Égée, dont 610 survivants.

Ses recherches furent reprises dans les années soixante-dix par le Centre de documentation juive contemporaine de Milan, dans le but de recenser de manière définitive et exhaustive toutes les informations possibles dont on disposait sur les déportés juifs. Ce travail fut commencé en sachant que beaucoup des archives qui étaient à l'époque soit en cours de constitution au CRDE, soit tout simplement inexistantes, sont désormais à la disposition des chercheurs et que la plupart des documents qui avaient été éparpillés sont aujourd'hui rassemblés. Cette liste, publiée en 1991, est un monument - même si ce n'est qu'un livre - à la mémoire des victimes, et porte le titre «Le livre de la mémoire» (Mursia).

par M.R. MACINA,
Maître de conférences
invité à l'Université
Catholique de Louvain
et Collaborateur
scientifique de
l'Université Libre de
Bruxelles

Le cardinal Faulhaber et l'antisémitisme nazi des années trente

«Le plus souvent, l'historien est frappé par la solidité des mythes contre lesquels s'épuise son argumentation, par l'inutilité des efforts pour corriger des images d'Épinal solidement assises, par le travail de Sisyphe que représente son effort toujours renouvelé, mais toujours vain, pour combattre ce qu'il considère comme des idées fausses dont il a vingt fois tenté de démontrer le caractère erroné.»

(S. Bernstein, «Comment un savoir historique est-il considéré comme acquis ?», dans Y. Beauvois & C. Blondel (éds), Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?, Septentrion, Paris 1998, p. 191)

Dans la Déclaration romaine du 16 mars 1998, dite «de Repentance» et intitulée «Nous nous souvenons»¹, on peut lire l'assertion suivante, censée s'appuyer sur quelques pages d'un ouvrage de l'historien allemand L. Volk, consacré à l'étude des rapports entre l'épiscopat de Bavière et le National-Socialisme dans les années 1930-1934² :

«Les sermons bien connus du cardinal Faulhaber en 1933, l'année même où le national-socialisme parvint au pouvoir... exprimèrent clairement le rejet exprès de la propagande antisémite nazie.»

Bien que ce ne soit pas la première fois qu'elle est formulée, sous diverses formes³, on est surpris de l'assurance tranquille de cette affirmation qui contredit radicalement les résultats de recherches qualifiées⁴. Par ailleurs, la compétence des travaux de Volk ne peut être mise en doute. Se pouvait-il qu'il fût, sur ce point, en contradiction aussi flagrante

avec ses pairs ? Pour en avoir le coeur net, force a donc été de se reporter aux passages de son livre, *évoqués mais non cités* par la «Déclaration de repentance». Les extraits qui suivent permettent de se faire une idée plus juste de la perception qu'a l'historien allemand des buts que poursuivait le cardinal lorsqu'il fustigeait, chez certains chrétiens, les aberrations doctrinales induites par la propagande nazie ⁵ :

«En 1933 [le cardinal Faulhaber] fit, du haut de la chaire de l'église Saint Michel de Munich, cinq interventions consacrées à la défense de l'Ancien Testament, dont certains porte-parole des Chrétiens-Allemands ⁶ s'étaient récemment désolidarisés et contre lesquels les champions du mythe national-socialiste prenaient parti dans de nombreuses publications. Les sermons d'Avent de Faulhaber connurent une fréquentation si immense auprès des auditeurs catholiques, protestants et juifs, qu'il fallut les transmettre par des hauts parleurs à l'hôtel de ville... Pour les milliers de gens qui affluaient, il s'agissait moins de venir entendre une apologie des Saintes Écritures que d'entendre s'opposer à la coercition, à la non-liberté spirituelle et à l'uniformisation idéologique. «Il souffle une tempête sur notre pays... qui prétend balayer du sol allemand les Écritures parce que c'étaient des livres juifs». S'appuyant sur ses connaissances exégétiques, Faulhaber en imposait par son combat mené en faveur des écrits fondamentaux du judaïsme d'avant l'ère chrétienne... Lors de son dernier sermon, il réussit à formuler des sentences d'une saisissante brièveté et d'une violence extrême. L'absolutisme de la pensée raciste ne pouvait être davantage mis à mal que par cet appel : «Nous ne devons jamais l'oublier : nous ne sommes pas rachetés par notre sang allemand» ⁷.»

Comme on peut le constater, rien, dans les passages cités ci-dessus, ni d'ailleurs dans les cinq pages du livre de Volk, évoquées par la «Déclaration de repentance» et que nous avons soigneusement vérifiées, n'accrédite la réputation avantageuse d'opposant à la «propagande antisémite nazie», faite au cardinal de Munich. Au contraire, après avoir noté que «le retentissement [des sermons] fut énorme», et que l'ampleur des ventes de la version imprimée «révélaient le mécontentement éprouvé par ceux que le régime nazi avait déçus ou dont il suscitait la méfiance», l'historien émet cette sévère critique ⁸ :

«Le contenu de [ces sermons] n'était pas sans failles, car le cardinal n'avait pas osé s'attaquer au problème brûlant de l'antisémitisme, comme en 1923, lors de ses sermons de la Toussaint et de la Saint-Sylvestre.»

Ce que confirme un événement rapporté par Guenter Lewy⁹. Au cours de l'été 1934, un journal social-démocrate de Prague publia le texte d'un sermon contre la haine raciale, attribué à Mgr Faulhaber. Le *National-Zeitung*, de Bâle, en reproduisit des extraits, et le Congrès Juif Mondial réuni à Genève loua la position courageuse prise par le Cardinal¹⁰. Mais il se révéla que ce sermon était une invention. Mgr Faulhaber fit écrire par son secrétaire une lettre de protestation à l'organisation juive contre «l'utilisation du nom du Cardinal par un groupement qui préconisait le boycott de l'Allemagne, c'est-à-dire la guerre économique». Et le secrétaire de préciser¹¹ :

«Dans ses sermons prononcés l'an passé, à l'occasion de l'Avent, *le Cardinal avait défendu* les anciennes Écritures bibliques d'Israël, *mais n'avait pas pris position sur la Question juive d'aujourd'hui.*»

Ajoutons que, même dans cette «défense», Faulhaber insistait sur la distinction radicale entre judaïsme et christianisme, et tenait, sur le peuple juif des temps bibliques, de durs propos, au demeurant tout à fait dans la ligne de l'antijudaïsme chrétien le plus traditionnel qui était alors de mise, tant dans la hiérarchie de l'Église que parmi ses fidèles. En voici un bref échantillon¹² :

«En acceptant ces livres [ceux de l'AT], *la chrétienté ne devient pas une religion juive. Ces livres n'ont pas été composés par des juifs* ; ils sont inspirés par l'Esprit Saint et sont donc l'œuvre de Dieu, ce sont les livres de Dieu... Les filles de Sion ont reçu leur acte de divorce, et depuis cette époque, *Assuérus*¹³ *erre sur la face de la terre sans trouver le repos... Peuple d'Israël, cela n'a pas poussé dans ton jardin et tu ne l'y as point planté. Cette condamnation de l'usure qui amène à la spoliation de la terre, cette guerre à l'endettement qui est l'oppresseur du cultivateur, cela n'est pas le produit de ton esprit !*» Etc., etc.

La seule allusion faite aux persécutions des juifs, donne, par la cruauté inconsciente de sa formulation, la mesure de l'insensibilité du cardinal à leur égard¹⁴ :

«L'antagonisme envers les juifs de notre temps ne doit pas être étendu aux livres du judaïsme pré-chrétien.»

Venant d'un des plus illustres représentants de la hiérarchie catholique allemande d'alors, et même si on la replace dans le contexte général de l'époque, une telle appréciation, qui place la défense du donné doctrinal au-dessus de celle de la personne humaine, illustre à quel point la polarisation dogmatique et confessionnelle peut obscurcir les intelligences les plus illustres et inhiber les réflexes de solidarité les plus élémentaires.

Autre fait significatif. Vers la fin du mois de mars 1933, après hésitations et consultations, les évêques catholiques allemands décidèrent de ne pas protester officiellement contre le boycott général, décrété par les autorités nazies, du commerce, des professions libérales et de l'artisanat exercés par les juifs. Le 5 avril de la même année, un prêtre bavarois, du nom d'Aloïs Wurm, adressait au cardinal Faulhaber une lettre de protestation, où l'on pouvait lire, entre autres considérations ¹⁵ :

«En cette période où la haine la plus extrême sévit contre les citoyens de race juive, dont 99 % sont à l'évidence innocents, pas un journal catholique, pour autant que je sache, n'a eu le courage de proclamer l'enseignement du catéchisme catholique, selon lequel on ne doit haïr ni persécuter aucun être humain, et moins encore en raison de sa race. Une telle situation apparaît à beaucoup comme une défaillance catholique.»

Outre sa tonalité d'ironie sarcastique, sur laquelle on ne peut s'attarder ici, la réponse de Faulhaber, en date du 8 avril 1933, illustre, une fois de plus, l'étonnante indifférence du prélat au triste sort des juifs de son temps ¹⁶ :

«Tout chrétien doit s'opposer à la persécution des juifs, mais les hautes autorités de l'Église ont des problèmes immédiats beaucoup plus importants : les écoles, la continuation de l'existence des associations catholiques, la stérilisation, ont bien plus d'importance pour le christianisme dans notre patrie... En définitive, on doit réaliser que les juifs sont capables de prendre soin d'eux-mêmes. Il n'y a donc pas lieu de donner au gouvernement des raisons de transformer la chasse aux juifs en chasse aux jésuites !»

Les *faits* et les *textes* évoqués sont facilement vérifiables et semblent indiscutables : ils ont fait l'objet d'études et d'analyses autorisées, et même si les *interprétations* peuvent varier sensiblement d'un auteur à l'autre, à notre connaissance, aucun historien sérieux n'a produit le moindre élément objectif susceptible d'accréditer l'affirmation, gratifiante pour le Cardinal Faulhaber, soumise ici à un examen critique ¹⁷.

Il est dommage que les rédacteurs de la Déclaration romaine non seulement aient ignoré le consensus de chercheurs compétents, mais, de plus, se soient référés, pour accréditer l'opinion qu'ils professent en la matière, à l'ouvrage d'un auteur qui s'inscrit précisément dans le dit consensus, contraire à leur thèse. Dans ces conditions, on comprendra qu'un historien, si favorable qu'il soit au dialogue entre l'Église et le judaïsme, ne puisse laisser sans démenti cette apologie imméritée d'un prélat qui eut assez de courage pour s'opposer, dès la montée en force du National-Socialisme, à la nazification du christianisme et à la stérilisation, mais qui, comme la totalité du haut clergé allemand, n'en eut aucun pour défendre les juifs lorsque, quelques années plus tard, ces derniers furent mis au ban de la société et finalement exterminés par un pouvoir inique, auquel on se fût attendu qu'en raison de sa foi chrétienne, ou par simple humanité, le cardinal tentât de résister au moins par les armes intellectuelles de la réprobation oratoire, lorsque la chose était encore possible - *et ce l'était, semble-t-il, dans les années trente.*

Ceci dit, il ne serait pas objectif de s'en tenir à ces remarques négatives sans esquisser, au moins dans ses grandes lignes, une tentative d'explication de l'attitude du cardinal Faulhaber envers les juifs. Tout d'abord, il convient de rappeler que, dans les années vingt, il fut plus positif à leur égard. Pridham, suivi par Kershaw, a noté qu'il «méprisait les méthodes, le radicalisme et la vulgarité des nazis», et qu'en 1923, sa critique des menées antisémites lui valut même d'être traité de «cardinal juif» par des étudiants, adeptes fanatiques du National-Socialisme ¹⁸.

D'autre part, il est patent que, même si ses prêches de 1933 ne visaient pas le régime hitlérien lui-même, mais les chrétiens qui «marcionisaient» ¹⁹, sous l'influence des thèses nazies visant à épurer le christianisme de ses «éléments sémitiques», les violentes critiques de Faulhaber furent ressenties par les autorités comme une atteinte into-

léral à l'idéologie du Parti et lui valurent des haines tenaces en haut lieu. Telle celle d'Esser, chef de la Chancellerie d'État, qui conseillait au cardinal et à ses collaborateurs ²⁰

«de se contenter de faire des sermons sur le chapitre de l'obéissance prônée par Dieu envers l'autorité légale de l'État ²¹, au lieu de susciter des conflits de conscience dans de larges cercles, comme il l'avait fait dans ses allocutions de l'Avent.»

On aurait tort de croire que de tels propos étaient sans effet sur les dirigeants religieux allemands, en général, et sur le cardinal Faulhaber, en particulier. Les considérations de saint Paul sur l'obéissance due aux autorités procédaient, bien sûr, d'une situation très différente de celle à laquelle étaient confrontées les Églises sous la férule d'un pouvoir sans foi ni loi. Mais le clergé et les pasteurs d'alors n'avaient pas encore intégré, entre autres critères modernes d'herméneutique, celui qui prône la re-situation des écrits dans leur contexte culturel et social, et ils lisaient les Écritures de manière anhistorique et apologétique. En outre, des travaux récents ont montré, de manière convaincante, semble-t-il, que ce qui, pour nos contemporains sensibilisés aux droits de l'homme, apparaît aujourd'hui comme intolérable dans les propos et les attitudes des dignitaires religieux à l'égard des juifs, ou comme lâcheté, compromission, voire adhésion plus ou moins déclarée aux idéaux national-socialistes, n'était, en fait, que le *résultat pervers du loyalisme national, aussi sincère que mal éclairé, des autorités religieuses*, conjugué à leur souci de ne rien faire ni dire qui puisse mettre en péril l'équilibre précaire des relations de l'Église avec le pouvoir nazi, ou provoquer des mesures de rétorsion à l'encontre des institutions, des œuvres et de la presse chrétiennes.

Si, en se gardant de toute polémique comme de tout préjugé, et sans minimiser pour autant le rôle de l'antijudaïsme chrétien déjà évoqué ²², on cherche à comprendre l'attitude de loyalisme envers le pouvoir hitlérien, qui fut celle du cardinal Faulhaber et de l'ensemble de la hiérarchie de l'Église catholique allemande, alors en butte, comme sa consœur protestante, aux persécutions ²³ et à l'arbitraire d'un régime inique et fondé sur la force brutale, c'est dans cet amour excessif de la mère-patrie qu'on en trouvera au moins des éléments d'explication, comme aussi dans la déférence, caractéristique de l'institution ecclésiastique,

envers l'autorité constituée, attitude aggravée d'un juri-disme diplomatique excessif, qui dicta à la hiérarchie d'alors un respect scrupuleux - malheureusement à sens unique - des clauses du Concordat conclu, en 1933, entre l'Église et le Troisième Reich ²⁴.

Pour en revenir aux sermons d'Avent du cardinal Faulhaber, malgré leur dure franchise et les violentes critiques qu'ils suscitèrent tant dans les sphères du pouvoir nazi que dans la presse, il serait erroné d'y voir autre chose qu'une réaction ecclésiastique énergique aux errements doctrinaux des chrétiens séduits par les doctrines néo-païennes et racistes des Nazis. À preuve ces remarques de Volk lui-même ²⁵. Après avoir noté que

«son désaccord exprimé publiquement et sa profession de foi anti-totalitaire firent figure d'acte d'opposition important et furent perçus comme une lumière par ses contemporains, [et que] nombreux furent ceux qui propulsèrent le courageux prédicateur de l'Avent au rang de chef du catholicisme allemand dans le conflit ecclésiastique naissant»,

l'historien catholique émet, sur la personnalité du cardinal, un jugement qui, pour sévère qu'il apparaisse, a de fortes chances de correspondre à la réalité :

«[ses contemporains] ne se rendaient pas compte qu'ils assignaient à Faulhaber une tâche pour laquelle il n'avait ni l'inclination ni la vocation, ni les aptitudes personnelles correspondantes ²⁶».

Notant, avec juste raison, qu'«en refusant l'intimidation et le joug séculier - attitude qui avait suscité un tel enthousiasme - le cardinal n'entendait pas adopter une attitude foncièrement subversive», Volk illustre la reculade qui suivit, en mentionnant que, peu de temps après son coup d'éclat, Faulhaber rappela au clergé et aux fidèles la nécessité de «la collaboration avec l'État», et fit comprendre qu'il ne voulait pas «creuser un fossé infranchissable». Dans son désir d'apaisement, il posa même un acte que l'historien rapporte avec réprobation :

«Il montra combien il était mal conseillé en se laissant convaincre... d'adresser au Gauleiter Wagner "un salut hitlérien réglementaire et irréprochable".»

Toutefois, si regrettables qu'ils soient, il serait injuste de juger ces manques de discernement - dont les dirigeants reli-

gieux n'avaient d'ailleurs pas l'exclusivité -, à l'aune de nos critères contemporains «éclairés», et en faisant abstraction du régime d'intimidation et de terreur que les nazis ne cessèrent de faire régner, à des degrés divers, durant toute la durée du Troisième Reich. Car nul ne peut ignorer que c'est le plus souvent dans des conditions extrêmement troublées et violentes que nombre de responsables politiques ou religieux, en Allemagne et partout où les Nazis régnaient en maîtres, durent exercer leurs fonctions, adopter des positions et prendre des décisions, dont certaines eurent des conséquences imprévisibles et parfois dramatiques. Et si, avec le recul du temps et sachant aujourd'hui ce qu'ignoraient ou ne pouvaient prévoir les protagonistes des événements d'alors, certains de leurs comportements peuvent nous sembler entachés d'erreurs, de compromissions et de faiblesses, il est clair qu'ils ne furent pas tous, tant s'en faut, des antisémites, des collaborateurs, ni des lâches.

Il reste qu'il faudra bien faire un jour la lumière tant sur l'absence de protestation du cardinal Faulhaber (comme d'ailleurs de tout l'épiscopat allemand d'alors) contre les persécutions dont les juifs furent l'objet, que sur l'attitude de l'Église, perçue par certains historiens comme conciliante à l'égard du régime nazi²⁷. C'est là une tâche légitime, pourvu qu'on s'en acquitte sans polémiques ni jugements partisans, et sans flétrir inconsidérément la réputation d'une institution et de ses serviteurs, faillibles par nature, dont nous ne connaissons ou ne comprendrons peut-être jamais suffisamment ni les motivations réelles, ni les débats de conscience qui furent les leurs lorsqu'ils posèrent des actes ou firent preuve d'attitudes de réserve dont nous nous scandalisons aujourd'hui. A cet égard, à moins que des documents irréfutables ne prouvent le contraire, il se peut qu'une appréciation objective de ces attitudes ait intérêt à tenir compte du critère formulé, en 1964, par le cardinal Döpfner, à propos de *l'absence de toute condamnation papale, solennelle et explicite*, du génocide des juifs durant la Seconde Guerre mondiale²⁸ :

«Le jugement rétrospectif de l'Histoire autorise parfaitement l'opinion que Pie XII aurait dû protester plus fermement. On n'a cependant pas le droit de mettre en doute l'absolue sincérité de ses motifs, ni l'authenticité de ses raisons profondes.»

Bien qu'il ne constitue pas une pièce à verser au dossier historique, il a paru intéressant de conclure cette brève enquête-

te, en rapportant l'aveu - dont le courage et l'accent de repentir authentique rappellent ceux de la Déclaration de repentance d'évêques de France, de 1997 - formulé récemment par le cardinal autrichien Franz Koenig ²⁹ :

«En regardant l'histoire de ces années, nous ne voulons pas, nous n'avons pas le droit, et moi-même, en tant que membre de l'Église, je n'ai pas le droit de taire que ***j'ai conscience d'une complicité de l'Église***. Oui, pour sa part, ***l'Église ne s'est pas opposée comme elle le devait, à cette pensée nationaliste fourvoyée, à un anti-judaïsme chrétien, à une pensée nationaliste teintée de religion, à une interprétation inexacte des événements de la Passion***. Ce fut une plaie purulente dans le corps de l'Église, et cela a causé beaucoup de malheurs à des innocents...»

¹ *Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah*, texte français dans la *Documentation Catholique* n° 2179, du 5 avril 1998, pp. 336-340. Le passage cité ici est à la p. 338. *Nota* : toutes les mises en exergue typographique des textes cités sont le fait de l'auteur du présent article.

² L. Volk, *Der Bayerische Episkopat und der Nationalsozialismus 1930-1934*, Mainz, 1966, pp. 170-174; cité dans *Documentation Catholique*, p. 340, n. 11. Voir, sur un sujet connexe : I. Kershaw, *L'opinion allemande sous le nazisme. Bavière 1933-1945*, CNRS Éditions, Paris, 1995, surtout le chapitre VI : «Réactions à la persécution des juifs», pp. 213-254. S'agissant du jugement de L. Volk, il a d'autant plus de poids et de crédit que cet auteur était un clerc et un historien de l'Église fort compétent.

³ Elle revient, au fil de certaines publications catholiques, sans que ses auteurs prennent jamais la peine d'en fournir la moindre justification ni référence. Elle a même trouvé place récemment dans un récit grand public, justement loué par la critique : «Le seul [évêque allemand] à se démarquer est Mgr Faulhaber, évêque de Munich, qui, du haut de la chaire de la cathédrale... *n'hésite pas à blâmer les vexations dont les Juifs sont l'objet*» (Rosetta Ioy, *Madame Della Seta aussi est juive*, Rivages, Paris, 1998, p. 19). À notre connaissance, l'un des premiers à avoir émis cette appréciation inexacte est le théologien catholique Congar, dans un opuscule peu connu, où il écrivait : «Décembre 1933 : sermons du cardinal Faulhaber *stigmatisant la persécution contre les juifs*» (Y. Congar, *L'Église catholique devant la question raciale*, Unesco, Paris, 1953, § «L'Église face au racisme nazi et à l'antisémitisme moderne», pp. 51-52). Depuis, plusieurs auteurs ont mis les choses au point concernant les buts et le contenu des Sermons du cardinal, tels, entre autres, G. Lewy, *L'Église catholique et l'Allemagne nazie*, Stock, Paris, 1964, pp. 239-240; K. Scholder, *The Churches and the Third Reich. Volume One : Preliminary History and the Time of Illusions 1918-1934*, SCM Press, London, 19872, pp. 518-519; Id., *A Requiem for Hitler and Other New Perspectives on the German Church Struggle*, SCM Press, London, 1989, p. 178; et récemment, S. Friedländer, *L'Allemagne nazie et les Juifs*, Seuil, Paris, 1997, pp. 59-60.

⁴ Nous avons déjà exprimé notre dissentiment sur ce point, cf. M.R. Macina, «Ce document sur la Shoah, qui ignore ce qui nous peine», *Los Muestros* n° 31, Bruxelles, juin 1998, pp. 18-19.

⁵ Volk, *Op. cit.*, p. 170. Une traduction experte des pages 170-174 de l'ouvrage de Volk a été réalisée, à notre intention, par Madame Ruth et Mademoiselle Joëlle Marelli, de Luxembourg : il nous est agréable de leur exprimer ici notre gratitude.

- ⁶ Chrétiens acquis aux thèses raciales nazies et partisans d'une Église d'obédience national-socialiste. Voir D.L. Bergen, *Twisted Cross : The German Christian Movement in the Third Reich*, Chapel Hill, N.C., 1996.
- ⁷ Propos méritoire et, en tout état de cause, conforme à la doctrine chrétienne, mais qui n'empêcha pas le cardinal de faire, dans son cinquième sermon, cette concession majeure au racisme d'État : «L'Église ne voit pas d'objection à la «recherche raciale» (*Rassenforschung*), ni au «souci pour la race» (*Rassenpflege*)... ni aux efforts pour conserver l'individualité d'un peuple aussi pure que possible et, par référence à la communauté de sang, pour approfondir le sentiment de la communauté nationale.» Par souci d'objectivité, précisons que le cardinal met des limites à ces propositions raciales : «l'amour de notre race ne doit pas mener à la haine d'autres peuples... la culture de race ne doit pas adopter une attitude d'hostilité envers le christianisme...» Mais il récidivera, sans nuance cette fois, dans un sermon prononcé le 31 décembre 1936 : «*Le sang et la race ont contribué à façonner l'histoire allemande*» (cité par G. Lewy, *Op. cit.*, p. 147).
- ⁸ «Inhaltlich hatten sie ihre Lücken, da der Kardinal an das heisse Eisen des Antisemitismus nicht zu rühren wagt, wie er das nach 1923 in der Allerseelen- und Silvesterpredigt getan hatte.», Volk, *Op. cit.*, p. 171. Même critique chez Kershaw, *Op. cit.*, p. 227.
- ⁹ Lewy, *Op. cit.*, p. 240.
- ¹⁰ On peut s'étonner de cette affirmation. A cette époque, en effet, le Congrès juif mondial (CJM) n'avait pas encore d'existence juridique. Sur les circonstances de la fondation du CJM, cf. G.M. Riegner, *Ne jamais désespérer. Soixante années au service du peuple juif et des droits de l'homme*, Cerf, Paris, 1998, pp. 44 ss. On suivra plutôt A. Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe et le Reich, de la première Guerre Mondiale à la guerre froide*, Armand Colin, Paris, 1996, p. 269; selon cette historienne, il s'agit du «secrétaire de la conférence israélite mondiale de Genève», ce qui est plus vraisemblable.
- ¹¹ Cf. aussi Kershaw, *Op. cit.*, pp. 227-228, qui suit Lewy (déjà cité) et L. Volk, «Kardinal Faulhabers Stellung zur Weimarer Republik und zum NS-Staat», dans *Stimmen der Zeit*, clccvii, 1966, pp. 183 ss.
- ¹² Premier et troisième sermons d'Avent. Faute d'avoir eu accès à l'original allemand, les extraits de ces sermons, cités dans le présent article, ont été traduits d'après une version anglaise autorisée : *Judaism, Christianity and Germany*. Advent Sermons preached in St. Michaels's, Munich, in 1933, by His Eminence Cardinal Faulhaber, Archbishop of Munich. Translated by Rev. George D. Smith, Burns Oates & Washbourne, London, 1934. L'ouvrage est muni de l'*Imprimatur*.
- ¹³ Nom mythique du «Juif errant», dans l'imaginaire antisémite populaire. En fait, Assuérus était un roi perse (cf. Livre d'Esther).
- ¹⁴ Premier sermon. L'expression est employée à deux reprises de manière identique.
- ¹⁵ Cf. K. Scholder, *Op. cit.*, p. 701.
- ¹⁶ Scholder, *Op. cit.*, *ibid.* Cf. Volk, *Akten*, p. 705. Ce serait commettre un contresens que d'interpréter nos critiques à l'encontre du cardinal comme une accusation implicite d'inhumanité envers les juifs. *Notre sentiment est plutôt que son choix de ne pas prendre publiquement la défense de ces derniers - attitude passive dont il n'avait pas l'apanage, tant s'en faut - pourrait bien avoir été quelque peu influencé, au moins inconsciemment, par l'antijudaïsme chrétien traditionnel, au prisme déformant duquel fidèles et pasteurs contemplaient, avec commisération ou horreur, l'errance de ces «élus» déchus, éternels parias de l'histoire du salut et de celle des hommes, que la chrétienté estimait avoir supplantés dans l'élection, et dont elle n'attendait plus que la reddition confessionnelle sans condition.* Certains passages de la déclaration de repentance d'évêques français (1997) et de celle de la Commission vaticane pour les relations religieuses avec le judaïsme (1998) expriment la même perception. L'importance de ce facteur, confessionnel et apologétique, pour une meilleure évaluation de l'absence de réactions des dirigeants religieux face aux exactions antijuives patentes des nazis, nous paraît sous-estimée. À notre connaissance, son rôle, dans ce contexte, n'a pas fait l'objet d'une étude *ad hoc*, au moins en ce qui concerne la recherche en langue française.

¹⁷ Il ne s'agit pas, malgré les apparences, d'une certitude arbitraire fondée sur l'«argument du silence». Rappelons, au contraire, que, dans le passage de l'ouvrage de Volk (cf. note 1 ci-dessus), sur lequel la Déclaration romaine se fonde pour attribuer à Faulhaber une attitude d'opposition militante à l'antisémitisme nazi, l'historien lui-même fait explicitement grief au cardinal de n'avoir, dans ses sermons d'Avent, «pas osé s'attaquer au problème brûlant de l'antisémitisme» (cf. note 8 ci-dessus).

¹⁸ Cf. G. Pridham, *Hitler's Rise to Power : the Nazi Movement in Bavaria, 1923-1933*, Londres, 1973, p. 152. On suit ici Kershaw, *Op. cit.*, p. 186.

¹⁹ Marcion, célèbre hérésiarque chrétien du II^e s. Ne pouvant supporter l'image du Dieu vengeur et sanguinaire, qu'il croyait lire dans la Bible juive, si opposée à celle du Dieu d'amour révélé par le Nouveau Testament, il conçut un système théologique aux relents gnostiques et manichéens, dans lequel l'Ancien Testament était réputé l'œuvre d'un dieu juif, mauvais et vindicatif, tandis que le Dieu du Nouveau Testament était présenté comme rempli de bonté. De nos jours, le qualificatif de «marcionite» est utilisé, de manière métaphorique, par certains auteurs, pour stigmatiser toute tentative, à prétention théologique, aboutissant à dénigrer ou à dévaloriser, explicitement ou implicitement, l'Ancien Testament.

²⁰ Cf. Volk, *Op. cit.*, p. 174.

²¹ En fait, il s'agit d'une phrase de saint Paul, qui fit et fait toujours la joie des tyrans et dictateurs et embarrassait tant les prélats allemands, pour les raisons susdites : «Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu.» (*Épître aux Romains* 13, 1 ss). Il est dommage que la hiérarchie catholique allemande n'ait pas imité l'Église évangélique «confessante» qui avait fait sienne la réplique de saint Pierre et des apôtres aux autorités religieuses qui leur interdisaient de prêcher au nom de Jésus : «Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.» (*Livre des Actes* 5, 29). C'est à ce titre que cette dernière refusa, dans un premier temps, d'appliquer les directives raciales de l'État, spécialement le «paragraphe aryen» qui excluait des rangs du clergé les pasteurs protestants d'origine juive. Malheureusement, ce beau courage fit long feu et finalement l'Église confessante cessa de défier ouvertement le pouvoir nazi; toutefois, elle s'installa dans une résistance passive spirituelle qui ne se démentit jamais. À ce sujet, voir, entre autres ouvrages, W. Gerlach, *Als die Zeugen schwiegen. Bekennende Kirche und die Juden* [Quand les témoins se taisaient. L'Église confessante et les juifs], Institut Kirche und Judentum, 2^e édition, Berlin, 1993.

²² Voir, ci-dessus, note 16.

²³ Sur les persécutions de l'Église allemande par le régime nazi, voir, entre autres ouvrages, *The Persecution of the Catholic Church in the Third Reich*. Facts and Documents, translated from German, Burns Oates, London, 1940; J. S. Conway, *La persécution des Églises*, trad. de l'anglais, Paris, 1969; W. Gerlach, *Op. cit.*; E.C. Helmreich, *The German Churches under Hitler : Background, Struggle and Epilogue*, Detroit, 1979; X. de Montclos, *Les Chrétiens face au Nazisme et au stalinisme. L'épreuve totalitaire, 1939-1945*, Paris 1983. Sur la résistance des Églises, cf. K. Nowak, «Églises et résistances dans le III^e Reich», in *Des Allemands contre le nazisme. Oppositions et résistances, 1933-1945*, Paris, 1997, pp. 109-127; Kershaw, *Op. cit.*, pp. 159-212. Pour des considérations plus générales, voir O. D. Kulka et P.R. Mendès-Flohr, *Judaism and Christianity under the Impact of National Socialism*, Jérusalem, 1987.

²⁴ Selon certains historiens, ce Concordat fut un marché de dupes pour l'Église. Selon d'autres, malgré le bénéfice indéniable qu'en tira Hitler, il fut un moindre mal, outre que c'était la seule option politico-juridique possible pour parvenir à une coexistence supportable avec un régime qui s'appuyait sur des principes diamétralement opposés à ceux de la morale chrétienne. À ce propos, cf. Scholder, *The Churches and the Third Reich*, *Op. cit.*, volume II, surtout chapitres 4-6, pp. 89-211.

²⁵ Cf. Volk, *Op. cit.*, p. 172.

- ²⁶ Sur la vie et la personnalité du Cardinal, voir l'article exhaustif de V. Conzemius dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, article *Faulhaber*, T XVI, Paris, 1967, col. 692-711.
- ²⁷ Les polémiques de ces dernières décennies, autour de l'attitude de Pie XII et de la hiérarchie de l'Église face à l'Allemagne nazie, rendent nécessaire la consultation d'une étude, assez ancienne mais encore utile : V. Conzemius, *Églises chrétiennes et totalitarisme national-socialiste. Un bilan historiographique*, Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, Louvain, 1969. En 163 pages, très denses, d'une analyse pénétrante et totalement dénuée de polémique ou de visée apologétique, cette brève synthèse fournit un bilan précieux des recherches historiques sur cette période troublée (près de 200 références bibliographiques citées), et en corrige certaines dérives et erreurs patentes. Voir aussi, du même : «Pius XII and Nazi Germany in Historical Perspective», in *Historical Studies*, Papers read before the Irish Conference of Historians, vol. VII, London, 1969, pp. 97-124.
- ²⁸ Texte cité par L. Papeleux, *Les silences de Pie XII*, Vokaer, Bruxelles, 1980, p. 168.
- ²⁹ L'engrenage des responsabilités, allocution du cardinal autrichien Franz Koenig, prononcée le 13 mars 1998 à la Faculté de médecine de Vienne et publiée dans l'hebdomadaire viennois *Die Furche*, n° 13, du 26 mars 1998. La traduction française (légèrement retouchée par nos soins) citée ici est reprise de la revue *Istina* n° 3, Paris, juillet-septembre 1998, pp. 339-342. Le passage cité figure à la p. 342 de cette publication.

Franck SCHWAB
Professeur d'Histoire et
de Géographie
au Collège Montaigu
(Jarville-la-Malgrange
- Meurthe-et-Moselle -
France)

PEDAGOGIE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION AU COLLEGE : Réflexion sur les projets conduits en classe de Troisième⁽¹⁾

Professeur d'Histoire et de Géographie dans un collège de la banlieue nancéienne, j'ai eu l'occasion, durant ces dernières années, de mener avec mes classes de Troisième deux projets collectifs consacrés à l'étude de la Résistance et de la Déportation. Le premier, effectué en 1994-1995, a eu pour but de décrire et d'expliquer le système concentrationnaire nazi à travers l'exemple du camp de Mauthausen. L'un de ses principaux objectifs était d'amener les élèves à percevoir, au fil de leurs recherches, comment une idéologie reposant sur le racisme et la négation des droits de l'homme avait pu conduire des «hommes ordinaires» à perpétrer un meurtre de masse. Il en est sorti un vidéo, une exposition et surtout un mémoire dont un certain nombre d'exemplaires sont encore disponibles au collège (pour une relation détaillée de l'histoire du projet, voir l'article paru dans le n°352 d'*Historiens et Géographes*). Le second, effectué en 1996-1997, a voulu retracer un «itinéraire de femme et de patriote au cours des années noires». Il s'agissait ici, à travers la grande figure presque anonyme d'une résistante et déportée de la région nommée Andrée François, de faire réfléchir les élèves sur le contexte de l'Occupation, sur le sort tragique qui attendait bon nombre de résistants et sur les valeurs au nom desquelles ces hommes et ces femmes se sont malgré tout dressés. Un

⁽¹⁾Communication au Colloque «Histoire, Mémoire, Ethique : Comment transmettre ?» coorganisé par le Forum de l'Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale (IFRAS-Nancy) et la Fondation Auschwitz, du 25 au 28 novembre 1998.

mémoire, là encore, fut le résultat de ce travail. (voir article paru dans le n°360 d'*Historiens et Géographes*).

Chacun de ces projets fut œuvre collective et aucun d'entre eux n'aurait pu être mené à bien s'ils n'avaient reçu différents concours qui assurèrent leur réussite finale : celui de la direction du Collège qui nous fournit l'essentiel soutien matériel et administratif sans lequel rien n'est jamais possible dans l'Education Nationale ; celui de mes collègues - et en tout premier lieu de mon collègue de Lettres, M. Bernard Français - qui s'impliquèrent en grand nombre dans le premier projet et lui donnèrent une dimension qu'il n'aurait jamais pu atteindre sans eux ; celui de M. L'Abbé François et de l'Amicale de Mauthausen qui me confièrent, sous la forme de très nombreux documents, le matériau indispensable au travail de recherche des élèves ; celui de l'Amicale de Mauthausen encore qui nous apporta également une précieuse aide financière sur chacun des projets ; celui aussi des deux grandes fédérations de déportés, la FNDIRP et la FNDIR, dont les membres vinrent à maintes reprises témoigner au collège des élèves ; celui enfin des parents qui, loin de vouloir «protéger» leurs enfants contre les affres d'un passé très dur, nous accordèrent toute leur confiance dans la double entreprise que nous avons dirigée.

Si ces projets reçurent donc très vite le concours actif d'une multitude de partenaires, ils ne durent cependant leur naissance qu'au simple hasard des rencontres. A l'origine de chacun, en effet, il y eut rencontre presque accidentelle avec une mémoire de la Résistance et de la Déportation : c'est parce que j'avais rencontré la mémoire des anciens de Mauthausen à l'occasion d'un voyage d'étude au camp que j'ai éprouvé ensuite le besoin de faire travailler mes élèves sur cet univers concentrationnaire dont la découverte physique m'avait profondément marqué. De même, c'est parce que j'avais rencontré, lors d'un congrès, la mémoire du propre frère d'Andrée François en la personne d'un voisin de table avec qui j'avais sympathisé, que j'ai décidé, au vu des très riches archives que ce monsieur me communiqua ultérieurement, de faire retracer par mes élèves le parcours d'une résistante et patriote à l'histoire exemplaire.

A ma surprise, chacun de ces projets suscita, à l'intérieur du petit milieu local qui était le nôtre, la rencontre avec d'autres mémoires de la Résistance et de la Déportation : incidemment, ce fut avec celle de cette mère d'élève, d'origine allemande, qui dans une réunion parents-professeurs me fit

part de ses inquiétudes quant aux finalités du projet Mauthausen : elle craignait en effet qu'une lettre bornée du phénomène nazi ne remette au goût du jour les vieux clichés sur les «bons» Français, tous défenseurs de la liberté d'un côté, et les «méchants» Allemands, tous suppôts de la barbarie de l'autre. La discussion que nous eûmes à ce sujet me donna l'idée d'écrire l'avertissement qui fut placé en tête du travail des élèves. D'une certaine manière, j'avais rencontré, par le biais de cette femme, un petit bout de la mémoire allemande, et j'avais dû en tenir compte pour clarifier les objectifs de mon propos.

Mais d'autres mémoires enfouies surgirent également au cours du déroulement des projets : ce fut celle d'une famille qui nous confia, via son enfant scolarisé au collège dans une classe de Quatrième, une lettre écrite en Octobre 1945 par un rescapé de Mauthausen. Ce dernier s'adressait aux parents de son meilleur ami pour leur apprendre comment leur fils avait vécu et était mort au camp. La lecture de cette lettre inédite en classe fut un temps fort de l'histoire du projet. De même que fut aussi un autre temps fort, la rencontre avec une ancienne déportée de Birkenau qui se trouvait être par hasard la grand-mère d'un des élèves impliqués dans le projet Andrée François. Après avoir pris contact avec nous par l'intermédiaire de son petit-fils, elle vint à plusieurs reprises au collège évoquer son expérience des camps, ce qu'elle faisait alors pour la toute première fois devant des jeunes. Et puis encore, ce fut celle de ce vieux monsieur qui m'ayant entendu évoquer le projet Mauthausen aux informations régionales, me téléphona un soir pour me dire qu'il avait vécu trois ans à Auschwitz. Il n'en était jamais réellement sorti depuis lors, et les autres conversations que nous eûmes ensuite me le confirmèrent amplement.

Ces quelques exemples montrent, s'il en est besoin, que la Mémoire de la Résistance et de la Déportation n'est pas une Mémoire morte comme ont pu le devenir celles d'autres périodes du passé. Ils montrent aussi que ce n'est pas une Mémoire univoque, une sorte de «prêt-à-penser» qu'il suffirait d'ingurgiter consciencieusement pour se sentir en règle avec le «Devoir de Mémoire». C'est au contraire une Mémoire fragmentée, multiple et bien vivante qui continue de susciter des échos très forts dans notre société, parce que, comme on l'a vu, il ne faut pas aller très loin pour trouver des traces encore chaudes et souvent douloureuses des événements qu'elle remémore, parce que aussi et surtout cette Mémoire prise globalement nous questionne d'une façon très

nette sur notre présent et notre avenir : Si la guerre, en effet, n'a pas opposé les «bons» Français aux «mauvais» Allemands, elle a cependant mis face à face deux visions radicalement différentes de l'Homme et de la Société. Et cette opposition là n'a pas disparu avec la guerre, elle est au contraire toujours très actuelle. D'où l'importance que revêt l'enseignement de la résistance et de la déportation auprès des jeunes, enseignement qui par nature, ne peut que lier l'apprentissage du passé comme objectif d'Histoire et la réflexion sur des valeurs comme objectif d'Education Civique.

Ces deux aspects du savoir se trouvaient donc au cœur de chacun des deux projets qui ont été engagés. L'apprentissage du passé s'est voulu, de manière assez ambitieuse, une véritable tentative de re-construction du passé confiée aux élèves eux-mêmes. Dans notre esprit, en effet, il était pédagogiquement fondamental de mettre ceux-ci en situation d'acteurs afin de réussir à mobiliser toutes leurs aptitudes. Techniquement, cette re-construction ne posait aucun problème particulier, car sur le strict plan de la méthode, la Résistance et la Déportation est un thème historique comme les autres, qui ne s'aborde pas différemment de l'absolutisme, des grandes découvertes ou de la démocratie athénienne. Comme eux, il a un début, une fin, des causes, des conséquences ; comme eux aussi, il est illustré par toutes sortes de documents écrits, matériels ou iconographiques. Le rôle du professeur, en l'occurrence, consiste à rendre les documents accessibles aux élèves en les rassemblant, en les triant, en les organisant et en les insérant dans une progression d'ensemble. Des dossiers sont ainsi constitués à partir desquels les élèves effectuent leurs recherches. Pour les guider et leur permettre de rédiger un texte cohérent, un plan-questionnaire accompagne en outre chacun des dossiers. C'est bien dans sa conduite un travail d'histoire comme les autres. Ce doit l'être aussi dans son approche : il est en effet inutile d'annoncer dès le départ aux élèves que l'on va travailler sur quelque chose de très intéressant ou de très important. Rien ne leur prouve que ce soit vrai, car le professeur, en tant qu'agent de l'institution, leur apparaît par essence toujours «suspect» lorsqu'il profère ce genre d'assertions, car aussi un vieux lieu commun qui a encore la faveur d'un bon nombre de collégiens veut que l'on ne puisse que s'ennuyer à l'intérieur d'une salle de classe. Ce n'est donc pas la peine d'user sa salive en pure perte.

Dans une veine semblable, il serait inutile, voire néfaste, au moment où le travail de réflexion est enfin lancé, de chercher à employer des arguments d'autorité pour amener les élèves à «bien penser». On ferait ainsi preuve du même sens pédagogique que le Robespierre de *Danton* de Wajda qui faisait apprendre la Déclaration des Droits de l'Homme au fils de sa logeuse à coups de baguette sur les doigts. L'apprentissage de la liberté par la terreur n'est pas une méthode efficiente.

En réalité, si la progression a été bien menée, la réflexion sur les valeurs doit découler quasi naturellement du travail de recherche. Le professeur n'a rien à faire de particulier pour la provoquer car les élèves s'aperçoivent très vite que le passé par eux reconstruit n'est pas un passé comme les autres. La pédagogie consiste ici à expliquer le pourquoi en s'appuyant sur le savoir historique, et à s'en remettre pour le reste, au jugement des élèves, selon le vieux principe des Lumières, toujours opératoire en matière éducative, qui veut que la Liberté de chacun s'acquiert par l'exercice de la Raison. Il n'est pas nécessaire de chercher à en faire plus, car l'emploi raisonné de leurs facultés doit logiquement amener les élèves à la condamnation morale du nazisme et de ses valeurs au terme de leur propre cheminement intellectuel. Et tant pis si certains, par manque de motivation ou de maturité, ne peuvent ou ne veulent pas y arriver tout de suite. Il faut savoir parier sur l'avenir.

Pour terminer, je voudrais évoquer quelques idées reçues qui m'apparaissent comme autant d'idées fausses : selon la première, la Résistance et la Déportation ne pourraient pas véritablement intéresser les élèves car elles appartiendraient à un passé trop lointain pour que la mémoire de celui-ci puisse avoir un sens auprès des jeunes. Il est certes évident qu'un adolescent de 14-15 ans aura, à priori, tendance à rejeter dans la préhistoire tout ce qui n'est pas né avec lui. Il est certes évident aussi que le monde dans lequel vit cet adolescent ne ressemble plus en rien à celui qui existait il y a 50 ou 60 ans. Mais la venue de résistants et de déportés au collège, en donnant chair à ce qui était étudié, a beaucoup joué pour réduire la distance temporelle qui séparait les élèves des événements. Surtout, je suis persuadé que le temps ne fait rien à l'affaire car les deux visions antagonistes de l'homme et de la société que la seconde guerre mondiale a exposées sont toujours bien vivantes aujourd'hui. En conséquence, l'histoire de la Résistance et de la Déportation ne peuvent qu'intéresser les jeunes car elle les amène

presque inmanquablement à se poser des questions sur leur époque et sur eux-mêmes : «Et si tout ça pouvait recommencer aujourd'hui ? Et si j'avais été à la place de ce Français ou de cet Allemand dans telle ou telle situation, comment me serais-je comporté ?» Ces questions essentielles restent inexprimées car les élèves ne sont pas là pour en faire état devant la professeur mais elles sous-tendent toute le travail mené en commun. L'adolescence est en effet un âge où l'ont peut facilement imaginer et se projeter dans les choses et dans les hommes. L'adolescence est aussi un âge où la personnalité est en quête d'elle-même. En ce sens, la réflexion sur les valeurs qu'implique ce genre de travail, comme la vertu d'exemple donnée par les anciens résistants et déportés qui sont venus témoigner ne peuvent qu'aider les élèves à se forger une petite part de leur citoyenneté future.

Selon la deuxième idée fausse, il serait de bon ton d'affirmer qu'on ne peut pas expliquer ce qui s'est produit et qu'Auschwitz reste un mystère absolu. Il est là encore évident qu'on ne peut pas sur le fond expliquer les causes originelles du Mal. Par contre, on peut expliquer toute le mécanisme qui y a mené, l'enchaînement des causes et des conséquences, la vision du monde des nazis et la logique de leur système, car ce système avait une logique : il suffit de lire les grands livres d'histoire sur le sujet pour s'en convaincre, et parmi eux *la destruction des juifs d'Europe* de Raul Hilberg. *L'Allemagne nazie et les juifs* de Saul Friedländer ou *L'organisation de la terreur* de Wolfgang Sofsky, tous ouvrages qui m'ont beaucoup apporté dans mon travail de préparation. D'autre part, sur un plan strictement pédagogique, le professeur se doit d'expliquer car l'explication s'avère ici une nécessité absolue. Sans elle, en effet, les jeunes se retrouveraient moralement désarmés face à un passé incompréhensible et à un futur qui risquerait de l'apparaître tout autant. En d'autres termes, en donnant prise sur le passé, l'explication offre aux élèves des clés pour comprendre le présent et prévenir le futur. Elle leur fournit ainsi l'opportunité de pouvoir espérer devenir un jour les acteurs de leur propre avenir, aspiration citoyenne s'il en est.

Selon la troisième et dernière idée fausse enfin, on ne pourrait pas transmettre ce que les résistants et déportés ont vécu parce que leur expérience serait incommunicable. Il va de soi qu'on ne peut pas tout transmettre et on ne transmettra jamais tout ce qu'à pu ressentir dans sa chair et son âme tel ou tel déporté à tel ou tel moment de son parcours. Mais si l'ont ne peut pas tout transmettre, on peut beaucoup trans-

mettre et on peut beaucoup transmettre parce qu'on peut beaucoup expliquer. L'explication repose en effet sur l'étude préalable des sources. Or celles-ci sont extrêmement nombreuses pour tout ce qui se rapporte aux témoignages. Parmi les plus importants, ceux de Primo Levi apparaissent très connus car ils ont su se trouver un public fort large, mais sont loin d'être les seuls : on peut rappeler, en langue française, l'existence des livres de Robert Antelme et de Charlotte Delbo qui réussissent également, grâce à la qualité de leur écriture, à transmettre une grande partie de ce qu'a pu être l'expérience concentrationnaire, on peut rappeler aussi l'ouvrage essentiel d'Hermann Langbein, *Hommes et femmes à Auschwitz*, qui m'a beaucoup aidé à comprendre les camps. Ces grands témoignages, et tous les autres - plus ou moins importants, plus ou moins connus - garantissent que le souvenir des faits pourra être perpétué après la disparition du dernier résistant et déporté. Encore faut-il les entendre, encore faut-il aller les chercher, encore faut-il que le professeur d'histoire veuille toujours s'intéresser à eux d'ici quelques années, et qu'on lui conserve dans la pratique de son métier un horaire d'enseignement décent face à chaque classe.

Pour ma part, en mettant en œuvre les deux projets dont je viens de retracer brièvement la philosophie, je considère avoir obéi en tant que professeur d'histoire à un double devoir : devoir à l'égard des résistants et déportés qui méritent que leur mémoire soit conservée et transmise aux générations futures, devoir à l'égard des élèves qui méritent qu'à travers le contact avec cette mémoire, une certaine idée de la liberté et de la citoyenneté leur soit proposée qui les aide à construire demain leur vie d'adultes. Est-ce avoir fait là devoir de Mémoire ? Je reprendrai pour conclure ce qu'a écrit naguère M. Jean Peyrot dans son éditorial du numéro 342 d'*Historiens et Géographes* : «*La mémoire n'est pas l'histoire. Elle n'est pour l'historien qu'un matériau parmi tous les autres, même si elle occupe une place majeure. L'histoire, ce sont les mémoires confrontées les unes avec les autres et confrontées avec d'autres sources.*» Le devoir de Mémoire, en définitive, se confond bien, dans le domaine pédagogique qui est le mien, avec le devoir d'Histoire.

COLLOQUE «N'OUBLIONS JAMAIS»
Strasbourg, 11 février 1999
A l'initiative de la délégation PS au Parlement
européen et de la Fondation Auschwitz

Interventions de :

Pauline Green
Claude Delcroix
Olivier Duhamel
Michael Elliot
Glyn Ford
Henri Goldberg

INTRODUCTION

A l'initiative de Claude Delcroix, la délégation socialiste belge au Parlement européen a tenu, à Strasbourg le 11 février 1999, un colloque intitulé «N'oublions jamais !» qui a réuni dans la salle Willy Brandt - ce nom est à lui seul tout un symbole - des membres de la Fondation Auschwitz parmi lesquels figuraient sept survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, et des députés européens. Parmi ces derniers on remarquait la présence de John Hume, prix Nobel de la paix 1998. Jean Samuel, ancien compagnon de captivité de Primo Levi, s'était joint aux participants.

Pauline Green, Présidente du Groupe parlementaire du Parti des Socialistes européens, introduisit les débats. Son intervention fut suivie par celles de Claude Delcroix qui fut l'animateur du colloque, Olivier Duhamel, Michaël N. Elliot, Glynn Ford et Henri Goldberg, Secrétaire général de la Fondation Auschwitz.

Claude Delcroix remarque qu'à plusieurs reprises, ces dernières années, les travaux de la Fondation Auschwitz et du Parlement européen se sont révélés complémentaires et que leurs chemins se sont croisés soit lors d'expositions dans les locaux du Parlement, soit lors de déplacements des députés à Auschwitz-Birkenau à l'occasion de l'anniversaire de la libération des camps d'extermination. Le travail effectué par le Parlement européen rejoint les objectifs des responsables de la Fondation sur la base des mêmes interrogations : comment éradiquer le racisme et la xénophobie, l'exclusion, la pauvreté enfin qui pousse ses victimes aux aventures politiques et sociales. Le Parlement euro-

péen a pris conscience de la nécessité de construire ensemble une société pluraliste et respectueuse des minorités. Comment lutter contre les formations politiques qui véhiculent des idéologies nazies et fascistes ? C'est pour répondre à ces interrogations que ce colloque a vu le jour.

Ce fut un moment de forte émotion lorsque Pauline Green reçut des mains de Claude Delcroix des cassettes vidéo portant le témoignage de rescapés des camps ; ces cassettes seront déposées aux archives du Groupe et seront disponibles en son centre de documentation. Pauline Green, en les acceptant rappela qu'une tâche des députés européens était de perpétuer la mémoire et qu'ils avaient, eux aussi, un «devoir de mémoire», tel que l'a défini Primo Levi.

Evoquant le rôle de l'Europe dans la lutte contre le racisme, le député Olivier Duhamel rappela les engagements pris par les parlementaires, notamment contre l'extrême droite, lorsque récemment ils ont voté à la quasi unanimité la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen pour sa déclaration sur l'holocauste qu'il estime n'être qu'un «détail de l'Histoire». «C'est lorsque nous travaillons ensemble que nous conquérons notre légitimité», a déclaré Olivier Duhamel.

Depuis 1973 le Parlement européen a adressé 193 «questions orales ou écrites officielles» à la Commission ou au Conseil en matière de lutte contre le racisme et la xénophobie. Deux commissions d'enquête ont été diligentées sur le racisme en Europe, en 1985 et en 1990, marquée par le rapport de référence du député Glyn Ford. Quelques 13 résolutions ont été adoptées en session plénière depuis 1990, que ce soit sur l'épuration ethnique, la situation des Tziganes ou la journée commémorative de l'holocauste. Ont été institués un rapport annuel sur la situation des Droits de l'homme dans l'Union européenne et un rapport sur les Droits de l'homme dans le monde. Le «Prix Sakharov» soutient chaque année ceux qui luttent pour la liberté d'expression. Le Parlement européen a obtenu que l'aide aux pays en voie de développement soit liée à la situation des droits humains ; il demande la nomination d'un Commissaire chargé des droits humains, que dans tous les Etats membres soit punissable le révisionnisme et les crimes contre l'humanité, et recommande que les pays candidats à l'adhésion au sein de l'Union fournissent des garanties quant à la protection des minorités. Le Parlement soutient la création du réseau «Villes refuges» pour les écrivains persécutés et a obtenu l'installation d'un «Observatoire du racisme», véritable organisation de vigilance.

Les parlementaires se sont mobilisés lors de l'arrestation de Pinochet et les socialistes français ont défendu un amendement refusant des fonds européens aux régions dirigées par l'extrême droite. Une Charte européenne de l'immigrant est en cours d'élaboration et la Charte en faveur d'une société non raciste a été signée... Bilan complété par la promotion de l'enseignement en Europe, sur la signification de la deuxième guerre mondiale, les méthodes d'intégration, la formation «appropriée» de fonctionnaires...

La Fondation Auschwitz recueille actuellement les interventions de Michaël N. Elliot, Glynn Ford et Henri Goldberg à partir de l'enregistrement du colloque. Nous les placerons sur le site dès qu'elles seront disponibles.

Le colloque était ouvert au public et s'est conclu par un débat pendant lequel de nombreux témoins ont fait part de leur expérience et de leur engagement pour une société tolérante. La presse avait été avertie de cette initiative par l'avis suivant :

«Ceux qui ignorent le passé se condamnent à le revivre.» C'est parce qu'ils sont persuadés de cette maxime que les députés PS belges ont décidé de tenir un colloque consacré au «devoir de mémoire», selon l'expression de Primo Levi, et à la lutte contre l'extrême droite à l'occasion de la venue à Strasbourg de survivants des camps d'extermination nazis regroupés dans la Fondation Auschwitz. Ce voyage, en ce temps et à cette heure, n'est pas fortuit. Ceux qui ont survécu à l'holocauste entendent rappeler qu'entre l'horreur passée et le complet-veston-cravate d'une certaine extrême droite d'aujourd'hui existe sinon une descendance du moins une parenté : celle du refus de l'autre, de l'étranger, celle du racisme et de la xénophobie. Pour que le passé ne revienne jamais, il faut en supprimer les causes, les racines, il faut lutter contre le chômage, la pauvreté, l'exclusion, et bâtir une société pluraliste fondée sur une culture du respect des minorités. Cela sera plus facile si nous considérons qu'en Europe nous sommes tous minoritaires. On lisait récemment dans la presse les appels de ceux qui disent : «Cinquante ans, ça suffit, il est temps d'oublier.» Ils confondent l'«oubli», avec tous ses dangers, et le «pardon» pour lequel un homme comme Willy Brandt a posé des gestes si forts, présents dans toutes les mémoires. C'est pourquoi les députés PS belges ont réuni au sein d'un même échange les survivants qui demandent qu'on se souvienne et les démocrates qui luttent contre toutes les exclusions.

Intervention de Pauline Green

Comme Présidente du Groupe socialiste au Parlement européen, je suis très heureuse de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à ce colloque. Je suis vraiment ravie de pouvoir travailler et discuter avec vous qui représentez la Fondation Auschwitz car en parlant de ces questions qui ont tant d'importance pour vous, nous traitons aussi de ce qui nous concerne tous, de ce qui nous préoccupe particulièrement au plus concret de notre vie de parlementaires.

Nous parlerons de la manière d'aborder ces problèmes que sont le racisme, l'anti-sémitisme et le surgissement de l'extrême droite dans notre communauté. Je serai personnellement brève car nous avons parmi nous de nombreux collègues très bien informés : Olivier Duhamel, Michael Elliot, Glyn Ford et Claude Delcroix que je tiens à remercier particulièrement du travail inlassable qu'il a accompli pour tenir ce colloque pour lequel il s'est énormément engagé. Je suis aussi très heureuse de saluer Henri Goldberg à cette tribune.

Dans un sens, l'Union européenne est le résultat de l'holocauste : l'idée de créer une communauté européenne émana, en effet, après la guerre, de la France et de l'Allemagne. La création de l'Union a été éminemment politique ; elle avait pour objectif premier d'éviter que se reproduisent les génocides de la deuxième guerre mondiale et, plus généralement, les atrocités des deux guerres qui ensanglantèrent notre siècle. Je suis très fière de voir que nous pouvons nous réunir ici, au sein du Parlement européen, même si nos nations ont connu de telles horreurs.

Je pense que c'est un exemple extraordinaire surtout pour les jeunes. Ceux-ci doivent être l'objet de notre intérêt principal et il nous appartient de faire passer la réalité du passé dans leur esprit tout en leur faisant comprendre que ce qu'on pouvait croire à jamais disparu reste encore vivace à l'heure actuelle. Regardez ce qui se passe dans les régions des grands lacs en Afrique ! Et si ce génocide vous semble avoir eu lieu loin de l'Europe, rappelez-vous la Bosnie à nos portes ! Les mots «épuration ethnique» y étaient presque devenus «respectables». Voyez ce qui se passe au Kosovo ! Nous devons en être extrêmement préoccupés et il est essentiel que nous fassions passer le message à nos jeunes, dans nos pays, en leur rappelant ce qui s'est passé à d'Auschwitz et en leur parlant du travail d'une importance capitale accompli par votre fondation.

Nous vous souhaitons donc une cordiale bienvenue. Je suis persuadée qu'avec vous, avec mes collègues présents et avec tous ceux qui vont se joindre à vous, nous entamerons une discussion de qualité qui nous permettra de transmettre un message essentiel aux jeunes des générations futures.

Intervention de Claude Delcroix

A plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, les travaux de la Fondation Auschwitz et ceux du Parlement européen se sont révélés complémentaires et, avant d'entrer dans cette salle, j'ai été très ému d'assister à la rencontre entre John Hume, prix Nobel de la Paix, dont je salue la présence parmi nous, et Madame Goldstein : c'était une image forte que cette rencontre entre quelqu'un qui oeuvre au sein du Parlement européen et qu'inspirent les principes de ce Parlement et quelqu'un qui, de son côté, représente si bien la Fondation Auschwitz !

Membres de la Fondation et membres du Parlement européen, nos chemins se sont croisés soit lors d'exposition dans les locaux du Parlement, soit lors des déplacements que les députés ont effectué à Auschwitz-Birkenau pour l'anniversaire de la libération des camps d'extermination. J'ai moi-même participé au quarante-neuvième anniversaire et j'en garde un souvenir extraordinaire. J'avais très froid intérieurement et extérieurement. Une grande partie du travail qui s'effectue au Parlement européen rejoint vos objectifs : comment éradiquer le racisme et la xénophobie ; comment réduire l'exclusion et la pauvreté ; comment prendre conscience de la nécessité de construire ensemble une société pluraliste respectueuse des minorités, respectueuse des différences ; comment lutter contre les formations politiques qui véhiculent les idéologies nazies et fascistes.

Pour répondre à toutes ces questions, les intervenants de ce jour seront des témoins tout-à-fait privilégiés du travail effectué au Parlement européen. Je donne tout de suite la parole à Olivier Duhamel.

Intervention de Olivier Duhamel

Il est un peu rituel de commencer des interventions par des remerciements et, du coup, je n'y cède jamais. Mais je voudrais le faire exceptionnellement aujourd'hui et d'abord en remerciant Pauline Green d'être avec nous car nous savons la charge terrifiante de travail qui est la sienne. Elle

est toujours la première arrivée et la dernière partie, et je me demande quand elle dort... Mais, plus profondément, je la remercie pour ce qu'elle a dit sur la raison profonde qui est à l'origine de l'Union européenne, sur le caractère politique, dans le sens le plus fort du terme, du projet européen et sur le fait que c'est un message que les jeunes veulent entendre et n'entendent pas encore suffisamment de l'Europe aujourd'hui, y compris dans sa dimension de lutte contre le racisme, contre la xénophobie, contre l'extrême droite, contre la haine. Je voudrais remercier aussi Claude Delcroix parce que c'est vraiment lui qui a permis que cette réunion ait lieu.

Je vais évoquer le travail réalisé par le Parlement européen tout en sachant qu'il y a des gens, y compris dans notre groupe, y compris dans cette salle, qui pourraient vous en parler mieux que moi. Je pense à Michèle Lindeperg qui réalise un travail important dans ce domaine. Pourquoi le Parlement européen se soucie-t-il de cela ? Vous connaissez la phrase de Berthold Brecht prononcée pourtant il y a bien longtemps : «Le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde». Quand j'ai entendu cette phrase pour la première fois, je devais avoir quinze ans environ et j'étais un jeune Français qui commençait à s'intéresser à la politique. Je comprenais cette phrase, je la trouvais belle, je la trouvais peut-être juste, mais je ne m'imaginai pas que la bête allait encore sortir de ce ventre ; je n'imaginai pas que cela soit possible, dans les années 1980, d'avoir en France, en Belgique, en Autriche, et sous d'autres formes au Danemark et ailleurs, une extrême droite ouvertement ou hypocritement, selon les cas, raciste qui recueille 5, 10, 15 % des voix. Je pensais que ce n'était plus possible, je pensais qu'après Auschwitz, dans nos démocraties européennes, nous ne connaîtrions plus cela. Or nous le connaissons. Et c'est aussi pour ça que le Parlement européen a voulu et veut lutter sur ce front. Nous luttons contre le racisme et la xénophobie et nous faisons beaucoup de choses dans ces domaines. Nous luttons aussi contre l'extrême droite et c'est plus délicat parce que, pour une institution démocratique, trouver les moyens démocratiques de s'opposer à des forces non-démocratiques mais légales soulève de redoutables difficultés. Si je survole rapidement le travail réalisé par le Parlement européen sur le racisme et la xénophobie, je constate que 193 questions ont été posées entre 1979 et 1998 ; deux commissions d'enquête sur le racisme ont été créées et ont fonctionné sous la présidence de Glyn Ford, en 1985 et en 1990 ; 13 résolutions ont été votées depuis 1990.

Le problème des droits de l'homme, avec évidemment, au premier plan, la question du racisme et de la xénophobie, est maintenant l'objet de deux rapports annuels : un rapport sur la situation des droits de l'homme dans l'Union européenne et un autre sur la situation des droits de l'homme dans le monde. Le Parlement européen a obtenu que les aides aux pays en voie de développement soient conditionnées à la situation des droits de l'homme dans ces pays. Un nouvel article dans le traité de l'Union fait de la lutte contre la xénophobie un élément indispensable à la création d'un espace de justice et de liberté : c'est l'article 29 du traité d'Amsterdam qui va être ratifié le mois prochain.

Le Parlement européen considère qu'il faut punir et sanctionner toute incitation au racisme et à la xénophobie, toute négation de la Shoah et des crimes contre l'humanité. Le Parlement européen a demandé que soit célébrée une journée de la Shoah dans tous les pays de l'Union ; il a invité les ministres de la justice et de l'intérieur à créer un groupe de travail spécial pour surveiller et combattre les groupes d'extrême droite. Le Parlement européen a réclamé et obtenu la création d'un observatoire du racisme et de la xénophobie à Vienne en 1998 ; il s'est mobilisé et a joué un rôle non négligeable au niveau de l'opinion publique et sur le plan international à l'occasion de l'arrestation de Pinochet.

A l'initiative des socialistes, notamment français, le Parlement européen a adopté un amendement pour que soit refusée une dotation européenne aux régions dirigées par l'extrême droite ; il demande qu'en Europe l'enseignement joue un rôle prépondérant dans la lutte contre le développement du racisme et que l'on renforce la qualité de l'enseignement consacré à la deuxième guerre mondiale, que l'on prépare un enseignement philosophique et religieux qui favorise la formation de la conscience et son épanouissement.

Le Parlement européen s'est prononcé à de nombreuses reprises sur la levée de l'immunité parlementaire de Le Pen : la dernière fois, le 6 octobre 1998, c'était pour répondre à la demande d'un procureur de Munich mettant en cause Le Pen qui y avait répété sa phrase sur «les chambres à gaz, détail de l'histoire». Notre Parlement a voté, à la quasi unanimité, la levée de l'immunité parlementaire de Le Pen avec, je cite de mémoire, seulement 16 voix contre, ce qui était contraire à toutes les habitudes et traditions de ce Parlement, habitudes très restrictives en matière d'immunité.

Ceci vous donne une idée du chemin parcouru et de l'utilité du Parlement européen en ce domaine. Le Parlement européen est extrêmement utile parce qu'il nous permet de penser et d'agir ensemble et, ainsi, de penser et d'agir plus intelligemment et plus légitimement. Lorsqu'en France, on poursuit Le Pen pour des propos négationnistes avec des politiques français et des juges français, l'extrême droite nous stigmatise en disant que nous nous livrons à des manipulations politiques, que nous voulons écarter Le Pen de la scène électorale parce que nous avons peur de lui. En quelque sorte, nos actions sont comme entourées d'un soupçon d'illégitimité... Mais lorsque Le Pen voit son immunité levée non pas en France mais au Parlement européen, lorsque ce n'est pas à l'initiative d'un juge français mais d'un juge allemand et lorsque l'ensemble du Parlement européen le condamne massivement, alors tout son discours sur le complot qui se trame contre lui en France s'effondre et c'est lui qui devient absolument et ouvertement illégitime aux yeux de tous.

Nous sommes donc infiniment plus forts lorsque nous faisons ça ensemble ou, autre exemple, lorsque nous adoptons des lois pour incriminer et refuser le négationnisme (c'est d'ailleurs une question compliquée pour les universitaires comme pour les juristes). Lorsque le Parlement européen fait ce travail contre le racisme et l'extrême droite, il fait un travail politique de la plus grande et de la plus haute utilité et, finalement, il rejoint l'intention initiale qu'évoquait Pauline Green : parce que nous avons une légitimité, nous conquérons une légitimité quand nous agissons ensemble, quand nous agissons aussi avec des gens comme John Hume, prix Nobel de la Paix, qui incarne le refus de la guerre et le travail acharné pour la paix et qui rentre dans cette construction d'une démocratie européenne grâce à laquelle les citoyens, petit à petit, ne céderont plus ou céderont moins aux tentations de la bête immonde.

Intervention de Michael Elliot

Il y a quelques années, accompagné d'autres députés du Parlement européen, je me suis rendu à Auschwitz-Birkenau, et ce jour-là, j'ai connu l'expérience la plus émouvante de ma vie, la deuxième étant probablement d'avoir eu la chance d'être à Berlin le jour où le mur est tombé. Deux ou trois semaines auparavant, j'avais entendu un survivant juif d'Auschwitz âgé de 70 ans et qui s'était exprimé dans l'université de ma circonscription pendant deux heures en

donnant une description détaillée des horreurs commises à Auschwitz. Lorsque je me suis rendu sur place, j'ai reconnu les endroits qu'il avait évoqués et son intervention a pris toute sa signification. Ces camps de la mort comme celui d'Auschwitz étaient l'horreur suprême ; c'étaient des usines conçues pour tuer les personnes avec des objectifs de production qui déterminaient, par exemple, le nombre de personnes à exterminer par jour. C'est tout à fait horrible et il ne faudra jamais oublier ce que l'homme est capable de faire à son semblable.

Nous avons tendance à penser que nous sommes meilleurs que les autres mais ce n'est pas nécessairement le cas. La Grande-Bretagne fut l'un des premiers pays à avoir relancé l'idée des camps de concentrations au cours de la guerre des Boers, il y a cent ans. Je viens d'une région où environ quatre-vingt mille personnes d'origine Sik vivent et je connais les atrocités commises par les autorités britanniques lors d'une manifestation où il y a eu des centaines de morts. Depuis nous sommes enfin excusés.

Mais le racisme est le problème de tous. Ce n'est pas seulement le problème des Juifs ou des Noirs, c'est un problème qui est un dénominateur commun parce que nous sommes tous des victimes potentielles des préjugés d'autrui. Le racisme et la xénophobie commencent lorsqu'on insulte quelqu'un qui a une origine différente ; puis on casse ses fenêtres ; ensuite on peint des slogans sur sa maison. La pente est glissante... et finalement on aboutit aux horreurs du camp d'Auschwitz. Je suis député européen depuis quinze ans et le Parlement a beaucoup travaillé comme Olivier Duhamel l'a déjà expliqué. Cela fait six ou sept ans que je siége à la commission des libertés publiques du Parlement européen qui a été créée après les commissions d'enquête sur le racisme et la xénophobie. Dans le mandat de cette commission figure la lutte contre le racisme. C'est stipulé très clairement et j'aimerais que chaque Parlement dispose d'une commission qui se consacre à cette lutte.

Nous avons été à l'avant-plan lorsqu'il s'était agi de réorganiser l'année européenne de lutte contre le racisme. Ces derniers mois, nous avons inauguré un réseau européen contre le racisme. Je pense que c'est tout à fait vital : l'année dernière, lors de la conférence d'Amsterdam, fut adopté l'article 13 qui est une clause contre les discriminations. Parmi les différents types de discriminations, il est stipulé notamment qu'au sein de l'Union européenne, il

est tout à fait inacceptable qu'il y ait une discrimination fondée sur l'origine raciale ou sur les convictions religieuses.

Si on m'a demandé d'être à cette tribune aujourd'hui, c'est sans doute parce que je représente une circonscription électorale de Grande-Bretagne qui possède une proportion élevée de résidents appartenant à des minorités. Environ 30 % de la population de ma région ne sont pas d'origine anglaise. Le groupe prédominant est le groupe asiatique et notamment les Sikhs. En fait, je représente davantage les Sikhs que la plupart des députés indiens parce qu'en Inde les Sikhs ne représentent qu'une petite communauté, environ 2 % de la population, mais ils représentent plus de 10 % de la population de Londres-Ouest, ma circonscription électorale.

Mais il y a également une communauté musulmane importante. Et j'ai aussi une communauté algérienne et une communauté importante de Polonais. Il existe une grande variété de groupes ethniques : des Chinois, des Philippins, et j'ai parfois l'impression que la quatrième génération de Londoniens à laquelle j'appartiens représente la véritable minorité. C'est un privilège que de vivre dans une région caractérisée par le pluralisme et de représenter cette région au Parlement européen. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de problèmes, qu'il n'y a pas eu de frictions entre les groupes ethniques. Le contraire aurait été étonnant. Mais globalement nous avons surmonté ces problèmes et nous vivons ensemble dans une société intégrée et pluraliste, et cela ne se passe pas trop mal.

Je ne dois jamais aller bien loin de chez moi pour connaître la diversité culturelle de ce monde, c'est une richesse et c'est vraiment un élément très positif de la région dont je suis issu. L'immigration peut poser parfois certains problèmes mais elle peut également injecter un dynamisme dans une société non seulement sur le plan social mais également sur le plan économique. La communauté asiatique, le principal groupe ethnique de ma région, fait du commerce et son travail est couronné de succès. Il y a de nombreuses entreprises gérées par des asiatiques qui font du commerce à travers l'Europe et qui ont établi des liens commerciaux entre l'Europe et le sous-continent asiatique. Ces entreprises ont contribué à concurrence de 5 milliards de livres sterling à l'économie britannique. De nombreux groupes se sont installés en Grande-Bretagne cette dernière décennie et je pense qu'ils ont fort contribué à la vigueur de notre société et à sa diversité.

Je pense que cela devrait nous pousser à réfléchir. En effet, si nous devons condamner fermement les horreurs du racisme, il ne faut pas simplement examiner ces questions d'un point de vue négatif et affirmer notre opposition au racisme. S'il faut dire très clairement que le racisme est une abomination, il faut également affirmer qu'une société plurielle est positive pour ses habitants. Ce sont ces éléments positifs que j'ai tenté de souligner devant ce Parlement à plusieurs reprises, notamment lorsque certains membres de l'extrême droite ont affirmé qu'une société multi-raciale et pluraliste ne peut pas fonctionner. Je leur ai répondu : «Venez voir comment nous vivons dans l'Est de Londres et dans d'autres régions de la Grande-Bretagne !».

Bien évidemment, lorsque de nouveaux groupes arrivent - le dernier groupe arrivé est constitué par des demandeurs d'asile somaliens - la plupart ne parlent pas anglais cela pose un problème supplémentaire. La plupart sont musulmans et ne s'entendent pas toujours avec la communauté musulmane déjà installée. Mais je pense qu'ils s'intégreront finalement et qu'il feront partie d'une société qu'ils contribueront à enrichir. Nous apprenons à gérer l'arrivée de ces nouveaux groupes, nous apprenons à les insérer dans notre société commune. Ce sera ma conclusion et je vous remercie de m'avoir permis de dire ici qu'il faut certainement condamner le racisme mais qu'il faut aussi et surtout mettre en exergue les avantages qui peuvent découler d'une société où des personnes d'origine différentes cohabitent.

Intervention de Glyn Ford

Je voudrais tout d'abord m'excuser d'avoir été absent au début de notre réunion. Mais peut-être avez-vous vu apparaître mon nom sur les vidéos à 9.50 H car j'avais reçu un temps de parole pour évoquer l'accord de recherche et de développement entre l'Union européenne et Israël. Il s'agit d'une législation assez technique mais le racisme se trouve partout. L'un des orateurs qui m'a précédé était Bernard Antony, membre du Front National. Sa contribution principale fut d'accuser Israël de développer des armes nucléaires et des armes bactériologiques qui décimeront les arabes et non les Israéliens. Je lui ai dit qu'il était victime de son propre racisme : ces armes ne pourront pas remplir cet objectif parce que les territoires sont trop proches pour que l'on puisse utiliser des armes bactériologiques qui décimeraient unilatéralement une seule catégorie de personnes.

Je n'ai pas eu l'occasion de visiter Auschwitz mais j'ai visité le musée de l'holocauste à Washington. J'y ai entendu les preuves qu'on a apportées et je dois dire que je les ai trouvées irréfutables. Il serait bon de créer un musée-séminaire en Europe et Strasbourg serait une bonne place pour une telle initiative afin que l'on ne puisse pas oublier ce qui s'est passé à la fin des années 30 et dans les années 40 en Allemagne - or l'oubli est en train de gagner du terrain - et afin que les générations futures ne permettent plus jamais que ces horreurs se reproduisent.

Au Parlement européen, j'ai participé à deux commissions qui ont traité du racisme et de la xénophobie. La première a traité du racisme et de la xénophobie en Europe et j'ai été rapporteur de la deuxième commission d'enquête sur ces questions, ce qui a permis par la suite de créer «la commission des libertés publique» qui a tant oeuvré et qui s'est tellement engagée ces dernières années. J'ai également été membre de la commission du Conseil des Ministres sur le racisme et la xénophobie, sous la présidence de Jean Kahn, représentant français très connu dans la communauté juive de France. Un certain nombre de propositions ont été faites à ce niveau et nous avons proposé de mettre en place un observatoire qui sera chargé de contrôler le racisme et la xénophobie au sein de l'Union européenne. Cinq millions d'écus sont proposés comme budget. Cet observatoire sera établi à Vienne et devra sortir un rapport annuel sur l'état du racisme et de la xénophobie et avancer des propositions pratiques de lutte ainsi qu'un code de conduite destiné à lutter contre ces tendances. Ce rapport doit aussi avancer des propositions pour des actions aux niveaux local et régional. Le Parlement européen, les Parlements nationaux seront ainsi mieux informés de ce qui se passe et des mesures prises au niveau européen.

Comme Michaël Elliot l'a dit, dans le traité d'Amsterdam figure l'article 13 qui est également pertinent parce que, jusqu'ici, nous n'avions pas selon les textes de vraies responsabilités pour lutter contre le racisme. Quand le traité sera ratifié, il nous sera par contre possible de nous engager vraiment dans la lutte contre le racisme et l'anti-sémitisme et j'espère que l'Union européenne va accorder sa priorité à ces actions. Les commissaires ont promis qu'une directive serait élaborée immédiatement après la ratification d'Amsterdam. J'espère que ce traité sera ratifié avant les prochaines élections et que nous pourrons faire porter une partie du débat des élections européennes sur ces pro-

blèmes. Avec ce nouvel article, le traité d'Amsterdam nous ouvrira de nouvelles portes. Il ne s'agira pas seulement d'une directive contre le racisme, il se créera aussi des opportunités pour d'autres propositions et je souhaiterais personnellement voir apparaître des éléments de législation qui permettent une harmonisation pour réprimer certains phénomènes comme la négation de l'holocauste.

Aujourd'hui, des racistes allemands passent les frontières, se rendent au Danemark, y achètent des publications racistes et les ramènent dans leur pays. Il faut donc que l'on puisse demander à l'Allemagne de procéder à l'extradition de ces personnes qui ne sont pas actives au Danemark mais qui contournent en quelque sorte la loi. Il y a un certain nombre d'autres domaines où il faudra intervenir, par exemple pour éviter l'introduction de jeux vidéo par l'intermédiaire du Danemark, des jeux simulant la gestion de camps de concentration : vous obtenez des points selon les victimes que vous choisissez, des juifs, des arabes ou d'autres représentants de populations choisis à dessein comme victimes. D'autres jeux vidéo, par exemple celui qui s'appelle «Pas de remord», vont dans le même sens. Ce sont des CD produits au Danemark et en Suède et vendus en Allemagne. Nous avons besoin d'une législation européenne pour traiter et régler ces problèmes et pour éradiquer le racisme. Il y a beaucoup à faire. Mais il faut que nous soyons persuadés que le Parlement va se lancer dans cette initiative. Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de vous montrer que nous continuons la même lutte que vous menez contre le racisme.

Intervention de Henri Goldberg

Au nom de la Fondation Auschwitz, je tiens à remercier et à féliciter le Parlement européen pour le travail qu'il accomplit.

Lors d'une discussion tenue hier, nous nous sommes tous rendus compte que nous ignorons le travail du Parlement. Nous sommes des citoyens perdus chacun dans notre petit coin et personne ne sait très bien ce que fait le Parlement européen. Pour nous, ce colloque a été une grande leçon de civisme. Nous avons mieux compris, et moi en particulier, que c'est grâce aux institutions européennes, grâce à l'Europe qui se construit et dont le Parlement est un des piliers, que nos enfants - mes enfants notamment qui atteignent l'âge de 30-35 ans - et nos petits-enfants auront la chance de ne pas connaître la guerre.

On fait toujours le parallèle entre l'Europe et les Etats-Unis. Les Etats-Unis se sont construits dans la guerre, l'Europe se construit dans la paix. Il ne faut pas oublier les grandes difficultés de compromis que le Parlement rencontre dans son travail. C'est le prix à payer à la démocratie. Sans ce travail, les partis de l'extrême droite auraient depuis longtemps «réglé le problème». Mais cela n'a jamais réussi. Napoléon a essayé, Hitler a essayé, avec les résultats que l'on sait. Merci encore de ce que vous faites !

Je suis heureux de constater que, en ce qui concerne notre domaine d'activité mais vous en avez beaucoup d'autres, le travail de la Fondation Auschwitz dont je vais évoquer quelques grandes lignes et l'action du Parlement européen ainsi que celles des institutions européennes sont assez parallèles. Nous avons un devoir de mémoire qui a été évoqué ici et qui a deux facettes. La première, c'est de rappeler le martyre de millions de personnes qui ont été assassinées, massacrées. C'est un devoir de respect que nous leur devons. Mais une obligation peut-être plus importante à nos yeux, c'est de mettre les jeunes en garde contre les partis d'extrême droite, les partis extrémistes d'où qu'ils viennent, de gauche ou de droite, dont la caractéristique est de ne pas respecter nos valeurs démocratiques.

Pour ce faire, un intervenant a parlé de l'interdiction de diffuser des jeux. Cependant, ce n'est pas en empêchant la diffusion de tels jeux que l'on atteindra de grands résultats. Je crois que notre obligation à tous est de créer un esprit de citoyenneté chez les jeunes. Marie Lipstadt m'a demandé d'évoquer ce thème. Elle donne beaucoup de conférences dans les écoles et elle se rend compte de l'ignorance des enseignants et des enseignés. Si les enseignants ne connaissent rien, les enseignés ne peuvent rien savoir non plus de la montée du fascisme comme phénomène politique. C'est en apprenant aux jeunes, en leur indiquant ce qui s'est passé avec toutes les conséquences que l'on sait que les enseignants pourront le mieux faire leur travail d'éducation civique vis-à-vis des jeunes.

Au nom de la Fondation, je souhaite demander au Parlement européen que tous les moyens soient mis en oeuvre pour sensibiliser le plus énergiquement possible les ministres compétents afin que chacun d'entre eux, dans son pays, veille à ce que les cours d'histoire soient revus dans le sens du civisme. Je disais hier à Pauline Green que je suis sûr que

les jeunes lycéens ne savent plus ce qui s'est passé au Cambodge. Le Chili, c'est très loin et le Kosovo...

Je terminerai par le problème très préoccupant de la montée des partis de l'extrême droite déjà évoqué ici. Je crois que nous ne pouvons pas parler un langage démocratique à des gens de mauvaise foi qui essayent de tuer ces valeurs démocratiques. Ce que nous exigeons donc, c'est l'interdiction des partis qui prônent des valeurs anti-démocratiques. A un certain moment, il faut prendre des dispositions. Il existe deux moyens. D'abord, l'interdiction légale. Le problème n'est pas évident parce dès que l'on commence à interdire certaines choses, on ne sait jamais où ça s'arrête. Il faut donc regarder où l'on met les pieds. Le deuxième point, c'est de leur enlever tout moyen financier. Je trouve inacceptable que l'argent du citoyen soit démocratiquement donné à des partis qui ne sont pas démocratiques et qu'il leur serve à essayer de détruire la démocratie.

Il faut être pragmatique, c'est par l'argent que l'on peut tenir ces gens. Si Hitler n'avait pas eu le soutien des industriels allemands, il n'aurait jamais pu prendre le pouvoir. Prenons l'exemple de Robert Faurisson, ce pseudo-historien qui a nié l'existence des chambres à gaz. Grâce aux lois françaises - et je vous demande de tout faire pour mettre en place partout de telles lois - il a été puni plusieurs fois financièrement, et maintenant on ne l'entend plus.

Je terminerai en vous remerciant tous pour les actions que vous menez afin de sauvegarder la démocratie et de permettre que nos enfants vivent en paix.

*

TÉMOIGNAGES ET QUESTIONS DES SURVIVANTS

Lydia Chagoll

Marie Lipstadt-Pinhas

Jacques Rozenberg

Anne-Marie Schaerlaekens

Jacques Rotenbach

Charles Goerens, député européen

Jean Pickery

Rosa Goldstein

Lydia Chagoll

Ma demande concerne l'enseignement et les jeunes. Pour mieux me faire comprendre, permettez-moi de me situer brièvement. Ma famille juive a fui la Belgique en 1940 pour aboutir finalement dans les camps japonais aux Indes néerlandaises : tous les pays que nous avons traversés nous avaient interdit le séjour. Je suis donc une rescapée d'un régime japonais d'extrême droite, et j'étais gosse parmi des milliers d'autres gosses. Nous avons été profondément humiliés, et je passe sur le manque de nourriture, d'hygiène, de soins médicaux...

Mais je veux surtout rappeler ici le manque absolu de tout enseignement. Apprendre, connaître, savoir nous étaient interdits. L'esclavage était notre lot. *Le but de l'extrême droite* - je cite Georges Mandel - *est de transformer les êtres humains en nourrissons et en machines*. C'est pourquoi j'accorde une énorme importance à l'enseignement en général et au cours d'histoire en particulier, à l'histoire avec l'accent mis sur les facteurs économiques, politiques et socio-culturels.

Si l'on veut conjurer les dangers de l'extrême droite qui a commis tant de monstruosité et qui a la ferme intention d'en commettre de pires demain, il nous faut rester continuellement sur nos gardes, étudier à la loupe ses idéologies et mettre à nu ses programmes. Ce n'est pas simplement en honorant les morts de la deuxième guerre mondiale, le 8 mai, que nous pourrons la combattre. Un jour de commémoration n'est pas suffisant pour lutter contre le déni de la démocratie, les abus de pouvoir, les nationalismes exacerbés, le racisme, y compris celui qu'on nomme «banal», et la xénophobie toujours latente.

Je demande au Groupe du PSE de lutter pour obtenir que tous les jeunes d'Europe reçoivent, durant leur scolarité obligatoire, une information guidée et suivie pour qu'ils comprennent que le nationalisme, le racisme, le colonialisme ont pris naissance au 19^{ème} siècle avec l'appui de pseudo-scientifiques et que cette manière de penser, le mépris d'une autre religion ou une culture autre qu'européenne, a conduit au mépris le plus profond de l'être humain s'il appartient à ces religions et à ces cultures.

Seul l'enseignement nous permet d'apprendre que le racisme n'est rien sinon une croyance, une attitude émotionnelle et le symptôme d'une insécurité. L'idée de «race pure» est

irrationnelle. Aucun enfant ne naît raciste. Evitons par tous les moyens que l'enseignement noble soit un jour remplacé par une instruction de haine.

Marie Lipstadt-Pinhas

Rescapée d'Auschwitz à l'âge de quatorze ans, la montée de l'extrême droite m'inquiète très fort et, depuis un bon moment, les tracts racistes du Front National et du Vlaams Blok atterrissent régulièrement dans nos boîtes aux lettres. Des papillons et des affiches du même type fleurissent sur nos murs, sur les poteaux d'éclairage. C'est le seul parti qui agit déjà maintenant de cette façon. Sans doute en a-t-il les moyens ? Je voudrais savoir si le Parlement européen peut agir à ce niveau-là et, à défaut du Parlement, nos députés socialistes ?

Jacques Rozenberg

Deux ans de résistance, deux ans de camps d'extermination, la marche de la mort... Fin de la présentation... Vous nous avez parlé de lignes, de pistes, de projets, c'est fort bien ! Nous espérons qu'ils deviendront réalités - parce qu'ils sont indispensables. Mais ils doivent aussi être accompagnés d'une pensée de générosité. On dit à propos des jeunes qu'«il faudrait» leur enseigner le civisme. Je crains qu'on ait oublié de mentionner qu'avec cette générosité, avec cet amour de l'humanité, «il faut» aussi leur donner envie de se battre pour l'obtenir ! Et que c'est un combat sans fin...

Anne-Marie Schaerlaekens

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut lutter contre le nationaliste extrême mais est-ce qu'il est facile de faire la différence entre le nationalisme extrême et le nationalisme «doux» ou «normal», comme on l'appelle ? Quelquefois j'ai l'impression que les nationalistes ont tendance à dire qu'ils ne sont pas nationalistes mais qu'ils sont partisans de l'Europe des régions. Car on ne dit plus «Europe des nations» à présent... Mais cette Europe des régions n'est-elle pas un prétexte pour alimenter le nationalisme de façon cachée ? L'Europe doit-elle faire la distinction entre nationalisme extrême et nationalisme déguisé ?

Jacques Rotenbach

Je suis juif d'origine polonaise. Avant la guerre, je vivais en Pologne. Je vis à présent en Belgique depuis cinquante ans. Au Parlement européen, vous parlez de la montée de l'extrême droite. Malheureusement j'ai pu constater qu'en Belgique les partis politiques parlent peu de ce problème-là. Serait-ce à cause de leurs clientèles électorales ?

Deuxième question. Nous sommes à la veille de laisser entrer dans l'Union européenne des pays de l'Est comme la Pologne. Je connais l'anti-sémitisme polonais et je voudrais mettre en garde le Parlement européen contre cet anti-sémitisme et contre celui qui existe dans l'ex-Union soviétique. L'aide de l'Union européenne vers l'Europe de l'Est ne devrait-elle pas comporter comme condition sine qua non l'élimination des extrémismes de gauche et de droite qui, dans ces pays-là, se rejoignent ?

Charles Goerens, député européen

Je n'appartiens pas au Groupe socialiste mais je remercie infiniment la délégation PS belge d'avoir associé tous les parlementaires européens à cette rencontre. A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'accomplir des voyages à Auschwitz, notamment avec Monsieur Rotenbach et Madame Goldstein qui sont des nôtres aujourd'hui. A la longue liste d'initiatives prises par le Parlement européen en matière de lutte contre le racisme et l'anti-sémitisme qu'a évoquée Monsieur Duhamel, je voudrais ajouter une initiative qui me paraît très importante.

Il s'agit de la demande du Parlement européen de rééditer les actes de Nuremberg. Je crois que cela répond directement au «devoir de mémoire» - et je dirais même au «devoir d'histoire» - dont nous nous réclamons tous. Nous avons été plusieurs à en prendre l'initiative et nous avons d'ailleurs été appuyés par tous les groupes politiques. Je crois que c'est une initiative extrêmement importante même s'il n'y a eu que 49 actes et 19 condamnations. Ce qui est important, c'est l'histoire lue à travers ses actes. Ce sont des documents historiques tout comme ceux du procès Papon. Si ce dernier meurt avant ou après sa condamnation, ce n'est pas ce fait qui sera important. Ce qui est extrêmement important c'est qu'il y ait grâce à ce procès une réécriture - ou une écriture ? - de l'histoire française.

«Le ventre est-il encore fécond» ?... Je voudrais répondre par une autre question. Auschwitz a-t-il été un accident de

l'histoire ou Auschwitz est-il emblématique du 20ème siècle ? Je crains que la deuxième hypothèse soit la bonne. Sans un Etat parfaitement organisé, technocratique et bureaucratique, où toutes les populations étaient fichées (ce qui permettait de singulariser un groupe particulier en un instant), Auschwitz n'aurait pas été possible. Or cette organisation, cette technologie bureaucratique, est encore plus forte aujourd'hui que dans les années 30. Les deux voyages que j'ai pu faire avec des survivants d'Auschwitz soulèvent en moi de très fortes inquiétudes. Je crains qu'il nous reste un grand effort pédagogique à réaliser. Interrogeons-nous sur les moyens de faire passer le message aux jeunes générations car le parallèle entre notre époque, avec le retour des forces irrationnelles et son négationisme, et les années 30 fait apparaître des similitudes inquiétantes.

Je présente toutes mes félicitations aux organisateurs de ce colloque. Je le fais en tant que libéral. Mais, au-delà des clivages politiques, je crois que nous sommes tous des européens et que nous visons tous la même finalité.

Jean Pickery

Je voudrais poser une question à Monsieur Glyn Ford qui a parlé des jeux vidéo. Sur Internet, j'ai pu constater, sans même parler de la pornographie, qu'il y avait une visible présence négationiste. Avez-vous un plan qui permettrait de «filtrer» le réseau de manière à le rendre plus «propre» et plus véridique ?

Rosa Goldstein

Je suis membre de la Fondation Auschwitz et survivante d'Auschwitz. J'aimerais bien, en quelques mots, que vous nous disiez quelles sont les mesures que vous pouvez envisager au titre de l'article 13 adopté par le Parlement à propos de la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la religion... Dans quelle mesure pouvez-vous intervenir ?

*

RÉPONSES DES DÉPUTÉS

Glyn Ford

Olivier Duhamel

Michael Elliot

Henri Goldberg, Fondation Auschwitz

Glyn Ford

La mémoire est aujourd'hui une arme fondamentale. La date cruciale de cette année sera le 13 juin, date des élections européennes. Hier la BBC m'a demandé mes prévisions sur les résultats de l'extrême droite à ces élections. J'ai répondu, en espérant me tromper, que l'extrême droite pourrait obtenir 30 à 35 sièges, soit plus de dix millions de voix. Que faut-il faire ? Tout ce qui est en notre pouvoir pour que mes prévisions ne se réalisent pas ! Mais en Belgique, au Danemark, en Allemagne, on risque d'enregistrer des progrès notables de l'extrême droite.

Au Parlement européen, nous avons déjà 32 membres qui appartiennent à des partis d'extrême droite. Ma vision personnelle est qu'il ne faut pas interdire ces partis mais restreindre leurs activités. A moins qu'ils ne déclarent explicitement qu'ils ne sont pas racistes, ils ne devraient recevoir aucune aide financière des Etats. Si les candidats d'un parti violent la législation sur le racisme, leur parti doit être pénalisé, condamné et payer une amende. Je ne sais pas bien où il convient de faire passer la frontière entre partis racistes et partis non-racistes. Ainsi la «Lega Nord», un parti italien, déclare qu'il n'est pas raciste. Cependant certains individus, au sein de ce parti, sont très manifestement racistes. Ces gens qui veulent l'indépendance du nord de l'Italie sont parfois très proches du Front National. On a déjà parlé de la Pologne et de l'Union soviétique.

Je pense que, s'agissant de l'élargissement, l'un des grands débats du Parlement européen portera sur les libertés publiques. L'agriculture est importante. L'économie est importante aussi. Mais le traitement des minorités, le traitement des communautés juives, le traitement des gens qui ont d'autres pratiques sexuelles, le traitement des gitans, des tsiganes... tout cela est aussi très important. Il est possible que le Parlement européen s'oppose à l'adhésion de certains pays qui ne possèderaient pas de législation adéquate en la matière.

Une question portait sur l'Internet. Le Parlement envisage des possibilités de le contrôler. Personnellement, je pense que si quelque chose est illégal sur papier, cette chose doit aussi être illégale sur les écrans. Si la législation interdit les propos racistes sur papier, il faut les interdire également sur Internet. Je crois qu'il faut rendre aussi responsables les éditeurs que ceux qui diffusent des informations racistes sur l'Internet. Pour l'article 13, nous avons besoin de votre aide, nous avons besoin de votre soutien parce que, pour toute législation, il faut

l'unanimité des quinze Etats membres de l'Union européenne pour créer une législation sur le racisme, sur la discrimination religieuse, sexuelle... Votre aide nous est indispensable pour convaincre les quinze Etats membres pour qu'ils adoptent cette législation.

Olivier Duhamel

Merci de vos témoignages et de vos interventions. Je crois que Glyn Ford a vraiment dit l'essentiel. Il est normal que nous ne soyons pas d'accord sur tout comme il est normal que nous en discutons. Je crois qu'il existe des choses sur lesquelles il est inutile de discuter et d'autres sur lesquelles il est nécessaire que nous soyons francs en marquant nos désaccords et que nous les explicitions. Nous savons que, de toute façon, nous recherchons la même chose. Nous ne devons pas discuter pour savoir si la chose qui compte le plus, c'est l'enseignement à destination de la nouvelle génération. Bien évidemment, c'est essentiel. Mais si seul compte l'enseignement, doit-on négliger l'interdiction des jeux vidéo néo-nazis ? Si ce qui compte aujourd'hui c'est d'interdire ces jeux vidéo, devons-nous pour cela ne pas nous occuper de l'enseignement ? Ce serait une dispute vraiment inutile. Il faut - absolument et évidemment - privilégier l'enseignement et il faut - absolument et évidemment - arrêter les jeux vidéo nazis.

D'autres questions sont plus compliquées. J'ai été un peu étonné de la déclaration d'Henri Goldberg qui identifiait l'extrême droite et l'extrême gauche. Je n'appartiens pas à l'extrême gauche mais, pour moi, il y a une différence de nature entre les deux extrêmes. En France, les gens qui veulent légitimer le Front National commencent par tenir un discours identifiant l'extrême droite et l'extrême gauche et disent ensuite : «Vous acceptez de participer à un gouvernement avec des communistes ou de parler avec Arlette Laguiller, alors pourquoi nous reprochez-vous nos approches vers le Front National ?» Très franchement, entre Arlette Laguiller, dont je ne partage aucune idée, et Jean-Marie Le Pen, il y a une différence de nature et je récuse toute assimilation entre les deux.

Deuxième question plus compliquée et qui mérite discussion, celle de l'interdiction des partis d'extrême droite. Je pense que c'est un problème compliqué mais qu'on pourrait y parvenir à condition qu'il y ait des règles précises, des procédures précises, des définitions précises. Dans mon pays, aujourd'hui, interdire le Front National n'est possible que par une décision du Ministre de l'intérieur avalisée par le Conseil des Ministres.

Mais cela serait inacceptable : une démocratie ne peut pas laisser à un ministre et à un gouvernement le droit d'interdire un parti politique. En Allemagne, il existe un mécanisme constitutionnel et des procédures d'instructions. L'interdiction est finalement du ressort du tribunal constitutionnel allemand. Et ce mécanisme peut mieux se défendre.

Je concluerai ce point par ce qu'a dit Glyn Ford : «Je suis d'accord pour que l'on prenne des mesures financières». Or c'est ce qu'a déjà décidé le Parlement belge. Je ne connais rien à la politique belge mais j'ai appris ici que, le 10 décembre 1998, le Parlement belge avait décidé à l'unanimité - moins les voix du Vlaams Blok - de mettre au point un mécanisme de sanction financière contre les partis qui tiendraient des propos racistes et xénophobes. Voilà à quoi sert le Parlement européen ! Quand je rentrerai dans mon pays, j'irai discuter de la décision belge avec la commission des lois du Sénat. Je leur dirai : «Regardez ce que font les Belges. Il faut inventer comme eux de nouvelles manières démocratiques, plus fines et plus intelligentes, de lutter contre l'extrême droite...»

Michael Elliot

Je vais embrayer sur ce qu'a dit Glyn Ford à propos des élections européennes. Je suis ravi de pouvoir vous dire que le manifeste du Parti des socialistes européens condamne très fermement le racisme et s'engage à s'y opposer fermement à l'avenir.

Je suis ravi également de ce que tous les Partis politiques - à l'exclusion de l'extrême droite, bien évidemment - soient d'accord pour signer une charte dans laquelle ils s'engagent à ne pas tenir de propos racistes ou discriminatoires à l'occasion des élections européennes. Cette démarche a déjà bien fonctionné lors des élections nationales au Royaume-Uni. Dans nos pays respectifs, nous avons tous des partis d'extrême droite. Au Royaume-Uni, nous avons le «British National Party». C'est un ramassi de skinheads. Quelquefois, des racistes m'écrivent pour m'accuser d'être un traître à la cause de la race blanche britannique ou pour m'envoyer à la tête des insultes pires encore. Mais ce qui caractérise toutes ces lettres, c'est qu'elles sont mal écrites. Vous me direz que lorsqu'on est patriote, on se doit de bien manier sa langue. Mais ces gens-là en sont incapables. Je peux vous dire que, dans ma circonscription qui est très multi-ethnique jusque dans ses écoles, il y existe des programmes multi-ethniques extrêmement efficaces. Bien sûr, il y a des problèmes,

des difficultés, mais l'enseignement et l'éducation sont deux éléments capitaux.

Il y a 25 ans, nous avons adopté au Royaume-Uni une législation qui pénalise au plan criminel la tenue de propos racistes et qui pénalise toute discrimination opérée sur une base raciale. On disait à l'époque que cette législation n'avait aucune utilité et qu'on ne changeait pas les préjugés des gens par décret. C'est vrai mais on peut tout au moins empêcher que leurs préjugés ne créent des victimes dans d'autres couches de la société et on peut protéger les minorités contre les préjugés et les discriminations.

Je suis convaincu, au fil du temps, qu'il est capital pour les générations à venir d'utiliser les possibilités de mémoire électroniques et audiovisuelles qui sont les nôtres aujourd'hui pour transmettre les expériences vécues par les survivants d'Auschwitz et des autres camps de la mort aux générations à venir qui devront en tirer des enseignements.

Henri Goldberg

Dans mon intervention, je désignais par «extrême gauche» ces gens qui utilisent des bombes pour tenter de déstabiliser notre société. Mais ce qui m'inquiète personnellement, c'est de constater que la progression des extrêmes que l'on a connue avant la guerre se reproduit actuellement. Je pense à Léon Degrelle, à son «coup de balai», à ses déclarations sur la pourriture des hommes politiques, à sa condamnation d'une société basée sur le fric... A l'occasion de la mort de Degrelle, la télévision belge a diffusé une émission sur ce personnage. Mon fils, qui avait alors 18 ou 20 ans, m'a dit : «Si tu ne m'avais pas mis en garde, je trouverais que le discours de cet homme est tout à fait crédible...» Chacun verra le danger.

*

EN GUISE DE CONCLUSION :

«L'espace de la mémoire»

par Claude Delcroix

Hier, lorsque Henri Golberg, Yannis Thanassekos et moi-même avons rencontré Pauline Green, nous avons, tous ensemble, évoqué, parmi les chose possibles, la création dans les nouveaux bâtiments du Parlement européen, ici à Strasbourg, d'un espace permanent de la Mémoire, un

«Memory corner». Ce mémorial serait placé dans un lieu de passage et pourrait comporter divers témoignages, les témoignages du passé que nous venons d'évoquer, mais aussi des témoignages d'événements actuels en relation avec notre «devoir de mémoire». Pauline Green s'est montrée favorable à ce projet et se chargera de le relayer en direction du Président du Parlement. Déjà cette idée commence à cheminer en dehors de notre Groupe et je m'en réjouis car je pense que sa réalisation serait la meilleure conclusion de nos travaux.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la Fondation Auschwitz qui ont fait le voyage de Strasbourg pour nous apporter leurs témoignages et pour dialoguer avec nous : Jean Boitquin, Andrée Caillet, Lydia Chagoll, Sabine De Groote, Walter Delhougne, Henri Goldberg, Claudette Goldberg-Abensour, Rosa Goldstein, Geneviève Herquel, David Lachman, Julia Lachman-Stzainke, Bernard Lipstadt, Marie Lipstadt-Pinhas, Monique Moray, Jean Pickery, Jacques Rotenbach, Jeanine Rotenbach-Fordonski, Jacques Rozenberg, Anne-Marie Schaerlaekens, Francine Stievenart et Yannis Thanassekos.

Je tiens aussi à remercier mes collègues tant ceux qui étaient à la tribune que ceux qui nous ont accordé leur participation : David Bowe, Gérard Caudron, Joan Colon, Biagio De Giovanni, Claude Desama, Norbert Glante, Illona Graenitz, David Hallam, Hilde Hawlicek, Stephen Hugues qui n'a pu s'asseoir à cette tribune faute de temps, John Hume Prix Nobel de la Paix, Renzo Imbeni, Marie-Noëlle Lienemann, Michèle Lindeperg, Andrea Manzella, David Martin qui ne pouvant participer nous a fait le plaisir de nous adresser ses six visiteurs écossais, Peter Skinner, Christof Tannert, Anna Terron, Gary Titley, Peter Truscott, Barbara Weiler et Terry Wynn.

Enfin, je remercie tout particulièrement Jean Samuel qui nous a annoncé qu'il préparait lui-même un colloque consacré à Primo Levi pour lequel nous lui souhaitons un plein succès.

In Memoriam :

**A Jacques ROZENBERG (1922-1999)
et Richard SUFIT (1925-1999)**

Les disparitions, les 1er et 23 août 1999, de nos grands amis et administrateurs Jacques Rozenberg et Richard Sufit ont provoqué dans nos rangs la plus profonde douleur qu'on ait exprimé, avec justesse et chaleur, David Lachman et notre Président, le Baron Paul Halter, dans leurs discours d'adieu prononcés aux funérailles. Emplis de tristesse et d'amitié, nous avons tenu à retranscrire ces hommages.



Jacques ROZENBERG et Richard SUFIT

Mon très cher Jacques,

C'est avec beaucoup de peine que j'ai rassemblé ces quelques phrases qui te sont destinées aujourd'hui.

Depuis de longues années, nous avons appris à nous connaître mutuellement et la route que nous avons suivie était échelonnée de joie, de compréhension et surtout, d'une merveilleuse amitié.

Ton combat de tous les jours contre la maladie était gigantesque et douloureux. Avec la clairvoyance qui était la tienne, il t'arrivait souvent de ne vouloir admettre la réalité et cela, envers et contre tout.

Depuis une vingtaine d'années environ, tu t'es consacré corps et âme aux activités de notre Fondation Auschwitz et tu participais pratiquement à tous les événements importants et nous nous souvenons de ce Jacques rebelle et si doux à la fois. Tu ne passais point inaperçu et tu savais défendre tes idées avec fougue et obstination. Et c'est cela, mon cher ami, qui me plaisait en toi, même si quelquefois nous n'étions pas sur la même longueur d'onde.

Notre amitié s'est soudée au fur et à mesure que le temps s'écoulait.

Nous en étions arrivés à ressentir le besoin impérieux d'échanger notre expérience dans l'état de notre santé mutuelle et si deux ou trois jours passaient sans que le téléphone ne sonne, il nous manquait quelque chose.

Toute ta vie, tu t'es battu pour la défense de la dignité humaine. Pendant le deuxième conflit mondial, tu t'es lancé corps et âme dans la rédaction et la diffusion de la presse clandestine et cela avec toute ton intelligence et ton abnégation.

Arrêté par l'ennemi, tu as suivi le douloureux chemin de la captivité et c'est profondément marqué par ces événements que tu es revenu à la vie après la fin des hostilités.

Plus tard, tu as eu le bonheur de rencontrer cette femme, Andrée, qui est devenue ta complice dans tous les événements de ton existence.

Avec un courage exemplaire, vous vous êtes battu pour vous faire une place au soleil l'un et l'autre.

Ce n'est pas facile, mon cher Jacques de parler d'un homme comme toi ; il y a tant de choses à relater que tout un livre ne suffirait point.

Ces derniers temps, l'état de ta santé s'est aggravé ; la souffrance devenait difficile à supporter et là encore, Andrée t'as accompagné à chaque heure, à chaque minute et j'ai eu le triste privilège de rester ces derniers jours à tes côtés et c'est la main dans la main que je t'ai vu partir sans pouvoir rien faire pour toi.

Cher ami, il y a des hommes qui ne meurent jamais et tu en es un. Mon cœur saigne à l'idée de ne plus pouvoir te voir rire et aimer ; et pourtant, tu es là à côté de moi et le chemin qui me reste encore à faire avant de te retrouver, je le ferai avec toi à mes côtés.

Nous prendrons soin d'Andrée, mon ami, c'est ce que tu avais demandé à ta Mamele d'une écriture tremblante sur un petit morceau de papier crêpé qu'Andrée a trouvé peu avant ton départ.

Tu nous manqueras vieux frère, nous nous aimions tant !

David LACHMAN

Bien cher Richard,

Quand je pose la question suivante aux jeunes que je rencontre dans les nombreuses écoles à travers le pays : «Dis-moi, est-ce que l'on peut acheter l'amitié ? Y a-t-il au monde un homme assez riche pour l'acheter ? La réponse est toujours la même «Non Monsieur» , que ce soient des rhétoriciens, des gosses de 5ème et 6ème primaires, c'est toujours NON.

L'amitié cela se donne avec son cœur, ses tripes et c'est pour cela, vois-tu mon frère, que nous étions très riches, car forgée dans la douleur, les souffrances dans les camps, nous sommes restés solidaires dans la vie de tous les jours et cette solidarité n'avait pas de prix.

Nous nous sommes connus au sein de notre Fondation et nous nous sommes immédiatement appréciés l'un et l'autre.

Bien sûr nos caractères différaient quelquefois, mais cela ne nous empêchait point d'être toujours sur la même longueur d'onde quand il s'agissait de défendre la dignité humaine. Tu étais très strict et même pointilleux lorsque quelqu'un voulait déformer la vérité.

Tu as rencontré beaucoup de jeunes, Richard, avec un amour si grand que cela éclairait ta vie. Souvent, j'ai été ton confident, tu me racontais, nous nous racontions notre expérience mutuelle et nous étions heureux de nous battre contre l'ignorance, contre l'oubli. Nous avons éclairé bien des consciences troublées par les difficultés de la vie actuelle.

Je te revois ce jour là, à la Maison de la Laïcité de Charleroi, où nous étions venus assister au vernissage d'une exposition sur Anne Frank. Tu étais assis dans un coin de la salle avec autour de toi, une multitude de jeunes garçons et filles d'une école primaire de la ville. Une caméra de télévision locale était pointée sur toi et tu racontais ton parcours à ces

gosses comme si c'étaient tes propres enfants. Tu étais heureux de pouvoir encore te battre pour ton idéal, et cela malgré la douleur physique qui était tienne.

Dans tous tes déplacements, tu étais secondé par une femme admirable et courageuse. Marilou, je te dois de souligner cela car si nous parlons toujours de notre itinéraire, il ne faut jamais oublier que nous le devons surtout à nos femmes. Etre la compagne d'un Ancien n'est pas une tâche facile. C'est avec un amour hors du commun que nos femmes prennent soin de nous. Chaque instant de leur vie est consacré à nous éviter des douleurs et leur parcours de combattantes est digne de nos femmes de la Résistance qui ont démontré tant de courage et d'abnégation, y compris dans les camps.

C'est avec le plus grand respect que je m'incline devant celles qui sont présentes ici et les autres.

Cher Richard, cela va être très dur de continuer sans toi, sans René, sans Jacques, sans Maurice, sans tout ceux qui nous ont abandonnés tout au long de notre parcours et pourtant, il le faudra.

Dans les dures années de la Résistance, j'ai vu tomber autour de moi des gars et des filles formidables qui ont donné leur jeune existence pour cet idéal qui est le nôtre et je te fais le serment, mon frère, de continuer jusqu'au bout du chemin, tout comme vous l'avez fait. Pour nous, tu vivras à jamais dans nos coeurs et si jamais tu rencontres quelque part nos amis, embrasse-les pour moi et dis leur que je poursuivrai mon combat avec leur amitié dans mon cœur.

Dors en Paix, Camarade, tu as droit au repos.

Je te promets de veiller sur les tiens avec l'amitié que je te porte.

David LACHMAN

Cher Richard, l'ami de toujours,

Je te croyais immunisé contre tout ; tu nous as surpris en nous quittant brutalement alors qu'on avait encore tant besoin de toi. J'ai demandé à Marilou : «N'a-t-il pas trop souffert ?» J'ai dû te paraître bien bête, Marilou, et tu avais raison quand je pense à ce qu'a été sa vie. J'ai revu son interview faite en 1992 et j'ai appris avec étonnement des tas de choses que j'ignorais, moi qui imaginais le connaître depuis si longtemps et à fond. «Mea culpa». J'enrage de n'avoir pu en discuter avec toi et c'est le monceau d'activités que déploie la Fondation qui n'aurait d'ailleurs pas pu se réaliser sans ta présence.

Le surnom de «moustique», tu le portais à merveille sachant par tes réflexions réveiller notre tendance à la somnolence et nous ramenant à la responsabilité de la fonction qu'on nous avait attribuée. Tu ne laissais jamais rien passer et je t'en suis reconnaissant. Tu fus un de mes petits Faucons Rouges dans les années '35. Tu participas dès le début à la création de notre Amicale - qui en 1978 décida de créer cette Fondation qui se doit de t'honorer doublement pour l'aide que tu apportas à sa création et le rôle important de ministre des Finances que tu y assuras dans des circonstances plus que difficiles.

Je pense à nos activités qui ne furent rendues possibles que par ton dévouement.

Nous ne bénéficions pas à l'époque de la renommée que lui a fait acquérir notre directeur Yannis et son staff. Des subsides arrachés à coups de forceps par notre exécutif et l'aide d'Alain Monczyk, ami d'Antoine Moray, Directeur général aux Pensions et Président du Lotto.

Tu nous avais réalisé une comptabilité artisanale qui nous permettait de nous rencontrer souvent et d'y travailler avec Monsieur Honorez, contrôleur des contributions hono-

raire qui nous aidait à formuler un bilan qui ne s'est jamais vu rejeter.

Ta santé était déjà précaire à l'époque. Tu fus remplacé par Paul Godin, lui aussi disparu prématurément. Il a réussi à remettre sur rail notre comptabilité devenue importante. Il la fit réaliser par un spécialiste qui l'a remise en état présentable. Comme mû par un sombre pressentiment, Paul Godin demanda à notre ami Roland Mente de s'en charger. Ce qui nous sauva une fois de plus.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous ceux qui nous ont aidé à faire de notre Fondation un centre de recherche apprécié même au-delà de nos frontières. Tout cela nous te le devons et remercions ta chère épouse et les tiens que tu n'oubliais jamais. Toujours présent pour les aider malgré les charges que tu assumais. Je me suis souvent posé la question, cher ami, de savoir comment tu faisais pour être aussi présent partout.

Il faudra bien sûr continuer notre lutte, malgré tous les départs que nous avons subis ces derniers temps. Qui relèvera le flambeau qui t'est tombé des mains ? Mais nous y avons pensé ensemble avec d'autres témoins disparus : Maria Kruszel - notre benjamine -, Maurice Goldstein, René Raindorf, Jacques Rozenberg, Mariette Altorfer-Genard, Claire Duysburgh, Renée Van Hasselt, Georges Marchal et combien d'autres témoins qui tous espéraient comme toi d'ailleurs ne plus voir revivre de telles horreurs. Nous avons fait le sacrifice d'une vie confortable continuant à témoigner encore et encore.

Bien sûr tu n'as jamais voulu nous accompagner sur les lieux de souffrances mais tu compensais largement ici, sur place, dans les écoles, partout où tu le pouvais, racontant avec humour, afin de ne pas traumatiser ton auditoire, ton odyssée.

On m'a demandé d'être bref, je pourrais vous en parler des heures, mais le dernier wagon de ton dernier train est prêt à partir et déjà siffle d'impatience de t'envoyer dans un monde meilleur où tu ne verras plus les horreurs qui se préparent encore.

Adieu mon frère, mon ami. Tu nous manqueras, certes. Nous nous consolerons en pensant que tu ne souffres plus.

Ce sera ta dernière étape ; peut-être la moins pénible.

Baron Paul HALTER

INFORMATIONS

• Voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau.

La Fondation organise durant les vacances scolaires de Pâques 2000 (du 20 au 23 avril - dates prévues sous réserve de modification en fonction des horaires d'avion) son prochain voyage. Il sera, comme chaque année, destiné prioritairement aux enseignants, aux éducateurs et aux animateurs culturels. Sont prévus au programme :

- Trois visites guidées dans les camps (Auschwitz I, Birkenau et les blocs Nationaux à Auschwitz I) suivies de discussions-débats. Les visites des camps et les séminaires sur place sont encadrés et animés par des survivants des camps de concentration et d'extermination.
- Une visite de Cracovie (Château Wawel, la Voie Royale, l'ancien quartier juif, la synagogue...) et de Babice.
- Possibilité d'une visite de la Mine de sel 'Wieliczka', inscrite sur la liste du patrimoine mondial culturel de l'Unesco.

Prix : **15.000,-BEF, exclusivement pour les enseignants, éducateurs et animateurs** (le solde étant pris en charge par la Fondation) - **25.000,-BEF** pour les personnes n'entrant pas dans ce cadre. Dans ces prix sont inclus : voyage en avion, logement en pension complète à Oswiecim, visites guidées d'Auschwitz-Birkenau, tour de ville guidé de Cracovie, transport sur place en car, ...

• Prix Fondation Auschwitz 1998-1999.

Dix-huit travaux ont été déposés pour concourir au Prix de la Fondation Auschwitz 1998-1999. Il s'agit de quatorze tra-

vaux francophones (dont onze travaux universitaires, une autobiographie, une œuvre littéraire et une étude théologique) ainsi que de quatre travaux néerlandophones (dont trois travaux universitaires et une étude).

ANTOINE Marie-Pierre : *Camps de concentration et d'extermination nazis : guide à l'usage des bibliothèques publiques en Communauté française, réflexion, essai d'une politique de diffusion et de traitement documentaire* (Haute Ecole Namuroise Catholique - Départements pédagogique et social de Malonne).

BAETEN Koen : *Medische ethiek na Auschwitz - Een medisch-etische en theologische reflectie over de identiteit van de geneeskunde in het licht van de nazi-experimenten in Duitsland (1933-1945)* (Katholieke Universiteit Leuven - Faculteit Godgeleerdheid).

de LOVINFOSSE Isabelle : *L'affaire du carmel d'Auschwitz* (Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences Politiques et Sociales).

DEVILLEZ Frédéric : *Récits, mémoire et transmission à travers le rituel de la Pâque juive - Réflexion anthropologique sur l'identité dans un milieu juif progressiste de Bruxelles* (Université Libre de Bruxelles - Faculté de Sciences Sociales Politiques et Economiques).

D'HONT Henri : *Thèse sur Auschwitz* (étude théologique).

DIERICKX Kris : *Genetische screening, gezondheid en ethiek - Een historisch, filosofisch en moraaltheologisch onderzoek naar de vooronderstellingen en mogelijkheidsvoorwaarden van een genetische screening* (Katholieke Universiteit Leuven - Faculteit Godgeleerdheid).

GLINEUR Cécile : *Le récit historique dans les médias de masse. Etude de cas : «Le Pouvoir des Papes. Pie XII et l'Holocauste», documentaire audiovisuel. Analyse du texte et des procédés narratifs* (Université Libre de Bruxelles - Faculté de Philosophie et Lettres).

JESSON Caroline : *Extrêmes, extrémismes - Shoah - Entre détail et démesure* (Formation de bibliothécaire à la Communauté Française de Belgique - Province du Hainaut).

LACOUR Claude : *Quand les médias se mêlent d'Histoire à travers «l'affaire Aubrac»* (France - Université de Nancy II - Sciences de l'information et de la communication).

NOWAK Herman : *Ma guerre à moi - Mémoires* (auto-biographie).

OOSTERLINCK Kim : *Les émissions d'emprunts d'Etat pendant la période de guerre* (Université Libre de Bruxelles - Ecole de Commerce Solvay).

PERAHIA ZEMOUR Erika : *Le particularisme des Juifs de Grèce durant la déportation - L'image de ce groupe auprès des autres déportés* (Université des Sciences humaines de Strasbourg - Institut de Sociologie).

ROSOUX Valérie-Barbara : *Mémoire, responsabilité, pardon. De Ricoeur à l'éthique reconstructive* (Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences Philosophiques - Institut Supérieur de Philosophie).

STELKOWICZ Anna : *Eva, l'étoile et l'enfant* (scénario de film).

SURIN Fabienne : *Ecriture et Désastre de Soi - Etude du thème de la déshumanisation dans la littérature concentrationnaire* (Université de Liège - Faculté des Langues et Littératures).

THIMISTER Séverine : *La littérature concentrationnaire ou l'écriture contre l'oubli - Propositions pour la classe de français* (Université Catholique de Louvain - Faculté de Philosophie et Lettres - Département d'Etudes romanes).

VAN DEN BRANDE Jan : *De schaamte van het overleden* (Studie).

VAN SAMANG Fabian : *Joods verzet en Duitse repressie in de getto's van het Derde Rijk - Een empirische studie op basis van ego-documenten* (Katholieke Universiteit Leuven - Faculteit Letteren - Departement Geschiedenis).

Ces travaux ont été délibérés par des jurys composés, selon leurs compétences, de professeurs et chercheurs d'Universités belges et étrangères ainsi que de rescapés et collaborateurs scientifiques internes à la Fondation Auschwitz durant les mois d'avril et mai 1999.

Le prix n'a pas été attribué mais des Conventions de recherches ont été établies avec Madame Valérie-Barbara ROSOUX, Madame Fabienne SURIN et Monsieur Fabian VAN SAMANG.

• Concours de dissertation 1998-1999

Le Concours de dissertation a rencontré durant l'année académique passée un vif succès. Des élèves de 32 établissements scolaires y ont participé. Pour rappel, le thème fut le suivant :

La politique d'exclusion mène nécessairement à l'infamie car elle dénie à l'autre son humanité.

Comment dès lors concevez-vous votre rôle de citoyens ?

Les membres du jury du Concours de dissertation, réunis le 5 juin dernier, ont décerné les 16 prix suivants dont dix d'une valeur chacun de 30.000 francs (35.000 francs pour le Prix de l'Assemblée de la Commission Communautaire Française). Ces Prix se composent d'un chèque de 5.000 francs (de 10.000 francs pour le Prix de l'A.C.C.F.), d'un diplôme et d'une invitation à participer gratuitement à notre prochain voyage d'étude annuel à Auschwitz-Birkenau. D'une durée de 5 jours, celui-ci se déroulera durant les prochaines vacances scolaires de Pâques en compagnie de survivants des camps nazis.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de l'Assemblée de la Commission Communautaire Française pour la Région de Bruxelles-Capitale» a été attribué à Mademoiselle Emilie VANDEN BORRE de l'Athénée Royal Crommelynck à Bruxelles.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz» pour la Région de Bruxelles-Capitale/Brabant wallon a été attribué à Mademoiselle Yasmine DEVRIM de l'Athénée Royal Jean Absil.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Brabant wallon» a été attribué à Mademoiselle Ann WULF de l'Ecole Internationale «Le Verseau-E.L.C.E.» à Bierges.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Hainaut» a été attribué à Mademoiselle Sarah AOUNI de l'Athénée Royal de Lessines.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz» pour la Province de Hainaut a été attribué à Monsieur Gilles HUBERT de l'Athénée Royal «Les Marlares» de Gosselies.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz» pour la Province de Namur a été attribué à Monsieur Raphaël DELERS de l'Institut Notre-Dame de Beauraing.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Liège» a été attribué à Monsieur Jean-François MICHEL de l'Institut de la Construction et des Arts Décoratifs et Industriels (ICADI) à Liège.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz» pour la Province de Liège a été attribué à Mademoiselle Sylvie WUIDAR de l'Athénée Royal d'Esneux.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz et de la Députation permanente de la Province de Luxembourg» a été attribué à Monsieur Cédric HUBERT de l'Institut Saint-Laurent à Marche-en-Famenne.

Le «Prix de la Fondation Auschwitz» pour la Province de Luxembourg a été attribué à Mademoiselle Ellen TRUMP de l'Institut Notre-Dame à Saint-Hubert.

En outre, ont été décernés:

le Prix suivant d'une valeur de 5.000 francs:

Le «Prix du Président de la Fondation Auschwitz» attribué à Mademoiselle Séverine ROSSOMME du Collège Notre-Dame de Bellevue à Dinant.

et les Prix suivants d'une valeur de 3.000 francs :

Le «Prix de la Table-Ronde 44 - Arrondissement de Neufchâteau» attribué à Monsieur Geoffrey BOQUEL de l'Institut Notre-Dame à Saint-Hubert.

Le «Prix de la Table-Ronde 44 - Arrondissement de Neufchâteau» attribué à Mademoiselle Rebecca DOTET de l'Institut Notre-Dame à Saint-Hubert.

Le «Prix Andrée Caillet» attribué à Monsieur Meny XENITPOULOS de l'Institut Saint-Vincent à Soignies.

Le «Prix Andrée Caillet» attribué à Mademoiselle Isabelle DEVROYE de l'Institut Saint-Vincent à Soignies.

Le «Prix du Baron Paul Halter» attribué à Mademoiselle Barbara DELIGNE de l'Institut Saint-Vincent à Soignies.

*«Prix de la Fondation Auschwitz et de l'Assemblée de
la Commission Communautaire Française pour la
Région de Bruxelles-Capitale»
Mademoiselle Emilie VANDEN BORRE
- Athénée Royal Crommelynck -*

L'exclusion. L'exclusion est un sujet mondial et intemporel. La politique d'exclusion n'est pas cantonnée à un seul domaine, à un seul lieu. Au contraire, elle touche à tout et partout que ce soit aux étrangers, aux chômeurs, aux malades, à une culture, aux écrivains, en Europe comme en Asie. La politique d'exclusion concerne tout le monde. Comment, dès lors, ne pas réagir face à cette politique qui prend de plus en plus d'ampleur ? Pourquoi en arriver à exclure ce qui nous semble différent ? Ces questions, je me les pose ; et, c'est à moi, adolescente du nouveau millénaire, à y répondre et à essayer qu'un jour, les générations prochaines ne se posent plus ces questions. J'ai dix-sept ans et déjà la politique d'exclusion me concerne.

Cette politique me fait peur. Elle me fait peur car elle approche de son expansion maximale. Plus personne ne peut s'en protéger. Elle a pris tant d'ampleur que le moindre de nos faits et gestes peut nous faire basculer dans la plus obscure des «classes sociales» : les exclus.

C'est la plus mauvaise politique qu'ait pu nous apporter la société. Je dis «société» car cette politique n'est pas propre à une personne mais vient à cette société dogmatique qui régit nos idées personnelles, notre éthique. Elle donne une direction à notre vie sans se soucier des conséquences. Elle est tellement dure avec les hommes que ces derniers se méfient de ce qui les entoure et qu'à la moindre occasion, ils n'hésitent pas à exclure ce qui semble étranger à leurs propres valeurs. Mais cette politique n'est pas spécifique à notre époque. En effet, elle existe depuis le début des temps et n'a fait qu'évoluer siècle après siècle.

Au temps des Romains, un premier cas de figure se présente. Ce cas n'est autre que l'exclusion des lépreux de la société romaine. Ils sont malades, contagieux, repoussants et inspirent le dégoût. Une seule solution : les rassembler et les exclure de Rome. L'exclusion des lépreux n'est qu'un début. La politique d'exclusion se développe, c'est déjà un fait de société. Elle englobe non seulement les lépreux mais aussi les Juifs, les esclaves et tout ce qui n'est pas Romain. Mais continuons notre route vers le présent et arrêtons-nous un instant à l'époque de la Renaissance. Cette période est caractérisée par les ten-

sions qui règnent entre les catholiques et les hérétiques. C'est une époque sombre pour les chrétiens du fait qu'ils n'acceptent pas qu'un homme ait d'autres idées religieuses que les leurs. Les hérétiques sont dès lors torturés, tués ou exclus et n'ont recours à aucun appel pour réintégrer la société. La politique d'exclusion a encore agi et a encore bafoué les droits que tout homme a : la liberté de pensée, de religion, de culture, etc. Pourquoi ? Parce que la société de la Renaissance a fait de l'homme ce qu'il est : un être dépourvu d'esprit ouvert et qui n'accepte pas la différence.

Ces deux retours dans le passé ne sont pas les plus marquants pour une jeune fille de mon âge, concernée par la politique d'exclusion. Lorsque j'entends ou lis quelque part ces deux mots, je pense tout de suite au massacre des Juifs, aux camps de concentration, à la folie d'Hitler. Je ne pourrais pas expliquer les agissements de cet homme mais je peux tenter d'exprimer mes pensées face à cette politique d'exclusion acharnée.

Avant tout, je trouve que le mot «acharné» n'est pas assez fort pour dénoncer ces faits. Ils sont une ignominie humaine car un homme, un être humain a décidé un jour qu'il fallait exclure de toute vie sociale un peuple, dans ce cas-ci, le peuple juif. Ces Juifs étaient réduits à l'état animal et donc exclus de toute humanité sans aucune raison justifiable, seulement parce que Hitler les jugeait différents. Ce qui m'amène à dire que la politique d'exclusion n'existe qu'à travers la différence, une différence parfois trop marquée pour qu'un homme puisse la dépasser, la supporter durant toute une vie.

Différence de moeurs, de culture, de religion... toutes ne concernent pas spécialement toute la population sauf une, qui peut frapper n'importe qui, n'importe quand : la différence salariale. C'est le chômage qui peut isoler socialement tout individu : plus de vie active, plus de collègues, plus d'argent... Le chômage et l'exclusion qui s'ensuit sont un cercle vicieux : au départ, le chômeur est isolé, puis, petit à petit, il n'aura plus de contacts sociaux et il s'enfoncera encore plus dans son isolement. Il perdra de vue toute réinsertion sociale. C'est une forme de politique d'exclusion qui marque cette fin de siècle : on vit, on travaille avec la peur du chômage. Est-ce cela vivre ? Vivre dans la méfiance, la peur qu'un jour on soit exclu. Je ne pense pas. Maintenant, c'est à moi de déterminer et de concevoir mon rôle de citoyenne face à cette politique d'exclusion qui traverse les temps. Nos erreurs du passé auraient dû nous permettre

d'enrayer ce fléau mais elles ne nous ont pas servi. Il suffit de se tourner vers le Kosovo ou encore le Rwanda pour le constater. Alors comment moi, du haut de mes dix-sept ans, puis-je envisager ma vie afin de ne pas suivre les traces de mes aînés et de ne pas continuer à faire valoir cette politique d'exclusion. Je dirais qu'il faut d'abord agir au sein de notre quotidien et être attentifs à nos actes, même les plus anodins car nous pouvons très vite, à bas bruit, faire acte d'exclusion et même dans les phrases que nous employons si communément : «Il a l'air d'un con», «C'est sûrement une bourgeoise», «Il a l'air d'une tapette» ... Tout cela ne fait qu'entretenir cette politique. C'est pourquoi, il faut ouvrir la discussion avec nos enfants afin de non seulement tolérer mais aussi de rechercher et d'apprécier la différence, et de la considérer comme un enrichissement, un échange et non comme un danger. Et puisque «l'union fait la force», pourquoi ne pas être actif dans un mouvement associatif tel que «Amnesty International», «Oxfam» ou encore «La Ligue des Droits de l'Homme». En effet, ces associations sont de fameuses balises contre la dérive, les excès de cette politique. Y adhérer, c'est participer à une vigilance collective.

Enfin terminons cette réflexion par un sujet d'actualité : n'oublions pas de voter le 13 juin. C'est aussi une façon d'empêcher la montée de l'extrême droite qui participe activement à l'expansion de la politique d'exclusion. Un jour, nous payerons nos erreurs, essayons de diminuer l'ardoise.

*«Prix de la Fondation Auschwitz
pour la Région de Bruxelles-Capitale/
Brabant wallon»
Mademoiselle Yasmine DEVRIM
- Athénée Royal Jean Absil -*

«La politique d'exclusion mène nécessairement à l'infamie car elle dénie à l'autre son humanité». Cet aphorisme me semble emprunter un chemin fortement raccourci et manquer foncièrement de finesse, voire de justesse. En effet, user du pouvoir d'exclusion ne prive pas seulement la victime de toute dignité humaine qui lui est due, mais la pousse à sa perte ; l'acte d'exclure ne se cantonne pas, comme l'énonce théoriquement le dictionnaire, à renvoyer quelqu'un d'une société, c'est aussi le brimer, réduire son champ d'action, lui couper les bras : il s'agit dès lors d'une atteinte à sa liberté.

Comment peut-on délibérément porter si conséquemment préjudice à quiconque, sans qu'un tumultueux problème de

conscience ne s'impose ? Il me semble qu'un sentiment de honte, d'avilissement définit de façon velléitaire le mal devenu indomptable qui devrait ronger tout praticien de ces méthodes odieuses et fondamentalement irrespectueuses de la Vie.

Il serait dès lors intéressant de chercher à comprendre en vertu de quelle faiblesse un désintéret aussi peu honorable, telle une épidémie indésirable, se répand fâcheusement et dissémine ses germes infectieux aux quatre coins de l'esprit humain.

Une esquisse d'explication conteste bien des âmes avides de savoir : la peur. La peur de quoi ? De qui ? Indubitablement, cette ancestrale et viscérale peur de l'autre, de la différence, de l'inconnu, inextricablement liée à celle, indéniable, inéluctable de ce qui jusqu'au bout régit toute notre vie, ce que même l'incomparable complexité de l'anthologie des pensées humaines ne peut dominer : la mort. Cependant, la véritable force n'émanerait-elle pas de cette différence, de cette crainte domptée ? Prendre le pas sur la vie et par là même sur la mort ne pourrait-il pas se résumer à affronter cette énergie latente en la provoquant, la titillant, la séduisant ? Défier toutes les lois ancrées en chacun de nous, entamer un combat à bras le corps avec nos plus grandes appréhensions, jouir de ce dont la vie abonde, de toute sa diversité, de toutes ses dissemblances, de tous ses paradoxes, c'est là que réside la richesse intérieure. Pourquoi dépenser tant d'énergie à cultiver des craintes vaines, alors qu'il serait si simple d'en faire fi. Abattons ces murs, rompons ces chaînes qui nous retiennent prisonniers dans les ténèbres glauques du mépris et de l'ignorance, gravissons ensemble les marches de la multiplicité ; c'est ainsi que légers, libérés, nous plongerons dans la douceur de la fraternité, de la vie, du bonheur.

Toutefois, toute philosophie est vaine si elle ne peut franchir les portes de la cité. Il est impératif de se demander comment ériger ce principe de fraternité en devoir du citoyen.

Je commencerais par insister sur l'importance des bases mêmes de l'éducation. Ainsi, cet idéal devrait être inculqué à tous dès le plus jeune âge ; le sens des responsabilités, du partage, du respect devrait quasi devenir un instinct afin que cette théorie de l'amour de l'autre puisse s'appliquer au quotidien. Considérant en effet, l'être humain comme rempli d'émotions généreuses, quel risque courrait-il en se permettant de les partager ? Ses émois lui sont propres, il ne doit donc pas redouter leur perte. Il ne peut en sortir que conforté dans son amour-propre, - car, comme le dit Albert Jacquart : «On est les rapports que l'on tisse avec les autres», et sa foi

en l'homme s'enflammera. Il m'apparaît enfin que, pour vivre en symbiose avec soi, un engagement constructif pour défendre ses idéaux est de mise. Penser, certes, mais pas au lieu d'agir. Ainsi serait à encourager tout investissement social, à savoir une responsabilité active au sein des structures de vie, celles, d'abord, de l'école, celles, ensuite, de la vie politique et toute activité militante au sein d'organisations humanitaires. A quelque niveau que ce soit, nous sommes tous concernés et de près ou de loin, nous avons une pièce à apporter à l'échelle de la solidarité.

Je conclurais en prenant l'engagement de ne pas me restreindre à vivoter fébrilement d'amour et d'eau fraîche si d'autres, où qu'ils soient, sont exclus ou meurent de soif.

**«Prix de la Fondation Auschwitz
et de la Députation permanente
de la Province de Brabant wallon»
Mademoiselle Ann WULF
- Ecole Internationale «Le Verseau-E.L.C.E.»
à Bierges -**

Les exemples terribles de politique d'exclusion ne manquent pas : la guerre 40-45, le génocide rwandais et aujourd'hui encore la guerre du Kosovo. Le rejet peut aussi passer par une répression légale : n'oublions pas qu'Hitler a réussi à instaurer des lois racistes.

Ces exemples d'infamie sont nombreux. L'horreur, le scandale sont causés par la bassesse d'une réaction humaine. Les hommes ont leur ego. Chacun se croit meilleur et tente de s'imposer vis-à-vis de son voisin. Si celui-ci est plus faible, on lui retire son humanité, c'est-à-dire son droit d'être, d'exister, de décider de sa vie et d'avoir un avis sur ce qui l'entoure.

Dès lors, mon rôle de citoyen est de faire cesser l'injustice, de la prévenir et de la combattre. Car il suffirait d'un retournement de situation pour me retrouver à la mauvaise place. Et alors, j'aimerais que quelqu'un prenne ma défense, surtout lorsque je n'aurai moi-même plus aucun recours.

Le droit de vote est capital à cet égard. C'est moi, c'est nous, citoyens, qui élisons nos représentants. Ils parlent pour nous, défendent ce que nous trouvons juste, font passer les lois qui nous semblent indispensables.

En tant que citoyen, et dans un cadre moins formel, je me dois de défendre ce qui est important. C'est pourquoi il me

semble essentiel de combattre l'exclusion au sein même de mon pays. Lorsque je suis témoin d'un acte de racisme (voyez ici une signification très large de ce terme qui ne s'applique pas uniquement à une couleur de peau), je me dois de réagir. Ainsi, en Belgique même, je suis scandalisée et écoeurée par le nouveau décret spécifiant que les bus wallons n'iront plus chercher d'élèves en commune néerlandophone pour les véhiculer jusqu'à leur école. Quel exemple flagrant d'une politique d'exclusion. A l'heure même où nous parlons d'une Europe unie, la division sévit encore.

Nous avons tant à nous apporter mutuellement. Il faut partager, échanger. Les diverses cultures voient la vie, le monde différemment. Une manière n'est pas meilleure que l'autre mais elle peut nous faire réfléchir. Nous pouvons nous dire : «Tiens, moi je n'aurais pas vu cela comme ça, mais c'est intéressant». C'est pour privilégier cette diversité et éviter l'exclusion qui se base sur la supériorité d'un seul peuple, qu'il faut assumer pleinement son rôle de citoyen. A cette fin, les initiatives individuelles et collectives sont les bienvenues. Nous avons du poids ; pas forcément chacun personnellement mais plusieurs petites gouttes finissent par remplir un verre. Nous nous devons de réagir afin que les épurations ethniques cessent et que nos enfants, futurs citoyens du monde, puissent enfin ne plus être gênés de ce qu'ils sont et de leur façon de vivre. Que leur humanité soit préservée !

*«Prix de la Fondation Auschwitz
et de la Députation permanente
de la Province de Hainaut»
Mademoiselle Sarah AOUNI
- Athénée Royal de Lessines -*

Exclusion, un mot trop souvent employé. Kosovo, massacre et déportation d'une population. Raison : culture différente. Origine : la (longue) guerre yougoslave. Algérie : de nombreux attentats passés sous silence : au téléphone, la famille inquiète sait juste qu'ils sont toujours vivants. Pourquoi ? Pour supprimer toute intelligence humaine. Belgique : rejet des immigrés car ils ont une couleur de peau, une religion, une culture différente ; discrimination dans le travail : les femmes sont en majorité payées moins que les hommes à travail égal ; les enfants de chômeurs sont souvent jugés comme futurs chômeurs.

L'exclusion, ce n'est pas qu'à l'autre bout du monde, ça se passe aussi chez nous. Parfois ce sont les mots, souvent ce

sont les coups. Ça commence simplement, quand un enfant est plus doué à l'école qu'un autre et, sans s'en rendre compte, on finit par haïr son voisin. Voilà comment commence une guerre, un massacre, le rabaissement d'un peuple. Et comment cela se continue : cent ans plus tard, la descendance de ce peuple veut se venger. Une autre époque, la même guerre. Toujours un peuple qu'on ne respecte pas. Mais comment des hommes peuvent-ils détruire d'autres hommes ? Comment des enfants se retrouvent-ils armés pour tuer d'autres enfants ? Le monde est-il fou ? Nous nous disons que nos ancêtres étaient des barbares. Les protestants étaient traqués par les catholiques au Moyen-Age. Quelle est la différence entre ce fait et ce qui se passe au Kosovo ? Aucune. Massacres pour cause de différence.

Pourquoi ne pas essayer de vivre avec les autres ? Oh non, bien sûr, on ne demande pas d'aimer tout le monde, c'est impossible, mais respecter tout le monde pour vivre en paix, cela en vaut la peine, non ? Il est vrai que respecter un homme qui bat ses enfants, c'est difficile. De plus, ses actes sont condamnés par la loi et par la Charte des Droits de l'Homme. Dans ce cas, nous devons faire en sorte de protéger les enfants.

Ils habitent dans notre rue, c'est possible, la police et les services sociaux sont là pour ça. Mais il est impossible d'aider ce prisonnier d'opinion en Chine. Si, des organisations existent. Il suffit de devenir membre d'Amnesty International et nous donnerons une chance de plus à cette personne de sortir de prison. Pour le Kosovo, aidons la Croix-Rouge à récolter des vêtements et de la nourriture pour ces malheureux. Pour les enfants africains, faisons un don aux Médecins Sans Frontières.

Mais surtout, commençons par respecter notre voisin. Il ne pense pas comme nous, tant pis. Peut-être a-t-il raison, peut-être pas mais c'est son droit de penser autrement et c'est notre devoir de respecter son opinion.

Nous devons éduquer nos enfants pour qu'ils respectent les autres, les animaux, la nature. Essayons de faire comprendre aux enfants du voisin, qui ne leur a pas enseigné le respect, qu'ils n'aimeraient pas qu'on soit avec eux comme ils sont avec les autres. Hitler avait fait mettre une étoile et un numéro sur tous les Juifs. Aurait-il aimé qu'on lui mette un crucifix et un numéro ? A quoi cela l'a-t-il avancé de tuer tout un peuple, il a quand même fini par se suicider. Tous

ces gens ont souffert de leur travail, de la sous-alimentation, de la séparation avec leur famille. Pour rien.

Pour que cela ne recommence pas chez nous, surtout ne votons pas pour l'extrême-droite. Elle refuse les étrangers, veut renvoyer la femme en cuisine. Ce n'est pas comme ça qu'on arrange les problèmes. Au contraire, si l'on réprime une partie de la population, un jour ou l'autre, ces gens se révolteront. Nous aurons droit à un nouveau massacre et il faudra tout reconstruire.

Permettons à tous les enfants du monde d'aller à l'école pour qu'ils aient une chance de ne pas passer leur vie à retourner des vêtements dans des sous-sols. Apprendre l'histoire du monde donne aussi des raisons de respecter les autres, surtout si les parents ne remplissent pas leur rôle.

Si les dirigeants des pays offraient à tous une vie décente avec un logement, de la nourriture, un travail, une identité reconnue, il n'y aurait plus de jalousie, donc plus de différence qui pourrait entraîner une guerre.

Donnons la possibilité aux pays en voie de développement d'évoluer selon leurs propres solutions, ne leur imposons plus notre mode de vie qui les a conduit à la catastrophe. Respectons leurs différences. Nous, enfants des pays riches, ne gâchons pas ce que la chance de notre naissance nous offre. Profitons de l'école, apprenons, construisons notre vie, nous pouvons la choisir ! Nous ne sommes pas ces enfants des rues au Brésil. Mais si nous saisissons toutes nos chances, nous pourrions les aider, chacun à notre manière : en donnant de l'argent, en allant soigner ou enseigner là-bas.

Ne nous moquons pas de notre voisin handicapé. Un accident et notre vie pourrait basculer. Proposons-lui de faire ses courses ou disons-lui simplement bonjour avec un sourire, il verra qu'il n'est pas seul dans son monde différent du nôtre.

Ainsi, apprenons le respect à chacun. Oui, celui-là est différent de nous mais nous sommes différents de lui. Est-ce que vous pouvez imaginer une planète où tout le monde serait comme vous ? Ennuyant, non ? Partageons nos différences, enrichissons-nous au lieu de nous détruire. La vie sera plus belle dans un monde de paix. La différence est un atout, pas une tare. Il n'y a qu'une seule chose à exclure : l'exclusion.

**«Prix de la Fondation Auschwitz
pour la Province de Hainaut»
Monsieur Gilles HUBERT
- Athénée Royal «Les Marlaire» à Gosselies -**

Il convient avant de développer le sujet de bien définir chaque mot clé de la phrase. Chaque mot, à lui seul, peut être le sujet d'une discussion.

L'auteur de cette pensée affirme que toute pratique du gouvernement des sociétés humaines qui utilise ou encourage toute forme d'ostracisme entraîne l'horreur puisqu'elle va à l'encontre de la nature humaine. Il nous demande, à nous jeunes du XXIème siècle, de nous situer en tant que personnes civiques dans notre ville, dans notre pays, dans le monde enfin.

Qu'est-ce que la politique et quelles sont ses différentes pratiques ? Certaines grandissent l'homme, d'autres le réduisent à l'état d'objet. Qu'entend-on par exclusion ? Il peut s'agir d'être chassé mais aussi d'être privé de droits. L'infamie est définie comme une flétrissure légale faite à quelqu'un. Dénier à plusieurs sens. Ici il s'agit de refuser injustement d'accorder, de reconnaître comme sien quelque chose à l'autre. Enfin l'humanité dans laquelle on retrouve le mot homme, serait le caractère d'une personne en qui se réalise pleinement la nature humaine.

Après avoir développé ces points, donné des exemples cueillis dans l'histoire et dans le présent, j'essaierai de me définir en tant que futur bon citoyen.

Si la politique selon «Robert», est l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines, elle est aussi la manière de gouverner un état. Elle peut se concevoir de multiples façons.

Prenons la plus détestable, à savoir quand un homme d'Etat affirme qu'un peuple n'a plus le droit d'avoir ses coutumes, de parler sa langue, de pratiquer sa religion et que, de ce fait, il se comporte en dictateur. C'est ainsi que le fascisme, né dans le nationalisme exacerbé de toute une population, a grandi sournoisement pour plonger l'Europe dans un cortège d'horreur, d'exterminations et d'exclusions.

Il y a beaucoup de façons d'exclure. Il y en a de plus subtiles comme de plus criantes. Déjà à l'école, l'enfant roux peut être mis à l'écart parce qu'il est roux. On peut tout simplement l'ignorer, ne pas jouer avec lui, mais la classe peut aussi

l'insulter, le frapper. Il y a toutes sortes de degrés à l'exclusion. Je peux ne pas me sentir aimé, sans être brimé, c'est déjà un rejet. Pire, je peux ne pas me sentir aimé parce qu'on me le dit, parce qu'on me maltraite. Dans les deux cas, je souffre de l'exclusion.

D'où vient cette politique d'exclusion dans la vie quotidienne ou dans l'Etat, sinon dans la non-acceptation de l'autre tel qu'il est ou dans la volonté d'un seul ou de plusieurs de dominer en écrasant les plus faibles, les différents ? Voltaire disait «La tolérance est aussi nécessaire en politique qu'en religion». C'est vrai, tolérer c'est reconnaître et accepter que l'autre ait des droits. Or dénier est refuser injustement de les lui accorder. Dans une famille, parfois, hélas un enfant est martyr parce qu'on lui refuse la même place qu'aux autres, on l'exclut du cercle familial, on lui refuse les gestes de tendresse, on va parfois jusqu'à le faire souffrir peut-être parce qu'il est différent ou parfois sans raison. Cet enfant grandit sans amour, sans respect, alors cet enfant grandit sans acquérir toute son humanité. C'est-à-dire qu'il ne pourra aimer et respecter car il ne sait où se situer, sa personnalité, son humanité ne sont pas structurés. Chardonne, je l'ai lu dans «Robert» à la définition du mot humanité, dit : «*L'amour suscite une source vive d'humanité*». Sans l'amour, sans la tolérance, la famille et la société courent à l'infamie de la personne exclue.

Une fois, à la télévision, dans un débat, un ancien tortionnaire d'un pays dictatorial d'Amérique du Sud témoignait qu'il avait été capable d'humilier un compatriote en le torturant parce qu'on l'avait persuadé que cet homme n'était plus un homme mais un objet sans âme qu'il importait donc peu de maltraiter. C'est ça l'infamie, la honte de rabaisser l'autre en se rabaisant soi-même au rôle de tortionnaire. Dans les camps de concentration, quand les Juifs devaient se mettre nus, c'était pour mieux les humilier en atteignant leur pudeur, leur intimité. Ce qu'ils avaient de plus précieux dans leur être.

L'humanité d'un homme c'est tout ce qui fait de lui un humain : l'amour, le rire, la liberté, c'est tout ce que les droits de l'homme essaient de protéger depuis cinquante ans. Et pourtant, aujourd'hui encore, au seuil du XXIème siècle, la pratique de l'exclusion fonctionne encore avec comme illustration le Kosovo où une partie de l'humanité se voit rejetée, dans son droit au territoire, et à l'identité, par un dictateur.

A partir de ces situations, il me faut aujourd'hui savoir comme citoyen comment je conçois mon rôle. Certainement pas en jouant à l'autruche, en ne me mettant pas au courant pour me protéger et vivre confortablement. Je dois me tenir au courant de l'actualité, me forger un esprit critique face à la multitude des médias et aux déformations possibles de l'information. Il me faut acquérir mon identité, la garder, me forger une opinion bien à moi faite de respect de moi-même et de l'autre, laisser la porte ouverte à la tolérance. Je devrai rester vigilant pour ne pas tomber dans les dérives possibles des idéologies qui favorisent l'exclusion. Enfin, je devrai apprendre à mes enfants à grandir eux aussi dans le respect de l'humain pour devenir citoyen non seulement de notre «cité», de notre pays, de l'Europe mais aussi du Monde.

Car au XXIème siècle, à l'ère de la mondialisation, pour que l'humain survive sans exclusion, sans honte, il faudra plus que jamais admettre que dans la différence aussi, on peut se respecter et se rejoindre pour bâtir une société humaine.

**«Prix de la Fondation Auschwitz
pour la Province de Namur»
Monsieur Raphaël DELERS
- Institut Notre-Dame à Beauraing -**

Aujourd'hui, dans notre société dans laquelle les préjugés sont nombreux, la politique d'exclusion est malheureusement fort présente et appliquée à différents groupes de gens. Cette politique, qui conditionne bon nombre de personnes influençables, conduit au déshonneur voire à la déshumanisation des «exclus» dépourvus de droits et facilement exploités.

En fait, cette politique d'exclusion n'est pas un phénomène nouveau, né au XXème siècle. Elle se situe à tous les niveaux. Ainsi, on peut rappeler au point de vue religieux l'Inquisition ou la politique d'intolérance ou encore au plan politique, lorsqu'on refusait le suffrage universel et donc la participation des ouvriers au vote. Aujourd'hui, l'exclusion peut toucher plusieurs catégories de gens. Les étrangers, les homosexuels, les victimes du sida, les pauvres,... sont mis au ban de la société, ont plus de difficultés à trouver de l'emploi, sont regardés de travers parfois même injuriés ce qui peut conduire à un état dépressif. Pensons aussi aux chômeurs exclus socialement. Le sexisme est quelque part aussi une forme d'exclusion. Dans notre société où la femme lutte pour l'égalité des sexes et l'a soi-disant obtenue, elle reste néanmoins exclue de certains travaux ou

mal vue pour certaines tâches. Enfin et surtout, l'exclusion est dangereuse pour chacun. Prenons l'exemple d'Hitler qui ne supportait pas les Juifs et qui les a exterminés. Il envoyait aux camps de concentration tous ceux qui ne lui plaisaient pas et leur faisait subir des atrocités. D'ailleurs, ce qui y a été vécu est très bien relaté dans le récit d'Anne Frank. Mais aujourd'hui encore, en Yougoslavie, un autre fou, Milosevic, mène une politique d'exclusion envers les Kosovars.

Pour expliquer ce phénomène d'exclusion, les causes sont nombreuses. Tout d'abord, au plan familial, si les jeunes n'ont pas reçu une bonne éducation ou ne sont pas assez entourés affectivement, ils peuvent chercher leur identité en sombrant dans la toxicomanie, la délinquance,... et se mettre par conséquent dans une situation d'exclusion. Ensuite, la population est mal informée. Le citoyen s'est laissé «anesthésié» par des systèmes d'informations qui lui donnent l'impression d'être au courant. La télévision atteint sans cesse les abîmes de la médiocrité. Le scoop, même non vérifié, a toujours priorité sur la réflexion de fond. D'où le citoyen a des difficultés à comprendre la marche du monde et se sent donc quelque peu marginalisé voire même exclu. L'exclusion est aussi due à une cause économique. Les pays pauvres sont exclus d'associations internationales telles que l'OTAN et sont exploités au niveau des échanges commerciaux, de la main-d'œuvre,... La mondialisation de l'économie favorise aussi l'exclusion en créant des complications dans la gestion des gouvernements et un sentiment de fatalité. Ces faits amènent ces pays à se sentir inférieurs. D'un point de vue individuel, même en Belgique, certains pauvres, chômeurs, S.D.F.,... sont mis à l'écart de la société de consommation et de production. De plus, les nouvelles technologies tendent à tracer une ligne de partage au sein de la société : d'un côté les «branchés» et de l'autre les «exclus» qui ne peuvent suivre et s'adapter. Les technologies de pointe privilégient les uns et accablent les autres. Enfin, le vieillissement de la population aide une politique d'exclusion. Les personnes âgées sont un peu écartées du monde moderne et sont plus facilement «manipulables». Dans 25 ans, un Européen sur quatre aura plus de 65 ans.

Face à cette situation, comment être un bon citoyen ? D'abord, je crois qu'il est de mon devoir de lutter contre des partis politiques comme le Front National qui prône l'intolérance envers les étrangers ou contre toutes formes de sectes ou d'intégrismes qui enferment les gens dans une spi-

rale destructrice. Je pense qu'il faudrait financer des projets de développement, de reconstruction, de créations d'emplois,... pour les pays du Tiers Monde pour les sortir de leur situation d'exclusion. Le financement nécessaire pourrait coûter 200 ou 300 milliards de dollars par an, ce qui ne représente que le quart des dépenses militaires dans le monde. Il faut aussi soutenir des associations qui luttent contre l'exclusion sous toutes ses formes. Ces organismes tels que les maisons de jeunes, les organismes féminins, ceux qui s'occupent d'insertions professionnelles,... permettent à leurs membres d'obtenir une citoyenneté participative. Il faut ensuite favoriser la formation à tous niveaux par des mouvements associatifs de citoyens (par exemple : cours d'alphabétisation pour une remise à niveau). Un bon enseignement est essentiel pour l'intégration dans la société. De plus il faut favoriser la participation de chacun aux élections multiraciales. Ainsi des Noirs, des Indiens, des métis,... peuvent voter et retrouver leur dignité de citoyen. Enfin, il faut mieux informer les jeunes sur les sectes, la drogue, le sida,... et tout ce qui peut mettre en situation d'exclusion à l'aide des médias et des écoles. Une meilleure éducation en inculquant plus de valeurs morales (tolérance, égalité, respect,...) doit être encouragée.

En conclusion, avec un peu plus de tolérance bien des choses négatives pourraient être évitées. Nous remarquons déjà que des progrès sont réalisés. En effet, récemment une politique a été menée en Belgique en distribuant des prospectus contenant un relevé des sectes dangereuses et un appel à se méfier des gourous. Ceci est un fait positif mais il ne faut pas s'arrêter là. Retenons les événements passés pour ne plus faire les mêmes erreurs et pour qu'un jour le mot exclusion soit un vain mot.

*«Prix de la Fondation Auschwitz et de
la Députation permanente de la Province de Liège»
Monsieur Jean-François MICHEL
- Institut de la Construction et des Arts décoratifs et
industriels à Liège -*

Depuis la nuit des temps, les hommes pratiquent une politique d'exclusion à l'encontre de leurs semblables. Pourtant, bien longtemps avant la naissance du Christ, Dieu avait déjà gravé sur la pierre que l'homme ne tuerait point.

Cependant, malgré la croyance des peuples en ces saintes paroles, les hommes ont fait la guerre à d'autres, pour un

bout de territoire ou pour des matières premières. Ils ont ainsi colonisé d'autres pays pour accroître leurs richesses et ont réduit les indigènes à la misère et à l'esclavage. En agissant ainsi, les colons déniaient, à ces peuples exploités, leur humanité !

Au XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle et l'apparition des machines ont conduit à la mise au chômage de centaines d'artisans et à l'exploitation des femmes et des enfants. Une fois de plus, l'homme fait du tort à son semblable, au plus pauvre surtout et lui confisque une part de son humanité en le réduisant parfois à la mendicité.

En plein XX^{ème} siècle, ont surgi des idéologies dangereuses ; qu'elles s'appellent nazisme ou fascisme, elles ont prôné une politique d'exclusion. Des milliers d'hommes sont morts pour des motifs purement arbitraires imaginés par des malades que d'autres malades ont suivis !

Comment des êtres dits civilisés, à une époque aussi développée, ont-ils pu adhérer à de telles doctrines ?

Avons-nous compris ? Il faut hélas répondre par la négative. Aujourd'hui, des tyrans appliquent de nouveau cette politique d'exclusion, en dépit des coalitions politiques, des efforts des organisations humanitaires. Au Kosovo, la folie a encore frappé ! L'Irlande, le Rwanda offrent, pour des motifs divers, le même spectacle navrant.

A cette exclusion politique ou ethnique, s'ajoute aussi le rejet social : sans abris, sans papiers, malades du sida, ... autant d'hommes, comme nous, qui se trouvent pourtant amputés de leur dignité, de leur humanité. Que puis-je, contre tout cela, en tant que citoyen ? Changer le monde, certes non, mais essayer d'aider mon prochain, d'élever mes enfants dans le respect de l'autre, sans distinction de race ni de classe, de répandre des idées propres à enrayer la violence, le mépris de l'autre. Et, pour cela, le passé peut m'aider. Il sert de leçon et aide dans les choix à faire. Il faut continuer à se battre pour les valeurs essentielles que sont la démocratie, la liberté, la fraternité et, nous pourrions ajouter, le droit à la différence. C'est ainsi que nous donnerons aux générations futures un monde «propre». Avançons sereinement, en regardant vers l'avenir mais en jetant un coup d'œil derrière nous, pour ne plus jamais commettre les mêmes erreurs.

**«Prix de la Fondation Auschwitz
pour la Province de Liège»
Mademoiselle Sylvie WUIDAR
- Athénée Royal d'Esneux -**

Comment concevoir notre rôle de citoyen ? Comment nous situer dans cette société où tant d'injustices sévissent mais où, en même temps, tant de joies sont partagées ? Quels sont nos droits et nos devoirs dans ce monde ? Pouvons-nous le changer ?

Autant de questions que tout un chacun devrait se poser car, que nous le voulions ou non, nous sommes tous des citoyens.

Nous sommes tous citoyens, c'est indéniable. Nous obtenons ce titre à notre naissance, sans avoir accompli aucun acte de bravoure pour cela, juste en étant né. Certains n'y verront rien de plus qu'une appellation, d'autres associeront ce nom à toute une série de droits mais aussi de devoirs. Et c'est mon cas.

Je ne considère pas la société dans laquelle je vis comme parfaite, loin de là ; mais elle a au moins le mérite d'exister et il serait dommage de ne pas s'appuyer sur elle pour construire un monde plus juste, plus tolérant, plus beau. Certes, je ne suis qu'une jeune fille parmi plus de quatre milliards d'êtres humains mais j'ai l'ambition de changer le monde qui m'entoure. Comment ? En ne faisant jamais à autrui ce que je ne voudrais pas qu'on me fasse, en respectant les autres, en souriant à ceux que je croise.

Mais, pour moi, être citoyenne recouvre bien d'autres choses encore. Cela signifie étudier l'histoire de toutes les nations car se remémorer les erreurs du passé est le meilleur moyen de ne pas les reproduire. Ainsi, je ne puis oublier la montée fulgurante des partis fascistes dans l'Europe des années trente, ni les actes perpétrés par les nazis dans les camps de concentration tel celui d'Auschwitz.

Etre citoyenne, c'est aussi s'investir dans l'avenir, c'est discerner les réelles intentions des hommes politiques et voter pour celui (ou celle) le (la) plus à même de vous représenter, voire faire de la politique moi-même.

Bref, être citoyen, c'est se sentir concerné par le monde dans lequel on vit et agir, mais de façon pacifique, pour «faire changer les choses». Il va de soi que j'y associe les mots «tolérance» et «citoyenneté» car je ne puis concevoir l'exclusion d'une personne à cause de caractères physiques, religieux ou sexuels. Citoyens du monde, nous sommes

tous égaux en droits, blancs ou noirs, riches ou pauvres, hétérosexuels ou homosexuels, handicapés ou non. Et si je suis quelquefois tentée d'exclure les racistes et les intolérants de tout poil, je m'abstiens, préférant user et abuser de ma seule arme : la parole. Je crois en la parole. Oui, parler est la voie (voix) menant à un monde meilleur.

*«Prix de la Fondation Auschwitz
et de la Députation permanente
de la Province de Luxembourg»*

Monsieur Cédric HUBERT

- Institut Saint-Laurent à Marche-en-Famenne -

Qu'appelle-t-on politique d'exclusion ? Celle-ci peut être physique ou (et) morale, selon qu'on chasse quelqu'un d'un endroit où il avait précédemment sa place ou qu'on le prive de certains droits. Il ne faut pas sous-estimer l'exclusion morale, même si elle n'aboutit pas à des violences physiques car elle peut aussi entraîner la souffrance, voire la mort. En effet, une personne jugée hors normes, différente, exclue à cause de ses idées dérangeantes, peut parfois être amenée au suicide. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de «politique» d'exclusion mais c'est précisément ce manque de respect de l'autre qui est à l'origine de l'infamie.

La date d'aujourd'hui nous remet en mémoire les horreurs de la guerre 40-45. Nous ne pouvons pas ignorer les exactions commises par Hitler, principalement envers les différentes communautés juives d'Europe. La terrible réalité des camps de concentration m'a surtout été révélée par le témoignage de Primo Levi dans «Si c'est un homme», titre révélateur d'une humanité déniée. On ne peut mettre en doute la véracité des propos de l'auteur, le révisionnisme étant une autre infamie ! Ils ont bien existé ces wagons à bétail humain, acheminant les exclus vers une destination impitoyable où régnait la loi du plus fort, où se pratiquaient le troc, les corruptions, les sélections pour la vie ou la mort selon un système totalement arbitraire... Oui, au bout des rails, il y avait bien l'INFAMIE !

Plus de 50 ans après ces sombres événements, l'humanité aurait-elle enfin triomphé ? Non ! L'exclusion est plus que jamais d'actualité : exclusion sociale, exclusion ethnique, PURIFICATION ethnique... Le Kosovo est à la Une. Que pouvons-nous y faire ? Dans l'urgence, encourageons toutes les formes d'aide : colis, argent, accueil... Soutenons les oeuvres caritatives, les ONG humanitaires car s'il est clair que tout le monde ne peut pas recevoir chez soi une

famille de réfugiés, il faut en même temps éviter de les caserner, de les enfermer dans des ghettos. Accueillir l'autre, c'est le mettre dans les mêmes conditions que soi. Mais après l'urgence, pensons à plus long terme, pensons en termes d'intégration, d'humanité. Respectons les traditions de l'autre, sa religion, toutes ses différences. Nous serons chacun plus riche. Faisons un effort dans la gratuité, le bénévolat, l'ouverture, le dialogue. Mais surtout, puisque nous avons la chance de pouvoir voter, donnons notre voix à ceux qui s'engagent dans un programme humain et ce, à tous les niveaux (régional, européen,...). Faisons taire l'extrême droite ! Et puisque nous pouvons aussi manifester, profitons-en ! Exprimons chacun nos convictions : on peut manifester pour que les crimes nazis ne tombent pas dans l'oubli, pour que les raids de l'OTAN arrêtent en ex-Yougoslavie... Quant à moi qui vais poursuivre une carrière militaire, je ferai peut-être un jour partie de ceux contre qui on manifeste. Peu importe car je serai toujours contre toute forme de tyrannie, du côté des victimes, des opprimés pour leur redonner, tout simplement, un visage HUMAIN...

*«Prix de la Fondation Auschwitz
pour la Province de Luxembourg»
Mademoiselle Ellen TRUMP
- Institut Notre-Dame à Saint-Hubert -*

Confortablement assise à mon bureau en cette matinée ensoleillée de mai, savourant le calme et le doux pépiement des oiseaux, il m'est difficile de concevoir l'extrême souffrance qu'ont endurée des millions d'individus semblables à moi, il y a un demi-siècle, entre les murs froids et durs des camps de concentration. Je ne parviens pas à imaginer comment, sous le même ciel, des hommes et des femmes ont pu être maltraités et exterminés comme des bêtes, pour la seule et unique raison que l'existence de leur peuple gênait un raciste outrancier, malheureusement un peu trop puissant. Quel crime avaient-ils commis pour mériter un tel sort ? Nous savons qu'il n'en existe aucun.

Aujourd'hui, à l'aube du nouveau millénaire, je voudrais tant trouver de l'inspiration et pouvoir rédiger un texte magnifique, dont les mots frapperaient des nations entières en mémoire des atrocités passées, et les sensibiliseraient puissamment au respect de leur prochain. Mais je n'en suis pas capable ; ma connaissance dans ce domaine se limite à

la lecture de quelques livres sur le sujet... Je ne puis prétendre tout savoir.

Auschwitz... Ce nom symbolise pour moi l'ignoble génocide des Juifs dans les camps de concentration nazis, de mai 1940 à novembre 1944. Je sais que trois à quatre millions d'innocents y ont péri, soit dans les chambres à gaz (camouflées en salles de douche) et les fours crématoires, soit affamés par des mois de malnutrition ou ayant contracté une des nombreuses épidémies ravageant le camp, soit mortellement déformés par les expériences médicales de Joseph Mengele. Les prisonniers jugés aptes au travail furent astreints de travailler jusqu'à l'épuisement pour différentes entreprises allemandes, et ce, sous le constant relent de mort qui émanait des cheminées des fours crématoires.

Qu'y a-t-il de pire que d'être sauvagement et injustement déporté dans un tel endroit barbare, et d'être obligé de travailler dans des conditions inhumaines au profit de l'armée ennemie, en sachant qu'à n'importe quel moment, le numéro cruellement tatoué sur votre bras pouvait être cité, vous condamnant à mourir asphyxié dans une chambre à gaz en compagnie de centaines d'autres malchanceux ? Et pourtant, cela dura quatre ans, sans que les démocraties ne déclarent la guerre à l'infamie.

Après la guerre, le monde entier a voulu s'unir pour jurer que plus jamais de telles atrocités ne seraient tolérées. Comment les affreuses ignominies opérées à Auschwitz pouvaient-elles avoir été acceptées ? La politique d'exclusion élaborée par Hitler avait en effet dénié l'humanité de milliers d'individus, et l'on ne pouvait que rendre grâce au ciel d'avoir freiné sa course avant qu'il n'ait pu mettre en œuvre d'autres viles préméditations.

Mais que voit-on aujourd'hui, à quelques kilomètres seulement au sud-est de notre pays ? Un peuple déchiré par la violence et la haine de son dictateur... qui rappelle affreusement les horreurs de la deuxième guerre mondiale. Nos traités et nos promesses éloquentes n'ont donc rien amélioré ? Malgré nos espoirs et nos multiples projets, la nature véhémente de l'homme ne semble pas prête à changer...

En effet, dans l'histoire mondiale, la volonté de pouvoir a souvent animé certains individus mégalomanes, aux desseins machiavéliques. Les noms d'Hitler et de Milosevic demeurent probablement les plus célèbres jusqu'à aujourd'hui. Pour

eux, la fin justifie les moyens ; et l'exclusion sociale résulte en grande partie de leur égoïsme impétueux.

Les déportés, les apatrides, les prisonniers d'autrefois sont devenus les réfugiés politiques d'aujourd'hui, des exclus du système économique, des SDF, des sans-papiers, des sans... dignité. Mais ces hommes possèdent tous le même regard, les mêmes attentes, ils espèrent un peu de chaleur humaine, être accepté en tant que personne.

En tant que jeune citoyenne européenne, je sais qu'il m'est utopique d'espérer changer le monde - je ne m'y risquerai donc pas. Mais je ne demeure pas moins consciente de mon rôle, car après avoir sondé le passé et ses précieuses leçons, je comprends que mon devoir consiste avant tout à respecter l'humanité de mon prochain dans ma vie personnelle (qui qu'il soit et quelle que soit sa race), et à veiller du mieux que je peux à ce que ses droits soient honorés par mon entourage.

Mais, tout comme l'océan est formé de gouttes, chacune infime et sans rôle apparent, notre monde se compose avant tout d'individus distincts, tous responsables à leur propre niveau ; ne fustigeons donc pas exclusivement notre «société», si facile à blâmer, mais tournons en premier lieu notre regard critique vers nous-mêmes et nos intentions voilées. Je suis persuadée que nous sommes tous conscients des multiples améliorations à réaliser, aussi bien dans le domaine éducatif que dans les relations entre personnes ; mais les conséquences de notre réticence flagrante finiront inexorablement par paraître...

«Quiconque méconnaît le passé est condamné à le revivre». Inspirons-nous de cette réalité incontestable pour reconstruire notre monde quelque peu brisé, et ne méprisons plus jamais les précieuses leçons du passé et notre devoir d'ingérence, aussi superflu qu'il ne paraisse de prime abord...

*«Prix du Président de la Fondation Auschwitz»
Mademoiselle Séverine ROSSOMME
- Collège Notre-Dame de Bellevue à Dinant -*

A quelques lettres près, le mot exclusion peut-être confondu avec le mot expulsion mais exclure quelqu'un, n'est-ce pas le chasser de la société ?

Exclure quelqu'un n'est-ce pas une sorte de le «tuer» en lui ôtant ses droits ? Michel Berger disait dans une de ses chansons : «Qui peut m'interdire d'être vivant» ? Les personnes qui

sont dans le besoin n'ont pas choisi d'y être, ils n'attendent qu'une chose, c'est qu'une personne leur tende la main, leur prête un peu d'attention.

En tant que citoyens, n'est-ce pas un devoir de secourir nos semblables ou du moins de ne pas les juger car nous aussi nous pouvons basculer de «l'autre côté de la barrière», il suffit de peu de chose.

Dans ce travail, je vais d'abord parler de l'exclusion en général et après je soumettrai mon opinion sur des bannissements plus particuliers en essayant d'y apporter des solutions.

Classer est un jeu que les hommes aiment pratiquer. Ils ont ainsi établi des catégories pour les étoiles, les roches, les animaux, les plantes... et pour les êtres humains. Ces groupes entraînent nécessairement des exclusions mais des humains peuvent-ils en exclure d'autres ? Tout le monde n'a-t-il pas les mêmes droits ?

Le premier mot que l'on associe généralement au terme exclusion est pauvreté mais on pourrait dresser un catalogue des exclusions dans lequel se trouverait bien sûr la pauvreté mais aussi les malades du sida, les hommes de couleurs différentes, les handicapés, les étrangers... En examinant tous ces cas, on remarque que toutes ces personnes sont mises à l'écart pour une seule raison : la différence. Celle-ci ne fait-elle pas justement la richesse de chacun ? Ne sommes-nous pas tous différents ?

Le problème de l'exclusion commence à toucher des domaines aussi divers que la religion ou la politique.

Lors d'une journée de réflexion sur le thème «Exclusion et espérance», Jacques Gaillot a dit : «L'espérance grandit quand on aide quelqu'un à prendre conscience de sa dignité, quand on suscite des espaces de liberté, quand on ouvre un avenir à quelqu'un. Tel est le rôle de l'église.»

Dans certains partis politiques, une place dans leur propagande est réservée aux exclus auxquels ils promettent de rendre leurs droits.

Comment conçois-je mon rôle de citoyenne ? Je vais ci-dessous vous faire part de mon avis au sujet de trois formes possibles d'exclusion. En effet, celles-ci sont à traiter différemment car le problème de la pauvreté ne se résout pas de la même manière que le problème des malades ou des étrangers.

Tout d'abord, la situation des étrangers. Elle va dépendre des élections. Il me semble que la meilleure solution est que dans 30 jours, nous fassions bloc contre les partis d'extrême droite qui menacent notre démocratie. Pour les personnes qui font partie de mouvements d'extrême droite, la solution est de chasser tous les étrangers hors du pays. Il me semble que ces personnes ont la mémoire un peu courte : qui sommes-nous aller chercher pour descendre dans les mines lorsque les Belges n'ont plus voulu y aller ?

J'opterais pour une solution plus humaine. Je me rends bien compte qu'il faut limiter l'immigration, l'arrivée des «étrangers». La Belgique est trop «remplie» pour accepter tous les arrivants mais j'estime qu'il faut au moins continuer à accueillir les réfugiés car eux, ils quittent leur pays pour des raisons de sécurité (nous avons un exemple de ces cas avec le Kosovo). Et les immigrés venus s'installer en Belgique il y a des années, notamment parce que l'on avait besoin de leur travail, devraient être mieux acceptés de la population belge. Ce problème n'est pas simple, tout le monde a encore en mémoire l'expulsion de la jeune Sémira Adamou. Cela a remis en question nos lois, et aussi la manière de les appliquer.

Ensuite d'un problème actuel de société : le Sida. Chaque jour, ce sont des dizaines de personnes qui apprennent qu'elles sont porteuses du virus et ce sont des dizaines d'autres qui meurent dans le monde. Au lieu d'aider ces malades, la société les rejette par peur de contracter le virus. Est-ce la solution ? La prévention est certainement une démarche à adopter pour éviter la contamination, mais il me semble que la solidarité en est une autre. Il faut donc aider moralement les malades afin qu'ils affrontent la maladie, en leur apprenant à retrouver une force en eux pour continuer à vivre pendant qu'il en est encore temps.

Enfin la pauvreté. La Belgique est un pays riche, pourtant, nombreux sont ses habitants qui vivent dans la misère. Celle-ci commence souvent par un incident de parcours : une perte d'emploi, un accident de travail, une expulsion, un divorce ou une séparation. Et c'est rapidement l'engrenage fatal. Sans emploi, pas de salaire ; sans argent, pas de logement ; sans domicile fixe, pas de travail ni de soutien des organismes sociaux.

Heureusement de nombreuses initiatives sont prises pour aider ces déshérités. Certains mouvements mettent en place

des opérations d'urgence : «les Restos du cœur», «Médecins sans frontière», CPAS,...

La pauvreté est le résultat de choix que font la société et chacun de nous dans la vie de tous les jours. On sacrifie des personnes au nom de la croissance économique et poussés par le fanatisme, certains adultes pensent que ces exclusions sont «le prix à payer pour rester dans la course».

Cela me paraît comme étant de l'égoïsme de ne pas faire un geste. Il suffit parfois d'un sourire, d'une attention particulière pour remonter un peu le moral de quelqu'un. Pour aider les exclus, on veut trop souvent leur imposer des solutions, on devrait essayer de communiquer avec eux.

Maintenant, nous vivons dans un monde où prime la compétitivité et, si nous ne faisons rien, il y aura de plus en plus de pauvres et donc d'exclus. Au cours de cette législative, si on regarde bien les chiffres, on remarquera que la bourse, le chômage, les faillites, ... ont augmenté. Ce qui montre bien que les riches deviennent plus riches et que les pauvres deviennent plus pauvres, tandis que la classe moyenne est vouée à disparaître.

Pour résoudre le problème de l'exclusion, il faudrait que tout le monde soit solidaire afin de soulager un peu le malheur d'autrui. Y aura-t-il un jour un monde sans exclus ? La situation me paraît difficile. Mais le monde comptera toujours des personnes pour venir en aide au plus démunis tel que l'Abbé Pierre dont la devise est «Vivre le partage», Père Damien, Mère Thérèse,...

Comme le dit une chanson de Michel Berger : «Les lois ne font plus les hommes mais quelques hommes font la loi». A nous de voter de telle façon que ces quelques hommes se sentent concernés par l'exclusion sous toutes ses formes.

**«Prix de la 'Table-Ronde 44,
Arrondissement de Neufchâteau)»
Monsieur Geoffrey BOQUEL
- Institut Notre-Dame à Saint-Hubert -**

Depuis la nuit des temps, on assiste à une transhumance des hommes, justifiée par le besoin de se nourrir, par l'attrait des conquêtes territoriales, économiques ou sociales. Aujourd'hui, les différentes nations se sont dessinées, divisant le globe en parcelles, où le bétail humain s'installe selon la religion, la langue et l'histoire. Pourtant, le XXème

siècle va marquer l'apogée de l'émigration, de l'immigration et, le plus atrocement encore, de la politique d'exclusion. Ainsi, l'explosion démographique des pays sous-développés, les crises économiques, les catastrophes naturelles, les persécutions politiques, l'appât du gain, les guerres, poussent un nombre croissant de personnes à quitter leur pays natal afin de se réfugier dans un endroit plus prospère.

C'est ainsi que sont apparus les termes «immigré», «étranger» et «clandestin». Même si ces notions désignent en général le même genre de personnes, de grandes caractéristiques les différencient.

Tout d'abord, le clandestin est celui qui franchit illégalement une frontière, ne respectant ni la loi de son pays, ni la loi de sa destination.

L'étranger, quant à lui, est un homme qui n'effectue qu'un court passage dans le pays. A partir du moment où il veut y demeurer plus longtemps, il devient immigré, à condition que la loi du pays accepte les conditions d'installation.

Enfin, l'immigré est une personne semblable aux citoyens de son pays d'accueil, excepté qu'il n'appartient pas à la même race, à la même culture.

C'est ici qu'apparaît le réel problème. Tous ces immigrés semblent nuire à la société et donc, leur grand enjeu est la délicate notion d'intégration. Celle-ci se révèle bien souvent difficile et entraîne de nombreux conflits sociaux dont le plus redouté est le racisme.

Très vite, la violence s'ensuit nourrie de propos raciaux, poussant l'étranger à regagner son état d'origine. Dans ce cas, nous parlons d'exclusion, de reniement, qui intervient principalement pour des raisons économiques, mais aussi suite à des crimes ou génocides envers une race. Ainsi, Hitler a quasiment supprimé une nation entière : les Juifs, développant les camps de concentration, notamment celui d'Auschwitz. Plus récemment encore, Slobodan Milosevic et son peuple serbe ont organisé une véritable extermination envers les Kosovars et le peuple albanais, les excluant de leur pays d'origine. Chez nous, nous assistons également à ce genre d'expulsion forcée. Personne n'a oublié, par exemple, l'histoire de Sémira. Sous la protection d'une justice trop souple et trop influençable, les coupables ont échappé aux sentences.

Et à qui doit-on attribuer cette culpabilité ? Aux administrations ? Au gouvernement ? A la justice ? Aux forces de l'ordre ? A la société ? Dès lors, peut-on encore parler de démocratie ?

Comme citoyen, je rêve d'un pays où régneraient le civisme, la tolérance et la libre communication des idées et des hommes. Un pays unifié, qui ne formerait qu'un ensemble d'être humains qui banniraient l'individualisme et l'infamie. Un pays juste, où la justice et le gouvernement répondraient aux exigences de la société et où la politique ne serait plus l'enjeu de quelques parlementaires mais d'un pays entier. Mon rôle serait alors très simple : ne plus jamais dénier l'autre, participer aux activités nationales et assumer mes devoirs et mes droits politiques. Malheureusement, le chemin est long de la coupe aux lèvres.

Chaque expulsion me révolte, chaque cri de détresse fait naître en moi un sentiment de haine et de mépris envers la société. Considérons-nous tous comme citoyens, non pas comme belges ou marocains, non pas comme américains ou asiatiques, mais comme êtres humains à part entière.

*«Prix de la 'Table-Ronde 44,
Arrondissement de Neufchâteau»
Mademoiselle Rebecca DOTET
- Institut Notre-Dame à Saint-Hubert -*

De tout temps, les hommes se sont rassemblés pour former des groupes plus ou moins homogènes.

Parfois, entre certains individus, l'échange n'a pas lieu, tout simplement parce que le contact ne semble rien déclencher.

Et pourtant, il y a toujours une réaction, qu'elle soit positive ou négative. Comme l'affirme l'école de sociologie de Palo Alto : «on ne peut ne pas communiquer».

Par définition, la politique d'exclusion de l'autre a pour but d'ignorer ce réflexe de communication tout à fait naturel. Par la négation de l'autre, l'individu s'assure ainsi qu'il ne laissera pas naître une éventuelle relation.

Combien de fois dans la journée croisons-nous un regard que nous détournons aussitôt ? Tous ces gens, nous les excluons de notre champ de connaissances, par habitude.

Il est impensable de consacrer du temps à toutes les personnes rencontrées, nous avons d'autres chats à fouetter..., les affinités existent, et c'est bien normal.

Quelquefois, cependant, lorsqu'une personne prend la peine de nous aborder, un contact privilégié pourrait se nouer.

Il est alors possible que chez un des protagonistes se manifeste le penchant pour l'hostilité, la marque de rejet. Cet automatisme ne naît pas seul.

En effet, les clivages, les étiquetages sont souvent responsables de ce fonctionnement. Ceux que l'on côtoie rarement, les étrangers, en sont souvent les premières victimes.

On observe que le grand public, tente tant bien que mal de dissimuler son racisme, de lui mettre un masque.

Il suffit d'ailleurs de recenser le nombre de mots utilisés pour qualifier ceux qui sont «différents», de par leur origine.

Par honte ou par peur, on refuse de s'avouer raciste.

L'individu peut déprécier l'autre inconsciemment, par lassitude, sans s'en rendre compte et sans remords.

Par contre, si l'on est convaincu de ces fameux a priori, l'homme peut aussi répliquer sciemment avec agressivité.

En général, nous subissons l'effet des préjugés inculqués au cours de notre enfance.

Je trouve important d'insister sur le fait qu'il s'agit bien d'une idée toute faite et non pas d'une thèse avérée.

A.W. Thomas disait «quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles en leurs conséquences».

En fait, on remarque que la nature de nos réactions envers autrui découle inévitablement de l'éducation reçue, il faut donc apprendre aux enfants les valeurs humanistes de tolérance.

Cultiver l'art d'accueillir, c'est bien, mais connaître les raisons qui nous poussent à choisir cette voie, c'est mieux...

Moralement, le pourquoi de cette prise de position ne se pose pas. Chaque homme est fait pour entrer en relation avec son entourage, son prochain.

L'être qui se sent écarté parce qu'il est, physiquement ou mentalement, en dehors de la norme, compensera l'injustice, les frustrations ; la plupart du temps, de manière brutale.

Le principe de la chaîne sans fin se met en route.

En peu de temps se forment des clans qui s'opposent alors qu'ils pourraient au contraire s'enrichir de leurs mutuelles différences.

Scientifiquement, l'intolérance ne se justifie pas. Chaque être vivant est conditionné par ses gènes et par son mode de vie. Ainsi, au niveau héréditaire, «La race n'est pas un fait, mais un concept. Chez l'homme, les races n'existent pas». (J. Hiernaux). Nous sommes tous des hybrides, génétiquement, personne ne peut se dire «pur».

Ce qui explique l'ineptie, l'imbécillité, de procéder à «l'épuration ethnique», terme très à la mode en ce moment... Tous les scientifiques s'accordent pour affirmer que tout caractère physique, désiré ou non, réapparaîtra un jour ou l'autre.

En définitive, ne pas adhérer à ces impératifs fondamentaux de la vie en société, revient à manquer de respect, mais aussi à s'éloigner de la paix, à tuer le dialogue et générer la guerre.

En tant que citoyenne, je crois que la société est un tout dans lequel nous devons savoir gérer, de façon juste, toutes les interactions qui nous sont offertes.

**«Prix Andrée Caillet»
Monsieur Meny XENITOPOULOS
- Institut Saint-Vincent à Soignies -**

Depuis bon nombre d'années, l'exclusion est omniprésente. Elle détruit, elle humilie l'Homme jusqu'au plus haut point. Le passé nous a fait réfléchir et prendre conscience des atrocités que l'Homme peut commettre. Le présent nous montre que la prise de conscience n'était que passagère. L'Homme devrait développer de vraies valeurs humaines et non les avilir.

Il y a tellement de remédiations à apporter à notre vie qu'il serait impossible de les décrire en quelques lignes. Comment les Hommes peuvent-ils être si infâmes ? Le plus dramatique, c'est que l'exclusion est bien réelle et pas uniquement au sein d'un conflit politique comme au Kosovo aujourd'hui. L'exclusion prend son essor dans les écoles, dans la rue, dans

les églises... partout. Mais cette exclusion-là n'est pas perçue comme une alerte, elle est banalisée. Cette exclusion-là est monnaie courante dans notre quotidien. Cette exclusion-là est pourtant la source des plus grands conflits. L'Homme ne s'en rend pas compte et là est sa faiblesse : même s'il prend conscience des événements du passé, il oublie vite qu'il a refusé le passage à une vieille dame quelques heures auparavant, qu'il a insulté son voisin il y a une semaine... C'est là qu'il faut être interpellé.

A l'école, on nous enseigne la solidarité, la fraternité. Toutes ces valeurs sont source d'humanité mais ne sont actuellement que passagères. Et c'est en étudiant quelques philosophes comme Camus ou Malraux que l'on prend conscience de l'importance que revêtent ces valeurs. Ainsi, lorsqu'on demande aux élèves : «quelles optiques vous interpellent le plus ?», bien sûr ils répondent la solidarité ou la fraternité. Mais, pour qu'elles existent, il ne suffit pas de les dire : il faut les mettre en œuvre, et quotidiennement. Un événement relativement récent fut un exemple de solidarité : les «marches blanches»... Où sont-elles à présent ? Ces valeurs doivent donc être omniprésentes ou elles ne servent à rien. Je cite : «Plus que jamais, dans l'Histoire, l'humanité est à la croisée des chemins : l'un mène au plus profond désespoir, l'autre à la destruction totale. Prions pour que nous ayons la sagesse de choisir correctement» in *Dieu, Shakespeare et moi*, Woody Allen.

Aujourd'hui, les historiens, les scientifiques mettent sous verre des souvenirs de l'horreur humaine. C'est une bonne chose, mais est-ce efficace ? Il est important de toucher la population plus directement, par exemple en médiatisant le plus possible toutes les horreurs commises jusqu'à présent puisque dans notre civilisation la télévision prend une place considérable. Les programmes présentent le plus souvent des stupidités fictives qui abrutissent considérablement les jeunes. Ne serait-il pas plus bénéfique de leur montrer ce que l'être humain fait réellement ? De cette manière, beaucoup moins de jeunes seraient incités à la violence... Un fait récent a encore prouvé cette influence du petit écran : des jeunes se sont fait assassiner par deux autres jeunes aux Etats-Unis parce que ces derniers avaient été endoctrinés par la violence fictive du cinéma. C'est là qu'il faut aussi agir. Il est inadmissible de diffuser de telles propagandes de la violence sous prétexte que les jeunes en sont friands.

Il est temps d'agir concrètement. Chacun et chacune doit prendre conscience des conséquences que notre inconscience pourrait créer en menant une «politique» d'exclusion. Je conclurai par une citation qui devrait être apprise comme les bonnes manières : «l'humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'Homme, et le respect des autres avant l'amour-propre» in *L'origine des manières de table*, Claude Levi-Strauss.

«Prix Andrée Caillet»
Mademoiselle Isabelle DEVROYE
- Institut Saint-Vincent à Soignies -

La politique d'exclusion est un problème qui touche notre monde depuis de nombreuses années. De tout temps, les hommes ont dû se battre pour défendre leurs droits et leur dignité. Malgré ces exemples, les citoyens d'aujourd'hui retombent dans les mêmes travers qui pourraient à nouveau mener à des atrocités.

Il est important, pour commencer, de définir le terme «citoyen». Un citoyen est, selon moi, un homme qui dispose dans un pays démocratique de droits tels que le droit de vote et d'expression afin d'affirmer ses opinions et ses pensées. Il doit profiter de cette opportunité afin de ne pas regretter par la suite le gouvernement qui le dirige et qui impose ses idées à toute la nation. Tous les hommes n'ont pas toujours eu le chance de s'exprimer. En leur nom, il est important que nous accomplissions au mieux notre devoir de citoyen.

Le citoyen est invité à élire ses représentants lors d'élections. De nombreuses campagnes sont menées par les différents partis afin d'informer les citoyens. Lors de ces grands meetings, ils exposent avec beaucoup d'éloquence leurs opinions, leurs projets et surtout leurs valeurs. Les citoyens doivent faire preuve d'esprit critique face à ces informations afin de ne pas être victimes de manipulations. Les citoyens doivent donc s'informer de manière intelligente sans devenir des «réceptacles». Il est fondamental que notre société du XXème siècle qui se laisse abêtir par la télévision et les progrès technologiques prenne conscience de l'opinion de certains partis dont la montée est effrayante. Je pense notamment au Vlaams Blok en Flandre et au Front National en France.

Le problème du racisme et de l'exclusion n'est pas un phénomène récent. Déjà au premier siècle après J.C., Sénèque parlait de l'eugénisme : éliminer les bébés mal formés et handicapés afin de former une race la plus pure possible. Pour certains, il a écrit ce texte afin de faire réagir ses concitoyens, pour d'autres, ce texte est le reflet de ses idées. Face à de telles prises de position, il est important de faire preuve d'esprit critique afin de ne pas se laisser manipuler. Des siècles plus tard, cette théorie est reprise par Hitler. Son plus grand souhait était de dominer le monde et de faire une race pure, les Aryens. Aujourd'hui encore, les hommes se laissent manipuler par des J.M. Le Pen, des Mégrét qui considèrent les étrangers comme des «pestiférés».

Mais le rôle du citoyen est aussi d'accepter l'autre avec ses différences. L'autre est un homme qui a autant de valeur que nous. De quel droit, de quels critères disposons-nous pour décider de l'exterminer ? Est-ce que la différence de nationalité, de langue, de mentalité,... sont des raisons suffisantes pour éliminer et exclure une race ? Nous avons tous les mêmes droits malgré nos différences. Il faut parvenir à découvrir en l'autre ses richesses qui sont pour nous un cadeau. Il est temps que chaque peuple apprenne à regarder ceux qui l'entourent avec un regard d'amour afin de ne pas retomber dans les horreurs de la guerre 40-45.

Il est très important de nous souvenir de notre passé afin de ne pas le revivre. C'est à nous, jeunes de demain, de lutter contre ces différents partis racistes et fascistes qui prônent une politique d'exclusion. C'est à nous de crier haut et fort «Plus jamais ça». Il faut que nous réagissions et que nous parvenions à dénouer les manipulations de ces hommes politiques. C'est en hommage à tous ceux qui ont souffert, je pense notamment à Jacques Rozenberg, que nous devons nous battre et vaincre les préjugés.

*«Prix du Baron Paul Halter»
Mademoiselle Barbara DELIGNE
- Institut Saint-Vincent à Soignies -*

Nous constatons aujourd'hui l'apparition de plus en plus de groupes, de partis politiques qui prônent le rejet des étrangers, des minorités. On aurait pu croire qu'après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, les hommes lutteraient ensemble afin que l'autre soit respecté dans toute sa différence, afin que le racisme devienne une attitude absurde.

Malheureusement, les journaux télévisés nous rappellent sans cesse que la haine raciale est toujours d'actualité, que de petits Kosovars sont chassés de leur pays natal uniquement parce qu'ils ont refusé la domination, le totalitarisme des autorités serbes.

Le racisme se rencontre également chez nous, dans nos villes et nos villages. Partout, des hommes éloquents se disent capables de restaurer la tranquillité de notre monde menacé. Beaucoup se laissent charmer par leurs propositions et se laissent convaincre que la solution à tous les problèmes, c'est l'expulsion des étrangers. Face à ces réactions violentes en politique, nous ne pouvons rester inactifs. En tant que citoyens, qu'êtres humains, nous devons refuser que recommence le carnage de 40-45. Si nous fermons les yeux devant l'actualité, nos enfants risquent de vivre dans un monde de non-respect et de domination.

La différence est une richesse, la diversité une chance pour l'humanité. Nous, hommes, n'avons pas le droit de décider lesquels d'entre nous sont inférieurs, lesquels doivent dominer. Toute vie mérite le respect, chacun a droit à sa dignité. Nous ne sommes pas capables de déterminer d'hypothétiques «sous-races». Nous sommes tous différents, personne n'a le même visage, les mêmes croyances, les mêmes espoirs. Exclure les minorités n'a donc aucun fondement. Chaque être humain a ses défauts, ses qualités aussi. Comment alors imaginer que des hommes puissent penser que certaines personnes perdent le statut d'être humain parce qu'elles sont de couleur, parce qu'elles croient en un autre dieu ? Hitler était persuadé que les Juifs étaient des êtres ratés, des bêtes à abattre. Son acharnement est difficile à comprendre. L'extermination des Juifs n'avait pas de véritable raison d'être. Ce fut une hérésie. A voir le manque de motifs qui pousse l'homme à repousser la différence, nous nous rendons compte que croire à l'inégalité des races est une absurdité. C'est pourquoi la lutte contre le racisme doit être un réflexe quotidien afin qu'il apparaisse clairement à tous que l'autre mérite respect et dignité.

L'être exclu, le bouc-émissaire se voyant la risée des autres perd petit à petit sa confiance en lui ; il finira par se demander s'il n'a pas moins de valeur que ses bourreaux. Le refus de la différence atteint la victime au plus profond d'elle-même. Si on répète à un enfant qu'il n'est bon à rien, qu'il est une erreur de la nature et qu'il ne deviendra jamais quelqu'un de bien, il sera marqué toute sa vie par un

complexe d'infériorité. Il perdra son identité et, n'ayant aucun espoir d'avenir, il n'essaiera pas de s'en sortir. De même, l'être que l'on rejette se verra progressivement comme les autres le décrivent. Il acceptera son sort et perdra ainsi ses qualités, ses capacités. On aura fait de lui un pantin, on lui aura pris sa dignité, son humanité.

Nous autres, jeunes Européens, nous avons conscience de la stupidité de la politique d'exclusion, de son non-sens. Nous devons dès lors construire un monde meilleur où l'homme respectera son prochain et cultivera la différence. Notre rôle sera d'abord de renoncer aux idées toutes faites dans notre vie de tous les jours, de donner l'exemple par une attitude de tolérance. Il nous faut également éduquer nos enfants, leur expliquer le racisme, à quoi il conduit et la menace des groupes extrémistes. Les enfants sont les premiers à se moquer de leur camarade. Nous devons donc les amener à réaliser la souffrance qu'ils provoquent par leurs railleries, leur montrer qu'un jour, ce sera peut-être eux que l'on repoussera. Notre devoir, c'est aussi de marquer notre opposition face aux partis politiques qui tentent de nous convaincre que les étrangers sont la cause de tous nos malheurs. Les élections nous permettent d'exprimer notre avis. Faisons en sorte que la société dans laquelle nous vivons ne soit pas dirigée par des hommes et des femmes dont le programme soit de «purifier» la Belgique de tous les immigrés, marginaux, ... Nous devons exercer aussi notre esprit critique afin de ne pas «avalier» leurs arguments et de ne pas nous laisser duper par leurs promesses. Il faut savoir encore que nous avons des alliés dans notre lutte : la justice est de notre côté ; des lois existent qui punissent l'incitation à la haine raciale. La presse écrite et orale se refuse maintenant à publier des propos racistes et de nombreux mouvements et associations produisent un travail formidable de sensibilisation de la population. Bien sûr, malgré ce soutien, notre lutte ne sera pas facile. Mais la volonté, la persévérance et l'imagination viendront toujours à bout du racisme et de l'exclusion.

Devant une attitude de non-respect de la différence, nous devons prendre position. Les propos racistes de certains ne peuvent nous laisser indifférents. L'autre nous enrichit constamment, la diversité a un côté positif. C'est pourquoi nous ne pouvons permettre que des étrangers soient considérés comme des objets indésirables, sans aucune valeur et qu'on cherche à les éliminer au plus vite. Malgré son physique différent, ses idées opposées aux miennes,

l'autre ne vaut pas moins que moi, je n'ai pas le droit de le dominer, de l'écraser. Au contraire, l'altérité doit nous pousser à établir le contact afin d'apprendre à connaître celui qui nous étonne. En traitant les autres dignement, c'est à soi-même que l'on témoigne du respect. Nous nous rendons compte alors que l'autre nous ressemble, que c'est un être humain comme chacun d'entre nous.

• **Séminaires portant sur des questions approfondies d'histoire et de mémoire des crimes et génocides nazis - Année 2000.**

Soucieuse de promouvoir la formation des enseignants dans la problématique des crimes et génocides nazis et de les assister dans leur tâche d'enseignement de cette matière particulièrement ardue, la Fondation Auschwitz souhaite organiser en l'an 2000 un cycle de formation destiné aux professeurs d'histoire, de morale, de religion, de philosophie et de français. Ce cycle comprendra quatre séminaires, soit quatre week-ends résidentiels (vendredi et samedi) qui aborderont quatre thématiques différentes. Les séminaires seront animés par des spécialistes des différentes disciplines impliquées dans les thématiques envisagées. Pour assurer une discussion approfondie, des textes seront préalablement distribués aux participants. Ils feront l'objet de débats après une brève présentation.

Les différents séminaires se répartiront comme suit :

Séminaire I (fin janvier)

Littérature - Analyse des textes. Usage pédagogique des oeuvres de fiction.

animé par Albert MINGELGRUN - Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

& Fabienne SURIN - Licenciée en langues et littérature - Université de Liège.

Séminaire II (début mai)

La mémoire et ses traumatismes. Les enjeux psychologiques de la transmission.

animé par Josette ZARKA - Professeur Emerite à l'Université de Nanterre - France

Régine WAINTRATER - Psychothérapeute et Maître de conférences à l'Université de Poitiers - France

& Dr Willy SZAFRAN - Professeur à la Vrije Universiteit Brussel.

Séminaire III (fin septembre)

Ethique et philosophie - Enjeux et enseignement.
animé par Edouard DELRUELLE - Professeur à
l'Université de Liège
& Yannis THANASSEKOS - Directeur de la Fondation
Auschwitz.

Séminaire IV (mi-novembre)

*Histoire - Sources orales et audiovisuelles. Comment
transmettre ?*

animé par Jean-François FORGES - Enseignant en his-
toire (Lyon - France)
& Anne VAN LANDSCHOOT - Historienne,
Collaboratrice à la Fondation Auschwitz.

Modalités pratiques :

- Les dates précises et lieux seront communiqués ultérieurement aux enseignants participants.
- Les séminaires commenceront le vendredi à 10h00 et se termineront le samedi à 17h00.
- Le logement et la restauration seront prévus sur place.
- Possibilité d'une nuitée supplémentaire du jeudi au vendredi.
- Possibilité d'inscription pour un week-end ou pour les quatre week-ends.
- Participation obligatoire aux trois journées de chaque séminaire.
- Le nombre de participants est limité à 25 par séminaire.
- Les textes par thématique seront envoyés aux personnes inscrites.
- Frais de participation : 1.000, - Bcf par séminaire/week-end (logement et pension complète).

Si ce projet vous intéresse, si vous êtes prêt(e) à y participer activement et de façon régulière, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de notre Fondation pour de plus amples informations.

• Cahier International sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis

A l'initiative de la Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, qui s'est tenue à Bruxelles en mai 1996, l'ensemble des équipes présentes

(cfr. liste des participants dans Du témoignage audiovisuel, Actes de la Deuxième Rencontre Audiovisuelle Internationale sur le témoignage des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, Bruxelles, 9-11 mai 1996, sous la direction de Yannis Thanassekos et de Anne Van Landschoot, Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz, n° spécial 53, Bruxelles-Paris, octobre-décembre 1996) ont formé la résolution de publier deux fois par an un Cahier International entièrement consacré à l'étude du témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis.

Les Editions de la Fondation Auschwitz ont assuré la publication des deux premiers numéros, avec l'aide de la Commission des Communautés européennes et du Ministère de l'Education, de la Recherche et de la Formation de la Communauté française de Belgique, Direction générale de l'Enseignement secondaire.

L'objectif de la publication est de réunir une série de contributions relatives aux problèmes et questions que soulèvent le travail d'enregistrement audiovisuel des témoignages, les perspectives de leur utilisation scientifique et pédagogique, leur méthodologie, leurs conservation et diffusion, la coordination des différents projets au niveau international, ... En outre, elle a également pour but de diffuser des résultats et des projets de recherche relatifs à l'étude des témoignages audiovisuels des victimes des crimes et génocides nazis.

Le Cahier International vise tout public concerné par l'histoire et la mémoire des crimes et génocides nazis, particulièrement par leur transmission via les récits de vie des rescapés. Il s'adresse aussi bien aux personnes et équipes engagées dans un projet de recueil de témoignages audiovisuels, qu'aux chercheurs, enseignants, documentalistes, ... soucieux de s'informer sur la problématique de préservation et de transmission de ces témoignages. Il intéressera également les rescapés qui ont déjà été interviewés, ceux qui hésitent encore, ceux qui se posent des questions sur l'avenir des témoignages, leur portée, leur méthodologie, etc.

Les deux premiers numéros du Cahier sont sortis respectivement en juin et décembre 1998. Ils rassemblent un vaste éventail de contributions réalisées par des chercheurs du monde entier (France, Israël, Etats-Unis, Italie, Brésil, Angleterre, Allemagne, Canada, Belgique), qui concernent tout autant les aspects méthodologiques des témoignages

enregistrés que leur devenir pédagogique et leur mise en oeuvre scientifique.

Le troisième numéro, paru en juin 1998, comprend les Actes de la *Troisième Rencontre Internationale sur le témoignage audiovisuel des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis* qui s'est tenue à Bruxelles les 11, 12 et 13 juin 1998 (cfr. *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 62, janvier-mars 1999, pp. 142-143).

Toute personne souhaitant se procurer un exemplaire de la publication ou souscrire à un abonnement est invitée à prendre contact avec le Secrétariat de la Fondation Auschwitz.

• Appel aux rescapés

Désirant recueillir les réactions et commentaires des rescapés sur l'enregistrement audiovisuel de leur témoignage, la Fondation Auschwitz souhaiterait inaugurer une nouvelle rubrique dans le *Cahier International sur le témoignage audiovisuel*, qui soit exclusivement consacrée à cet échange de vues avec les survivants.

Une telle rubrique pourrait, en effet, s'avérer très utile à tous : elle permettrait à nos interviewers d'affiner leur méthodologie, aux lecteurs d'établir une première relation avec les rescapés, et aux témoins interviewés de rester proches de leur témoignage.

Appel est donc lancé aux rescapés qui ont été interviewés afin qu'ils nous communiquent, sous forme d'articles, leurs impressions, critiques et interrogations relativement à leur expérience de témoins interviewés. Leurs commentaires pourraient porter sur le déroulement de leur interview, sur sa finalité ou, de façon plus générale, sur sa réalisation, son utilisation, etc.

Les articles, que nous espérons nombreux, sont à envoyer au Secrétariat de notre Fondation.

• Assemblée Générale de la Fondation Auschwitz

L'Assemblée Générale a eu lieu sous la Présidence du Baron Paul Halter le 8 mai en présence de nombreux membres

de la Fondation. Les rapports du Secrétaire général, du Directeur et du Trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

• **Quatre films historiques
sur la Deuxième Guerre mondiale
de Lydia Chagoll et Frans Buyens**

Nous conseillons vivement à nos lecteurs et aux enseignants d'acquérir les vidéos de ces excellents films dont un fut réalisé en collaboration avec la Fondation Auschwitz. Il est possible de passer commande par simple virement bancaire au compte 001-2287367-86 (CGER) de FILMS LYDA DACAPO, avec la mention du code de la commande. Les prix incluent la TVA et les frais d'expédition.

Au nom du Führer, un film de Lydia Chagoll, 78 min. N/bl, 1977.

Lydia Chagoll a voulu faire un film de montage de bandes d'actualité et de photographies d'archives sur ce que fut - du fait du pouvoir hitlérien - le sort de milliers d'enfants du «Reich» et des pays occupés. Elle montre dans son film la première face du racisme, c'est-à-dire l'exaltation des enfants de la "race supérieure", ainsi que l'envers affreusement logique de la médaille, la destruction méthodique des enfants des races dites inférieures. L'abondant commentaire est entièrement constitué par des textes authentiques puisés dans les lois, les directives et les discours des hauts dignitaires du nazisme.

Un témoignage de l'empoisonnement spirituel des enfants allemands et de l'anéantissement physique des enfants juifs, tziganes, polonais...

«La volontaire sobriété de la mise en forme, l'absence d'un accompagnement musical qui viendrait détourner le spectateur du profond silence qui se dégage d'une imagerie atroce, tout dans l'œuvre de Lydia Chagoll vise à provoquer une salutaire réaction de rejet.»(LE SOIR)

<i>Cassette</i>	<i>Code : FFC</i>	<i>1.645,- FB</i>
<i>Cassette + livre</i>	<i>Code : FFBC</i>	<i>1.895,- FB</i>
<i>Livre</i>	<i>Code : FFB</i>	<i>400,- FB</i>

Un jour les témoins disparaîtront, un film de Frans Buyens et Lydia Chagoll, 84 min. N/bl, 1978.

En avril 1978, une centaine de jeunes belges se sont rendus «en pèlerinage» à Auschwitz, accompagnés de dix membres de l'Amicale Belge des anciens prisonniers d'Auschwitz. Il s'agissait d'informer la nouvelle génération des expériences vécues par leur aînés. L'univers concentrationnaire est évoqué par le récit des témoins et les réponses qu'ils font aux jeunes qui les interrogent. Le commentaire en voix «off» est composé de citations extraites des archives d'Auschwitz. Réalisé le plus spontanément possible et en profitant des conditions spécifiques des lieux, le film apparaît comme le reflet d'un voyage dans l'histoire.

«Au lieu de verser dans le pamphlet revancharde ou le sentimentalisme larmoyant, Buyens a su donner à ses images un ton de dignité, de réalisme tranquille, qui force l'attention et l'admiration du spectateur. Il n'y a pas l'ombre d'un apitoiement déplacé, pas d'amertume, pas même l'esquisse d'une leçon de morale que l'on a voulu imposer coûte que coûte aux générations futures. Simplement un témoignage pour que nul n'oublie.» (LA DERNIERE HEURE)

Cassette + Brochure Code : FG 1.795,- FB

Elles venaient de loin, un film de Frans Buyens et Lydia Chagoll, 26 min. N/bl, 1979.

Un documentaire sur le sort des nombreuses femmes dans les camps de concentration nazis. Le film évoque la «vie» dans les camps hitlériens où des femmes persécutées pour des raisons politiques ou racistes, furent exterminées par la faim, par des travaux insensés et inutiles, par des expérimentations médicales de toute sorte ou par l'extermination directe.

L'utilisation de matériel cinématographique et photographique authentique fait de ce film un document intemporel. C'est un témoignage sur les pages les plus noires de notre histoire.

Cassette + Brochure Code : FK 995,- FB

Sarah dit... Leila dit..., un film de Frans Buyens, 90 min. couleur, 1983, avec Myriam Boyer et Michèle Simonnet.

Ce film unique évoque les expériences de deux femmes, qui, lorsqu'elles étaient enfants, ont été prisonnières dans des camps de concentration.

L'une fut enfermée dans un camp japonais en Indonésie à l'âge de onze ans, l'autre fut déportée à Auschwitz à l'âge de treize ans. Le réalisateur fut le témoin privilégié de leur rencontre et de leurs confidences sur le passé et le présent. Il décida, avec leur consentement, d'en faire un film.

Le film ne fait pas appel aux documents d'actualité et n'est pas non plus une reconstruction documentaire. C'est une évocation en forme de fiction, réalisée d'une manière très personnelle. Témoignage pour toutes les victimes minoritaires et sans défense. Bilan des agressions physiques et morales encore toujours en vigueur aujourd'hui.

«Un très beau film qui ne donne ni du rêve ni du cauchemar, mais de la réalité terriblement nue que certains ont vécu et que d'autres vivent et vivront encore.» (B.E. PREMIERE)

«Le résultat est simplement bouleversant (...) Bien vu également, le chaud et froid des souvenirs qui oscillent du triste au drôle, du sordide à l'extravagant, du malheur immense aux éclats de joie.» (O. Seguret, LIBERATION)

Cassette + Brochure Code : FS 1.845,- FB

PROMOTION :

Les quatre films sur la Seconde Guerre mondiale :

**Cassettes + Livres et Brochures Code : FP
5.500,- FB**

CONTACT :

FILMS LYDA DACAPO,

*Schaatbroekstraat, 25 - 3090 Overijse
(Tél : 02/687.63.09 - Fax : 02/688.08.95
Compte bancaire : 426-3174981-52)*

• **Legs et donations
pour les libéralités testamentaires**

La Fondation Auschwitz, jouissant de la personnalité civile, peut recevoir des legs.

Son Conseil d'Administration remercie à l'avance les personnes généreuses, qui, en vue de lui permettre de continuer à perpétuer la mémoire des victimes des crimes et génocides nazis, voudront, par acte de dernière volonté, lui assurer un capital quelconque, si minime soit-il.

Il serait utile à cet effet de bien vouloir user de la formule suivante qui assure à la Fondation la somme intégrale inscrite dans votre testament :

*Je donne et lègue, exempt de tous droits, à la
Fondation Auschwitz, association sans but
lucratif, la somme de (en toutes lettres).....*

Date et signature :

En toutes hypothèses, les droits de succession pour des legs à des a.s.b.l. sont à taux réduit de 8,8 %.

Cette disposition, à moins d'être faite devant notaire, devra être écrite en entier, datée et signée de la main du testateur sous peine d'encourir la nullité.

Nouvelles acquisitions et comptes-rendus

AFFINATI Eraldo, *Terre du Sang*, Seuil, Paris, 1999.

AGLAN Alya ; AZEMA Jean-Pierre, *La résistance sacrifiée. Le mouvement «Libération-Nord»*, Flammarion, Paris, 1999.

AGRICOLA W.O.F., *Le musée divisioniste. «A» Living Memorial. Spaces of Art. A Memorial project against the Forgetting. Racism, Xenophobia and Antisemitism. Presentation Nordrhein-Westfalen 1998*, 2 CD-Rom, The Archives Agricola, Documentation Network, 1999.

ALHADEFF Vittorio, *Le chêne de Rhodes. Saga d'une grande famille sépharade*, Editions Paris Méditerranée, Paris, 1998.

Vittorio Alhadeff né en 1904 à Rhodes raconte dans ce très beau livre l'histoire de sa famille qui appartenait à l'importante communauté juive sépharade installée dans l'île depuis que les Juifs avaient été chassés d'Espagne. Cet ouvrage constitue un témoignage important sur la vie des Juifs à Rhodes de la fin de XIXème siècle au début du XXème ainsi que sur les traditions qu'ils ont conservées malgré la Shoah, notamment en continuant à parler le judéo-espagnol.

ARON Robert, *Histoire de la Libération de la France, Juin 1944-Mai 1945*, Arthème Fayard, Paris, 1959.

ARON Jacques, *La mémoire obligée*, Didier Devillez Editeur, Bruxelles, 1999.

L'auteur nous entraîne au gré de ses pérégrinations dans le droit fil d'une mémoire dont les objets multiples

- la Belgique, la guerre, l'extermination, l'engagement politique, Israël, l'Allemagne, le Berlin d'autrefois et son projet bien actuel d'un mémorial aux victimes juives-, traitent avant tout d'un même sujet, celui d'une humanité amputée, la nôtre. Entrecoupées de poèmes et de références littéraires, ces considérations s'inscrivent avec finesse dans notre paysage mental.

ASSOULINE Pierre, *La cliente*, Gallimard, Paris, 1998.

AUGUST Jochen, «Sonderaktion Krakau». *Die Verhaftung der Krakauer Wissenschaftler am 6. November 1939*, Hamburger Edition HIS, Hamburg, 1997.

BABY Yvonne, *Ma mère et le ciel, très vite*, Editions de l'Olivier/Seuil, Paris, 1998

BAETEN Koen, *Medische ethiek na Auschwitz. Een medisch-ethische en theologische reflectie over de identiteit van de geneeskunde in het licht van de nazi-experimenten in Duitsland (1933-1945)*, Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Godgeleerdheid, Leuven, 1998.

BARNOUW David, *Anne Frank. Vom Mädchen zum Mythos*, Econ & List, München, 1999.

David Barnouw, collaborateur du Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie et rédacteur de l'édition scientifique du Journal d'Anne Frank présente le traitement de l'héritage de cette dernière : la publication du Journal par Otto Frank, la pièce de théâtre, le film, la querelle sur l'authenticité, la Fondation Anne Frank... Un livre grand public fort intéressant.

BARRES Maurice, *Mes cahiers 1896-1923*, Plon, Paris, 1993.

BARTOV Omer, *L'Armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Hachette, Paris, 1999.

Qualifié par Ian Kershaw de «livre admirable» et de «contribution vitale sur un sujet central», cet ouvrage est devenu un ouvrage de référence dans le domaine. Omer Bartov, professeur d'histoire contemporaine aux Etats-Unis y présente l'armée du troisième Reich comme une troupe dévouée à l'idéologie nazie et combat donc la vision d'une force professionnelle apolitique. La nazification de l'armée a des racines qui remontent avant le conflit lui-même mais s'est accomplie à travers l'épreuve de la guerre et en particulier sur le front principal de

l'Est. L'ouvrage tente de déterminer comment la Wehrmacht est ainsi devenue «l'armée d'Hitler».

BARWIG Klaus ; SAATHOFF Günther ; WEYDE Nicole (éd.), *Entschädigung für NS-Zwangsarbeit. Rechtliche, historische und politische Aspekte*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1998.

L'indemnisation des victimes du travail forcé sous l'emprise du IIIe Reich, en particulier pour les citoyens des pays de l'ex-bloc soviétique, est très aléatoire. Cet ouvrage renforce le débat en la matière et présente des contributions historiques (concernant l'histoire du travail forcé mais aussi l'histoire des indemnisations), juridiques et politiques, principalement dans le cadre d'une perspective polonaise et ukrainienne. D'importantes annexes, notamment des documents portant sur le traitement judiciaire et parlementaire de cette question en République Fédérale d'Allemagne, parachèvent cet état de la question.

BAST Jürgen, *Totalitärer Pluralismus*, Mohr Siebeck, Tübingen, 1999.

Paru en 1942, «Béhémoth» de Franz L. Neumann est devenu un ouvrage de référence pour l'étude de la structure et de la pratique du national-socialisme. Le présent ouvrage offre une analyse des interprétations politiques, économiques (qui se basent sur des conceptions austro-marxistes) et juridiques de Neumann sur le fascisme allemand. En conclusion, Bast désigne la vision qu'avait Neumann du nazisme comme un pluralisme totalitaire.

BAUER Yehuda, *Freikauf von Juden ? Verhandlungen zwischen dem nationalsozialistischen Deutschland und jüdischen Repräsentanten von 1933 bis 1945*, Jüdischer Verlag, Frankfurt, 1996.

Ce livre expose le caractère des négociations relatives à l'«émigration» des Juifs du Reich entre 1933 et 1945. Puisant au sein d'archives jusque là inaccessibles et à de nouvelles sources, Bauer rend compte des possibilités de libération de Juifs en échange d'argent et de biens. Ses recherches approfondies nous révèlent l'identité des négociateurs, leurs motifs et leurs aboutissements. Selon la thèse de l'auteur, le but d'Hitler, après 33, était de forcer tous les Juifs à émigrer malgré les pertes économiques que cela pouvait représenter pour le Reich. Les

taux d'accueil verrouillés des pays d'immigration ont limité les effets de ces mesures. Yehuda Bauer est professeur pour les études de la Shoah à l'Université Hébraïque de Jérusalem.

BAUMAN Zygmunt, *De moderne tijd en de holocaust*, Boom, Amsterdam, 1998.

Considérant les raisons par lesquelles l'holocauste a pu advenir au coeur même de notre modernité, l'auteur interroge les facteurs de notre organisation sociale qui ont rendu l'extermination des Juifs possible durant la Seconde Guerre mondiale. Citons à cet égard quelques têtes de chapitres : la production sociale de l'indifférence et de l'invisibilité morale, la signification des processus de civilisation et ses conséquences morales, le racisme comme forme d'ingénierie sociale, les effets de la hiérarchie et de la division fonctionnelle du travail, la déshumanisation des objets bureaucratiques, la rationalité individuelle au service de la destruction collective, la suppression sociale de la responsabilité morale.

BAUMGARTNER Andreas, *Die vergessenen Frauen von Mauthausen. Die weiblichen Häftlinge des Konzentrationslagers Mauthausen und ihre Geschichte*, Verlag Österreich, Wien, 1997.

BECKERMANN Ruth, *Jenseits des Krieges. Ehemalige Wehrmachtssoldaten erinnern sich*, Döcker, Wien, 1998.

Ce livre présente la transcription de la bande-son du film portant le même titre. Beckermann a extrait de quelques 200 interviews audiovisuelles enregistrées lors de l'exposition contestée «Vernichtungskrieg - Die Verbrechen der Wehrmacht von 1941-1954» (Guerre d'extermination - les crimes de la Wehrmacht de 1941 à 1945) à Vienne le matériel nécessaire à la réalisation de ce film. Dans ses interviews, Beckermann s'est adressé en priorité aux anciens combattants de la Wehrmacht afin de tenter d'apprendre ce qu'ils savaient à l'époque sur les événements «au-delà de la guerre». Les réactions des vétérans ne furent pas uniformes : certains s'indignèrent de cette exposition qu'ils jugèrent diffamatrice tandis que d'autres relatèrent des souvenirs poignants.

BEER Max, *L'Allemagne devant le monde*, Grasset, Paris, s.d.

BEN-ITTO Hadassa, «*Die Protokolle der Weisen von Zion*». *Anatomie einer Fälschung*, Aufbau, Berlin, 1998.

BENSAÏD Daniel, *Qui est le juge ? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire*, Fayard, Paris, 1999.

BENSOUSSAN Georges, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, Mille et une nuits, Paris, 1998.

BENZ Wolfgang ; TENCATE Johannes Houwink ; OTTO Gerhard (eds), *Nationalsozialistische Besatzungspolitik 1939-1945 ; Band 1 : Anpassung - Kollaboration - Widerstand. Kollektive Reaktionen auf die Okkupation. Band 4 : Die Bürokratie der Okkupation. Strukturen der Herrschaft und Verwaltung im besetzten Europa*, Metropolis, Berlin, 1996.

BENZ Wolfgang, *The Holocaust. A German historian examines the genocide*, Columbia University Press, New York, 1999.

BENZ Wolfgang ; GRAML Hermann ; WEISS Hermann (ed.), *Enzyklopädie des Nationalsozialismus*, dtv, München, 1997.

BERGER Karin ; HOLZINGER Elizabeth ; PODGORNIK Lotte ; TRALLORI Lisbeth N., *Der Himmel ist blau. Kann sein. Frauen im Widerstand. Österreich 1938-1945*, Promedia, Wien, 1985.

BERNARD Henri (sous la direction de), *L'Armée secrète 1940-1944*, Duculot, Paris-Gembloux, 1986.

BERNHARD-ITHAI Lilli, WIEHN Erhard Roy (éd.), *Erinnerung verpflichtet. Von Berlin über Brüssel nach Lyon in die Schweiz und durch Grus nach Auschwitz. Jüdische Schicksale 1933-1945*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 1999.

BIHR Alain, *L'actualité d'un archaïsme. La pensée d'extrême droite et la crise de la modernité*, Editions Page deux, Lausanne, 1999.

BIRNBAUM Pierre, *Le moment antisémite. Un tour de la France en 1898*, Fayard, Paris, 1998.

En 1898 après l'affaire Dreyfus et le «J'accuse» de Zola, la société française est traversée par une vague d'antisémitisme prenant la forme de manifestations diverses, d'actes de violences en tous genres et ce, autant dans les grandes villes que dans les petites localités. L'ouvrage propose «un tour de France de l'antisémitisme» en 1898 sans entrer dans la question de savoir si

l'antisémitisme se trouvait au cœur de l'affaire elle-même ou en était un élément secondaire. Le propos ici est de décrire la société française et son agitation d'alors sans qu'aucune grande région ne soit écartée. Ce premier débroussaillage du sujet, ce premier tour d'horizon, devrait permettre par la suite de procéder de manière plus méthodique.

BITTON Michèle ; PANAFIT Lionel, *Etre juif en France aujourd'hui*, Hachette, Paris, 1997.

BLASCHKE Wolfgang ; FINGS Karola, *Unter Vorbehalt. Rückkehr aus der Emigration nach 1945*, Hermann-Josef Emons Verlag, Köln, 1997.

Cet ouvrage traite le sujet, rarement étudié à ce jour, du retour des émigrés d'avant-guerre en Allemagne. Récits et biographies présentent des personnes ayant toutes en commun le fait de vivre ou d'avoir vécu en Rhénanie (principalement à Cologne).

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Collin, Paris, 1997.

BONNAUD Robert, *Histoire et historiens depuis 68. Le triomphe et les impasses*, Kimé, Paris, 1997.

BOROWSKI Tadeusz, *Bei uns in Auschwitz. Erzählungen*, Piper, München, 1999.

BOST Hubert, *Théologie et histoire. Au croisement des discours*, Labor et Fides/Cerf, Genève/Paris, 1999.

BRAESE Stephan ; GEHLE Holger ; KIESEL Doron, *Deutsche Nachkriegsliteratur und der Holocaust*, Campus Verlag, Frankfurt am Main, 1998.

BRAITSTEIN Marcel, *Enfant traqué, enfant caché*, XYZ Editeur/Editions Phi, Montréal/Echternach, 1995.

BRAUMAN Rony ; SIVAN Eyal, *Eloge de la désobéissance. A propos d'«un spécialiste». Adolphe Eichmann*, Le Pommier, Paris, 1999.

Mettant en scène les archives vidéos du procès de Jérusalem, les auteurs ont voulu exposer, sous la forme d'une accusation, la position de défense d'Eichmann. A leur façon, ils ont voulu montrer les enjeux de l'alternative qui était la sienne, à savoir le choix à faire entre la soumission à l'autorité et l'affirmation du jugement

personnel. Cet ouvrage accompagne le film. Il en est même le complément indispensable. On y trouvera le détail de la genèse du film, son cadre politique et ses enjeux toujours bien actuels.

BREITENFELLNER Kirstin ; KOHN-LEY Charlotte (éd.), *Wie ein Monster entsteht. Zur Konstruktion des anderen in Rassismus und Antisemitismus*, Philo, Bodenheim bei Mainz, 1998.

BRÖCKLING Ulrich ; SIKORA Michael (éd.), *Armeen und ihre Deserteure. Vernachlässigte Kapitel einer Militärgeschichte der Neuzeit*, Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 1998.

BRUGE Roger, 1944. *Le temps du massacre. Les crimes de la Gestapo et la 51ème Brigade SS*, Albin Michel, Paris, 1994.

BUFFOTOT Patrice, *Le socialisme français et la guerre. Du soldat-citoyen à l'armée professionnelle (1871-1998)*, Bruylant, Bruxelles/Paris, 1998.

BÜHRER Michel, *Rwanda. Mémoire d'un génocide*, Recherche Midi/Editions UNESCO, Paris, 1996.

Bund gegen Anpassung (éd.), *Ketzerbriefe - Flaschenpost für unangepaßte Gedanken*, Ahriman, Freiburg, 1996-1998.

CAILLAT Michel, René Payot. *Un regard ambigu sur la guerre*, Editions Georg, Chêne Bourg/Genève, 1997.

CARDOSI Guliana, Marisa et Gabriella, *Sul confine. La questione dei «matrimoni misti» durante la persecuzione antiebraica in Italia e Europa (1939-1945)*, Silvio Zamorani editore, Torino, 1998.

CARLIER Jean-Yves ; VANHEULE Dirk ; HULLMANN Klaus, PENA GALIANO Carlos, *Qu'est-ce qu'un réfugié ?*, Bruylant, Bruxelles, 1998.

Un ouvrage très complet qui porte sur une analyse comparée de la notion de réfugié dans quinze pays : l'Autriche, la Belgique, la Suisse, le Canada, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Unis et les Etats-Unis. Après une description détaillée des rapports de chaque pays présentant les jurisprudences nationales qui appliquent la notion de réfugié, les auteurs s'efforcent de proposer une technique d'interprétation générale de cette notion.

CASSIRER Ernst, *L'idée de l'histoire. Les inédits de Yale et d'autres écrits d'exil*, Cerf, Paris, 1988.

CASSUTO Philippe, *Spinoza et les Commentateurs Juifs. Commentaires biblique au Premier Chapitre du Tractatus Theologico-Politicus de Spinoza*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1998.

Parcourant le Tractatus Theologico-Politicus, l'auteur propose aux lecteurs familiers de l'oeuvre de Spinoza (et de l'hébreu) une lecture approfondie des citations et versets bibliques contenus dans le traité. On trouvera également dans cet ouvrage une description et une utilisation de la grammaire hébraïque que Spinoza avait initiée.

Centre de promotion du livre de jeunesse/Seine-Saint-Denis, *Le Livre Blanc de toutes les Couleurs. Abécédaire illustré de Selçuk*, Albin Michel, Paris, 1997.

Avec 'Le Livre blanc de toutes les couleurs', plus de 100 auteurs et illustrateurs s'engagent sur la voie de l'antiracisme et du droit à la différence... Leurs images et leurs textes suscitent interrogations et dialogues, invitent les enfants et les jeunes à un voyage à la rencontre des autres. Un recueil de pensées, poèmes, dessins et réflexions contre toute forme de ségrégation et d'intolérance.

Centre Mondial de la Paix, des Libertés et des Droits de l'Homme - Verdun (éd.), *Les Cahiers de la Paix n°5 - 1998. Promouvoir la paix face aux nouveaux conflits. Colloque Joviac - juillet 1997. Création de l'Université de la Paix Paris-Verdun 1998*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1998.

CHAGOLL Lydia, *La vieille dame et la fille nomade*, EPO, Bruxelles, 1999.

CHARGUERAUD Marc-André, *Tous coupables ? Les démocraties occidentales et les communautés religieuses face à la détresse juive 1933-1940*, Cerf/Labor et Fides, Paris/Genève, 1998.

CHOMBART DE LAUWE Marie-Jo, *Toute une vie de résistance*, Editions Graphein/FNDIRP, Paris, 1998.

CHOURAQUI André, *L'amour fort comme la mort. Une autobiographie*, Editions du Rocher, Paris, 1998.

André Chouraqui a rassemblé ses souvenirs dans cet ouvrage et nous raconte son enfance en Algérie, ses années en France sous l'occupation, les différents événements de sa vie

jusqu'à son établissement en Israël. C'est aussi l'occasion pour cet homme connu d'abord pour ses traductions de la Bible, des Evangiles et du Coran, de se faire le témoin de son siècle et de nous donner sa vision de toute une série de grandes figures telles Ben Gourion ou François Mitterrand par exemple.

COLLIN Claude, *Antisemitische Kriminalität und Gewalt. Judenfeindschaft in der Weimarer Republik*, J.H.W. Dietz Nachfolger, Bonn, 1999.

CONSTANTOPOULOU Photini, *Documents on the history of the greek Jews. Records from the historical archives of the ministry of Foreign Affairs*, Kastaniotis Editions SA, Athènes/Athens, 1998.

CREMIEUX Rosine ; SULLIVAN Pierre, *La traîne-sauvage*, Flammarion, Paris, 1999.

CULLEN Michael S. (Hg), *Das Holocaust-Mahnmal. Dokumentation einer Debatte*, Pendo Verlag AG, Zürich, 1999.

Les contributions des spécialistes qui composent cet ouvrage rendent compte - à un moment où la décision n'était pas encore arrêtée - de la complexité des débats, parfois âpres, qui eurent lieu durant les colloques, concours et forums de discussions concernant le choix de l'oeuvre à consacrer pour la constitution du Mémorial aux victimes juives de l'Holocauste à Berlin.

CZERNIN Hubertus, *Die Auslöschung. Der Fall Thorsch*, Molden, Wien, 1998.

DAUMERIE Henri, *Plus jamais d'Auschwitz !...*, s.l., s.d.

DAWANT René-Philippe, *Demol, l'illusionniste. L'extrême droite s'attaque à Bruxelles*, Luc Pire, Bruxelles, 1999.

DEDIJER Vladimir, *Jasenovac - das jugoslawische Auschwitz und der Vatikan*, Ahriman, Freiburg, 1993.

Mises à part les préfaces polémiques et inexactes qu'il présente, cet ouvrage a le mérite de traiter d'un sujet peu connu, le camp de concentration de Jasenovac. Dedi jer livre des documents sur le génocide des serbes orthodoxes et les crimes commis par le régime Ustachi sur la population juive, les Tziganes et les opposants au régime. Selon l'auteur, ce sujet a été occulté après la guerre du fait de la compromission du Vatican dans ces crimes.

de GAULLE ANTHONIOZ Geneviève, *La Traversée de la nuit*, Editions du Seuil, Paris, 1998.

DE KOSTER Siegfried, *Holocaust. Nie wieder-Jamais-never again-nooit meer*, Gent, s.d.

DE LOVINFOSSE Isabelle, *L'affaire du carmel d'Auschwitz*, Université Catholique de Louvain, Faculté des Sciences Politiques et Sociales, Louvain-La-Neuve, s.d.

de SAINT CHERON Michaël, *Elie Wiesel. L'homme de la mémoire*, Bayard Editions, Paris, 1998.

Cette conséquente biographie de la vie du Prix Nobel de la Paix permet de saisir en profondeur le sens et la portée de son oeuvre. Partant de Sighet, le shtetl des années d'enfance en Hongrie, l'auteur commente entre autres, tout en présentant de nombreux extraits de l'oeuvre de Wiesel ou des commentaires de proches s'y rapportant, sa déportation à Birkenau et à Buchenwald, puis son voyage en Inde, ses installations en France et à New York, sa rencontre décisive avec François Mauriac, sa position par rapport à Israël, sa présence active auprès des juifs soviétiques, l'organisation de la réunion des Prix Nobel imaginée avec François Mitterrand et jusqu'à ses déboires avec ce dernier concernant la publication de leurs entretiens.

DESTEXHE Alain, *Qui a tué nos paras ?*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 1996.

Alain Destexhe examine dans un premier temps les faits politiques, diplomatiques et militaires depuis les accords d'Arusha de 1993 ayant précédé l'assassinat des dix para belges le 7 avril 1994 et le retrait de toute force armée étrangère qui aurait pu limiter le génocide. L'auteur se penche ensuite sur les différentes responsabilités de la Belgique dans le drame Rwandais. Dès 1993, le rapport de la Commission d'enquête internationale avait parlé d'actes de génocides. Il n'y a pas eu de politique définie de la part du gouvernement belge pour mobiliser ses services de renseignements sans doute parce qu'on n'y croyait pas. Personnalités et partis politiques ont aussi parfois joué un rôle.

DE TROYER François, *L'impossible oublié. Récits de la Résistance et de la collaboration en Brabant wallon*, Cercle d'Education Populaire de Rixensart/ «Mémoire collective» du Brabant wallon, 1997.

DEVILLEZ Frédérique, *Récits, mémoire et transmission à travers le rituel de la Pâque juive. Réflexion anthropologique sur l'identité dans un milieu juif progressiste de Bruxelles*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Sciences Sociales, Politiques et Economiques, Bruxelles, 1996/1997.

DEVLEESHOUWER Robert, *Sur l'histoire et le présent. Liber amicorum*, EPO, Bruxelles, 1999.

D'HONT Henri, *Thèse sur Auschwitz*, Monceau, s.d.

DIERCKX Brecht ; RINCKHOUT Lindsay, *Auschwitz. Toppunt van het Antisemitisme*, s.l., 1998-99.

DIERICKX Kris, *Genetische screening, gezondheid en ethiek. Een historisch, filosofisch en moraaltheologisch onderzoek naar de vooronderstellingen en mogelijkheidsvoorwaarden van een genetische screening*, Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Godgeleerdheid, Leuven, 1998.

DIETZSCH Martin ; JÄGER Siegfried ; SCHOBERT Alfred, *Endlich ein normales Volk ? Vom rechten Verständnis der Friedenspreis-Rede Martin Walsers. Eine Dokumentation*, Duisburger Institut für Sprach- und Sozialforschung-DISS, Duisburg, 1999.

DIVANI Lena ; CONSTANTOPOULOU Photini (éd.), Ministry of Foreign Affairs of Greece ; University of Athens, Department of International Studies ; Faculty of Law, *The Dodecanese. The long Road to Union with Greece. Diplomatic documents from the Historical Archives of the Ministry of Foreign Affairs*, Kastaniotis Editions, Athens, 1997.

DOUTRELEPONT Carine, *Questions de droit de l'audio-visuel européen* (sous la direction de Michel Waelbrock), Bruylant, Bruxelles, 1997.

Un recueil d'articles très détaillés sur diverses questions de droit de l'audiovisuel européen : le problème du droit d'auteur, la réglementation de la Communauté française, le droit communautaire, ... Les auteurs, tous deux avocats enseignant à l'Université, nous proposent un ouvrage de référence pour qui doit s'informer de la législation dans le domaine de l'audiovisuel. Un ouvrage intéressant pour toute institution qui se consacre à l'enregistrement, à la conservation et à la diffusion des témoignages audiovisuels des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis.

DRESZEN Wolfgang, *Betrifft : «Aktion 3»*. *Deutsche verwerthen jüdische Nachbarn*. Dokumente zur Arisierung ausgewählt und kommentiert von Wolfgang Dreßen, Aufbau-Verlag, Berlin, 1998.

DÜLFFER Jost, *Jalta, 4. Februar 1945. Der Zweite Weltkrieg und die Entstehung der bipolaren Welt*, dtv, München, 1998.

DULONG Renaud, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-EHESS, Paris, 1998.

Qu'est-ce qu'un témoin oculaire ? En partant de la définition du sens commun qui définit le témoin oculaire comme une personne qui a vu un événement important et l'a enregistré en sorte de pouvoir le décrire exactement, l'auteur se propose d'élargir le cadre anthropologique de cette description du témoin oculaire en la redéfinissant à partir de l'expérience de ses auditeurs. Cette rectification conduit Renaud Dulong à définir le témoin oculaire comme quelqu'un qui relate un événement en certifiant sa description sur la foi d'une expérience personnelle. Cette rectification invite selon l'auteur à inventorier le témoignage comme acte de parole, à considérer les conditions dans lesquelles est reçue une certification de cette sorte, et l'engagement du témoin à raconter une histoire vraisemblable, à répondre de façon cohérente aux questions et à conserver une version stable des faits. L'auteur souligne également dans son ouvrage la fonction «politique» du témoin comme dispositif de préservation de la vérité factuelle dans l'espace public.

DUMAY Jean-Michel, *Le procès de Maurice Papon* (chronique dans *Le Monde* de Jean-Michel Dumay), Editions Fayard, Paris, 1998.

Jean-Michel Dumay a tenu pour «Le Monde», la chronique du Procès Papon du 8 octobre 1997 au 2 avril 1998. Présentation scrupuleuse de l'entièreté des audiences, l'ouvrage offre un vaste matériel à celui qui s'intéresse au procès d'un homme public, cinquante cinq ans après les faits mais aussi au rôle du régime de Vichy dans la persécution des Juifs.

DWORK Deborah, *Kinderen met een gele ster*, Boom, Amsterdam, 1998.

EDEL Peter, *Wenn es ans Leben geht. Zwanzig Zeichnungen zu seiner Autobiographie*, Staatliche Museen zu Berlin, Hauptstadt der DDR, Berlin, s.d.

EDELSTEIN Bert, *Schabatnachmittage im Obstgarten. Zerbrochene Welten meiner chassidischen Kindheit*, Böhlau, Wien, 1999.

EISENBERG Carolyn, *Drawing the line. The American decision to divide Germany. 1944-1949*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

ERIKSON Erik. H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972.

ETCHEBEHERE Mika, *Ma guerre d'Espagne à moi*, Actes Sud, Arles, 1998.

Le témoignage d'une femme exceptionnelle sur les espoirs et les désillusions de la Révolution. A la tête d'une colonne du POUM en plein combat contre les troupes franquistes, Mika se consacre entièrement à cette lutte qui lui fait pourtant perdre son amour, Hippo. «Dans ce journal de guerre, tout est physique, les bronches vous brûlent, on tousse, il y faut du courage, on s'expose, les pieds vous pèlent. Mika insiste sur les descriptions, sur la vigueur du corps des ouvriers et des paysans. Ils sont là. Et ne finissent par obéir qu'à ceux qui sont là. Ou à celle qui est là. En face, les fascistes sont très flous, des silhouettes, des fantômes, des voix, des balles qui sifflent (bien sûr l'ombre finit par triompher. C'est semble-t-il, la loi des batailles révolutionnaires).» (Préface de Claude Meunier, p. 9)

ETIENNE Jean-Michel, *Le Mouvement Rexiste jusqu'en 1940*, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques/Armand, Paris, 1968.

European youth campaign against racism, xenophobia, anti-semitism and intolerance, *Education Pack. Ideas, resources, methods and activities for informal intercultural education with young people and adults/Kit pédagogique. Idées, ressources, méthodes et activités pour l'éducation interculturelle informelle avec des adultes et des jeunes*, Council of Europe - Conseil de l'Europe/Youth Directorate - Direction de la Jeunesse, Strasbourg, 1995.

FALISE Andrée, *La route inconnue. Histoires vécues*, s.l., 1987.

FAVYTS Léon (red.), *Euthanasie. Van taboe tot recht*, EPO, Berchem, 1998.

FEINSTEIN Stephen C., *Absence-Presence. The Artistic Memory of the Holocaust and Genocide*, Center for Holocaust and Genocide Studies, University of Minnesota, Minneapolis, 1999.

FINET Sylvie, *Le roman lazaréen : Typologie des récits concentrationnaires*, Bruxelles, 1999.

FISCHER Jörg, *Ganz rechts. Mein Leben in der DVU*, Rowohlt, Reinbek bei Hamburg, 1999.

FISCHER Gero ; WÖLFLINGSEDER Maria, *Biologismus, Rassismus, Nationalismus. Rechte Ideologien im Vormarsch*, Promedia, Wien, 1995.

FLAUSS Jean-François, DE SALVIA Michel (éd.), *La convention européenne des droits de l'homme : Développements récents et nouveaux défis*, Bruylant, Bruxelles, 1997.

Un ensemble de contributions sur des thèmes aussi variés que «La Convention Européenne à l'aube du troisième millénaire» (S. Marcus-Helmans), «La Convention européenne des droits de l'homme et le droit à l'information en matière d'environnement» (M. Déjeant-Pons), «La Cour européenne est-elle une Cour constitutionnelle ?» (J.F. Flauss), ... On accordera une attention particulière à la contribution de Patrick Wachsmann : «La Jurisprudence récente de la Commission européenne des droits de l'homme en matière de 'négationnisme'».

FLÜGGE Manfred, *Exil en paradis. Artistes et écrivains sur la Riviera (1933-1945)*, Luc Pire/Arte Editions, Bruxelles, 1999.

FORGES Jean-François, 1914-1998. *Le travail de mémoire*, Dossier pédagogique, ESF/Parc de la Vilette, Paris, 1998.

L'auteur propose une réflexion sur l'impact et la force des images de l'horreur lorsqu'elles sont appliquées à une pédagogie s'élaborant à partir des pires exactions commises dans le monde depuis 1914. Quid de l'émotion, du sentiment, de la raison ? Comment utiliser ces images sans provoquer chez les élèves une grave crise de confiance en l'humanité ? L'auteur pose avec force la nécessité de l'oeuvre d'art comme moyen de transmission de la mémoire de l'horreur pour l'éveil des consciences.

FOUREST Caroline ; VENNER Fiametta, *Le Guide des Sponsors du Front National et de ses amis*, Raymond Castells, Paris, 1998.

«Un grand nombre d'entreprises et de professionnels libéraux financent le parti de Jean-Marie Le Pen et ses amis. Si les plus gros apports financiers se font le plus souvent dans la discrétion, une armée de petites, moyennes et même grandes enseignes fournissent le pain quotidien du FN au grand jour. Quand au must de l'économie française, il ne faut pas chercher bien loin pour le découvrir rôdant aux alentours...» (p.13). Le guide de Caroline Fourset et Fiammetta Venner est un important répertoire des entreprises qui, ouvertement ou non, ont contribué par leur aide financière à l'essor du Front National.

FRAENKEL Jjes, *L'abus de confiance*, biblioupe/Beit Lohamei Hagheatot, Paris, s.d.

L'un des enfants survivants d'une grande famille bourgeoise juive vivant en France depuis plusieurs générations avait une dizaine d'années au début de la guerre. Réfugié en zone libre avec sa mère, il apporte ici le témoignage de la destruction d'une famille que son intégration ou sa nationalité française n'a en rien protégé. Il dénonce avec véhémence ce qui a été pour lui cet abus de confiance en ses citoyens juifs «non pas morts pour la France mais par la France».

FRALON José-Alain, *Aristide de Sousa Mendes. Le Juste de Bordeaux*, Mollat, Bordeaux, 1998.

José-Alain Fralon nous raconte l'histoire d'Aristide de Sousa Mendes, consul portugais à Bordeaux à partir de 1938. Cet homme va permettre la fuite d'une dizaine de milliers de réfugiés aux premiers jours de la guerre en leur délivrant un visa vers son pays réalisant selon Yehuda Bauer «la plus grande action de sauvetage menée par un seul homme pendant l'Holocauste». Ayant agi contre les ordres de son gouvernement, il sera par la suite écarté de ses fonctions et ne sera jamais réhabilité par le régime de Salazar. Il faudra attendre Soares et 1988 pour qu'à titre posthume son action soit reconnue.

FRESCO Nadine, *Fabrication d'un antisémite*, Seuil, Paris, 1999.

FRIEDLÄNDER Saul, *Das Dritte Reich und die Juden. 1. Die Jahre der Verfolgung 1933-1939*, C.H. Beck, München, 1998.

FRODON Jean-Michel, *La projection nationale. Cinéma et Nation*, Odile Jacob, Paris, 1998.

FÜLLBERG-STOLBERG Claus ; JUNG Martina ; RIEBE Renate ; SCHEITENBERGER Martina, *Frauen in Konzentrationslagern. Bergen-Belsen, Ravensbrück*, Temmen, Bremen, 1994.

FURET François ; NOLTE Ernst, *Fascisme et communisme*, Plon, Paris, 1998.

GAUDARD Pierre-Yves, *Le fardeau de la mémoire. Le deuil collectif allemand après le national-socialisme*, Plon, Paris, 1997.

GAWALEWICZ Adolf, *Überlegungen im Warteraum zum Gas*, Jakob van Hoddis, Gütersloh, 1998.

GEDENKSTÄTTE BUCHENWALD (éd.), *Informationen der Gedenkstätte Buchenwald 1996 und 1997*, Wallstein, Göttingen (Weimar-Buchenwald), 1999.

GEIPEL Ines ; ULBRICH Maren, *Der Sammler Carl Laszlo. Facetten der Moderne*, Vacat, Potsdam, 1998.

GELLNER Ernest, *Nationalismus. Kultur und Macht*, Siedler, Berlin, 1999.

GERARD Jo, *Ces Juifs qui firent la Belgique*, J.M. Collet, Braine l'Alleud, s.d.

Le titre l'exprime parfaitement, les histoires que l'on trouvera dans cet ouvrage décrivent le rôle d'influents personnalités juives, des politiciens, des scientifiques, des artistes, ayant grandement contribué à développer notre pays.

GERARD Alain, «Par principe d'humanité...» *La Terreur et la Vendée*, Fayard, Paris, 1999.

GERLACH Christian, *Krieg, Ernährung, Völkermord. Forschungen zur deutschen Vernichtungspolitik in Zweitem Weltkrieg*, Hamburger Edition HIS, Hamburg, 1998.

GILBERTI Giuseppe, *Identité Européenne et droits de l'homme*, France Libertés, Fondation Danielle Mitterrand, s.l., 1997.

GISSING Vera, *Heimkehr in die Fremde. Die Geschichte der Rettung jüdischer Kinder aus der besetzten tschechoslowakei erzählt von einer überlebenden*, Europäische Verlagsanstalt-eva, Hamburg, 1999.

GIOLITTO Pierre, *Volontaires français sous l'uniforme allemand*, Perrin, Paris, 1999.

GLINEUR Cécile, *Le récit historique dans les médias de masse. Etude de cas : le pouvoir des Papes. Pie XII et l'Holocauste, documentaire audiovisuel. Analyse du texte et des procédés narratifs*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles, 1997-1998.

GOFFIN Alexandre, *7 avril 1994 : 10 commandos vont mourir*, Editions Luc Pire, s.l. (Bruxelles), s.d. (1995).

Cet ouvrage relate jour après jour les événements ayant entouré la mort des dix militaires belges le 7 avril 1994 au Rwanda. Dédié aux familles, parents et amis des disparus, il émane d'une enquête menée par l'auteur auprès du 2 Bn Commando.

GOLDSCHLÄGER Alain ; LEMAIRE Jacques (dossier édité par), *La Shaoh : témoignage impossible ?* En collaboration avec l'Institut de recherche sur la littérature de l'Holocauste de l'University of Western Ontario (Canada), Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1998.

GOUREVITCH Philip, *We wish to inform you that tomorrow we will be killed with our families. Stories from Rwanda*, Farrar, Strauss and Giroux, New York, 1998.

GRATZER Christian, *Der Schoß ist fruchtbar noch... NSDAP (1920-1933) - FPÖ (1986-1998). Kontinuitäten, Parallelen*, Grünalternative Jugend, Wien, 1998.

GRAVENHORST Lerke ; TATSCHMURAT Carmen (éd.), *Töchter-Fragen. NS-Frauen-Geschichte*, Westfälisches Dampfboot/Kore, Münster/Freiburg, 1995.

GREIF Gideon, *«Wir weinten tränenlos...». Augenzeugenberichte der jüdischen «Sonderkommandos» in Auschwitz*, Fischer, Frankfurt, 1999.

GRIGORIEFF Vladimir, *Le judéocide*, Editions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1994.

GRINZBURG Carlo, *Le juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Verdier-Largasse, s.l., s.d.

GRÜNEWALD MASSEY Margot, *Spring into Winter*, Wyman House Publications, Ann Arbor, MI, 1994.

HAASE Norbert ; JERSCH-WENZEL Stefi, *Die Erinnerung hat ein Gesicht. Fotografien und Dokumente zur national-sozialistischen Judenverfolgung in Dresden 1933-1945*, Gustav Kiepenheuer Verlag, Leipzig, 1998.

Ce livre traite d'un document rare : du film qui témoigne de la déportation des dernières familles juives de Dresden vers le camp de Hellerberg en novembre 1942. La première partie du livre présente des photos et des extraits du film retrouvé et restauré, la seconde est axée sur les recherches du politologue Markus Gryglewski portant sur la persécution des Juifs de Dresde à partir de 1933.

HACHMEISTER Lutz, *Der Gegnerforscher. Die Karriere des SS-Führers Franz Alfred Six*, C.H. Beck, München, 1998.

La carrière du SS-Führer Franz Alfred Six, le supérieur d'Adolf Eichmann, fut hors du commun. A l'âge de 28 ans, cet intellectuel SS était professeur à Heidelberg avant de devenir doyen de la faculté des «Sciences étrangères». A la fin des années '30, Six, le favori de Reinhard Heydrich était responsable de la «Gegnerforschung» dont les activités consistaient à débusquer les «ennemis» dont les Juifs, la franc-maçonnerie et les mouvements d'opposition. L'auteur, Lutz Hachmeister, ne retrace pas seulement la biographie de Six, ce personnage jusque là peu connu. Une partie importante de l'ouvrage tente de répondre à la question de savoir comment des hommes comme Six, condamné pour vingt ans à Nuremberg et remis en liberté après quatre années de prison, ont pu connaître un certain succès dans la République Fédérale d'Allemagne.

HAFFNER Sebastian, *Anmerkungen zu Hitler*, Kindler, München, 1998.

Cet ouvrage, très connu et énormément lu, ne présente pas une biographie mais plutôt un petit et léger essai biographique...

HAMMERSCHMIDT Wolfgang, *Spurensuche Zur Geschichte der jüdischen Familie Hammerschmidt*, Psychosozial-Verlag, Giessen, 1997.

HARRY WU Hongda ; DOMENACH Jean-Luc, *LAOGAI. Le goulag chinois*, Dagorno, Paris, 1996-97.

HARTLAUB Felix, *Paris 1941. Journal et correspondance (extraits)*, Actes Sud, Arles, 1999.

HARTMAN Geoffrey, *Der längste Schatten. Erinnern und Vergessen nach dem Holocaust*, Aufbau, Berlin, 1999.

HARTWIG Uta, *Literatur-Kartei «Anne Frank-Tagebuch»*, Verlag an der Ruhr, Mülheim an der Ruhr, 1999.

HEIDERICH Rolf ; SEIDLER Bernd ; STATSCHEIT Wilfried, *Machtübernahme. Faschismus in Deutschland*, Verlag an der Ruhr, Mülheim an der Ruhr, 1994.

HEINRICHS Thomas, *Zeit der Uneigentlichkeit. Heidegger als Philosoph des Fordismus*, Westphälisches Dampfboot, Münster, 1999.

HERMANS Ron ; GOEMAN Eric, *Het gevaar Demol*, Epo, Berchem, 1998.

HERMANS Ron ; GOEMAN Eric, *Danger Demol*, Epo, Berchem, 1998.

HESDÖRFER Heinz, *Bekannte traf man viele... Aufzeichnungen eines deutschen Juden aus dem Winter 1945-1946*, Chronos, Zürich, 1998.

HEYMANN Florence, *L'historiographie israélienne aujourd'hui*, (sous la direction de Michel Abitbol), CNRS Editions, Paris, 1998.

HOBSBAWM Eric, *Wieviel Geschichte braucht die Zukunft*, Carl Hanser Verlag, München/Wien, 1998.

HOVELS Fritz Erik (édité et commenté par), *30 Jahre Ketzer. Der interessanteste Bohrkern aus den Sedimenten der Studentenbewegung bis ins traurige Alluvium der Pax Americana : Über 200 Analysen, Stellungnahmen und Flugblätter der MRI-Bunte Liste Freiburg - Bund gegen Anpassung (1967-1997)*, Ahriman, Freiburg, 1998.

HOFFMANN Peter, *La résistance allemande contre Hitler*, Balland, s.l., 1984.

HOWARD Dick, *Pour une critique du jugement politique. Comment repolitiser le jeu démocratique*, Cerf, Paris, 1998.

HUGUENIN François, *A l'école de l'Action française. Un siècle de vie intellectuelle*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1998.

HUYSE Luc ; DHONDT Steven, *La répression des collaborations 1942-1952. Un passé toujours présent*, CRISP, Bruxelles, 1993.

«La Belgique est malade de ses années quarante. Elle souffre d'une névrose, qui trouve sa source dans la collaboration et dans la façon dont celle-ci a été réprimée» (p. 9). Plutôt que de s'atteler à l'écriture d'une histoire de la collaboration à proprement parler, les auteurs tâchent d'analyser comment a fonctionné (et «dysfonctionné») la répression des collaborateurs en Belgique. Luc Huyse et Steven Dhondt s'interrogent sur le malaise que provoqua la répression en Belgique, son rôle dans la reconstruction politique et économique du pays, les aléas de la justice belge, etc. Une contribution importante à l'histoire de l'Occupation et de ses conséquences en Belgique.

IANCU Carol, *La Shoah en Roumanie. Les Juifs sous le régime Antonescu (1940-1944). Documents diplomatiques français inédits*, Université Paul Valéry Montpellier III, Montpellier, s.d.

Une contribution absolument indispensable pour l'histoire des Juifs en Roumanie, qui, documents à l'appui, décrit très largement la politique antijuive du régime d'Antonescu en la replaçant dans le contexte de l'entre-deux-guerres. Une contribution très importante qui met en lumière les divers aspects de la législation antisémite, ceux de la spoliation, des pogroms, des déportations et massacres des Juifs en Roumanie. Un ouvrage incontournable qui fait suite à plusieurs contributions du même auteur sur les Juifs et l'antisémitisme en Roumanie (L'émancipation des Juifs de Roumanie (1913-1919), publié en 1992 par l'Université Paul Valéry : les Juifs en Roumanie (1919-1938), publié aux Editions Peeters en 1996 :...).

ISAAC Jules, *Genèse de l'antisémitisme*, Editions 10/18, Paris, 1998.

Nouvelle édition d'un texte désormais classique sur l'histoire des préjugés antisémites de la mentalité chré-

tienne au cours des siècles. Une enquête minutieuse et critique sur l'antisémitisme à travers l'exégèse, la théologie et les doctrines chrétiennes.

JESSON Caroline, *Extrêmes, Extrémismes. Shoah. Entre détail et démesure, 1997-1998.*

KAC Tobiasz Albin, *Ort meiner jungen Jahre. Ein Israeli erinnert sich*, Reclam Leipzig, Leipzig, 1998.

KAENNEL Lucie, *Luther était-il antisémite ?*, Labor et Fides, Genève, 1997.

KALISKI Chaïm, *Un siècle de génocides*, Didier Devillez Editeur, Bruxelles, 1999.

Depuis 1989, l'auteur, qui avait dix ans lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata et dont le père fut assassiné à Auschwitz, marque de ses dessins, exécutés le plus souvent à l'encre de Chine et annotés de commentaires, la mémoire de ce siècle. Hanté par l'extermination du peuple juif, Chaïm Kaliski consigne dans ce que l'on peut appeler son «journal», non seulement les expressions du mal au quotidien, mais aussi de multiples faits de société qui en constituent la mémoire. Le livre est préfacé par Roger Lallemand et précédé d'un entretien avec Jacques Sojcher.

KANT Emmanuel, *Opuscule sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1990.

KANT Emmanuel, *Critique de la faculté de juger suivi de Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique et de Réponse à la question : Qu'est-ce que les lumières ?*, Gallimard, Paris, 1985.

KARADY Victor, *Gewalterfahrung und Utopie. Juden in der europäischen Moderne*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999.

KASPI André, *La Deuxième Guerre mondiale. Chronologie commentée*, Complexe, Bruxelles, 1995.

KAUFMANN Max ; WIEHN Erhard Roy (éd.), *Chrubn Lettland. Die Vernichtung der Juden Lettlands*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 1999.

KERTESZ Imre, *Eine Zurückweisung. Buch und CD zum Brandenburgischen Literaturpreis 1995*, Vacat-Verlag, Potsdam, 1996.

KIEL Marcus, *Juden in Düsseldorf. Ein fotografisches Erinnerungsbuch mit Arbeiten von Marcus Kiel / Jews in Düsseldorf. A Fotografic Memor Book with Works by Marcus Kiel*, Düsseldorf, 1998.

A l'occasion de l'année Heinrich Heine en 1998, la Mahn- und Gedenkstätte Düsseldorf a mis sur pied un projet consacré aux «Heines Geschwister» (Les frères et sœurs de Heine), illustrant les aspects historiques de la vie des Juifs à Düsseldorf et dans le Bas-Rhin. Se basant sur l'exposition organisée dans le cadre de ce projet, ce volume présente cent portraits de citoyens juifs de Düsseldorf et des alentours, accompagnés de leurs repères biographiques. Outre celui d'Heinrich Heine, on y trouvera les portraits de Leo Baeck et de Rose Ausländer.

KIENLE Markus, *Das Konzentrationslager Heuberg bei Stetten am kalten Markt*, Klemm & Oelschläger, Ulm, 1998.

KNOBLOCH Clemens, *Moralisierung und Sachzwang. Politische Kommunikation in der Massendemokratie*, DISS - Duisburger Institut für Sprach- und Sozialforschung, Duisburg, 1999.

KOENEN Gerd, *Utopie der Säuberung. Was war der Kommunismus ?*, Alexander Fest Verlag, Berlin, 1999.

KOHN-LEY Charlotte ; LEY Michael (éd.), *Auschwitz. Versuch einer Annäherung*, Verlag für Gesellschaftskritik, Wien, 1996.

KOLITZ Zvi, *Jossel Rakovers Wendung zu Gott. Zweisprachige Ausgabe mit einer Faksimile des rekonstruierten Originals*, Piper, München, 1999.

KOSELLECK Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Seuil/Gallimard/EHESS, Paris, 1997.

KOSINSKI Jerzy, *The painted bird*, Corgy Books, London, 1972.

KOTEK Joël, MEDHOUNE Ahmed (sous la direction de), *L'école face au racisme : les jeunes au défi de l'ethnicité*, Quorum, Gerpennes, 1998.

KOWALCZYK August, *Le refrain des Barbelés*, Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, 1998.

KREFT Ursula ; USKE Hans ; JÄGER Siegfried (ed.), *Kassensturz. Politische Hypotheken der Berliner Republik*, DISS, Duisburg, 1999.

KRIEGEL-VARLIMONT Maurice ; BIFFAUD Olivier, *Mémoires rebelles*, Odile Jacob, Paris, 1999.

L'autobiographie de Maurice Kriegel-Valrimont sous la forme d'un entretien avec Olivier Biffaud, journaliste au Monde. L'histoire d'un antifasciste convaincu, syndicaliste, qui après avoir été résistant, dirige le Parti communiste français avec lequel il rompt en 1960. Les «mémoires rebelles» de cet homme hors du commun retracent son enfance à Strasbourg, son engagement politique avant, pendant et après la guerre, ses idéaux, ses échecs. En annexe, une série de documents et un index des noms cités viennent compléter ce récit autobiographique.

KRISS Susanne ; FUCHS-LIGETI Hertha ; HERRNSTADT-STEINMETZ Z. Gundl, *Wien-Belgien-Retour ? Materialien zur Zeitgeschichte 7*, Geyer Edition, Wien-Salzburg, s.d.

KRISTEVA Julia, *Le génie féminin. La vie, la folie, les mots. Hannah Arendt, Mélanie Klein, Colette. Tome I : Hannah Arendt*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1999.

Cet ouvrage, consacré à l'oeuvre de Hannah Arendt, forme le premier volet d'un tryptique dont le second tome sera consacré à Mélanie Klein et le troisième à Colette. Partant de la biographie de Hannah Arendt, l'on suivra avec plaisir son cheminement et l'évolution de sa pensée. Interrogeant Aristote (apologie de la narration), Saint-Augustin (l'Amour) ou Heidegger (l'Être), les interrogations fusent. Qu'est-ce qu'être juive ? Qu'est-ce que l'antisémitisme, l'impérialisme, le totalitarisme ? D'où provient cette «banalité du mal» ? On trouvera également dans cet ouvrage des développements portant sur les thématiques de la foi et de la révolution, et sur les qualités de l'«homme intérieur», à la fois spectateur et juge, oscillant entre pardon et promesse.

KROHN Claus Dieter, VON ZUR MÜHLEN Patrik ; PAUL Gerhard ; WINCKLER Lutz (éd.), *Handbuch der deutschsprachigen Emigration 1933-1945*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft-Primus, Darmstadt, 1998.

KÜHNL Reinhard, *Faschismus. Ursachen und Herrschaftsstruktur. Eine Einführung*, Distel Verlag, Heilbronn, 1998.

KÜHNL Reinhard ; WIEGEL Gerd ; KLITTICH Steffen ;
RENNER Jens, *Die extreme Rechte. Zur neueren
Entwicklung in Deutschland, Österreich, Frankreich und
Italien*, Distel Verlag, Heilbronn, 1998.

LACOUR Claude, *Quand les médias se mêlent d'histoire à
travers «l’Affaire Aubrac»*, mémoire de D.E.A., Université
de Nancy II, Sciences de l’information et de la
Communication, Nancy, s.d., (1998).

LAMBRICH Dieter, *Der Antisemitismus im Dritten Reich
und mein Versuch, diesen Fragenbereich in der
Unterrichtspraxis zu bewältigen*, Waldesch, 1965.

LANGENHEIM Henning, *Mordfelder. Orte der Vernichtung im
Krieg gegen die Sowjetunion*, Elefant Press, Berlin, 1999.

LARGE David Clay, *Hitlers München. Aufstieg und Fall der
Hauptstadt der Bewegung*, C.H. Beck, München, 1998.

*Munich était la «capitale du mouvement» nazi. C’est
dans cette ville qu’Hitler fit son putsch de la
Bürgerbräukeller et mena, le lendemain, la marche vers
la Feldherrnhalle. Munich était destinée à devenir une cité
culte. Beaucoup de nouveaux immeubles étaient en
construction. Mais c’était aussi ici que Johann Georg
Elsner et le groupe de Hans et de Sophie Scholl exerçaient
la résistance la plus vive à Hitler. L’auteur décrit l’his-
toire de la ville de Munich de l’époque du Prince régent
à celle du Troisième Reich jusqu’à la libération. Un
livre fort intéressant qui montre la symbiose entre le
national-socialisme et la ville de Munich.*

LASKER-WALLFISCH Anita, *La vérité en héritage. La vio-
loncelliste d’Auschwitz*, Albin Michel, Paris, 1998.

LASZLO Carl, *Der Weg nach Auschwitz und Ferien am
Waldsee. Erinnerungen eines Überlebenden*, Vacat,
Potsdam, 1998.

LATARJET Bernard ; RAPPAPPOERT Roland ; TRUCHE
Pierre ; LECLERC Henri ; JORDA Claude ; OTTAN Alain ;
MASSE Michel ; GUIGON Laurent, *Le crime contre
l’humanité. Origine, état et avenir du droit. Actes du
Séminaire tenu à Izieu et à l’école normale supérieure de*

Lyon le 19 et 20 octobre 1996, Musée-Mémorial des enfants d'Izieu/Editions Comp'Act, Chambéry, 1998.

LAURY Dominique, *Un hiver à voix basse*, Calmann-Levy, France, 1998.

«Voici peut-être venu le temps de la mémoire retrouvée ?» : c'est avec ces mots que l'auteur commence son récit «aux allures de roman d'initiation» sur son enfance. Nous sommes en novembre 1942 : un enfant juif d'une douzaine d'années, Marcel Ajzerstein, est placé par sa mère à Norancy, petit village où l'abrite moyennant finance une famille d'adoption. Sa vie sera transformée par sa rencontre avec l'instituteur du village, Résistant qui devint son «professeur de vie». Ecartelé entre la fidélité à son identité juive et sa soif éperdue d'intégration, l'auteur raconte de manière extrêmement émouvante, vive, cocasse et tendre sa vie d'enfant caché.

LEBEAU Paul, *Etty Hillesum. Un itinéraire spirituel. Amsterdam 1941-Auschwitz 1943*, Fidélité/Racine - Namur/Bruxelles, 1999.

LE BRAS Hervé, *Le démon des origines. Démographie et extrême droite*, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues, 1998.

LEE Carol Ann, *Anne Frank 1929-1945. Pluk rozen op aarde en vergeet mij niet*, Muntinga, Amsterdam, 1999.

LEE Ernst, *La médecine nazie et ses victimes*, Actes Sud, Arles, 1999.

LEMARCHAND Philippe (sous la direction de), *L'Europe centrale et balkanique. Atlas d'histoire politique*, Complexe, Bruxelles, 1995.

LESSELIER Claudie ; VENNER Fiammetta, *L'extrême droite et les femmes. Enjeux & actualité*, Editions Golias, Villeurbanne, 1997.

Un recueil de textes sur un sujet relativement peu traité jusqu'à présent. Un ensemble de contributions très diverses et bien documentées pour dénoncer la dimension résolument sexiste des mouvements d'extrême droite. En fin de volume, une bibliographie assez exhaustive qui répertorie quelques sites Web utiles pour la lutte contre l'extrême droite et ses corollaires.

LEVI Jean-pierre ; VEILLON Dominique, *Mémoires d'un Résistant (1940-1944)*, Editions Complexe/ITHP, Bruxelles, 1998.

LEVI Paolo Momigliano ; GORRIS Rosanna (éd.), *Primo Levi. Testimoni e scrittore di storia*, Giuntina, Firenze, 1999.

LEVY Clara, *Ecritures de l'identité. Les écrivains juifs après la Shoah*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.

LEY Michael, *Der Nationalsozialismus als politische Religion*, Philo, Bodenheim bei Mainz, 1997.

Erich (ou Eric, comme il s'appela après son émigration aux Etats-Unis) Voegelin inventa le concept de «religion politique» qu'il appliqua aux mouvements de masse comme le fascisme ou le communisme. Cet ouvrage comprend des interventions présentées à l'occasion d'un colloque sur les «religions politiques» en 1995 à Vienne. Les auteurs rassemblés ici discutent des différents aspects du national-socialisme en tant que «religion politique».

LEY Michael, 'Zum Schutze des deutschen Blutes...'. 'Rassenschande' - Gesetze in Nationalsozialismus, Philo, Bodenheim bei Mainz, 1997.

LIEBRECHT Savyon, *Apples from the dessert*, The Feminist Press at the City University of New York, New York, 1998.

Liebrecht fait partie des écrivains de langue hébraïque parmi les plus connus. Sa première publication, qui portait le même titre que le présent livre, assura son succès en Israël. Les contes proposés relatent les sources des conflits individuels qui marquent la société israélienne moderne.

LINDEMANN Gerhard, «Typisch jüdisch». *Die Stellung der Ev.-luth. Landeskirche Hannovers zu Antijudaismus, Judenfeindschaft und Antisemitismus 1919-1949*, Duncker & Humboldt, Berlin 1998.

LINDON Mathieu, *Le Procès de Jean-Marie Le Pen*, POL, Paris, 1998.

LONDRES Albert, *Le Juif errant est arrivé*, Albin Michel, Paris, 1930.

LOY Rosetta, *Madame Della Seta aussi est juive*, Payot & Rivages, Paris, 1998.

LUJSTIGER Arno, *Rotbuch : Stalin und die Juden. Die tragische Geschichte des Jüdischen Antifaschistischen Komitees und der sowjetischen Juden*, Aufbau-Verlag, Berlin, 1998.

LUKS Leonid (éd.), *Der Spätstalinismus und die «jüdische Frage». Zur antisemitischen Wendung des Kommunismus*, Böhlau, Köln, 1998.

Longtemps délaissée et suscitant à présent un véritable engouement, la recherche portant sur l'antisémitisme stalinien est reprise ici par plusieurs auteurs (dont Eduard Goldstücker et Gyorgy Dalos) analysant les années '40 et '50 en Union Soviétique et en Europe de l'Est.

MARTIN Roger, *L’Affaire Peiper*, Dagorno, Paris, 1994.

MARTIN Roger, *Main basse sur Orange. Une ville à l’heure lepéniste*, Calmann-Lévy, Paris, 1998.

En juin 1995, le Front National, ayant remporté un tiers des voix aux élections municipales, réussit à placer Jacques Bompard à la tête de la mairie d’Orange. Il s’agit d’une véritable mainmise au niveau politique, social, culturel et associatif.

Par cet ouvrage, Roger Martin n’hésite pas à nous faire connaître les malversations par lesquelles Bompard a réussi à asseoir l’emprise du Front National à Orange. Ce livre fait voler en éclats le slogan ‘Mains propres, tête haute’ pourtant si souvent prôné par les élus lepénistes...

MATTHIESEN Michael, *Verlorene Identität. Der Historiker Arnold Berney und seine Freiburger Kollegen 1923-1938*, Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 1998.

MAYER Hans, *Allemands et Juifs : la révocation. Des Lumières à nos jours*, PUF, Paris, 1999.

McLOUGHLIN Barry ; SCHAFRANEK Hans ; SZEVERA Walter, *Aufbruch-Hoffnung-Endstation. Österreicherinnen und Österreicher in der Sowjetunion 1925-1945*, Verlag für Gesellschaftskritik, Wien, 1997.

Les trois auteurs du présent ouvrage se sont consacrés à la reconstitution minutieuse du sort des autrichiens en U.R.S.S. stalinienne. Débarquant comme ouvriers qualifiés, cadres communistes ou anciens combattants du Schutzbund après la perte de cette formation social-

démocrate armée dans la guerre civile en Autriche en 1934, ils étaient porteurs de bien des espoirs en la «patrie des prolétaires». Mais beaucoup d'entre-eux furent rapidement triturés par les meules du moulin de l'appareil stalinien. Cet excellent ouvrage, quasi encyclopédique, offre une bonne description des espoirs et des souffrances de ces autrichiens partis vivre en Union soviétique.

MECKLENBURG Jeans ; WIPPERMANN Wolfgang, 'Roter Holocaust' ? Kritik des Schwarzbuch des Kommunismus, Konkret Literatur Verlag, Hamburg, 1998.

D'innombrables critiques, positives et négatives, ont suivi la parution du «Livre Noir du Communisme». Le présent ouvrage centre sa critique sur la théorie du totalitarisme. Est-il légitime de considérer d'un même point de vue les crimes fascistes et communistes ? Peut-on comparer un «génocide de(s) classe(s) à un génocide de(s) race(s)» ? Peut-on parler d'une «Shoah rouge» ? Des auteurs connus se rassemblent ici pour formuler une attaque virulente de la toile de fond des théories du «totalitarisme» forcées par le «Livre Noir».

MEIER Christian, *La naissance du politique*, Gallimard, Paris, 1995.

MEYER Winfried (éd.), *Verschwörer im KZ. Hans von Dohnanyi und die Häftlinge des 20. Juli 1944 im KZ Sachsenhausen*, Edition Hentrich, s.l., 1999.

Hans von Dohnanyi a contribué à l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler. L'ouvrage décrit la carrière de von Dohnanyi dans l'appareil d'Etat, son rôle dans la préparation de l'attentat, son arrestation et son emprisonnement au camp de Sachsenhausen, ainsi qu'une description de l'atmosphère de terreur qui régna au sein des organes politiques et militaires après le 20 juillet. On trouvera également dans cet ouvrage les biographies et les témoignages d'une cinquantaine d'autres conspirateurs présumés qui ont souffert de leur emprisonnement au camp de Sachsenhausen.

MICHAELS Anne, *La mémoire en fuite*, Flammarion, Paris, 1998.

Anne Michaels, poétesse canadienne nous propose ici son premier roman. Déjà traduit dans 25 langues et couronné par de nombreux prix dont le Orange Prize en

1997, celui-ci nous emmène en Pologne d'abord où un petit garçon juif Jacob Beer perd ses parents et sa soeur adorée qui sont assassinés par des nazis. Recueilli par un géologue grec qui l'emmène avec lui sur son île et à Toronto après la guerre, il est poursuivi par l'image de sa sœur perdue mais, «peut-être qu'à force de vivre avec les morts, on finit par les oublier et finalement on les quitte?»

MILLU Liana, *Die Brücke von Schwerin*, Verlag Antje Kunstmann, München, 1998.

Née à Pise en 1914, Liana Millu fut active dans la Résistance italienne. Arrêtée lors d'une rafle en 1944, elle fut déportée à Auschwitz-Birkenau. Après la Libération, elle rentra à Gênes où elle exerça les métiers d'institutrice, de journaliste et d'écrivain. Dans son nouveau roman, Millu poursuit le récit de sa vie là où elle s'était arrêtée avec le précédent intitulé «La fumée de Birkenau». A la suite de ce «monument de la littérature» sur le destin des femmes à Auschwitz, elle relate son retour après la Libération. Traversant un pays détruit, le récit de cette liberté retrouvée évoque les souvenirs et les doutes qui ont accompagné l'auteur durant tout son trajet. Finalement, alors qu'elle traverse enfin le pont de Schwerin, Millu franchit un autre pont, celui qui lui permettra de relier son passé à l'avenir qui s'ouvre devant elle.

MILLU Liana, *Der Rauch über Birkenau*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999.

Ce témoignage d'une rescapée italienne décrivant le destin de six femmes rencontrées par l'auteur dans l'enfer du camp fut considéré par Primo Levi comme «l'un des plus forts sur le Lager des femmes d'Auschwitz-Birkenau et certainement le plus poignant des témoignages qui nous viennent d'Italie».

MISSALLA Heinrich, *Für Gott, Führer und Vaterland. Die Verstrickung der katholischen Seelsorge in Hitlers Krieg*, Kösel, München, 1999.

MODIANO Patrick, *La place de l'étoile*, Gallimard, Paris, 1998.

MOHLER Armin, *Der Nasenring. Die Vergangenheitsbewältigung vor und nach dem Fall der Mauer*, Lange Müller, München, 1996.

MOLL Michael, *Lyrik gegen das Vergessen*, Schüren Presseverlag, Marbrugg, 1991.

MÖLLENHOFF Gisela ; SCHLAUTMANN-OVERMEYER Rita, *Jüdische Familien in Münster 1918-1945. Biographisches Lexikon*, Westfälisches Dampfboot, Münster, 1995, 1998.

MOSER Tilman, *Dabei war ich doch sein liebstes Kind. Eine Psychotherapie mit der Tochter eines SS-Mannes*, Kösel, München, 1997.

Cette publication de Tilmann Moser, psychanalyste et thérapeute à Fribourg, présente les manuscrits des séances de l'auteur avec Mme. F., fille d'un SS. Celle-ci avait 17 ans lorsque son père mourut des suites d'une blessure peu après son arrestation par les Alliés. Cinquante ans plus tard, elle ne cesse de se culpabiliser face au lourd héritage que lui a laissé son père, un homme brut et antisémite dont elle était la fille préférée. Moser, fasciné par l'histoire de sa cliente, a retranscrit dans un style narratif les notes prises lors de ses séances avec Mme. F. Cette publication n'est pas restée sans critiques de la part des confrères de l'auteur.

MOSSE Claude, *Ces Messieurs de Berne 1939-1945*, Editions Stock, Paris, 1997.

Historien de formation et grand reporter pendant trente-cinq ans pour la Radio Télévision Suisse Romande, Claude Mossé s'est intéressé dans cet ouvrage à la collaboration objective de certains milieux d'affaires et politiques suisses avec le Troisième Reich. Alors que les Juifs qui tentaient de fuir le nazisme étaient refoulés aux frontières, Claude Mossé nous explique jusqu'à quel point ceux qu'ils appellent «Ces Messieurs de Berne» et qui sont à la tête de puissants groupes industriels et des grandes banques ont su profiter de courants politiques tant antisémites qu'antibolcheviques qui existaient à l'époque en Suisse pour organiser un juteux commerce avec l'Allemagne nazie. Ce livre veut sans polémique ni a priori contribuer à une prise de conscience du fait que la Suisse, pendant la Seconde Guerre mondiale, n'a pas été cet îlot de paix et de neutralité dont elle a longtemps donné l'image.

MÜLLER Rolf-Dieter, *Der Manager der Kriegswirtschaft. Hans Kehrl : Ein Unternehmer in der Politik des Dritten Reiches*, Klartext, Essen, 1999.

MÜLLER Melissa, *Anne Frank. Die Biographie. Mit einem Nachwort von Miep Gies*, Claasen, München, 1998.

NEANDER Joachim, *Das Konzentrationslager 'Mittelbau' in der Endphase der NS-Diktatur. Zur Geschichte des letzten im 'Dritten Reich' gegründeten selbständigen Konzentrationslagers unter besonderer Berücksichtigung seiner Auflösungsphase*, Papierflieger, Clausthal-Zellerfeld, 1997.

Cet ouvrage est le fruit d'une thèse en Histoire consacrée à l'Histoire du dernier camp de concentration fondé sous le IIIème Reich, Mittelbau, connu aussi sous le nom de «Dora». C'est ici que se fabriquèrent, dans des souterrains, les fusées «V2». On y trouvera tout particulièrement une excellente et minutieuse analyse du camp au moment de la «phase terminale de la dictature national-socialiste». Cet ouvrage trouvera sa place auprès des livres de référence portant sur l'ensemble du système concentrationnaire en raison de l'importance de l'information générale exposée dans les premiers chapitres.

NESSMANN Jean-Daniel, *De la résistance au martyre, 1940-1944. Victor Nessmann*, Jean-Daniel Nessmann, Ingersheim, 1998.

NIETZSCHE Friedrich, *Seconde considération intempes-tive. De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*, Flammarion, Paris, 1988.

NIGGLI Peter ; FRISCHKNECHT Jürg, *Rechte Seilschaften. Wie die «unheimlichen Patrioten» den Zusammenbruch des Kommunismus meisterten*, Rotpunktverlag-rpv, Zürich, 1998.

Au cœur de cet ouvrage, le parti suisse SVP (Parti Populaire Suisse) et son leader charismatique Christoph Blocher. Depuis 1989, ce parti, provenant de la droite classique, s'est radicalisé vers l'extrême droite. Commentant ce glissement, les auteurs développent leur analyse de l'extrême droite en Suisse contemporaine. Certainement un des meilleurs outils pour qui recherche des informations sur l'extrême droite suisse.

NIR Yehuda, *Une enfance perdue*, L'Ecole des Loisirs, Paris, 1990.

NOACK Paul, *Ernst Jünger. Eine Biographie*, Alexander Fest Verlag, Berlin, 1999.

NOBECOURT Jacques, *«Le vicaire» et l'histoire*, Seuil, Paris, 1964.

NOIRIEL Gérard, *Sur la «crise» de l'histoire*, Belin, Paris, 1996.

NOWAK Herman, *Ma guerre à moi. Mémoires*, s.l., 1998.

OESTERREICEHER John M., *Edith Stein, philosophe juive devant le Christ*, Ad Solem, Genève, 1998.

OFFENBERG Ulrike, *«Seid vorsichtig gegen die Machthaber». Die jüdischen Gemeinden in der SBZ und der DDR 1945 bis 1990*, Aufbau-Verlag, Berlin, 1998.

OLOMUCKI-ALONE Miriam ; OLOMUCKA Halina, *KRZYK-LECRI, Od Zagłady do Odrodzenia - De la Destruction à la Résurrection*, Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, 1998.

OOSTERLINCK Kim, *Les émissions d'emprunts d'Etat pendant la période de guerre*, Université Libre de Bruxelles, Ecole de commerce Solvay, Bruxelles, 1997/1998.

ORSKI Marek, *Niewolnicza praca więźniów obuzy koncentacyjnego Stutthof w latach 1939-1945. Organizacja pracy i metody eksploatacji siły roboczej*, Muzeum Stutthof w Sztutowie, Gdansk, 1999.

OSSENBERG Ursula, *Sich von Auschwitz ein Bild machen ? Kunst und Holocaust. Ein Beitrag für die pädagogische Arbeit*, Fritz Bauer Institut, Frankfurt am Main, 1998.

OTTO Reinhard, *Wehrmacht, Gestapo und sowjetische Kriegsgefangene im deutschen Reichsgebiet 1941/42*, Oldenbourg, München, 1998.

PAUL Jobst, *«Erinnerung» als Kompetenz. Zum didaktischen Umbang mit Rassismus, Antisemitismus und Ausgrenzung*, Duisburger Institut für Sprach und Sozialforschung-DISS, Duisburg, 1999.

PEAN Pierre, *Vies et morts de Jean Moulin. Eléments d'une biographie*, Fayard, Paris, 1998.

PELINKA Anton ; MAYR Sabine (éd.), *Die Entdeckung der Verantwortung. Die Zweite Republik und die vertriebenen Juden*, Braumüller, Wien, 1998.

PERAHIA Léon, *Léon Perahia, récit de vie*, s.l., s.d.

PERAHIA ZEMOUR Erika, *Le particularisme des Juifs de Grèce durant la déportation. L'image de ce groupe auprès des autres déportés*, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Institut de Sociologie, Strasbourg, 1997/1998.

PEREC Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, Paris, s.d.

PERECHODNIK Calel, *Bin ich ein Mörder ?*, Dietrich zu Klampen Verlag, Lüneburg, 1997.

PERKAL Max, *Schön war draussen... Aufzeichnungen eines 19 jährigen Juden aus dem Jahre 1945*, Chronos, Zürich, 1995.

PERRINEAU Pascal, *Le symptôme LE PEN*, Fayard, France, 1998.

Agrégé de sciences politiques et directeur du Centre d'étude de la vie politique française à Sciences Po., Pascal Perrineau analyse de façon minutieuse dans ce livre l'évolution des suffrages recueillis par le Front National depuis les élections européennes de 1984. L'auteur nous livre ici la première synthèse des recherches et des dossiers qu'il accumule depuis plus de quinze ans sur ce sujet. Ses résultats conduisent Perrineau à replacer le «symptôme Le Pen» dans l'histoire politique française des vingt dernières années. De même, il propose un certain nombre d'explications intéressantes sur le succès électoral du Front National et il esquisse le portrait de catégories types d'électeurs de ce parti.

PIKETTY Guillaume, *Pierre BROSSOLETTE. Un Héros de la Résistance*, Odile Jacob, Paris, 1998.

Rédigé sur base de nombreux documents d'archives, souvent inédits, cet ouvrage parcourt le vécu d'un des pionniers de la Résistance à travers ses engagements politiques, ses idéaux, ses convictions, ses déceptions,... C'est le destin extraordinaire d'un homme hors du commun qui est ici mis en lumière, un homme qui, traqué par la Gestapo et torturé, finira par se suicider en 1944 pour ne pas parler.

PINN Irmgard, *Verlockende Moderne ? Türkische Jugendliche im Blick der Wissenschaft*, Duisburger Institut für Sprach- und Sozialforschung, Duisburg, 1999.

PONCHAUD François, *Cambodge, année zéro*, Kailash, Paris/Pondicherry, 1998.

POIROT-DELPECH Bertrand, *Papon : un crime de bureau*, Editions Stock, Paris, 1998.

Chroniqueur au Monde, auteur de nombreux romans et essais, Bertrand Poirot-Delpech aborde l’Affaire Papon sous l’angle du journaliste en quête d’une réponse à la question cruciale qu’il (se) pose au fil de son ouvrage : «Comment un jeune homme d’avenir et ses bureaux trouvent acceptable d’envoyer des bébés en enfer : comment créer pour les fonctionnaires de la planète, un devoir de désobéissance aux ordres inhumains ?

PREKEROWA Teresa, *Zegota. Commission d’aide aux Juifs*, Editions du Rocher, Monaco, 1999.

PRUNIER Gérard, *Rwanda : le génocide (Rwanda 1959-1996 : Histoire d’un génocide)*, Editions Dagorno, Paris, 1997.

Gérard Prunier, chercheur au CNRS, spécialiste d’histoire africaine, retrace ici l’histoire politique du Rwanda depuis sa colonisation. Il tente de cerner et de comprendre les événements qui menèrent aux massacres de 1994 ainsi qu’à la prise du pouvoir par le Front patriotique rwandais. En fin de volume, une bibliographie exhaustive, un glossaire et un index viennent très utilement compléter cet ouvrage.

PÜTZ Albert, *Das SS-Sonderlager / KZ Hinzert 1940-1945. Das Anklageverfahren gegen Paul Sporrenberg*. Herausgegeben vom Ministerium der Justiz Rheinland-Pfalz und der Landeszentrale für politische Bildung Rheinland Pfalz, Peter Lang, Frankfurt am Main, 1998.

RADT Joachim, *Indoktrination der Jugend im NS-Regime. Geschichte im «Dritten Reich» am Beispiel der Zeitschrift «Wille und Macht»*, Verlag für akademische Schriften-vas, Frankfurt, 1998.

Le présent ouvrage analyse l’image de l’Histoire que présente la revue bimensuelle (mensuelle à partir de 1942) «Wille und Macht» («volonté et puissance»). Ce périodique fondé en 1933, dont le titre fait probable-

ment allusion à l'œuvre de Nietzsche «Der Wille zur Macht» («La volonté de puissance»), fut conçu pour être distribué en priorité aux cadres de la jeunesse hitlérienne. Il est clair qu'une telle revue, envisageant les futurs «Führer», utilisait la propagande pour la formation des cadres et des élites du régime. L'auteur analyse la conception historique présentée par la revue en la comparant non seulement avec celle d'Hitler mais aussi avec celle de l'historiographie académique. Cette courte analyse donne une très bonne idée de la conception nazie de l'Histoire.

RAGACHE Gilles et Jean-Robert, *La vie quotidienne des écrivains et des artistes sous l'occupation 1940-1944*, Hachette, Paris, 1988.

RAHE Thomas, «Höre Israel». *Jüdische Religiosität in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Vandehoek & Ruprecht, Göttingen, 1999.

RAJFUS Maurice, *En Gros et en Détail. Le Pen au quotidien 1987-1997*, Editions Paris Méditerranée, Paris, 1998.

L'auteur, historien et militant au sein du mouvement Ras l'Front, dénonce les pratiques du Front National. En disséquant minutieusement la stratégie de Jean-Marie Le Pen et ses amis, il montre clairement comment s'est peu à peu tissée «la toile de la bête immonde». Ce livre est dédié «A la mémoire des 77.000 Juifs de France victimes du 'détail'. En solidarité avec des centaines de milliers de parias menacés par le Front National».

RASTOIN Cécile, *Edith Stein et le mystère d'Israël*, Ad Solem, Genève, 1998.

REGLER Gustav, *Gustav Regler Werke Band 4. Der grosse Kreuzzug. Tagebuch 1937. Aus dem spanischen Bürgerkrieg*, Stroemfeld/RoterStern, Basel/Frankfurt am Main, 1996.

RENTON Dave, *Fascism. Theory and Practice*, Pluto Press, London/Sterling, Virginia, 1999.

RICOT Jacques, *Etude sur l'humain et l'inhumain*, Pleins feux, Saint Sébastien sur Loire, 1998.

Le substantif «inhumain» est de création récente. Ce n'est qu'en cette fin de vingtième siècle que cette négation de l'humain est devenue nom commun. Jacques

Ricot s'emploie à dresser un tableau depuis l'antiquité grecque jusqu'à nos jours de la manière dont on a abordé la question de cet «inhumain» et «méditer sur l'inhumain, c'est (...) travailler à révéler à la manière du négatif de la pellicule photographique la dimension éthique de l'humain». Il donne à son étude une triple direction au sens où l'inhumain peut signifier refus de la compassion, négation de la nature humaine, de ce qui fait qu'un homme est un homme ou encore exclusion du genre humain, de l'humanité.

ROBERTS Ulla, *Spuren des NS-Zeit im Leben der Kinder und Enkel. Drei Generationen im Gespräch*, Kösel, München, 1998.

ROBERT Michel, *Petit manuel anti-FN (Front National)*, Editions Golias, Villeurbanne, 1998.

Un outil de base pour qui s'interroge sur le Front National et les moyens de le combattre. Un manuel qui aborde des thèmes aussi variés que «Le Front National et les jeunes : un enjeu de poids», «Répondre au nationalisme et au racisme du Front National», «Mémoire et Histoire : combats pour l'avenir»,... et qui propose nombre de références pour «aller plus loin» dans la réflexion sur les nombreux problèmes que pose l'essor du Front National en France.

ROBINEAU Claude, *Tradition et modernité aux îles de la société. Livre 1 : Du coprah à l'atome*, Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Paris, 1983.

RODINSON Maxime, *Peuple juif ou problème juif ?*, La Découverte, Paris, 1997.

ROSENTHAL Gabriele (éd.), *Der Holocaust im Leben von drei Generationen. Familien von Überlebenden der Shoah und von Nazi-Tätern*, Psychosozial-Verlag, Giessen, 1997.

ROSOUX Valérie-Barbara, *Mémoire, Responsabilité, Pardon. De Ricoeur à l'éthique reconstructive*, Université Catholique de Louvain, Faculté des Sciences philosophiques, Louvain-la-Neuve, 1998.

ROTH Cécile, *Les survivants des camps d'extermination nazis : culpabilité et loyauté + annexes*, Université Libre de Bruxelles, Faculté des Sciences Psychologiques, Bruxelles, 1996-97.

ROTHBERG Abraham, *L'histoire vécue de la Seconde Guerre mondiale. 1. L'agression. De la paix manquée à la guerre-éclair. 2. Le siège. Du blitz à l'avance japonaise*, Gérard, Paris, 1963.

ROTHSCHILD E. Josef, *Exposé introductif pour le seder*, s.l., s.d.

SÄGESESSER Carine, «Les structures du monde Juif en Belgique» in *Courrier Hebdomadaire*, n°1615, Centre de Recherches et d'informations socio-politiques (CRISP), Bruxelles, 1998.

Caroline Sägesesser brosse pour le Courrier Hebdomadaire du CRISP les principaux traits du paysage institutionnel juif en Belgique. Après avoir présenté succinctement l'histoire de la communauté juive belge, elle se penche sur les principales organisations religieuses ou laïques et évalue leur positionnement face au sionisme, axe confessionnel et politique étant en effet déterminant pour comprendre le monde juif dans son approche.

SALADIN-CRIZIVATZ Catherine, *Il n'y a pas de saison pour la mort. Maurice Ajzen raconte Auschwitz-Birkenau, Varsovie, Dachau...*, Denoël, Paris, 1997.

SALAMANDER Rachel (éd.), *Die jüdische Welt von gestern. Text und Bildzeugnisse aus Mitteleuropa 1860-1938*, Deutscher Taschenbuch Verlag - dtv, München, 1999.

Un riche album qui illustre la vie des Juifs en Europe centrale, entre 1860 et 1938, dans tous ses aspects : de la vie quotidienne du «Schtetl», des salons mondains des métropoles, de la vie littéraire - et de son foyer, le célèbre «Kaffeehaus» viennois -, des savants, des financiers allemands, des grands magasins berlinois, mais aussi de l'assimilation, de la persécution, de l'émigration, de l'extermination,...

SAMMONS Jeffrey L. (éd.), *Die Protokolle der Weisen von Zion. Die Grundlage des modernen Antisemitismus - eine Fälschung. Text und Kommentar*, Wallstein, Göttingen, 1998.

Le présent ouvrage constitue une édition critique de la version allemande des «protocoles des Sages de Sion» qui fut d'une indéniable importance historique dans la mesure où elle a influé le cours de l'antisémitisme nazi. La préface de l'éditeur, Jeffrey L. Sammons, constitue une excellente introduction à l'histoire des «protocoles».

SAMSON Michel, *Le Front National aux affaires. Deux ans d'enquête sur la vie municipale à Toulon*, Calmann-Lévy, Paris, 1997.

Correspondant régional du Monde en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Samson nous livre ici les résultats de l'enquête qu'il a menée sur les stratégies du FN à Toulon. Tout au long de son ouvrage, il tente de répondre à la question suivante : depuis qu'il a été élu dans plusieurs municipalités françaises, le Front National «devient-il un parti 'comme les autres', en continuité par rapport aux règles communes de la gestion républicaine, ou un parti extrémiste, opposant les populations, radicalisant les conflits, confisquant les libertés. Bref : le Front est-il 'soluble' dans la démocratie locale, ou assiste-t-on au phénomène inverse ?». L'auteur propose ici une analyse du cas de Toulon.

SANTORO Cesare, *Quatre années d'Allemagne d'Hitler vues par un étranger*, Internationaler Verlag, Berlin, 1938.

SARASIN Philipp ; WECKER Regina (éd.), *Raubgold, Reduit, Flüchtlingen. Zur Geschichte der Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, Chronos, Zürich, 1998.

SCHAFRANEK Hans, *Kinderheim n°6 (Nummer sechs). Österreichische und deutsche Kinder im Exil*, (en collaboration avec Natalja Mussijenko), Döcker, Wien, 1998.

SCHMITT Carl ; STRAUSS Leo, *Parlementarisme et démocratie suivi d'une étude de Leo Strauss sur la notion de politique de Carl Schmitt*, Seuil, Paris, 1988.

SCHEIDER Ulrich, *Gedenken am 27. Januar : Ein Tag zum Nachdenken, Weiterdenken und Handeln*, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes - Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten, Hannover, s.d.

SCHÜDDEKOPF Carl, *Krieg. Erzählungen aus dem Schweigen. Deutsche Soldaten über den Zweiten Weltkrieg*, Rowohlt, Reinbek bei Hamburg, 1998.

Cet ouvrage présente une collection de récits... de soldats allemands. Le sociologue et psychologue Carl Schüddekopf a rassemblé quatorze récits nés de rencontres avec d'anciens soldats allemands qui racontent ici leur vécu des années de guerre.

SCHWARZ Simone, *Chile im Schatten faschistischer Bewegungen. Der Einfluss europäischer und chilenischer Strömungen in den 30er und 70er Jahren*, vas-Verlag für Akademische Schriften, Frankfurt am Main, 1997.

SCHWARZFUCHS Simon, *Aux prises avec Vichy*, Calmann-Lévy, Paris, 1998.

Simon Schwarzfuchs, qui est l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire des Juifs de France, retrace au jour le jour dans ce livre les pourparlers entre d'une part le Consistoire et le Grand rabbinat de la Communauté juive de France et, d'autre part, le régime de Vichy. L'auteur a examiné pour la première fois dans toute son ampleur les archives consistoriales encore inexploitable il y a peu. En analysant le contenu de ces pourparlers, Schwarzfuchs en arrive à la conclusion que, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à présent, les institutions communautaires et notamment l'UGIF (Union générale des Israélites de France) n'ont pas facilité le travail de l'administration dans la déportation des Juifs. Ainsi, grâce à l'action du Consistoire et du Grand rabbinat, l'UGIF, créée le 29 novembre 1941, n'est jamais devenu un «Judenrat». L'auteur démontre que les dirigeants de ces institutions ont, en menant jusqu'au bout des négociations avec Vichy, singulièrement compliqué la tâche du Commissariat aux affaires juives. C'est grâce à ces négociations que l'application des mesures discriminatoires a été freinée et que des prises de position courageuses de certains membres de l'Eglise ont été suscitées. D'autre part, en empêchant la dérive de l'UGIF en un «Judenrat» les dirigeants des institutions communautaires juives ont contribué à permettre que les trois quarts de la population juive de France soient sauvés. A lire absolument !

SCOTT Jack, *Nie wieder in Deutschland leben. Von Gelsenkirchen, Gera und Fürth durch Belgien, Frankreich, Spanien und mit der britischen Armee nach Deutschland zurück. Jüdische Schicksale 1924-1947*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 1998.

SCOUFLAIRE Jean-Pierre, *Jean-Pierre Scouflaire. Peintures*, Secteurs des Arts plastiques de la Direction Générale des Affaires culturelles, Mons, 1999.

SECRETANT Philibert, *Edith Stein et la Suisse*, Ad Solem, Genève, 1997.

SEROTTA Edward, *Juden in Deutschland heute. Eine photographische Reise*, Nicolai, Berlin, 1996.

Même si cet album porte le titre 'Juifs allemands d'aujourd'hui,' Serotta ne se limite pas à ce sujet : son oeil de photographe rencontre des rescapés qui n'ont pas quitté l'Allemagne alors qu'ils avaient projeté de le faire, des jeunes immigrés des Etats de la C.E.I. (Communauté des Etats Indépendants) lors d'une soirée d'un club de la jeunesse juive à Berlin, des soldats israéliens devant le mémorial à Yad Vashem. Ces photos, plus réalistes qu'esthétiques, sont réparties dans le texte qui traite en outre de la maîtrise du passé, des immigrés en provenance de l'Ex-URSS et de la quête d'une identité...

SHINAR Leah ; WIEHN Erhard Roy (éd.), *Wie ein Becher Tränen. Jüdische Familiengeschichten aus Krakau. Leben und Leiden in Polen 1939-1945*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 1999.

SIEPMANN Eckhard, *Montage : John Heartfield. Vom Club Dada zur Arbeiter-Illustrierten Zeitung*, Elefanten Press, Berlin, 1992.

L'artiste John Heartfield, oeuvrant dans le cercle berlinois du mouvement Dada, est devenu célèbre par ses collages de photos publiées principalement dans des journaux du mouvement ouvrier durant les années 30. L'auteur a préféré concentrer ses recherches, plutôt que de s'étendre sur la seule biographie de l'artiste, sur l'œuvre elle-même, sur son fond politique et socio-culturel. Les illustrations de Heartfield ont été «redécouvertes» en Allemagne par le mouvement étudiant en 68.

SIGMUND Anna Maria, *Die Frauen der Nazis*, Ueberreuter, Wien, 1998.

Le IIIe Reich était hostile à l'émancipation des femmes. Quelle était alors la place de la femme dans ce système ? Anna Maria Sigmund porte son analyse sur celles qui figuraient en bonne place dans la société brune. Parmi elles, des femmes de dirigeants comme celles de Goering et de Goebbels, la cinéaste Leni Riefenstahl, ou encore Gertrud Scholtz-Klink, la «Führerin» des femmes du Reich.

SIMONNOT Philippe, *Juifs et Allemands. Pré-histoire d'un génocide*, PUF, Paris, 1999.

SIMSOVIC Pierre Elyakim, *Israël, cinquante ans d'Etat*, Ronald Hirfe, Strasbourg, 1998.

SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939*, Editions Grasset & Fasquelle, Paris, 1998.

SLITINSKY Michel, *Bordeaux. Questions de Mémoire. Indiscrétions des Archives de l'Occupation*, Editions CMD, Montreuil-Bellay, 1998.

SOBOLEWICZ Tadeusz, *Aus der Hölle zurück. Von der Willkür des Überlebens im Konzentrationslager*, Fischer, Frankfurt am Main, 1999.

SOETERIK Robert (réd.), *50 jaar Israel. Vergeten aspecten. Pijnlijke feiten*, Stichting Palestina Publicaties, Amsterdam, 1998.

SOS RACISME (éd.), *Un apartheid à la française. Dix réponses à la «préférence nationale»*, Cétacé/Paroles d'Aube/Editions Bérénice, Paris/Grigny, 1998.

STAFFA Christian ; SPIELMANN Jochen (éd.), *Nachträgliche Wirksamkeit. Vom Aufheben der Taten im Gedenken*, Evangelische Akademie Berlin-Brandenburg, Berlin, 1998.

STEIN Edith, *Source cachée. Oeuvres spirituelles*, Cerf/Ad Solem, Paris/Genève, 1998.

STEIN Edith, *La crèche et la croix*, Ad Solem, Genève, 1998.

STEIN Edith, *La prière de l'église*, Ad Solum, Genève, 1998.

STEINBERG Maxime, *Un pays occupé et ses Juifs. Belgique entre France et Pays-Bas*, Editions Quorum, Gerpennes, 1998.

STELKOVICZ Anna, *Eva, l'étoile et l'enfant* (titre provisoire ; scénario de film), 1998.

STEPHAN Yveline, *Elise B.*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1998.

STRIGLER Mordekhai, *Maïdanek. Lumières consumées*, Honoré Champion Editeur, Paris, 1998.

La traduction très attendue du témoignage de Strigler sur Maïdanek. Paru en Yiddish en 1947, ce témoignage décrit l'enfer du camp de Maïdanek dont seuls quelques-

uns ont survécu et ont pu témoigner. Un livre particulièrement émouvant, le premier d'une série, «Lumières consumées», par laquelle Strigler relate son expérience à Maïdanek et Skarzynsko-Kamienna.

SURIN Fabienne, *Désastre de Soi et Ecriture. Etude du thème de la déshumanisation dans la littérature concentrationnaire*, Université de Liège, Facultés des Langues et Littératures, 1997/1998.

TEC Nechama, *Eine Art Leben. Eine jüdische Kindheit im besetzten Polen*, eva-Europäische Verlagsanstalt, Hamburg, 1998.

TERRAS Christian, *Charles Million, le porte-glaive. Radioscopie d'un scandale*, (sous la direction de Michel Dufourt), Golias, Villeurbanne, 1998.

THIMISTER Séverine, *La littérature concentrationnaire ou l'écriture contre l'oubli. Propositions pour la classe de français*, Université Catholique de Louvain, Faculté de Philosophie et Lettres, Louvain-la-Neuve, 1998.

TIMMERMANN Heiner, *Nationalismus und Nationalbewegung in Europa 1914-1945*, Duncker & Humboldt, Berlin, 1999.

TRAVERSO Enzo, *Understanding the Nazi Genocide. Marxism after Auschwitz*, Pluto Press - The International Institute for Research and Education, London/Sterling, Vergina, 1999.

TREBITSCH Michel, *Pour une histoire comparée des intellectuels*, (sous la direction de Marie-Christine Granjon), Editions Complexe/IHTP, Bruxelles, 1998.

UGEUX William ; BALTEAU Bernard (entretien avec), *William Ugeux. Un témoin du siècle*, Racine, Bruxelles, 1997.

VAN DEN BERGHE Gie ; CALAMBERT Léon, *Flossenbürg. Een vergeten concentratiekamp. Een ooggetuigenverslag van Léon Calambert*, VUB-Press, Brussel, 1999.

VAN DEN BRANDE Jan, *De schaamte van het overleden*, Strombeek-Bever, s.d.

VAN PELT Robert Jan ; DWORK Deborah, *Auschwitz. Von 1270 bis heute*, Pendo, Zürich/München, 1998.

VAN SAMANG Fabian, *Joods verzet en Duitse repressie in de getto's van het Derde Rijk. Een empirische studie op basis van ego-documenten*, Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Letteren, Departement Geschiedenis, Leuven, 1998.

VERHEYDE Philippe, *Les mauvais comptes de Vichy. L'aryanisation des entreprises juives*, Perrin, Paris, 1999.

VERNANT Jean-Pierre, *Entre mythe et politique*, Editions du Seuil, Paris, 1996.

VIDAL Dominique ; ALGAZY Joseph, *Le péché originel d'Israël. L'expulsion des Palestiniens revisitée par les «nouveaux historiens» israéliens*, Editions de l'Atelier/Vie Ouvrière, Paris, 1998.

VITTORI Jean-Pierre, *Le numéro*, Editions Graphein/FNDIRP, Paris, 1996.

Un livre destiné aux plus petits qui aborde le problème de la déportation sous l'angle de questions d'enfants à un grand-père dont le bras est tatoué d'un numéro fort intrigant : «C'est quoi ce numéro ?», «C'est qui Hitler et ses nazis ?», «C'est quoi la France occupée ?»,... Un livre illustré de dessins et de photos commentées qui poussent à s'interroger sur ce qui s'est passé pendant l'Occupation.

VLAAMS BLOK (éd.), *Johan Demol : Un pour tous ! Johan Demol : Een voor allen !*, Vlaams Blok/Samizdat, Bruxelles, 1999.

VRBA Rudolf, *Als Kanada in Auschwitz lag. Meine Flucht aus dem Vernichtungslager*, Piper, München, 1999.

WAGNER Gottfried, *L'Héritage Wagner. Une autobiographie*, Nil Editions, Paris, 1998.

Gottfried Wagner, arrière petit-fils de Richard Wagner est né en 1947. Il tire dans cet ouvrage un portrait de famille qu'il souhaite le plus «vrai» possible. L'antisémitisme de Wagner, la sympathie de sa famille au régime nazi, les liens qui l'ont uni à Hitler, le rôle joué par le festival de Bayreuth dans la culture et la politique allemande y sont largement abordés. Il rend compte lui-même du travail critique sur Wagner qu'il tente de faire passer dans le public et de son action concrète au sein d'une organisation pour promouvoir un rapprochement entre Juifs et Allemands.

WAGNER Patrick, *Volksgemeinschaft ohne Verbrecher. Konzeption und Praxis der Kriminalpolizei in der Zeit der Weimarer Republik und des Nationalsozialismus*, Hans Christians Verlag, Hamburg, 1996.

Les camps de concentration nazis comptaient nombre de prisonniers de «Droit commun» et d'«Asociaux». On a avancé le chiffre de 80.000 personnes. L'historien Patrick Wagner décrit ici le traitement de ces «professionnels du crime» par la République de Weimar et le IIIe Reich. Evoquant les lignes du développement d'une théorie et sa mise en pratique (dont le but consistait en l'élaboration d'un «peuple sans criminels»), ce livre ne porte pas seulement sur un groupe de victimes presque oublié mais permet également d'établir des parallèles entre les idées d'alors et celles de l'extrême droite contemporaine.

WAJCMAN Gérard, *L'objet du siècle*, Verdier, Lagrasse, 1998.

WALLACE Bert, *Der Sturm zieht auf. Die Lebenserinnerungen eines deutschen Juden bis zu seiner Flucht 1939*, Ahriman, Freiburg, 1998.

WALSER Martin, «Nul n'ignore notre fardeau historique, la honte éternelle», Lauréat du prix de la paix des librairies allemandes, Goethe-Institut Paris, Paris, 1999.

WALTER Dirk, *Antisemitische Kriminalität und Gewalt. Judenfeindschaft in der Weimarer Republik*, J.H.W. Dietz Nachfolger, Bonn, 1999.

Une étude approfondie et synthétique de la violence antisémite dans la République de Weimar manquait à l'historiographie de l'antisémitisme. Cette absence est corrigée par la parution du présent volume. De la profanation des cimetières et des synagogues à l'attaque de personnalités juives, des prises d'otages juifs durant le «putsch» d'Hitler à la violence de la S.A., de la politique contre les «Juifs de l'Est» à celle de la N.S.D.A.P., ce livre décrit le vaste champ d'application de l'antisémitisme durant la République de Weimar. Un chapitre présente le rôle des organismes de défense des Juifs tel le «Centralverein».

WEBER Guy, *Evadés de Guerre. Souvenirs de la Seconde Guerre mondiale*, Bourdeaux-Capelle, Dinant, 1997.

Un livre-mémorial en l'honneur de ces « rebelles » qui refusèrent de renier leurs idéaux, fidèles à ces trois mots qui font sourire les agnostiques du jour : Dieu-Honneur-Patrie (...) Ils faisaient pitié et sourire en 1940 et 1941. On s'interrogeait sur leur sort en 1942 et 1943. Ils firent l'objet d'acclamations et de sacralisation en 1944 et 1945. Et certains vivent encore. Ils sont 'en sursis' depuis lors. Bientôt, on les priera d'être 'discrets' concernant leur passé de 'violence' (p. 9). Un livre qui force à l' « indiscretion ».

WEHLER Hans Ulrich, *Entsorgung der deutschen Vergangenheit ? Ein polemischer Essay zum 'Historikerstreit'*, C.H. Beck, München, 1988.

WEISS Konrad, *Lothar Kreyssig. Prophet der Versöhnung*, Bleicher, Gerlingen, 1998.

WEYSSOW Daniel, (sous la direction de Yannis THANASSEKOS), *La mémoire d'Auschwitz dans l'art contemporain/The memory of Auschwitz in contemporary art*, Actes du Colloque International/Proceedings of the International Conference, Bruxelles, Brussels, 11-13 décembre 1997, Editions du Centre d'Etudes et de Documentation Fondation Auschwitz-Bruxelles, Bruxelles, 1998.

WIESEL Elie, *Les Jugés*, Editions du Seuil, Paris, 1999.

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Plon, Paris, 1998.

WILLIQUET Muriel, *Approche qualitative de l'électorat des partis d'extrême droite de Belgique francophone*, Université de Liège, Faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences Sociales, Liège, 1995/96.

WINTER Miriam, *Trains*, Kelton Press, Jackson, MI, 1997.

WIPPERMANN Wolfgang, *Faschismustheorien. Die Entwicklung der Diskussion von den Anfängen bis heute*, Primus, Darmstadt, 1997.

WIPPERMANN Wolfgang, *Faschismustheorien. Die Entwicklung der Diskussion von den Anfängen bis heute*, Primus, Darmstadt, 1997.

WERNER Harold, *Partisan im Zweiten Weltkrieg. Erinnerungen eines polnischen Juden*, Dietrich zu Klampen, Lineburg, 1999.

ZANGWILL Israël, *Les enfants du ghetto*, Georges Crès et Cie, Paris, 1918.

ZEDER Eveline, *Ein Zuhause für jüdische Flüchtlingskinder. Lilly Volkart und ihr Kinderheim in Ascona 1934-1947*, Mohr Siebeck, Tübingen, 1999.

ZIN Basja, *Wie ein grauenhafter Traum*, Hartung-Gorre Verlag, Konstanz, 1998.

ZOLA Emile, *J'accuse... ! La Vérité en marche*. Présentation de Henri Guillemin, Editions Complexe, Bruxelles, 1996.

Un incontournable classique dans l'histoire de l'anti-sémitisme, réédité ici avec des articles de Zola sur l'Affaire Dreyfus qui n'existaient pas dans l'édition originale. Une édition présentée par Henri Guillemin qui, dans sa préface, rappelle les grandes lignes de l'Affaire.

Actes du Symposium International, Conservation et ouverture aux chercheurs des archives des camps de concentration et du génocide : étude particulière du SIR d'Arolsen. Conseil de l'Europe, 5 et 6 février 1998, Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, Paris, 1999.

Cette publication constitue les Actes d'un symposium organisé par la FNDIRP en coopération avec la Fédération Internationale des Résistants (FIR) au Conseil de l'Europe, à Strasbourg. Posant la question générale de la nécessaire accessibilité des archives pour la poursuite du travail des historiens, celles d'Arolsen sont particulièrement importantes puisque, citant la Fédération, elles renferment «la plus importante collection de documents sur la vie quotidienne dans les camps nazis durant la Seconde Guerre mondiale». Ce symposium international, dont les résumés des travaux nous sont rapportés ici, a réuni des chercheurs et des historiens réputés représentant de nombreuses Institutions et Associations internationales.

Cartes de visite. Régions d'Europe-European Regions. Visiting Cards, Bruxelles, 1991.

Den Opfern gewidmet - Auf Zukunft gerichtet. Gedenkstätten für die Opfer des Nationalsozialismus in Nordrhein-Westfalen, Arbeitskreis NS-Gedenkstätten NW e.V., Düsseldorf, 1998.

Emmanuel Leirnen. Philosophe et Pédagogue, Editions du Nadir de l'Alliance Israélite Universelle, Paris, 1998.

Forschen-Leirnen-Gedenken. Bildungsangebote für Jugendliche und Erwachsene in den Gedenkstätten für die Opfer des Nationalsozialismus in Nordrhein-Westfalen, Arbeitskreis NS-Gedenkstätten NW e.V., Düsseldorf, 1998.

Garde-le toujours. Lettres et dessins des enfants d'Izieu 1943-1944. Collection de Sabine Zlatin, Bibliothèque Nationale de France/Association du musée-mémorial d'Izieu, Paris, 1994.

Gerechtigkeit für die Überlebenden der NS-Zwangsarbeit, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes - Bund der Antifaschistinnen und Antifaschisten, Hannover, s.d.

Historein. A review of the past and other stories, Nefeli Publishers, Athènes, 1999.

La Nouvelle Revue Française - NFR, Gallimard, Paris, 1997.

La question juive vue par vingt-six éminentes personnalités, EIF, Paris, 1934.

La Shoah : Témoignage impossible ?, La pensée et les hommes, n° 39, Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, 1998.

Présenté par J. Lemaire, ce numéro comporte des articles de Alain Goldschläger, Ruth Bindefeld Neray, Isaac Lewendel, Haïm-Vidal Sephiha, Jean-Philippe Schreiber, Thomas Gergely, Viviane Teitelbaum-Hirsch, Claude Romney, Jacques Hassoun et Anna E. Rosmus. Les auteurs, survivants, historiens, psychiatres et sociologues, rendent compte de leurs recherches appliquées à saisir les complexités du travail de la mémoire à partir des expériences limites rapportées par les rescapés.

Les rafles à Vaucouleurs et la déportation. Brochure réalisée par des élèves de 3ème et de 4ème du Collège «Les Cuvelles» de Vaucouleurs - Meuse, s.l., 1993.

Leo Baeck - Zwischen Geheimnis und Gebot. Auf dem Weg zu einem progressiven Judentum der Moderne, (ouvrage collectif), Bertelsmann, Evangelische Akademie Baden, Evangelische Akademie Karlsruhe, 1997.

Les trois colloques qui eurent lieu lors du 40ème anniversaire de la mort de Leo Baeck constituent la matière de cet ouvrage. Né en 1873, Leo Baeck était, avant la

prise de pouvoir des nazis, Rabbin et Maître de conférence en Allemagne. De plus, devenu, en 1933 Représentant national des Juifs en Allemagne, il fut déporté à Theresienstadt en 1943. Libéré par les Russes, il émigra à Londres et devint Président de l'Union mondiale des Juifs Progressistes. Le présent volume présente des articles sur la vie et l'œuvre de Leo Baeck en mettant l'accent sur le dialogue judéo-chrétien.

Manès Sperber. Un parcours dans le siècle, Editions du Nadir de l'Alliance Israélite Universelle, Paris, 1998.

Mauthausen pour mémoire. 1945-1995. Etude du système nazi à travers l'exemple du KZ de Mauthausen (1938-1945). Ouvrage collectif réalisé par les élèves de 3ème A et 3ème D du Collège Montaigu de Jarville au cours de l'année scolaire 1994-1995, Collège Montaigu de Jarville, Jarville-La Malgrange, 1995.

Mémoires de la déportation (CD-Rom), Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Paris, 1998.

PHILO-Atlas. Handbuch für die jüdische Auswanderung, Philo Verlagsgesellschaft, Bodenheim bei Mainz, s.d.

Points critiques. Revue de l'Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB). Numéro spécial. 100ème anniversaire du Bund. Actes du Colloque «Minorités, Démocratie, Diasporas», n°62/63, UPJB, Bruxelles, 1998/99.

Portulan. Mémoire juive, mémoire nègre. Deux figures du destin. Littératures, sociétés, cultures des Caraïbes et des Amériques noires, Vents des Iles/Ici & ailleurs, Châteauneuf-le-Rouge, 1998.

Site internet du Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies (dernière révision : 19/8/97), Yale University, Yale, 1997.

Voyage du souvenir et de la mémoire vers le camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz du 4 juillet au 9 juillet, s.l., 1993.

Voyage vers Auschwitz. Avril 1999. Lycée St Marc. Recueil des textes écrits par les élèves et les accompagnateurs du Lycée St Marc, après leur voyage vers Auschwitz en avril 1999, Lycée St Marc, s.l., 1999.

WILCHAR ou l'actualité d'un artiste citoyen, Dossier pédagogique édité et réalisé par l'Assemblée de la Commission communautaire française, Bruxelles, 1999.

Interné au fort de Breendonk en avril '43 en raison de ses activités de résistance et de communiste, Wilchar témoignera de cette expérience dans une série de 35 gouaches. Critiquant la société de consommation et les injustices sociales, il réalisera à partir des années 50 de nombreuses planches (et des huiles) dont certaines illustrent le présent dossier. Réalisé en collaboration avec Paul Aron, Maxime Steinberg et Bruno Walckiers, en vue de souligner le parallèle entre ses oeuvres d'époque et les sujets d'actualité.

